

FONDO PIZZOFALCONE



NAZIONALE

B. Prov.

BIBLIOTECA

XIII

67

NAPOLI

VITT. EM. III

30-a-50

BIBLIOTECA PROVINCIALE

Armadio



Pachetto

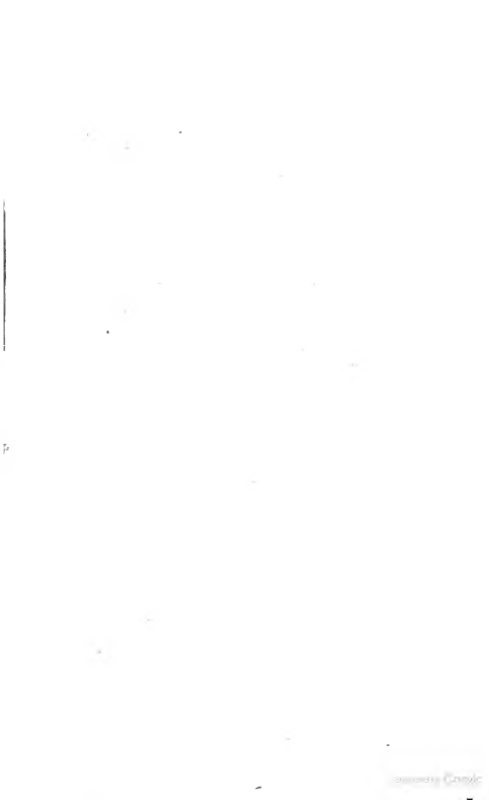
Num.° d'ordine

~~30-A-50~~
20

B Prov

XIII

67



644809

MANUEL

HISTORIQUE

DU SYSTÈME POLITIQUE

DES ÉTATS DE L'EUROPE

ET DE LEURS COLONIES,

DEPUIS LA DÉCOUVERTE DES DEUX INDES.

PAR M. HEEREN,

PROFESSEUR D'HISTOIRE EN L'UNIVERSITÉ DE GOETTINGUE, MEMBRE
DE DIVERSES SOCIÉTÉS SAVANTES, ASSOCIÉ DE L'INSTITUT, ETC. ETC.

Und das Band der Staaten wardgehoben,
Und die alten Formen stürzten ein!

(Le lien des Etats a été rompu, et l'antique
édifice s'est écroulé.) SCHILLER.

TRADUIT DE L'ALLEMAND, SUR LA TROISIÈME ÉDITION.

TOME DEUXIÈME,

CONTENANT LA TROISIÈME PÉRIODE.



A PARIS,

CHEZ BARROIS, L'AINÉ, LIBRAIRE, RUE DE SEINE
N° 10, F. S. G.

1821.

IMPRIMERIE DE RIGNOUX.

MONTREUIL-BELLAY (Mayenne) - 1884
RIGNOUX (Mayenne) - 1884
L'ÉCOLE NATIONALE DE CHARENTAIS
L'ÉCOLE NATIONALE DE CHARENTAIS
L'ÉCOLE NATIONALE DE CHARENTAIS
L'ÉCOLE NATIONALE DE CHARENTAIS



1884

PRÉFACE

DU TRADUCTEUR.

LE *Manuel historique du Système politique des états de l'Europe et de leurs colonies, depuis la découverte des deux Indes, etc.*, par M. le professeur HEEREN, se divise en trois périodes. Une plume élégante et fidèle a naguère fait passer dans la langue française et publié les deux premières (1); mais ce traducteur s'est abstenu de s'occuper de la troisième. Comme elle est consacrée tout entière à ce que l'auteur allemand appelle l'*âge révolutionnaire*, son interprète n'a pas cru (2) que le tableau de cette époque récente pût être tracé par une main contemporaine totalement impartiale, et par conséquent mériter la même confiance et l'universalité de suffrages que les deux premières parties ont obtenues. Plus celles-ci lui ont paru recommandables par l'étendue des recherches, l'exactitude des faits, leur savante disposition, la pénétration des causes, l'appréciation des résultats, moins il aura voulu y mêler ce qui ne portait pas à ses yeux le même caractère de certitude et d'indépendance d'opinion.

Avec quelque circonspection qu'un Français doive juger les sentimens d'un étranger sur les causes, les principes et les effets de la révolution, et surtout d'un homme aussi éclairé et aussi respectable que l'illustre

(1) Paris, chez Barrois aîné, libraire, rue de Seine, n° 10; 1 vol. in-8°, 1820.

(2) Avertissement de l'Éditeur, pag. iv.

professeur de Goettingue, nous oserons dire néanmoins qu'il nous paraît avoir justifié, à quelques égards, la résolution de son premier traducteur; et nous craignons d'autant moins de faire cette déclaration, que nous nous plaisons en même temps à reconnaître hautement que les préventions de M. Heeren ont eu la source la plus honorable et la plus pure. Animé d'un zèle ardent pour la cause générale de l'humanité, de la justice et de la liberté, pour les progrès universels de la civilisation, et pour la gloire et l'indépendance particulières de l'Allemagne, rien sans doute n'était plus louable que la douleur patriotique avec laquelle il a supporté les longues humiliations et l'asservissement de son pays. Et qui pourrait lui faire un crime de son indignation contre une ambition sans mesure et un despotisme sans frein? Mais plus cette haine vertueuse du philosophe et du citoyen avait de justice et d'énergie, moins l'écrivain a dû pouvoir se défendre de son influence: elle n'a pu que peser, même involontairement, entre ses mains, dans la balance de l'histoire.

Certes, on n'a point à lui reprocher d'avoir méconnu les fautes d'aucun cabinet: il déplore souvent l'esprit d'agrandissement qui tourmentait toutes les cours; le mépris des forts pour les droits des faibles, les iniques partages de la Pologne, la soif toujours croissante du pouvoir absolu, l'absence de toute morale dans la politique; l'égoïsme, qui, de la vie privée, avait passé dans la vie publique; les fausses combinaisons, qui ont créé des influences dangereuses; les vues d'intérêt particulier qui présidèrent aux premières coalitions contre la France; l'impuissance de ces unions, leur dissolution par des paix séparées, la honte de ces traités et de leurs conditions secrètes;

le brusque abandon de ses alliés, l'espoir de profiter de leur isolement et de leurs désastres, souvent la participation plus directe à leurs malheurs; le changement perpétuel de parti au gré de la peur et des intérêts du moment; la servile soumission à un pouvoir détesté, et les promesses vaines faites aux peuples pour obtenir leurs secours contre cette puissance formidable, lorsqu'enfin elle a commencé à chanceler. Mais on sent qu'il parle de toutes ces choses avec plus de douleur que de colère: il en gémit plus qu'il n'en montre du ressentiment.

- Quoiqu'en jugeant la révolution française il ait en général affecté un ton modéré, sa censure des hommes et des choses est cependant à la fois plus animée et plus amère; et telle était l'ardeur de ses vœux pour l'extirpation de tout ce qu'avait produit cette cause et pour la délivrance de sa patrie, que tous les moyens d'atteindre ce double but semblent lui paraître légitimes ou du moins excusables (1): étrange indulgence peut-être dans un écrivain qui fait profession de vouloir que la morale publique soit fondée sur les mêmes principes que la morale particulière!

En remarquant la différence des impressions reçues par M. Heeren, nous sommes bien loin de condamner l'horreur, si naturelle aux âmes élevées, pour l'anarchie et la tyrannie. Partisans invariables de la monarchie constitutionnelle et des principes d'une sage liberté, qui seuls peuvent la consolider, nous nous confions d'autant plus dans la bonté de ces maximes, que M. Heeren les préconise lui-même, et qu'à chaque page de son livre il en réclame l'application pratique en faveur de tous les états. Mais n'en a-t-on pas

(1) Voir pag. 126, 128, 134, 135, 136, 139, 140.

d'autant plus le droit de s'étonner qu'elles soient pour lui un sujet d'animadversion contre leurs premiers promoteurs en France, contre ceux qui en ont fait briller la bienfaisante lumière aux yeux de l'autorité, et qui se sont si vainement efforcés de les lui faire adopter?

Si, malgré le patriotisme et la droiture d'intention du plus grand nombre de ses membres et l'éminence des talens parlementaires de quelques-uns d'entre eux, l'assemblée constituante n'a pas assez cimenté son ouvrage, les vices de ses fondemens et sa chute n'ont-ils pas eu pour cause principale la défiance excitée dans les cœurs mêmes les plus droits, par les résistances de l'esprit de privilège, par les dispositions plus qu'équivoques des puissances étrangères, par le soupçon de connivence du pouvoir avec elles et avec les partisans obstinés de l'autorité absolue et des abus; enfin, par la faiblesse et l'inhabileté d'un gouvernement qui ne sut ni diriger l'opinion publique, ni lui résister ouvertement, ni y céder à propos? « De plus mauvaises constitutions, dit M. Heeren en parlant de celle-ci (1), ont subsisté bien plus long-temps. » C'est qu'en effet la durée ou la ruine des constitutions dépend rarement de leur plus ou moins de perfection: la plus faible sera inébranlable, si le gouvernement a réellement le désir de son existence; s'il l'exécute de bonne foi, dans son véritable sens, sans réticence, sans restriction et sans retard: la meilleure, au contraire, à qui manqueraient cette impulsion et cet appui, périrait infailliblement dans les convulsions d'une révolution nouvelle. La loyauté, la franchise de conduite la plus entière, la plus ab-

(1) Pag. 13, 2

solue, de la part des dépositaires du pouvoir, est l'unique moyen d'enlever tout prétexte à l'agitation, ou du moins de la rendre vaine, et de faire réellement de l'ordre et de la liberté publique un bienfait de la prérogative royale.

Les causes qui ont agi sur le jugement que M. Heeren a porté de la révolution n'ont pas exercé moins d'empire sur son opinion relativement à Napoléon. Une ambition gigantesque qui semblait à l'étroit dans la vaste enceinte de l'Europe, l'abus de la victoire, les actes d'un despotisme qui, du frein même qui lui était imposé, se faisait un instrument de tyrannie; tout cela, comme nous l'avons déjà remarqué, ne pouvait que blesser un philosophe, et le bouleversement et l'esclavage de sa patrie ne devaient pas moins exaspérer un Allemand. Ces sentimens sont justes, dignes d'éloge, et approuvés par tous les Français qui n'ont jamais cru que Rome, Hambourg et Amsterdam fussent en France; qui, chérissant l'indépendance de leur pays, se sont plus affligés qu'enorgueillis de l'asservissement des autres, et que l'éclat de la gloire militaire n'avait pas consolé de la perte de leur liberté. Mais cette gloire immense n'est-elle pas un témoignage immortel des talens supérieurs, de la prodigieuse activité et du courage brillant du chef de l'état? n'est-elle pas l'œuvre de son génie? Le premier usage de son ascendant, quand les rênes du gouvernement furent remises entre ses mains, ne fut-il pas de reconstruire en France la société tombée en dissolution? Quelles que fussent ses vues pour l'avenir, il donna de la dignité au pouvoir, il rétablit partout l'ordre et la régularité, il mit fin aux proscriptions, il rouvrit la porte aux fugitifs, il maîtrisa les partis, effaça presque jusqu'à la trace des divi-

sions, et inspira une confiance universelle. La promulgation du Code civil, ce bienfait dont jouissent encore une grande partie des peuples mêmes qui ont cessé d'appartenir à la France, ne mérite-t-elle aucune reconnaissance? Quelle impulsion n'a-t-il pas donnée à l'industrie manufacturière? Et ce grand nombre de monumens utiles ou glorieux que sans doute M. Heeren n'a point vus, puisqu'il en parle avec tant de dédain (1), et qui décorent si majestueusement, non-seulement la capitale de la France et ses départemens, mais encore toutes les contrées de l'Europe où leur auteur a porté ses pas, trop souvent, il est vrai, au milieu des ruines entassées par les fureurs de la guerre, n'attestent-ils pas le noble usage que quelquefois du moins il a su faire de sa puissance? M. Heeren a-t-il rendu justice à ces divers mérites?

Il n'a pas manqué de relever le mépris que Napoléon faisait des hommes, et qui fut en effet un des traits distinctifs de son caractère; mais pourquoi n'a-t-il pas remarqué en même temps tout ce qui semblait le justifier? Quand les hommes se ravalèrent-ils, avec plus de bassesse, devant le pouvoir et la fortune? Et il ne s'agit pas seulement ici de courtisans avides d'honneurs et de richesses qui enivrent leur maître de l'encens d'une flatterie intéressée: l'adulation et la servitude eurent de plus illustres complices; des têtes plus élevées se prosternèrent aux pieds d'un soldat parvenu; et quoique sa vanité ait joui de leurs hommages avec orgueil, à coup sûr il ne s'en dissimula ni l'hypocrisie, ni l'abjection. Quand l'histoire veut flétrir l'idole abattue d'un culte si honteux, a-t-

(1) Pag. 112.

elle le droit de faire grâce à ses moins sincères adorateurs, même après qu'ils l'ont renversée?

Que, déposant à la fin le masque si souvent pris et quitté tour à tour par chacun d'eux, tous les rois se soient enfin solidement ligüés contre le dominateur universel; qu'ils aient appelé leurs peuples à leur secours, et que les peuples, enflammés par le sentiment de l'honneur national, se soient dévoués pour la cause de leur patrie, et rangés en foule sous les drapeaux pour aider à détruire une puissance oppressive, pour reconquérir l'indépendance et la liberté; enfin, qu'un écrivain philanthrope, dans l'enthousiasme d'une révolution dès long-temps l'objet de ses vœux et de ses travaux, se félicite du réveil, même tardif, de l'esprit public, des efforts redoublés et concertés des princes, et se réjouisse de leurs succès, il n'est dans tout cela, sauf le machiavélisme et les trahisons qui s'y sont mêlés, rien qui ne soit digne des suffrages de tout homme de cœur, à quelque nation qu'il appartienne, en qui n'est pas étouffé tout sentiment de patriotisme et d'équité. Mais faut-il partager également l'exaltation de l'historien sur l'usage que les vainqueurs ont fait du triomphe? Admirerons-nous, comme lui, cette aristocratie de cinq grandes puissances qui s'est constituée, de sa propre autorité, l'arbitre de l'Europe? Bénirons-nous cette mystérieuse sainte alliance, qui consacre solidairement le droit d'une intervention étrangère dans les intérêts domestiques des nations? Regarderons-nous la tranquillité de l'Europe comme rendue imperturbable désormais, par le système de réorganisation adopté aux congrès de Vienne, de Paris et d'Aix-la-Chapelle? La puissance maritime de l'Angleterre sans contre-poids, et l'ascendant de la Russie, débordée sur l'Occident et près

d'envahir tout l'Orient peut-être, sont-ce là des garanties bien certaines d'une paix durable, et de l'équilibre que M. Heeren croit rétabli? Voilà des questions qui se présentent tout naturellement, et auxquelles chacun peut chercher une réponse, ou dans l'instinct de sa propre raison, ou dans l'expérience du passé, ou dans les augures de l'avenir que déjà le présent a fait naître (1).

Pour nous, en nous livrant à ces observations, nous n'avons point eu l'intention d'établir une controverse avec M. Heeren, ni de condamner sa manière de voir, de sentir et de peindre : mais puisque nous nous déterminions à reproduire en notre langue la partie de son ouvrage que le traducteur des deux autres avait négligée, nous devons aux lecteurs français de les prévenir de l'esprit dans lequel elle nous paraît écrite, et de les prémunir par-là contre toute surprise qu'auraient pu faire à leur jugement ceux d'un écrivain dont le nom seul est une autorité imposante.

Avec cette précaution, la publication de cette partie non-seulement n'offre aucun inconvénient, elle est au contraire utile et même nécessaire. Sans ce complément, on n'aurait qu'une idée imparfaite du dessein de l'auteur, et ce dessein est digne d'être connu et médité dans son ensemble. Il n'a pas pour seul objet un abrégé de l'histoire moderne, un simple récit des événemens qui, depuis trois siècles, agitent le monde. M. Heeren a voulu surtout faire voir comment s'est successivement formé, modifié, détruit et recomposé ce qu'on appelle *le système politique de l'Europe*, ce système qui avait pour but une juste pondération

(1) *Journal des opérations de l'armée de Catalogne*, en 1808 et 1809, par le maréchal Gouvion Saint-Cyr, pag. 393, 394.

entre les divers états, et duquel devaient résulter des garanties pour les faibles, et pour tous l'indépendance et la paix; il a voulu signaler, jusque dans leurs dernières conséquences, les intérêts nouveaux qu'ont créés la réformation, la découverte des deux Indes, l'établissement des colonies (1), les progrès de la navigation, du commerce, de la civilisation et des lumières; il a voulu, en un mot, assigner à chaque fait important la portion d'influence qu'il a exercée sur les oscillations de la balance politique, sur l'esprit humain, les mœurs, l'usage de la puissance et la destinée des peuples. Son sujet embrassait évidemment, dans toute sa plénitude, ce grand cycle historique qui commence à la fin du XV^e siècle, et qui se termine à l'époque où le renversement du gouvernement impérial en France, de ce gouvernement qui avait dénaturé tous les anciens rapports, a semblé ouvrir une ère nouvelle pour l'Europe régénérée.

L'auteur, dans les deux premières éditions de son livre (1809 et 1811), s'était arrêté à l'érection du trône impérial français. Mais quoique, ainsi qu'il le dit lui-même (2), la situation des choses en Europe fût alors tellement hors du cercle des vraisemblances, qu'il semblait ne plus rester aucune espérance même aux hommes les plus disposés à se flatter, il est peu probable qu'un esprit aussi pénétrant que le sien regardât, comme pour jamais affermi, l'édifice colossal que le conquérant de l'Europe avait élevé. « Dans ces

(1) Cette partie du travail de l'auteur est particulièrement remarquable; et peut-être n'existe-t-il nulle part un précis plus complet et plus judicieux de l'histoire politique et morale de ces importants établissemens.

(2) *Préf. de la 3^e édit.*, pag. xiiij.

« tristes jours, ajoute-t-il (1), nourrir le souvenir d'un « meilleur temps et des principes sur lesquels, pendant sa durée, avait reposé la politique de l'Europe, « n'était pas un soin tout-à-fait inutile. » Cette réflexion renferme l'expression d'un vœu et d'une espérance, et prouve qu'en s'acquittant de ce devoir, il était loin de regarder comme terminée l'histoire qu'il avait entreprise d'écrire, et que, forcé de s'arrêter à l'époque du *bouleversement du système politique de l'Europe* (2), il conservait un vif désir et une lueur d'espoir d'avoir à retracer un jour *l'histoire de sa restauration* (3) : c'est ce qu'il a exécuté, sans doute plutôt qu'il n'avait osé s'en flatter, dans la troisième édition de son ouvrage (1819). Il le conduit jusqu'au dernier traité d'Aix-la-Chapelle, clef de la voûte de l'édifice rétabli qui fermait le cercle des grands événemens des trente dernières années, et ramenait, au moins en apparence, chaque état à peu près au point d'où il était parti.

On doit concevoir maintenant pourquoi nous avons jugé indispensable de remplir la lacune que le premier traducteur avait laissée. Notre résolution à cet égard s'accorde avec le vœu de l'auteur original. Il prie avec instance qu'on regarde son travail comme un tout indivisible, dont les diverses parties n'ont de valeur que par leur liaison, et qui ne doivent être lues que comme des dépendances nécessaires les unes des autres (4).

Ce n'est en effet qu'en parcourant tout l'horizon des temps modernes qu'on peut saisir l'enchaînement

(1) Préf. de la 3^e édit., pag. XIII.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*, pag. xv.

et les résultats des faits historiques. La cause première des événemens les plus récents remonte quelquefois à des époques très-éloignées : comment en démêler l'action lente et cachée, sans être placé dans un point de vue propice pour en observer à la fois l'origine, le cours et les effets ?

Malgré les étroites dimensions de son cadre, M. Heeren a eu l'art d'y faire entrer, sans confusion et sans sécheresse, tous les détails et toutes les réflexions susceptibles de répandre du jour et de l'intérêt sur le tableau qu'il avait à tracer, mais sans perdre jamais de vue la considération générale de son sujet et le but qu'il s'était essentiellement proposé. Tous les traits spéciaux sont ici les élémens indispensables d'un vaste ensemble, et les preuves des vérités que l'auteur prétend établir.

Elles tendent toutes à démontrer les avantages de la confédération des états que lient des rapports de religion, de mœurs, de situation et des intérêts communs. C'est ainsi qu'il définit le système politique de l'Europe (1). La liberté intérieure, c'est-à-dire l'indépendance mutuelle de tous ses membres, quelque inégaux qu'ils soient en puissance, en est une condition nécessaire, et doit même en former le caractère principal (2). Mais il règne inévitablement dans ces sortes d'unions, comme dans toutes les agrégations d'individus, certaines idées générales d'où dérivent les maximes de conduite ; et, par leur nature même, ces idées ne sauraient être invariables, d'autant moins que les esprits ne restent pas toujours les mêmes : d'où il suit qu'il y aurait folie d'exiger des cabinets

(1) Préf. des deux premières éditions, pag. iv.

(2) *Ibid.*

une marche toujours uniforme, quoique tout gouvernement sage doive se diriger d'après des règles fondamentales (1). A cette cause d'instabilité se joint l'influence du caractère, de la manière d'être et d'agir de chaque membre particulier de l'association, et principalement des membres prépondérans (2). Enfin, cultivée comme une société d'hommes que cependant le temps altère et finit par dissoudre, une société nombreuse d'états, dès long-temps entrelacés, se corrompt, vieillit et s'anéantit. C'est ce qui est arrivé au système de l'Europe; et sa chute rendit d'autant plus sensibles les maux qu'elle occasiona et les avantages qu'elle détruisit, que c'était un système (3).

Le savant professeur de Goettingue ne s'est pas borné à montrer l'effet extérieur et les vicissitudes des rapports (4), il a encore étudié avec soin le jeu des ressorts intérieurs qui imprimaient le mouvement à la machine et en entretenaient la durée; il a suivi de siècle en siècle le cours des idées dominantes et leur pouvoir sur la politique (5); il a déterminé le degré d'influence personnelle des hommes les plus saillans parmi ceux qui ont régi les destinées de l'Europe, et de l'ascendant de leur caractère, de leurs passions et de leurs vues secrètes sur l'association dont ils faisaient partie (6); il a enfin assigné les causes de la dernière subversion du système européen (7), et pré-

(1) *Préf. des deux premières édit.*, pag. v, vj.

(2) *Ibid*, pag. vj.

(3) *Ibid*, pag. xij.

(4) *Ibid*, pag. vj.

(5) *Ibid*, pag. vij.

(6) *Ibid*.

(7) *Ibid*, pag. xij.

sagé les résultats futurs de son rétablissement (1). « Puissent, s'écrie-t-il (2), les sévères leçons des derniers événements n'être pas perdues pour l'avenir! puisse aucun souverain n'attenter jamais à l'indépendance de l'Europe! puissent les peuples se montrer dignes de la liberté recouvrée, et les princes n'en pas trop redouter l'usage par l'appréhension de l'abus! » La paix du monde, l'affermissement des trônes et le bonheur des hommes ne sont-ils pas renfermés dans ces souhaits? Et qui pourrait n'en pas hâter l'accomplissement de toute l'ardeur de ses vœux et du concours de toute sa volonté!

Quoique le *Manuel* de M. Heeren ne soit qu'un abrégé historique, on se persuadera sans peine, ainsi qu'il l'atteste (3), qu'un travail aussi substantiel lui a coûté de longues et nombreuses recherches préliminaires, non-seulement à cause de l'abondance des matériaux, mais encore à raison de leur extrême diversité; car, et cette réflexion lui appartient, pourrait-on, sans une connaissance approfondie du cercle entier des sciences politiques, entreprendre, avec quelque espérance de succès, d'écrire l'histoire moderne de l'Europe (4)? Il a scrupuleusement indiqué les sources où il a puisé; le nombre en est immense: il n'y a pas un seul traité, un seul document diplomatique qu'il n'ait analysé; pas une histoire générale ou spéciale relative à son sujet qu'il n'ait soumise à un examen critique; pas un livre d'économie politique qui s'y rapporte, qui ne soit devenu l'objet de son attention; pas une notion qu'il ait négligée; pas un témoi-

(1) Préf. de la 3^e édit., pag. xiv.

(2) *Ibid*, pag. xv.

(3) Préf. des deux premières éditions, pag. viij.

(4) *Ibid*, pag. viij.

guage qu'il n'ait pesé; pas un ouvrage enfin qu'il n'ait apprécié avec la même sagacité qu'il a portée dans le jugement des événemens, de leurs causes, de leur influence et de leurs résultats. Son livre n'est sans doute qu'élémentaire, mais il l'est surtout pour les penseurs et pour les jeunes esprits capables d'études graves, profondes et philosophiques.

Peut-être, indépendamment de quelques préventions qui nous ont paru manquer sinon de justice, du moins de mesure, reprochera-t-on à l'auteur sa prédilection nationale pour l'Allemagne, qu'il appelle *l'État central de l'Europe*, moins à cause de sa situation géographique, que parce qu'il la regarde comme le pivot sur lequel doit tourner cette partie du monde, sous peine de choir; peut-être ne partagera-t-on pas universellement son admiration pour la nouvelle organisation germanique, et sa confiance dans l'efficacité de son action pour le maintien de l'équilibre et de la tranquillité générale, et d'autant moins que les contre-poids du pacte de famille, de l'union de l'Angleterre, d'un côté avec le Portugal, de l'autre avec la Hollande, et de la ligue des couronnes du nord, sont, ou affaiblis, ou détruits; mais ces erreurs de patriotisme, si en effet ce sont des erreurs, et si nous ne nous trompons pas nous-même en leur donnant ce nom, ces erreurs ne seraient qu'une tache imperceptible dans une production remplie d'ailleurs de tant de vues saines, d'observations judicieuses, et où en général l'histoire est considérée avec une si grande supériorité de coup d'œil et dans un esprit si philanthropique.

Au surplus, l'auteur ne se donne pas pour infail-
liblé; il n'assure pas que les choses doivent absolu-
ment se passer comme quelquefois il le suppose. « Les

» yeux seuls du Tout-Puissant, dit-il (1), peuvent
» apercevoir tous les fils de la trame de l'histoire.
» Peut-être, cependant, ajoute-t-il, le tableau qui
» vient d'être tracé, découvrira-t-il aux yeux de l'ob-
» servateur éclairé, la perspective d'un plus grand et
» plus glorieux avenir, en lui faisant apercevoir dans
» la propagation de la civilisation européenne déjà
» parvenue au-delà des mers, jusques dans les régions
» les plus reculées, les élémens du plus vaste et du
» plus puissant système politique, non plus borné à
» une seule partie du monde, mais qui embrasserait
» l'univers. »

Faisons des vœux pour l'accomplissement de ce
présage, et *saluons de loin la grande unité qu'il*
annonce (2).

(1) *Préf. des deux premières éditions, pag. xij.*

(2) *Soirées de Saint-Petersbourg.* Les expressions empruntées
ici à M. le comte de Maistre, s'appliquent à une tout autre pré-
diction dans son ouvrage.



MANUEL
HISTORIQUE
DU SYSTÈME POLITIQUE
DES ÉTATS DE L'EUROPE
ET DE LEURS COLONIES,
DEPUIS LA DÉCOUVERTE DES DEUX INDES

TROISIÈME PÉRIODE.

DEPUIS LA MORT DE FRÉDÉRIC LE GRAND ET LE COMMENCEMENT DE L'ÂGE RÉVOLUTIONNAIRE, JUSQU'À LA CHUTE DU TRÔNE IMPÉRIAL DE FRANCE, ET À LA RESTAURATION DE LA LIBERTÉ DU SYSTÈME POLITIQUE DE L'EUROPE. (1786-1815.)

1. **Q**UELQUE courte que soit, en comparaison des précédentes périodes, celle dont on va retracer l'histoire, l'importance des événemens qui la remplissent et surtout le caractère particulier qui la distingue, obligent de la considérer séparément. Quel nom convient mieux à cette époque, que celui de révolutionnaire ? Jusqu'alors toutes les tentatives pour détruire l'indépendance du système politique de l'Europe avaient été vaines. Le temps était venu où, exposé à de plus grands orages, ce système devait enfin s'écraser, et n'être recomposé que de ses propres débris.

2. A la mort de Frédéric, cet imposant édifice semblait affermi sur des fondemens inébranlables. S'il s'élevait quelques doutes sur sa solidité, c'était au plus dans les états de l'Est. On était bien loin d'en concevoir dans les autres. Après la catastrophe qui dissipa cette illusion, il a été facile d'en découvrir les causes. Mais n'en retrouve-t-on pas aussi les élémens dans nos précédentes recherches?

3. Quiconque portait un regard attentif sur la situation intérieure des grands états de l'Europe, ne pouvait se dissimuler que, loin que les constitutions de la plupart se fussent améliorées, elles se survivaient à elles-mêmes. Celle d'Espagne n'avait d'autres soutiens, depuis la suppression des Cortès, que le catholicisme et l'inquisition. Celle de France, portant en elle-même le principe de sa destruction, était depuis long-temps en proie à une lutte intestine. Les factions déchiraient celles des républiques, de tout temps vicieuses et maintenant sans appuis. L'empire d'Allemagne avait peine à se mouvoir dans la lenteur de ses formes. Le gouvernement de la Prusse, machine artificielle, venait de perdre son principal ressort. Celui de l'Autriche était occupé de projets qui devaient bientôt échouer, et l'anarchie régnait en Pologne et dans l'empire ottoman. La tendance constante des souverains vers le pouvoir arbitraire, avait, dans presque tous les états du continent, anéanti la liberté publique; les assemblées des états étaient ou abolies ou réduites à une vaine formalité; nulle part elles n'avaient le caractère d'une véritable représentation nationale.

4. Et cependant l'idée en vivait partout, réveillée et entretenue par les plus grands écrivains, non comme une simple théorie, mais comme un bien réel dont l'expérience de l'heureuse Angleterre devait faire sentir tout le prix. Cette idée pouvait-elle ne rester que spéculative dans la politique pratique, et ne devait-elle pas être, au milieu des orages et des aberrations de la période suivante, l'étoile polaire sur laquelle se fixeraient constamment les regards?

5. Mais ce n'était pas seulement les rapports des souverains avec le peuple, et ceux des états entre eux, qui

étaient changés. Combien peu ressemblaient à leurs ancêtres et les bourgeois et les nobles actuels ! Plus le fardeau des charges publiques était pesant, plus on prétendait qu'il fût également supporté par tous. Les castes privilégiées devaient donc, à chaque réunion des états, être encore plus menacées que les princes ; et cependant les anciennes constitutions reposaient sur cette séparation des castes.

6. On ne connaissait de mesure de la force des états, que celle des armées permanentes ; et en effet, il n'y en avait guère d'autres. La composition de ces armées, qui toujours plus étroitement subordonnées à l'esprit du gouvernement, avaient subi un accroissement proportionné à celui de la puissance des princes, élevait partout un mur de séparation entre elles et la nation. Les armées n'étant que dans leurs mains, que restait-il aux peuples sans défense, qu'à se soumettre, quand l'armée était battue et dispersée ? Ainsi pouvaient se renouveler les journées de Zama et de Pydna, et une seule bataille décider du sort du plus puissant empire.

7. Combien, à plus forte raison, devait-on craindre de si tristes résultats, si l'on comparait ces forces militaires avec les forces pécuniaires, sans lesquelles les premières ne sauraient exister ! Ce principe de vie manquait à presque toutes. Il n'y avait pas sur le continent, une seule puissance en état de soutenir par ses propres moyens, une guerre de quelque durée. On n'y parvenait que par le secours de subsides, ou que par l'invention de quelques nouvelles extorsions. C'est ainsi qu'on était arrivé au point que ces systèmes trouvaient leur peine dans leurs propres excès. Les redoutables conséquences d'une situation aussi forcée ne pouvaient que se développer à la première occasion.

8. Tandis que ces appuis politiques chancelaient, les soutiens moraux n'étaient pas moins ébranlés. La base de tout gouvernement, le saint respect pour les droits de la possession légitime, ce principe sans lequel il n'y a que guerre de tous contre tous, était anéanti. La politique avait déjà levé le masque en Pologne, et dès lors prévalut le système de l'arrondissement des états aux dépens des faibles. La malheureuse

opinion due aux écrivains de statistiques, que la puissance des états ne se mesure que par leur force matérielle, et qui n'en évalue la prospérité que sur le nombre de leurs lieues carrées et sur la somme de leurs revenus, a jeté des racines impossibles à extirper. Le droit des nations cessa d'être une garantie, et ce qui continua d'en subsister ne dut sa conservation qu'à l'effet de conjonctures variables. La politique se réglant sur les mœurs, l'égoïsme était devenu le principe dominant dans la vie publique, comme il l'était dans la vie privée.

9. Et qui ne voit cependant qu'un système, dont l'égoïsme est la base unique, tend infailliblement vers sa ruine, surtout quand, comme celui de l'Europe, composée d'états inégaux, il ne s'était maintenu que par des coalitions contre les plus forts? L'expérience démontra bientôt que les cabinets regardent comme des folies les traités qui imposent des sacrifices; et sans sacrifices, que sont les alliances?

10. Toutefois, ce n'était pas seulement dans la morale des cabinets que s'étaient introduites de nouvelles maximes: les nations elles-mêmes avaient adopté des idées en contradiction avec l'état présent des choses. Mais enfin toutes les institutions humaines, même les états et leurs constitutions, ne reposent-elles donc pas sur des idées? Le paradoxe de la souveraineté du peuple, proclamé par quelques écrivains, avait obtenu une apparente sanction par l'indépendance de l'Amérique, et les partisans de cette révolution l'avaient importé en Europe. C'est ainsi que des germes démocratiques furent semés et cultivés au milieu des systèmes monarchiques; c'est cette étincelle, jetée sur un foyer prêt à s'embraser, qui a allumé le plus terrible incendie, à la grande satisfaction de ses moteurs. D'autres avaient, dès long-temps, pris soin d'atténuer dans le peuple le pouvoir des sentimens religieux. Et que reste-t-il encore de sacré, quand la religion et la constitution sont profanées (1)?

(1) Voir dans les Mémoires de l'abbé Morellet, tom. 1, p. 134, 142, tom. 2, p. 277, la réponse à cette accusation mille fois répétée et jamais prouvée, contre les philosophes du dix-huitième siècle, dont les écrits ont défendu les droits de la raison et de la liberté. Il ne serait pas difficile de

11. Enfin la confusion dans la vie sociale, des classes élevées et de l'état mitoyen, avait opéré dans les mœurs un changement qui ne pouvait qu'agir aussi sur la vie publique. On n'avait cherché dans ce rapprochement que des plaisirs; mais ce qui ne devait être que passager, devint bientôt un besoin journalier pour des hommes également avides des amusemens de la société. On ne se doutait pas de l'ébranlement que pouvaient occasioner dans les fondemens de l'état les seules fornies de la vie privée. Quand il s'y introduisait de plus en plus, hors des relations domestiques, une égalité sociale diamétralement opposée aux distances indispensables dans un état monarchique, les liens les plus tendres et les plus forts n'étaient-ils pas relâchés ?

Ueber den Einfluss und die Wirkungen des Zeitgeistes, auf die höheren Stände Deutschlands; von E. Brandes, 1810. — Fortsetzung der Schrift: Betrachtungen über den Zeitgeist in Deutschland 1808. — Sur l'influence et les effets de l'esprit du temps dans les classes élevées de l'Allemagne; par Brandes, 1810. Suite de l'ouvrage intitulé: Considérations sur l'Esprit du temps en Allemagne. — Amère, mais fidèle peinture du mauvais côté du siècle.

12. Quelque menaçantes que fussent les circonstances, il paraît, par la conduite qu'on tint, que l'on croyait pouvoir conserver le cours ordinaire des choses, et voilà pourquoi personne ne prévit la prochaine catastrophe; mais le danger consistait précisément en cela, que tout en Europe fût calculé pour l'ordre actuel, et qu'on se trouvât obligé d'agir dans une sphère inconnue, quand il surviendrait des événemens extraordinaires.

13. La période se divise d'elle-même en trois époques: les deux premières séparées par la paix de Campo-Formio, temps d'où date, après la mort de Catherine, l'interven-

trouver dans le *Manuel* même de nombreuses traces de leur influence sur l'esprit de l'auteur. Ce qu'il faut déplorer, c'est que les gouvernemens aient si long-temps et si obstinément fermé les yeux aux lumières qui leur étaient offertes, et qu'ils n'aient pas su ou voulu appliquer doncement eux-mêmes des maximes qui, malgré le funeste abus qu'on en a fait, n'en sont pas moins incontestables. (*Note du Traducteur.*)

tion active du Nord dans les affaires du continent, laquelle a depuis étroitement lié l'Europe entière au même système politique; la troisième commençant à l'érection du trône impérial en France.

Recueil diplomatique de Martens.

Recueil des principaux traités, etc. conclus entre la république française et les différentes puissances de l'Europe, depuis 1792 jusqu'à la paix générale; par Gebhard : I. II. Göttingue, 1796. III. IV. Hambourg, et Paris, 1803.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

DE 1786, A LA PAIX DE CAMPO-FORMIO EN 1797.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE DU SYSTÈME POLITIQUE DES ÉTATS DU MIDI DE
L'EUROPE.

I. AFFAIRES POLITIQUES JUSQU'EN 1797.

Histoire des principaux événemens du règne de Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse; et Tableau politique de l'Europe depuis 1786 jusqu'en 1796, contenant un précis des révolutions de Brabant, de Hollande, de Pologne et de France; par L. P. Ségur l'aîné, ex-ambassadeur. Paris, 1800, 3 vol. in-8°.

• L'auteur était ambassadeur de France à Pétersbourg. Les morceaux qui concernent le Nord sont les plus importants. On doit s'attendre à des dispositions peu favorables pour l'Angleterre et pour la Prusse. L'ouvrage est néanmoins très-bon.

Parmi les Allemands, le plus complet est le *Journal politique*; et le plus riche en faits particuliers, la *Minerve* d'Archenholz, 3 vol. par 36 par 1793.

14. Quoique les troubles intérieurs des états pendant cette époque eussent des causes diverses, ils annonçaient tous néanmoins une tendance à des constitutions libres. Jusqu'alors les constitutions avaient plus consisté dans des

coutumes que dans des actes écrits, ce qui devait rendre d'autant plus violentes les secousses occasionées par leur changement : car il n'y a que ce qui est passé en coutume, même dans les constitutions écrites, qui soit solide, et, en politique, les principes les plus incontestables n'acquièrent de l'autorité que lentement; ce qui fait voir combien sont fausses et l'opinion qu'une Charte constitutionnelle peut régler toute chose explicitement, et la prétention qu'il suffit de l'écrire pour en assurer la durée.

15. La mort de Frédéric le Grand, arrivée dans un temps de pleine tranquillité, que conserva le ministre de son successeur, n'eut pas immédiatement les suites auxquelles on devait s'attendre; mais le vide était trop grand pour qu'elles tardassent à se manifester. Les principaux intérêts de l'Europe étaient combinés par la force de tête et soutenus par le caractère de ce grand homme; mais le nouveau roi avait encore moins hérité du caractère que de l'esprit de son oncle, et le ministre le plus capable de diriger n'aurait pas reproduit Frédéric.

16. La première dérogation à la politique de ce prince, l'intervention dans les troubles de la Hollande, fut le premier anneau de la chaîne révolutionnaire qui devait embrasser toute l'Europe. Ici, une fausse démarche en entraînait inévitablement un grand nombre d'autres. Déjà, du vivant de Frédéric, ces troubles avaient commencé par les disputes entre le parti patriote et celui d'Orange sur les droits du Stadhoudérat. La médiation de la France et de l'Angleterre les avait rapprochés, mais Frédéric s'était contenté d'inviter à une réconciliation. Son successeur fit d'une affaire d'état une querelle de famille, et une facile victoire sur les patriotes, abandonnés par la France, ouvrit une scène nouvelle.

Les troubles de la Hollande étaient le développement du germe de destruction que renfermait la constitution, modifié par les circonstances du temps. Le parti patriote, dominant dans les affaires publiques, n'était plus simplement l'ancien parti des états, quoiqu'il en provint en grande partie. L'origine de la haine et de

l'accusation de duplicité contre le stadhouder, remonte à la guerre avec les Anglais, en 1780. Ces dispositions s'augmentent par l'influence des cabinets de Londres et de Versailles, après la paix de 1783. Le parti patriote l'emporte, et M. de Vergennes conclut (10 novembre 1785), un traité d'alliance offensive et défensive, entre la France et la République. Attaque contre les prérogatives du stadhouder; il s'éloigne de la Haie en 1786. Formation d'un corps de patriotes armés : spectacle nouveau en Europe, et fruit de l'exemple de l'Amérique. Le parti d'Orange faible en lui-même; le parti patriote sans chefs capables et sans but déterminé. Qui aurait pu prévoir que les successeurs de Vergennes, mort le 13 février 1787, ne feraient absolument rien? Intervention de la Prusse et déclaration du 10 juillet, après le voyage de la princesse d'Orange à Berlin, (29 juin). Invasion de la Hollande sans obstacle, par un corps prussien, sous les ordres du duc de Brunswick, (septembre 1787.)

An introduction to the history of the Dutch Republic for the last ten years, reckoning from the year 1777. London 1788. — *Introduction à l'Histoire des dix dernières années de la république de Hollande, depuis 1777;* par J. Harris, ci-devant envoyé d'Angleterre. — C'est moins une histoire qu'un simple exposé des événemens intérieurs. Harris même ne dissimule pas les fautes du parti d'Orange.

Mémoire sur la Révolution de Hollande; par le citoyen Caillard, alors chargé d'affaires de France à la Haie; inséré dans l'Histoire de Frédéric-Guillaume; par Ségur, tom. 1. — Relation très-claire d'un confident du parti des patriotes, et dans leur esprit.

17. L'effet naturel de cette catastrophe fut le rétablissement du Stadhouder dans ses anciens droits augmentés de nouvelles prérogatives. A la plénitude et à la dureté avec lesquelles il en usa, il paraissait avoir presque oublié qu'il existait encore une république et une opposition. Toutefois, la durée de cette révolution ne pouvait être assurée que par les étrangers, et ce fut dans cette intention que se contracta la triple alliance avec la Grande-Bretagne et la Prusse, traité qui fonda de nouveau l'influence de l'Angleterre sur le continent, et qui, peu d'années après, l'étendit sur le reste de l'Europe, et particulièrement sur le Nord.

Première alliance (15 avril 1788), entre les deux puissances et la République, et garantie de tous les droits du stadhoudérat. Par

suite, alliance défensive entre l'Angleterre et la Prusse, conclue à Loo (13 juin). Garantie réciproque de leurs possessions, et par conséquent des colonies anglaises par la Prusse.

18. Pendant ces orages des Provinces-Unies, un semblable esprit d'agitation s'était manifesté dans les Pays-Bas autrichiens; les projets de réforme de Joseph II l'avaient excité; ses inconséquences le fortifièrent. Mais quand déjà le soulèvement touchait à l'indépendance, les insurgés se divisèrent, et il ne se trouva point de chef capable de réunir les partis. En Flandre, on voulait le rétablissement des anciens états; en Brabant, les démocrates prétendaient au gouvernement populaire. Il fut d'autant plus facile à Léopold, après la mort de Joseph, d'apaiser cet orage, que les insurgés avaient été trompés dans leur espérance d'un appui de la part de la Prusse.

Commencement des troubles en 1787, à cause des atteintes portées, dans l'Édit de la Joyeuse entrée, aux privilèges des états, par la création d'un nouveau conseil militaire, ecclésiastique et universitaire. Soulèvement tumultueux dans la plupart des villes. Rétractation des ordres donnés le 2 septembre 1787. Mais la continuation des mesures pour la réforme de l'université de Louvain, entretient la querelle avec le clergé et les états. Refus des subsides à l'Empereur (janvier 1789). Insurrection des privilégiés du Brabant (18 juin). Elle est renouvelée par Van der Not. Armement des patriotes et expulsion des troupes autrichiennes (de juillet en novembre). — Réunion d'un congrès souverain de toutes les provinces, excepté Luxembourg, et déclaration de l'indépendance (4 janvier 1790); mais bientôt développement des factions intestines, et après l'avènement de Léopold II, accommodement avec les mécontents par la confirmation des anciens privilèges, au congrès de Reichenbach (10 décembre).

Faute d'une bonne histoire, les meilleurs matériaux se trouvent jusqu'à présent, dans le *Journal politique*.

19. Les mouvemens révolutionnaires qui se firent sentir à la même époque dans plusieurs petits états, tels que Liège, Aix-la-Chapelle, Genève, doivent d'autant moins être passés sous silence, qu'ils offrent autant de preuves de cet esprit de turbulence qui régnait généralement alors. Quoique di-

vers, ils ont cela de commun, que partout c'était le parti démocratique qui voulait renverser l'ordre établi; mais la manière dont ils furent réprimés, bien que par une médiation armée, démontre qu'il subsistait encore quelque respect pour les droits des petits états.

• *Soulèvement à Liège contre le prince Evêque, pour le rétablissement des privilèges des États (17 août 1789). — Rescrit de la Chambre impériale (27 août), dont l'exécution est commise au Directoire du cercle de Westphalie. — Résolution remarquable et retraite complète des Prussiens (août 1790). — Rétablissement du prince par l'Autriche, (janvier 1791). — Les dissensions entre les négatifs (aristocrates) et les représentans de Genève (1788), terminées par la nouvelle constitution (13 février 1789), étaient la suite des querelles de 1782, apaisées par la médiation armée des trois puissances voisines. — Excellente étude préliminaire pour l'histoire des grandes révolutions.*

Tableau historique et politique des Révolutions de Genève, dans le XVIII^e siècle; par d'Ivernois. Genève, 1782.

Meiners' Briefe über die Schweiz, 1790. — Lettres sur la Suisse; par Meiner, 1790; 4 vol. Cet ouvrage contient les meilleurs renseignements sur les derniers troubles.

20. Qu'étaient toutes ces petites cousses auprès de l'éruption du volcan dévastateur qui, dans le même temps, venait de s'ouvrir au sein du premier des états de l'Europe occidentale? Quoique nous nous proposons bien moins ici de considérer l'histoire de la révolution française dans ses effets intérieurs que dans son influence au dehors, et particulièrement sur le système politique de l'Europe, il est néanmoins indispensable, pour atteindre notre but, de déterminer préalablement quel fut au dedans le caractère de ce grand événement. Un trait distinctif de cette époque, c'est que les rapports extérieurs des états sont nés de leurs circonstances internes.

21. Dès la convocation des états-généraux se manifesta hautement l'esprit du temps; quoique occasionée par le besoin des finances, n'était-elle pas déjà par elle-même une restriction de la toute-puissance royale, une dérogation à

la constitution existante (1)? Ceux qui recoururent à ce remède purent, dès son premier effet, s'épouvanter, avec juste raison, de ses derniers résultats.

22. Trois motifs principaux repoussaient, par avance, tout espoir d'un heureux succès. 1^o On ne voulait pas, comme ailleurs, seulement des réformes partielles ou le rétablissement d'anciens droits : on aspirait, au contraire, à un état de choses entièrement nouveau. Il n'y avait plus de point d'appui, plus de frein. 2^o On prétendait obtenir cette régénération d'une assemblée nombreuse, abandonnée à elle-même, indépendante du gouvernement et entourée d'un peuple mutiné. 3^o Enfin, le peu d'espérance qui pouvait rester, était détruit par le désir, conforme à la théorie des philosophes, devenue l'opinion dominante, de séparer, sinon entièrement, du moins autant qu'il était possible, le pouvoir exécutif de la puissance législative.

Le projet de tout changer était si bien formé à l'ouverture des états-généraux, que, dès le 17 juin, le tiers-état se déclara assemblée nationale. Il ne resta plus de la monarchie que le nom ; et l'abolition des droits féodaux, dans la nuit du 4 août (spectacle unique dans l'histoire du monde), fonda par avance le gouvernement populaire sur les débris de l'ancienne constitution.

23. L'effet de cette grande catastrophe, sur le reste de l'Europe, devait être, au commencement, plus moral que politique. Qui aurait pu se croire en droit d'interposer son autorité dans les affaires intérieures de la France? Mais l'influence au dehors devint soudainement funeste, parce qu'elle répandit en tous lieux la haine des institutions sociales existantes. Qui pourrait dire aussi quelles furent les suites de l'enthousiasme général excité par la voix des écrivains? A

(1) Non, à moins qu'on ne veuille regarder comme prescrit un droit national, parce que l'exercice en était suspendu depuis 175 ans. En reprendre l'usage, ce n'était que faire cesser un long abus. D'ailleurs, ce qu'on rétablissait pour la nation entière, avait constamment subsisté pour un grand nombre de provinces. L'Artois, la Bretagne, le Languedoc, la Provence, la Bourgogne, etc. avaient toujours joui d'états représentatifs, du droit de consentir l'impôt, du régime municipal, etc. etc. (*Note du Trad.*)

peine un petit nombre osait-il émettre une opinion contraire.

Dans ce petit nombre, EDMOND BURKE'S *Reflexions on the revolution in France and on the proceedings in certain societies in London*. 1790, in-8°. — *Réflexions sur la Révolution française, et sur la conduite de certaines sociétés de Londres*; par Ed. Burke, traduit en français. (Voir aussi quelques opuscules analogues dans les tom. III et IV de ses œuvres.) Ces ouvrages sont écrits avec toute l'énergie que pouvait donner au Démosthène de l'Angleterre, la conviction des dangers de sa patrie.

En Allemagne : *Politische Betrachtungen über die Französische Revolution*, 1790. (Antérieurement au livre de Burke.) — *Considérations politiques sur la révolution Française*; par E. Brandes. *Et, Ueber einige Folgen der Französischen Revolution für Deutschland*; 2^e Ausgabe, 1793. — *Sur quelques conséquences actuelles de la révolution française, pour l'Allemagne*; 2^e édition; par le même auteur. — Vif éclair de raison, dans un temps de vertige général.

Untersuchungen über die Französische Revolution, nebst kritischen Nachrichten von den merkwürdigsten Schriften, von A. W. Rehberg, 1793. — *Recherches sur la Révolution française, avec des notices critiques sur les ouvrages les plus remarquables*; par Rehberg, 1793.

En français, à la tête d'une multitude innombrable d'écrits, il faut placer ceux de M. Necker, et particulièrement le livre de sa spirituelle fille, intitulé : *Considérations sur la Révolution française*; par madame de Staël-Holstein; 3 vol. in-8°. Paris, 1818.

24. Il était difficile que la chute d'un aussi antique édifice n'en endommageât pas d'autres. La première atteinte fut pour l'Allemagne, par la suppression des droits féodaux. Les princes possessionnés en Alsace perdirent ceux dont ils y jouissaient, et l'empereur et l'empire conservèrent les leurs (1789). La prudence, si ce n'est la justice, conseillait l'égalité, mais en vain, et l'on ne pouvait pas voir un plus grand contraste qu'entre la nouvelle marche française et la vieille allure allemande.

25. Mais les nombreuses émigrations de Français, et l'admission ou le rejet des fugitifs dans plusieurs contrées de l'Allemagne, menacèrent bientôt le repos de l'Europe d'un danger plus grave que les dissentimens d'opinion. Où ne portaient pas leurs espérances et leurs passions ces émigrés presque tous d'une naissance distinguée, et quelques-uns

même du rang le plus élevé? Rétablir l'ancien ordre des choses, même au prix de la guerre, était leur vœu, et soulever l'Europe entière en faveur de leurs desseins, le but de leurs efforts. Tout se borna cependant à une conférence de quelques princes d'Allemagne, à Pilnitz, sur la défense commune : qui pourrait la blamer ?

Réunion et conférence à Pilnitz (27 août 1791), entre Léopold II, Frédéric-Guillaume II et l'Électeur de Saxe. Le comte d'Artois y vint, hélas ! sans y être appelé, et n'obtint qu'une déclaration insignifiante.

26. L'acceptation de la constitution par Louis XVI (13 septembre 1791) parut aussi éloigner le danger d'une guerre : une circulaire (12 novembre) de l'empereur Léopold l'annonça aux autres puissances. De bien plus mauvaises constitutions ont subsisté beaucoup plus long-temps ; mais pouvait-on croire sérieusement qu'on mettrait fin à tout avec ce pacte sur le papier ? et cependant on en était persuadé. Le passage d'une demi-liberté à ce qu'on appelait une liberté entière était infaillible chez une nation passionnée, et maintenant livrée à la plus grande exaltation. Et comment pouvait-il avoir lieu sans les plus violentes tempêtes ? La lutte des factions fut bientôt aussi fougueuse qu'auparavant ; ensuite, pendant la session de l'assemblée législative (1792), les jacobins s'emparèrent de la domination, avec le dessein de renverser le trône. Pour l'accomplir, la guerre extérieure leur parut nécessaire (quelle politique aurait eu désormais le pouvoir de la prévenir ?), et à la mort inopinée de Léopold (1^{er} mars 1792), à qui François II succéda, l'Autriche devint leur premier point de mire. Louis XVI, réduit à consentir à la guerre, la déclara donc à cette puissance (20 av. 1792).

Après la dissolution de l'assemblée constituante (30 novembre 1791), réunion de l'assemblée législative, jusqu'au 21 septembre 1792, sous l'influence absolue des jacobins.

27. Peut-être la marche des cabinets ne fut-elle pas tout-à-fait exempte de reproche. Les redoutables scènes de la France étaient si nouvelles, qu'elles se trouvaient hors de

la sphère ordinaire de la politique. Kaunitz lui-même, le Nestor des ministres, n'avait rien vu de semblable; sa conduite prouva combien peu il avait su apprécier les forces d'un grand peuple en insurrection, et c'était précisément un des grands avantages du parti démocratique, que de tirer la politique des cabinets hors de son cercle accoutumé.

28. Il semble cependant impossible qu'on ait pu douter que cette vaste flamme, un fois allumée, ne propagéât promptement l'incendie. Toutes les passions étaient déchaînées; tous les ressorts politiques changés; d'anciens adversaires devenaient amis; d'antiques liens étaient rompus. La cause de Louis XVI sembla devenir celle de tous les rois: l'un d'eux voulait se mettre à leur tête, mais il succomba sous les coups d'un assassin.

29. L'alliance de l'Autriche et de la Prusse fut le premier signé de cette subversion totale des anciennes-relations; mais la malheureuse expédition en Champagne, entreprise en commun, ne fit qu'accélérer la pleine éruption du volcan. L'antique trône des rois était abattu, et au milieu des gouvernemens monarchiques de l'Europe; s'élevait tout à coup une république qui proclamait hautement la propagation de ses principes. C'était une guerre non-seulement contre les peuples, mais principalement contre les gouvernemens.

Réunion des forces autrichiennes et prussiennes, de Hessois et d'émigrés, sous le commandement du duc de Brunswick (juillet 1792). — Faux avis sur la situation intérieure de la France: on y supposait le projet d'une seconde expédition en Hollande. — Manifeste du duc de Brunswick (25 juillet), et renversement du trône français (10 août). — Convention nationale (21 septembre 1792, jusqu'au 27 octobre 1795), et déclaration de la République en même temps que l'armée des alliés déjà avancée jusqu'à Valmy, repoussée par Dumouriez, ou plutôt vaincue par les maladies (1), fut obligée à la retraite.

(1) L'auteur de la traduction de cet ouvrage a vu, à l'époque dont il s'agit ici, une lettre du général Dumouriez, dans laquelle se trouvaient ces mots: *Nous allons jouer le tout pour le tout, mais il faut que notre carte soit souverte d'or.* Renfermeraient-ils le secret d'une troisième cause de la

30. La conquête des Pays-Bas autrichiens, conséquence immédiate de cet événement, fut aussi l'effet d'un art tout nouveau de la guerre, et contribua nécessairement à ses progrès. Le penchant de ces provinces pour le nouveau système de gouvernement n'était-il pas présagé par les antécédens? le rempart de la Hollande ne tombait-il pas avec elles? et l'Angleterre pouvait-elle n'en être pas effrayée? Une seule bataille décida du sort de la Belgique; ce que jadis plusieurs campagnes n'avaient pu faire, et déjà des hommes inconnus se plaçaient tout à coup au niveau des guerriers les plus renommés.

Bataille de Jemmapes (5 novembre) et invasion de la Belgique, tandis que déjà (21 octobre) Custine s'était ouvert le cœur de l'Allemagne, par la prise de Mayence, laissée sans défense. — Conquête de la Savoie et du comté de Nice (septembre), sans déclaration de guerre, et leur réunion à la France au mois d'octobre suivant.

31. Mais la sanglante tragédie qui se préparait à Paris fixait plus l'attention que toutes ces conquêtes; la tête innocente de Louis XVI tomba sous la hache le 21 janvier 1793. Tant que les princes seront des hommes, la politique tentera vainement d'étouffer en eux tout mouvement de sensibilité. Quand même la juste horreur d'un si grand crime n'aurait pas été un motif de guerre, elle devait au moins faire cesser toute négociation. Et comment des princes auraient-ils pu traiter avec une convention qui soulevait contre eux leurs propres sujets? C'est ainsi que tout se disposa nécessairement en Europe à une grande coalition contre la République.

Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la dernière année du règne de Louis XVI; par BERTRAND DE MOLLEVILLE, ministre-d'état à cette époque. Londres, 1793, 3 vol. — Peu de gens pouvaient en savoir davantage, et personne n'en a plus dit (1).

retraite des Prussiens, ou l'effet des deux premières aurait-il rendu inutile l'emploi de ce dernier moyen? (*Note du Traducteur.*)

(1) Le ministre qu'on suppose avoir été si bien informé, se croyait sûr, le 10 août même, à cinq heures du matin, qu'il n'y avait aucune

32. Les grandes coalitions ont été rarement heureuses et durables ; mais aucune ne le fut moins que celle dont le spectacle allait être donné au monde. Ce mauvais succès peut être attribué en partie aux mesures révolutionnaires des Français, et en partie à l'aversion des peuples ; mais il y en avait encore d'autres causes. Ces aggrégations portaient en elles-mêmes, comme toutes celles de la même nature, le germe de leur propre destruction : est-ce par un pressentiment obscur de leur destinée qu'au lieu d'alliances notre âge les a nommées coalitions ?

33. L'un de ces germes consistait dans le défaut de proportion entre les finances et les forces militaires des états. (V. p. 3) Toutes les puissances avec ou sans trésor, se trouvèrent épuisées par les moindres efforts : elles ne purent les soutenir qu'au moyen de subsides étrangers. Comme parlà tout devait être paralysé ! Que servent au géant même ses bras quand il faut que d'autres les lui soulèvent ?

34. L'Angleterre seule pouvait fournir des secours pécuniaires. Elle devint donc non-seulement le lien universel ; elle eut aussi nécessairement la direction de la guerre. Cependant sa situation géographique et plus encore ses intérêts particuliers l'y rendaient peu propre. Son but, ses avantages, ses pertes ne pouvaient pas être les mêmes que ceux de ses alliés. A l'abri du danger de la guerre sur son territoire, elle se consolait facilement de ses revers, pourvu que la guerre ne cessât pas. Ses victoires navales et ses conquêtes au-delà

attaque des Tuileries à craindre pour ce jour-là. M. de Sainte-Croix, ministre des affaires étrangères, lui ayant envoyé demander à la pointe du jour, par son secrétaire, où en étaient les choses, il fit répondre qu'on pouvait être tranquille, et qu'on avait pour soi toute la journée. Le messager de M. de Sainte-Croix, voulant vérifier par lui-même jusqu'à quel point cette confiance pouvait être fondée, se porte vers le faubourg Saint-Antoine, et y trouve Santerre à la tête du rassemblement. Il retourne promptement sur ses pas pour en avertir M. de Sainte-Croix ; mais ce ministre, qui avait reçu d'ailleurs les mêmes avis, était allé donner l'alarme au château, et provoquer des mesures qui furent peut être infructueuses, parce qu'elles étaient tardives. (*Note du Traducteur.*)

des mers offraient-elles aux alliés quelques dédommagemens de leurs sacrifices ?

Les subsides ne doivent être qu'une assistance pour le succès d'un intérêt commun. Marie-Thérèse et Frédéric II reçurent des subsides, et n'en firent pas moins leurs affaires. Quelle aberration de vues, au contraire, que de sacrifier tout aux subsides !

35. Toutefois le germe de dissolution le plus dangereux était dans l'égoïsme général, qui n'aspirait qu'à des accroissemens de territoire. Aucune alliance ne peut subsister sans sacrifices réciproques. Comment celle-ci se serait-elle maintenue, quand le désir de l'agrandissement avait fait oublier le but primitif, la conservation de l'état actuel ? quand chaque lueur d'espoir d'acquisition aux dépens soit de ses voisins, soit même de ses alliés (et qui devait avoir bientôt plus à donner ou à prêter que la France victorieuse ?), était une amorce pour la défection ? Ce fut par-là que se vengea la morale d'avoir été bannie de la politique. Au jour du malheur, personne ne trouva plus un ami auquel il pût se fier.

36. A ces causes désorganisatrices de la coalition, se joignit la disette d'hommes capables de la maintenir. Point d'Eugène, point de Marlborough ; et le talent, haï de la médiocrité, ne pouvait se faire jour. En France, au contraire, les hommes supérieurs étaient portés aux premières places.

37. L'histoire n'a à désigner pour moteur et pour chef de la coalition que W. Pitt. Son nom vit dans les annales de l'Angleterre et dans l'histoire de l'Europe. Il jugea mieux du danger que tout autre ; et, non moins grand par son caractère que par ses talens, il n'a jamais transigé avec les principes politiques. Mais sa position ne lui permettait pas, comme à Guillaume III, d'être l'âme d'une grande coalition. Ce rôle ne pouvait appartenir à un financier : il demandait un guerrier, qui fût en même temps homme d'état. Tout ce que pouvait l'or et la constance, Pitt l'a effectué ; mais il se trompa souvent dans le choix des hommes et des moyens,

et il ne voulut ou n'osa jamais renoncer à l'idée que les intérêts généraux de l'Europe résident dans l'intérêt particulier de l'Angleterre.

Speeches of the R. H. William Pitt in the House of Commons ; vol. I—III. London, 1808. — *Discours de W. Pitt dans la chambre des communes*, tom. 1 à 3. Les deux derniers volumes apprennent pleinement à connaître les maximes antirévolutionnaires de ce grand homme. — Traduits en français. On trouve dans la même collection les discours de Fox.

38. Sous quels auspices commença cette première coalition ! L'alliance entre l'Autriche et la Prusse fut fortifiée par la déclaration de guerre de la France contre l'Angleterre et le stathouder, et bientôt après contre l'Espagne. Le roi de Sardaigne était déjà attaqué, et on avait entraîné le Portugal, Naples, la Toscane et le pape. Comment l'Empire aurait-il résisté à l'ascendant de la Prusse et de l'Autriche ? L'accession de la Suède n'était suspendue que par le meurtre de Gustave III. Personne ne menaça davantage et pourtant n'agit moins que Catherine. Excepté quelques états du second ordre et la Porte, pour le moment, il ne restait plus un neutre en Europe.

Déclaration de guerre contre l'Angleterre, sur son refus de reconnaître la république, et contre le stathouder (1^{er} février 1793); contre l'Espagne (7 mars). — Déclaration de guerre de l'Empire, malgré l'opposition du Hanovre (22 mars). — Alliance de l'Angleterre, comme point central, avec la Russie (25 mars), avec la Sardaigne (23 avril), avec l'Espagne (25 mai), avec Naples (12 juillet), avec la Prusse (14 juillet), avec l'Autriche (30 août), avec le Portugal (26 septembre), avec la Toscane (28 octobre); outre les traités de subsides avec la plupart des princes allemands.

Ueber den Ursprung und Character des Krieges gegen die Französische Revolution ; von Fr. Gentz. Berlin, 1801. — *Sur les causes et le caractère de la guerre contre la révolution française ; par Fr. Gentz.* Ingénieuse exposition des droits de la justice.

Historische Übersicht der Politick Englands und Frankreichs von der Konferenz zu Pilsnitz bis zur Krieges Erklärung gegen England ; von HERBERT MARSH. — *Aperçu historique de la politique de l'Angleterre et de la France, depuis la conférence de Pilsnitz, jusqu'à la déclaration de guerre contre la*

Grande-Bretagne ; par HERBERT MARSH. Léipzig, 1799. — Justification diplomatique de l'Angleterre.

39. Il ne s'agissait pas dans cette guerre, comme autrefois, de l'envahissement d'une province : il n'y allait pas moins que de la conservation ou de la destruction des états subsistans. Ce n'était pas seulement le combat des armes, c'était celui d'éléments politiques entièrement opposés. Partout où pénétrait l'armée de la république (et qui pouvait prévoir où elle s'arrêterait ?), un décret de la convention (17 décembre 1793) établissait aussitôt le gouvernement populaire. Cependant le danger sembla s'affaiblir dans le cours de la première campagne, par le retour de l'armée française sur ses propres frontières, où la repoussèrent les victoires des alliés.

Victoire des Autrichiens, sous le prince de Cobourg, à Al-denhoven (1^{er} mars 1793), à Nerville (18 mars). — Reprise des Pays-Bas ; fuite de Dumouriez (4 avril). — Victoire de Famars (23 avril), et prise des places fortes françaises, particulièrement de Valenciennes (28 juillet). — Siège et prise de Mayence par les Prussiens et les Hessois (22 juillet). — Invasion en Alsace et combat de Kaiserslautern (28 novembre) ; mais retraite en décembre. — Progrès des Espagnols en Roussillon (juin 1793).

Vie privée et politique de Dumouriez. Hambourg ; 3 vol. — Elle va jusqu'à la fin de 1793.

Mémoires du général Dumouriez, écrits par lui-même, 1794. 3 vol.

Correspondance du général Miranda avec le général Dumouriez. Paris, 1794.

40. Jamais le bonheur des vainqueurs ne leur fut plus fatal. Tandis qu'au but primitif ils substituaient déjà des idées de conquêtes, ils excitaient par cela même la résistance du désespoir. Appelant à son aide un gouvernement de terreur avec toutes ses horreurs et toutes ses forces, la convention proclama ce principe fondamental, plus fécond et plus fructueux que la plus éclatante victoire : *tout citoyen est soldat* (16 août). Il détruisit d'un seul coup, dans le principal état de l'Europe, le système jusqu'alors adopté

des armées de ligne. Était-il raisonnable aux autres nations d'y persévérer ?

Création du comité de salut public (13 août 1793, jusqu'au 27 juillet 1794), composé de onze membres, dont les principaux furent Robespierre, Barrère, Saint-Just, Carnot, etc. etc., et revêtu d'une puissance dictatoriale sur les biens et sur les personnes.

41. C'est ainsi que la guerre et l'art de la guerre prirent une forme toute nouvelle. L'ancienne tactique pouvait convenir encore dans quelques détails, mais ne suffisait plus à l'ensemble ; et les armées françaises se façonnèrent d'autant plus facilement à la nouvelle, qu'elle était plus simple. Des derniers grades s'élevèrent rapidement une foule de guerriers au rang des plus habiles chefs ; et dès la campagne suivante, la reprise des Pays-Bas, en ouvrant le chemin à l'invasion de la Hollande, devint déjà de ce côté le présage de l'avenir. Conquête de la Hollande favorisée par le parti des patriotes. Fuite du stathouder en Angleterre, et réunion des sept provinces en une république une et indivisible sous le nom de *République batave*.

Déjà, en 1793 (8 septembre), défaite des Anglais à Hondseot, suite de leur tentative intempestive sur Dunkerque. — Victoire de Pichegru à Tournai (8 mai 1794), et de Jourdan à Fleurus (26 juin). — Après cela, marche rétrograde des alliés jusqu'aux frontières de la Hollande. Leur retraite en Allemagne ; passage de l'Y par Pichegru (24 décembre), et conquête de toute la Hollande (janvier 1795). — Combat sanglant sur le Haut-Rhin ; batailles sur la Lauter (15 juillet et 20 septembre 1794) ; mais les Autrichiens et les Prussiens ne sont pas moins forcés à repasser aussi le Rhin (octobre), et d'un autre côté, les Français franchissent les Pyrénées (novembre).

42. La conquête de la Hollande, alors peut-être le pays le plus riche de l'Europe, enchaîna désormais cet état au sort de la France, assura la possession de la Belgique, ferma le continent aux troupes de l'Angleterre, et changea totalement la situation de la Prusse et du nord de l'Allemagne. Cet événement seul aurait suffi autrefois pour dénaturer tout

le système de l'Europe : il n'était maintenant qu'un acte isolé de la grande tragédie.

Traité d'amitié entre la France et la république batave (16 mai 1795). Conditions : 1° paiement de 100 millions de florins ; 2° cession de la Flandre hollandaise contre un futur équivalent ; 3° usage en commun du port de Flessingue.

43. Mais la conséquence la plus importante fut le changement de rapports de l'Angleterre. Sa participation à la guerre de terre cessait : elle n'avait plus rien à perdre sur le continent ; elle héritait du commerce de la Hollande, et la guerre avec la nouvelle république lui ouvrait la perspective de s'emparer de ses colonies : quoiqu'elle mît tous ses soins à entretenir la lutte, elle avait désormais un moindre intérêt à son succès continental.

44. Les germes de division entre les alliés du continent n'avaient pas tardé à se développer. La méfiance réciproque de l'Autriche et de la Prusse, nourrie par Frédéric pendant cinquante ans, n'avait pu être détruite ni dans le cabinet ni dans les armées, même par la plus sincère union des princes personnellement, et on n'en avait que trop et que trop souvent ressenti les effets. Toujours les vues d'intérêt particulier en politique portent leur punition en elles-mêmes.

45. La Prusse tomba en outre dans un si prompt épuisement, que même les profusions de Frédéric-Guillaume II ne purent qu'imparfaitement en expliquer la cause. A peine le quart de l'armée avait été employé, et déjà, en moins de deux ans, des dettes avaient remplacé un riche trésor. On mit à la charge des cercles antérieurs de l'Empire l'entretien de l'armée, et l'on accepta de nouveaux subsides de l'Angleterre, non, comme il paraissait, à cause de la guerre, mais pour avoir de l'argent.

Traité de subsides entre la Prusse et l'Angleterre, conclu à la Haye (19 avril).

46. D'un autre côté, la convention avait déjà adopté pour maxime de ne faire que des paix séparées, et de ne

terminer la guerre qu'après avoir poussé jusqu'au Rhin la frontière de la France. Quel grave sujet de réflexion pour le successeur de Frédéric le Grand ! Mais l'empire d'Allemagne n'était pas la Prusse. Sa ruine ne l'intéressait qu'indirectement, ou plutôt elle lui offrait l'espérance de s'agrandir aux dépens des états ecclésiastiques. — Conclusion de la paix de Bâle, et détermination d'une ligne de démarcation pour la neutralité de l'Allemagne septentrionale.

Conditions de la paix de Bâle (5 avril 1795) : 1° la France entre en possession des provinces prussiennes sur la rive gauche du Rhin, jusqu'à la conclusion d'un arrangement à prendre à la paix avec l'empire ; 2° la France accepte la médiation de la Prusse pour l'accession des autres états de l'empire ; 3° aucun passage ne sera donné aux ennemis dans les provinces prussiennes. — Hesse-Cassel traita de son côté, de la paix (28 août). Déjà (17 mai), après l'adhésion de la Saxe, de l'électorat de Hanovre, etc., la ligne de démarcation avait été réglée.

Négociateurs à Bâle : le citoyen Barthélemy et le ministre baron de Hardenberg.

47. C'est ainsi que, sans avoir atteint le but de la guerre, l'anéantissement de la politique révolutionnaire, la Prusse sépara de la coalition elle-même et le nord de l'Allemagne. Une alliance pour la défense commune y fut conclue (juin 1796). On sembla vouloir revenir à l'idée de Frédéric le Grand, et faire de la Prusse le point central d'une grande confédération. Mais le concours de l'empire d'Allemagne était alors impossible ; d'ailleurs on s'effrayait de ce nom ; et où se serait fondée la confiance, ciment essentiel d'un tel édifice, quand, au moment même où l'on proposait de l'élever, s'opérait le nouveau partage de la Pologne ? (voir ci-après) quand le territoire de Nuremberg était occupé jusqu'aux portes de la ville, et lorsque le traité secret avec la convention pour des indemnités aux dépens des états ecclésiastiques, allait cesser d'être un mystère ?

Traité secret de la Prusse avec la France (5 août 1796). Conditions : préalable confirmation de la cession de la rive gauche du Rhin ; sécularisation, au profit de la Prusse, de l'évêché de Muns-

ter, ou d'un autre, suivant la convenance et de nouveaux accords; et en faveur du prince d'Orange, de ceux de Wurtzbourg et de Bamberg.

48. Une autre puissance alliée, l'Espagne, abandonna aussi la coalition. Son accession avait été commandée par les rapports de famille; mais elle s'aperçut bientôt qu'il y avait pour elle tout à perdre et rien à gagner par la guerre; et du côté de la France, la paix fut accélérée par son intérêt à diminuer les embarras dont elle était accablée.

Paix de Bâle entre la France et l'Espagne (22 juillet 1795). Conditions: 1° Restitution de toutes les conquêtes faites en Espagne; 2° en échange, cession par l'Espagne de sa portion de l'île de Saint-Domingue. Déjà avant de conclure la paix avec l'Espagne et avec la Prusse, la convention l'avait accordée au grand duc de Toscane (3 février), comme pour prouver que les princes ne refusaient pas de traiter avec elle.

Négociateurs à Bâle: le citoyen Barthélemy et D. Yriarte.

49. Toutefois la coalition, à demi rompue, ne devait pas être entièrement dissoute. La continuation de la guerre de terre, quelle qu'en dût être l'issue, importait trop à l'Angleterre pour que cette puissance ne poursuivît pas l'exécution de ses plans. Dans tous les pays, sur toutes les mers, la guerre se faisait à ses frais. Qui ne demandait, qui n'obtenait de l'argent? Des emprunts inouïs, et tels que la postérité aura peine à les concevoir, devenaient nécessaires: en peu d'années la dette publique fut doublée, et avec elle le fardeau de la nation. Comment aurait-elle pu le supporter, si elle n'avait en même temps doublé ses revenus?

An Inquiry concerning the rise and progress, the redemption and present state of the national debt of Great-Britain, by Rob. Hamilton. Edinbourg, 1814. — *Recherches sur l'origine et les progrès, l'amortissement et l'état présent de la dette publique de la Grande-Bretagne*; par HAMILTON. — Cet ouvrage donne les notions les plus exactes et les plus certaines sur toute l'histoire de la dette publique de l'Angleterre. Les emprunts faits par Pitt pendant la guerre de la révolution jusqu'à la paix d'Amiens, élevèrent la dette consolidée de 257 à 567 millions sterlings, dont les intérêts absorbaient chaque année 20 millions; et cependant le crédit public, aidé de la dette flottante, ne souffrit aucune atteinte.

50. Mais cet accroissement de richesses ne pouvait provenir du sol : la source n'en était que dans le commerce extérieur. L'augmenter et en exclure tous les autres peuples autant qu'il était possible, fut le but de tous les efforts. Ainsi Pitt changea totalement le fondement de la puissance britannique ; révolution probablement dès long-temps préparée par la possession des Indes. Au lieu de reposer comme autrefois sur la culture de son sol et sur un système colonial modéré, la prospérité de l'Angleterre n'avait maintenant pour appui que le commerce extérieur qui embrassait l'univers. Anéantissement de celui des ennemis, oppression de celui des neutres, telles furent ses maximes ; et c'est par-là qu'elle fut placée dans des rapports tous nouveaux avec les autres peuples du continent. Ainsi triompha le génie du système mercantile ; et la guerre de la révolution fut presque autant une guerre commerciale qu'une guerre contre les gouvernemens.

L'oppression du commerce des neutres se prouve : 1° par le projet de Pitt (la première de ses grandes méprises), d'affamer la France : de là, multiplication des articles réputés contrebande dans le commerce des neutres, et défense de tout transport de denrées (juin 1793) ; 2° par l'extension du système de blocus, d'après lequel une simple déclaration suffisait pour y soumettre fictivement, non un port, mais une côte tout entière ; 3° par la visite des navires, même de ceux qui marchaient sous convoi neutre ; 4° par le règlement sur le commerce des neutres avec les colonies ennemies. D'abord, renouvellement du règlement de 1756, et interdiction totale ; mais, d'après la remontrance des Américains (janvier 1794), la prohibition est restreinte au commerce direct, de la part des neutres des colonies, avec l'Europe ; et ensuite (1798) abolie à l'égard des neutres d'Europe, pour leurs propres ports.

Über das Bestreben der Völker neuerer Zeit, sich einander im Seehandel recht wehe zu thun ; von Joh. G. Büsch. — Sur les efforts des peuples modernes pour se nuire réciproquement dans le commerce maritime ; par Jos. G. Büsch, Hambourg, 1800. — Principes libéraux, mais assez mal ordonnés.

Essai concernant les armateurs, les prises et surtout les reprises ; par M. D. Martens. Göttingue, 1795 — Histoire critique du droit de capture.

Handbuch über das praktische Seerecht der Engländer und Franzosen; von Fr. Joh. Jacobsen. Hambourg, 1803; 2 vol. — *Manuel du droit maritime pratique des Anglais et des Français*; par Jacobsen. Très-claire exposition d'un sujet fort compliqué.

War in disguise, or the frauds of the neutral flags. London. — *La Guerre déguisée, ou Fraudes des pavillons neutres*. Londres. Franche profession de foi sur le droit maritime britannique, jugée presque trop rigoureuse en Angleterre même.

51. La domination exclusive sur la mer et par suite l'envahissement des colonies ennemies, tels étaient les effets que devait produire le système maritime des Anglais. La dissolution du corps de la marine française, opérée par la révolution, leur rendit plus facile la victoire sur les escadres ennemies. Déjà, vers la fin de cette époque, la puissance maritime de la France et de la Hollande était plus qu'à moitié détruite, et leurs plus importantes colonies avaient passé dans les mains de l'Angleterre.

Prise et occupation de Toulon (28 août au 21 décembre 1793), et enlèvement ou destruction de la flotte. — Victoires navales sur les Français, à Ouessant, par l'amiral Howe (1^{er} juin 1794), à Savone, par Hotham (14 mars 1795); à Lorient, par Bridport (23 juin); aux îles d'Hières (13 juillet); sur les Hollandais (23 août 1796), dans la baie de Saldanha, par Elphinston; à Camperdown (11 octobre 1797), par Duncan; sur les Espagnols, au cap Saint-Vincent (14 février 1797), par Jarvis. — Conquêtes aux Indes occidentales. — Occupation d'un grand nombre de places à Saint-Domingue (1793 à 1796), mais qu'il fallut ensuite abandonner; de Tabago (15 avril 1793); de la Martinique, de la Guadeloupe, de Sainte-Lucie (mars et avril 1794); aux Indes orientales, Pondichéry (23 août 1793); sur les Hollandais, Ceylan, Malaca, les forts du Malabar (août 1795), le cap de Bonne-Espérance (16 septembre), Demerari et Essequibo (avril 1796), les Moluques (1796). L'Espagne ne perdit que l'île de la Trinité.

52. Après la défection de la Prusse et de l'Espagne, l'Angleterre redoubla de soins pour tenir réunis les restes de la coalition, et pour la renforcer, s'il était possible, par l'accession de la Russie; et ce qui ne lui tenait pas moins à cœur, c'était le renouvellement de son traité de commerce

avec cette puissance. Elle réussit à le conclure, après avoir formé une triple alliance avec la czarine et l'Autriche. Cependant, excepté l'envoi d'une escadre en Angleterre, secours dont précisément on avait le moins besoin, le concours de Catherine n'en devint pas plus effectif.

Alliance défensive entre l'Angleterre et la Russie, avec garantie réciproque de leurs possessions (18 février 1795), et semblable traité entre l'Angleterre et l'Autriche (20 mai). L'un et l'autre furent le fondement de la triple alliance (28 septembre), dont les conditions n'ont jamais été bien connues. — Conclusion du traité de commerce avec la Russie (21 février 1797), plus avantageux encore que celui de 1766.

53. Ainsi tout le poids de la guerre continentale tombait alors sur l'Autriche seule, qui n'avait pour alliés que la Sardaigne et les états du midi de l'Allemagne. Le feu de la guerre sembla s'assoupir, quoique dès le printemps elle eût été renouvelée par l'empereur avec quelques succès sur le Haut-Rhin; et en effet, avant la fin de l'année, il fut conclu un armistice avec les états de l'empire.

Retraite sur le Rhin (peut-être secrètement convenue) de l'armée française sous Pichegru, et siège de Mayence par Clairfayt (octobre). — Trêve avec l'empire (31 décembre).

54. Le cours des événements intérieurs avait amené, en France, une nouvelle constitution, par laquelle l'ordre devait y être rétabli et consolidé. La puissance exécutive était confiée à un directoire de cinq membres, et la puissance législative appartenait à une assemblée divisée en deux conseils, l'un appelé des *anciens* et l'autre des *cinq cents*, image imparfaite d'une chambre haute et d'une chambre basse. Cette seule séparation des deux pouvoirs ne pouvait que faire naître entre eux de prompts dissensions. Mais combien d'autres germes de maux renfermait cette constitution, vantée comme le produit de la plus haute sagesse, et bientôt imposée par force aux états affiliés! Dans les conjonctures extérieures, rien n'était plus essentiel pour la propagation du système révolutionnaire, que ces innovations.

Établissement de la constitution, installation du directoire, et ouverture du corps législatif, après la dissolution de la convention nationale (28 octobre 1795).

55. La paix du continent parut désormais ne dépendre que de la paix avec l'Autriche. Pour l'y contraindre, si tel était en effet le dessein du directoire, on résolut de pénétrer au cœur de ses états, et de l'attaquer à la fois avec trois armées, sur le haut, sur le bas Rhin et en Italie. L'ensemble d'un plan aussi vaste, et par-là même d'une exécution si difficile, devait l'être surtout au delà du Rhin, tant que les places fortes sur le fleuve resteraient dans les mains des Allemands. L'empereur avait aussi l'avantage de trouver, dans sa propre maison, un général qui captiva bientôt toute la confiance de l'armée : l'Autriche lui dut alors son salut.

Progrès du général Jourdan, du bas Rhin jusque dans le haut Palatinat, et du général Moreau, du haut Rhin jusqu'en Bavière. — Armistice avec Bade, Wurtemberg, etc. (juin et juillet 1796). — Victoires remportées par l'archiduc Charles sur Jourdan, à Amberg (24 août), et à Würzburg (3 septembre). — Fameuse retraite de Moreau jusqu'à Huningue, en livrant continuellement des combats (octobre).

56. Toutefois ce n'était point en Allemagne que devait être décidé le sort de l'Autriche. L'Italie, jusqu'alors théâtre secondaire de la guerre, en était devenue la scène principale, et par l'effet du changement des circonstances, et plus encore par le génie du jeune général qu'on y avoit chargé du commandement. Une campagne lui donna l'Italie, une seconde la paix; mais le monde pressentit bientôt en lui plus que le triomphateur et le pacificateur, et ne se trompa qu'autant que lui-même il le voulut (1).

Première campagne de Napoléon, après qu'il eut pris le commandement de l'armée à Nice (30 mars 1796). — Victoire de Mon-

(1) La première édition, publiée en 1809, portait : Le monde pressentit bientôt en ce héros plus qu'un vainqueur, et qu'un pacificateur, et ne se trompa qu'en n'augurant pas même assez de lui. (Noté du Traducteur.)

tenotte (12 avril); de Millesimo (15 avril); de Mondovi sur les Piémontais (22 avril). De là, armistice forcé (28 avril); et ensuite, paix séparée avec le roi de Sardaigne (15 mai). — Conditions: 1° cession de la Savoie et du comté de Nice; 2° occupation des principales forteresses. — Poursuite des Autrichiens. — Passage du pont de Lodi (10 mai). — Conquête de toute la Lombardie jusqu'à Mantoue.

Campagne du général Bonaparte, en Italie, pendant les années IV et V, par un officier général (M. de Pommereul). Paris, 1797; in-8°.

57. Ces victoires décidèrent aussi de la destinée de l'Italie. Les ducs de Parme et de Modène, le pape, le roi de Naples, furent contraints d'acheter des armistices et la paix. Quand la domination de la France se trouva établie par les armes en Italie, la politique vint à son tour la corroborer par l'érection d'un nouvel état libre, formé de provinces autrichiennes et romaines, sur le modèle du gouvernement français, et sous le nom de *République cisalpine*.

Armistice avec Parme (9 mai); avec Modène (17 mai); avec le pape (23 juin), à prix d'argent et de monumens des arts; et bientôt après, traité de paix à Tolentino (19 février 1797). Cession des légations de Bologne et de Ferrare, et renonciation à toute prétention sur Avignon. — Trêve avec Naples, convertie en paix, sans sacrifices (10 octobre). — Gènes se place sous la protection de la France (19 octobre), et la Corse est enlevée aux Anglais, qui l'occupaient depuis le mois de juin 1794. Mais ils s'emparèrent de l'île d'Elbe (9 juillet).

58. Ainsi se déborda sur l'Italie le système révolutionnaire, et l'exécution des plans ultérieurs contre l'Autriche, ne dépendait plus que de la possession de Mantoue. Le siècle n'avait pas encore vu de lutte comparable à celle dont cette place fut l'objet. Quatre fois l'Autriche entreprit d'en faire lever le siège; quatre fois ses armées furent battues. La forteresse tomba enfin, et le chemin de l'Autriche fut ouvert.

Siège de Mantoue (juin 1796 à février 1797). Première tentative de secours par l'intrépide Wurmser, rendue vaine à Brescia et au lac de Garda (3 et 5 août). — Nouvel effort et nouvelle dé-

faite à Roveredo et à Bassano (4 et 9 septembre) ; mais Wurmser, coupé dans sa retraite, s'ouvre un chemin jusque dans la place. Troisième tentative sous Alvinzy. — Bataille de trois jours à Arcole (15 novembre). Dernière tentative sous le même général, et bataille de Rivoli (14 janvier 1797). — Capitulation de Mantoue (2 février).

59. L'armée française, après de nombreux combats, pénètre à travers les Alpes italiennes, dans l'intérieur de l'Autriche, jusqu'à la Muhr (mars 1797) ; tandis que Jourdan, Moreau et Hoche rétrogradaient vers le Rhin. Le destin de la capitale de l'empire semblait ne dépendre que d'une bataille ; mais au moment où le glaive allait en être l'arbitre, la politique trouva une autre issue : on s'accorda à faire la paix aux dépens d'un tiers.

60. Venise fut, dans cette occasion, la victime immolée. Tombée depuis un siècle presque en oubli, cette république avait pris, dans les querelles des grandes puissances, la parti de la neutralité, rempart ordinaire des faibles. Elle avait long-temps survécu à elle-même ; mais sa chute trahit d'abord le secret de toute sa faiblesse : elle était non-seulement sans force, mais encore sans conseil. Offerte en holocauste aux convenances et au système d'arrondissement, comment, indépendamment de cette considération, aurait pu subsister plus long-temps une république dont le gouvernement, plus qu'aucun autre, se trouvait en opposition avec les principes dominans du siècle ?

Depuis 1718, l'histoire des gouvernemens de l'Europe n'a plus aucune occasion de faire mention de celui de Venise. Une paix de soixante-dix-neuf ans avait porté peu à peu dans la classe dominante l'habitude d'une indolente apathie, à un tel degré, qu'il fut impossible d'obtenir une neutralité armée.

Tentori, Raccolta cronologico-ragionata di documenti inediti che formano la storia diplomatica della rivoluzione e caduta della repubblica di Venezia, corredata di critiche osservazioni, 2 vol. 1800. — Recueil chronologique et raisonné de documens inédits pour l'histoire diplomatique de la révolution et de la chute de la république de Venise, accompagnés d'observa-

tions critiques; par TENTORI; 2 vol. 1800. — Matériaux précieux pour les historiens à venir (1).

61. La paix conclue à Léoben, sur la Muhr, ne fut pas définitive (non sans cause, comme la suite l'a prouvé); on n'y signa que des préliminaires; et tout ce qu'ils stipulaient ne fut pas rappelé dans le traité final.*

Conclusion des préliminaires à Léoben (18 avril 1797). — Conditions principales: 1° renonciation de la part de l'Autriche à tous droits sur les provinces belgiques réunies à la France, et reconnaissance des frontières de la république, fixées par les lois constitutionnelles; 2° réunion d'un congrès pour traiter de la paix avec l'empire d'Allemagne, en prenant son intégralité pour base; 3° l'Autriche renonce à ses possessions en deçà de l'Oglio, et obtient en échange la partie des états vénitiens située entre cette rivière, le Pô et la mer Adriatique; et de plus, la Dalmatie vénitienne et l'Istrie; 4° l'Autriche obtient aussi, après la ratification du traité définitif, les forteresses de Palma-Nova, de Mantoue, de Peschiera et quelques autres places; 5° la Romagne, Bologne et Ferrare sont destinées à indemniser la république de Venise; 6° l'Autriche reconnaît la république cisalpine (d'abord cispadane), formée des provinces qui lui ont été enlevées. — Le traité complet, avec les articles secrets, a été publié pour la première fois dans les annales de Posselt, en 1804.

62. Assujettissement de Venise et destruction de son ancien gouvernement. Les provinces cédées à l'Autriche, furent aussitôt occupées par cette puissance; le reste, y compris la capitale, passa au pouvoir des Français. De longues négociations furent cependant encore nécessaires pour fixer irrévocablement le sort de cette république.

Déclaration de guerre de la France contre Venise, à cause du soulèvement de Vérone (3 mai). — Abolition de l'aristocratie et établissement du gouvernement populaire (12 mai). — Occupation de la capitale, par les troupes françaises (16 mai), suivie de celle des îles gréco-vénitiennes, Corfou, Céphalonie, Sainte-Maur, Zante et Cerigo, par une flotille vénitienne et française

(1) Un ouvrage plus important encore sur le même sujet, est l'Histoire de Venise, par M. Daru; 7 vol. in-8°. Paris, 1819. (*Note du Traducteur.*)

(28 juin). Il n'en avait été fait aucune mention dans les préliminaires de Léoben.

63. Jamais des préliminaires et un traité définitif ne furent moins en harmonie et plus vagues. Que d'objets ils laissaient en suspens ! mais quelle perspective s'ouvrait devant le général qui avait été l'âme, non-seulement de la guerre, mais aussi de la pacification ! comme autrefois Pompée, après la guerre contre Mithridate, eut à régler les affaires de l'Asie, il eut à ordonner celles de l'Italie. On vit en lui, dans l'établissement de la république cisalpine, un fondateur d'états, et il n'exerça pas moins de puissance dans le changement des autres gouvernemens italiens. Mais cette contrée ne fixa pas seule ses regards : la Suisse était dans une attente inquiète ; une légion polonaise s'organisait ; on était devenu voisins de la Grèce ; l'Égypte s'en trouvait-elle bien éloignée ?

Proclamation de la république cisalpine, composée de Milan, Modène, Ferrare, Bologne et de la Romagne ; et bientôt après, de Brescia et de Mantoue (29 juin). — Transformation de la république de Gènes en république ligurienne, avec un gouvernement démocratique, sous la direction de Faypoult, envoyé de France (22 au 31 mai). — Mouvements populaires en Piémont, dans les états de l'Église, etc.

64. Les circonstances avaient aussi changé à l'occident de l'Europe : l'Espagne, sous le gouvernement presque absolu du duc d'Alacudia (prince de la Paix), dévoué aux intérêts de la France, avait renoué avec elle ses anciennes relations. La participation à la guerre contre les Anglais en fut la suite ; et, par l'effet du traité d'alliance, la destinée future de l'Espagne se trouva tellement liée à celle de la France, qu'il ne dépendit plus désormais que de celle-ci de faire entrer l'autre dans toutes ses querelles.

Traité entre la France et l'Espagne (19 août 1796) : 1° alliance offensive et défensive dans toutes les guerres ; 2° néanmoins, dans la guerre actuelle, à l'égard de l'Angleterre seulement ; 3° secours mutuel sur mer comme sur terre. — Déclaration de guerre à la Grande-Bretagne (5 octobre). — Perte de la Trinité (18 fé-

vrier 1797). Mais les attaques des Anglais contre Porto-Ricco (avril), et contre Ténériffe (juillet), furent repoussées.

65. Malgré cette extension de la guerre, l'horizon parut cependant s'éclaircir après les préliminaires de Léoben. L'Autriche continua ses négociations; et l'Angleterre elle-même, désormais sans alliés sur le continent, crut aussi devoir traiter. Mais ces espérances de paix furent anéanties par une révolution dans la moitié du gouvernement français. Il fut constaté, bien plus promptement qu'on ne l'avait supposé, qu'aucun gouvernement ne convenait moins au caractère national que celui d'un directoire à plusieurs têtes.

Des négociations que le lord Malmesbury avait vainement cherché à entamer à Paris, en 1796, s'ouvrent à Lille, en juillet 1799, et continuent jusqu'au 7 septembre. Mais elles sont rompues après la révolution du 4 septembre (18 fructidor), par laquelle la minorité du directoire et du corps-législatif fut expulsée et en partie déportée; — Peu de temps auparavant la paix avait été conclue avec le Portugal (20 août); mais elle ne fut publiée par la France, que le 26 octobre.

Recueil de toutes les pièces officielles relatives à la négociation de Lille; octobre 1797.

66. Les négociations pour la paix avec l'Autriche eurent une toute autre issue; mais elles ne résidaient pas dans les mains du directoire; leur premier auteur ne s'en était pas départi, et la paix se fit, parce qu'il la voulut et comme il la voulut. On avait traité pendant six mois à Milan, et lorsqu'enfin, elle fut signée à Campo-Formio près d'Udine, et qu'ensuite les conditions secrètes en furent connues, la cause de la longueur des négociations devint évidente.

Paix de Campo-Formio entre la France et l'Autriche (17 octobre 1797). Conditions: 1° l'Autriche renonce, en faveur de la France, à tous ses droits sur les Pays-Bas; 2° l'Autriche acquiert le territoire de Venise, depuis le lac de Garda, la ville de Venise, l'Istrie, la Dalmatie et les bouches du Cattaro; 3° la France garde les îles gréco-vénitiennes, et les possessions en Albanie; 4° l'Autriche reconnaît la république cisalpine; 5° congrès à Ras-

tadt pour la conclusion de la paix avec l'Empire; 6° l'Autriche indemniserà le duc de Modène par la cession du Brisgau. — Articles secrets : 1° l'Autriche consent à la cession de la rive gauche du Rhin, de Bâle au confluent de la Nèthe près d'Andernach, et à celle de la ville et de la citadelle de Mayence; 2° la navigation sur le Rhin est déclarée commune aux deux pays; 3° la France emploiera sa médiation, pour faire obtenir à l'Autriche, Salzbourg et la portion de la Bavière située entre cet évêché, le Tyrol, l'Inn et la Salza; 4° à la paix avec l'Empire, l'Autriche renoncera au Frickthal; 5° compensation réciproque pour tout ce que la France et l'Autriche pourraient acquérir ultérieurement en Allemagne; 6° mutuelle garantie qu'en cédant ses possessions sur la rive gauche du Rhin, la Prusse ne pourra faire aucune acquisition, Les princes et autres états dépossédés sur le même bord du fleuve doivent être indemnisés en Allemagne; 7° dans l'espace de vingt jours, après la ratification, toutes les forteresses sur le Rhin, ainsi qu'Ulm et Ingolstadt, seront évacuées par les troupes autrichiennes.

Négociateurs pour la France : le général Bonaparte; pour l'Autriche, le marquis de Gallo, le comte Louis de Cobenzel; le comte de Meerfeldt et le baron de Degelmann.

67. Par l'effet de cette paix, la république de Venise fut entièrement effacée de la liste des états. L'empire d'Allemagne, secrètement abandonné par l'Autriche, comme il l'avait été déjà par la Prusse (et que n'ont pas révélé à la postérité ces mystérieuses transactions comparées l'une à l'autre!) l'empire d'Allemagne vit bientôt avec inquiétude et avec douleur, le triste sort qui lui était réservé. Les antiques fondemens du système politique de l'Europe étaient détruits; mais les diplomates se promettaient une paix éternelle, parce que la France et l'Autriche s'étaient arrondies.

II. HISTOIRE DES COLONIES 1786 à 1804 (1).

I. Il était presque impossible de calculer l'influence qu'exercerait sur les colonies l'agitation de l'Europe. Cette influence dépendait bien moins du progrès des armes que

(1) Pour présenter l'histoire des colonies sous un seul point de vue, on l'a conduite ici jusqu'à la fin de la seconde époque. (Note de l'Auteur):

de celui des principes. Combien cependant l'effet devait en être différent, suivant la diversité de situation des classes de la société dans les contrées coloniales ! Combien peu semblable dans l'Amérique septentrionale, aux Indes orientales et aux Indes occidentales ! et qu'on ajoute les changemens fortuits dans le cours du commerce, ces vicissitudes auxquelles se rattachent maintenant les intérêts du monde entier, et d'où dépend le sort de plus d'un grand état.

2. Au premier rang des colonies se place, et par sa propre importance et à cause de son influence en Europe, l'Amérique indépendante. Il est rare de voir un état prendre un aussi rapide accroissement, parce qu'il n'est pas commun d'en trouver d'aussi favorisés par les circonstances. Tandis que la culture du sol faisait de si rapides progrès, que le nombre des provinces s'élevait de 13 à 17, ceux du commerce étaient encore plus étonnans. Il ne se borna bientôt plus à l'exportation des produits indigènes : s'étendant sur toutes les mers, il établit de si vastes relations, particulièrement entre les Indes occidentales et l'Europe, pendant la guerre maritime dans cette dernière partie du globe, que sa navigation était à peine surpassée par celle de l'Angleterre.

Otre les avantages naturels de sa situation, de l'état de ses côtes, de l'abondance de ses bois propres aux constructions navales et des autres genres de produits de son sol, l'Amérique, peut-être plus propre à la marine qu'aucun pays de l'Europe, dut la prospérité de son commerce aux causes suivantes : 1^o son système de douanes, dont le principe fondamental est l'absolue exemption de droits pour l'exportation de ses produits, et le remboursement de la taxe à la réexportation des objets importés ; 2^o les traités de commerce avantageux avec les puissances européennes, avec la France (6 février 1778), réciproquement sur le même pied que les nations les plus favorisées ; rompu par l'Amérique (7 juillet 1798), pendant ses discussions avec le gouvernement français. — Nouvelle transaction (30 septembre 1800), et alors reconnaissance provisoire de la liberté de navigation, avec réserve de négociations ultérieures ; avec les Pays-Bas (8 octobre 1782) ; avec la Suède (3 avril 1783) ; avec la Prusse (10 septembre 1785) ; avec l'Espagne (27 octobre 1795), à de semblables conditions et sur

des principes non moins libéraux, tant par rapport à la contrebande qu'au droit des pavillons neutres. Dans la convention avec la Prusse on stipula la renonciation à la course, en cas de guerre. Mais le plus important de ces traités, fut avec l'Angleterre (19 novembre 1794, ratifié seulement le 24 juin 1795) : les dix premiers articles, fixations des frontières, évacuations, compensations, etc. perpétuels; les autres pour douze ans. Parmi ces derniers, 1^o la liberté de commerce dans les Indes occidentales britanniques sur des vaisseaux américains du port de soixante-dix tonneaux; introduction des produits américains, et exportation de ceux des Indes, mais seulement en Amérique (cet article fut suspendu); 2^o libre navigation aux Indes orientales; importation et exportation, mais cette dernière restreinte aux ports américains; 3^o en échange, reconnaissance des principes de l'Angleterre sur la limite des droits de pavillons neutres, sur la contrebande et sur le droit de blocus.

A defence of the treaty of amity, commerce and navigation entered into between the united states of America and Great-Britain; by CAMILLUS, 1795.
— *Apologie du traité d'amitié, de commerce et de navigation entre les états unis de l'Amérique et la Grande-Bretagne; par CAMILLE (AL. HAMILTON).*
Ce n'est que la justification des articles perpétuels.

3. Tandis que par de telles condescendances l'Amérique s'ouvrait toutes les mers pendant la guerre de la révolution, elle était loin néanmoins d'avoir évité les contestations avec les puissances belligérantes; et elle y était d'autant plus exposée, qu'elle se trouvait presque totalement dépourvue de marine militaire. Le traité avec l'Angleterre indisposa le directoire, et ses décrets si sévères, relatifs à la navigation des neutres, n'étaient pas propres à apaiser le^s différends; mais il s'en éleva avec l'Angleterre même, qui voyait dans l'Amérique une rivale de plus en plus redoutable. L'effet de la dispute, envenimée par l'animosité des partis internes, fut de déterminer les États-Unis, pour éviter la guerre, à l'inouïe résolution de suspendre volontairement leur propre navigation.

Le litige avec l'Angleterre avait pour objet: 1^o la défense aux matelots anglais de servir sur les vaisseaux américains et leur enlève-
ment de force. Cet article avait été omis dans le traité, à cause

de son extrême difficulté; 2° le commerce avec les colonies. Le relâchement sur la défense du commerce direct des colonies avec l'Europe (janvier 1794) laissait aux Américains, à la faveur du Drawback, les moyens de réexporter pour l'Europe les denrées coloniales qu'ils avaient introduites dans leurs ports depuis le renouvellement de la guerre (1803). — On disputait pour savoir ce qu'il fallait entendre par l'importation de bonne foi. — Capture des vaisseaux américains depuis le mois de mai 1805; et dès lors (3 août), afin de s'appropriier exclusivement le commerce avec les colonies ennemies, il n'est permis de le faire que par les ports francs des Anglais dans les Indes occidentales.

Sur cette brouillerie entre l'Amérique septentrionale et l'Angleterre, voyez *Politische Journal*, 1807, tome 1. — *Journal Politique* de 1807, tome 1.

4. Les progrès toujours croissans des États-Unis dans le commerce maritime dépendirent en grande partie de leurs efforts pour devenir une puissance sur la mer. Mais l'acquisition de la Louisiane, vers la fin de cette époque, changea évidemment la situation de cet état. Non-seulement l'étendue de son territoire, près d'atteindre au grand Océan, fut presque doublée, mais il eut encore en partage tout le cours du Mississipi et de ses affluens, et particulièrement de l'immense Missouri. Quelle semence pour l'avenir!

Vente par la France (30 mars 1803), pour 60 millions de francs, de la Louisiane et de la ville de la nouvelle Orléans, avec toutes ses dépendances, telles que l'Espagne les avait précédemment possédées. — Progrès de la culture plus rapides que jamais dans aucune colonie européenne; et en même temps commerce avec l'Espagne, par la frontière de la Louisiane et de la Floride occidentale, et du nouveau Mexique, soit que l'on prenne pour limite entre les deux territoires, la rivière d'Andaye ou les bords plus éloignés de Rio-Bravo.

Voyage dans les deux Louisianes, de 1801 à 1803; par Perrin Dulac. Paris, 1805. — Description de ce riche pays, et particulièrement des contrées situées sur le Missouri.

5. Les colonies des Indes occidentales fondées sur l'esclavage, éprouvèrent dans cette période les changemens les plus considérables, quelques-unes les plus funestes ca-

tastrophes. Elles avâient atteint l'âge de leur maturité, et auraient probablement commencé à décliner, indépendamment de toute secousse violente, par le seul effet de la culture de leurs produits sur le continent de l'Amérique et même aux Indes orientales, par des mains libres. Mais la guerre et encore plus la grande révolution des idées en Europe accélérèrent leur chute. La voix de l'humanité s'éleva contre la barbarie du commerce des esclaves, et en triompha; mais le changement inconsidéré de principes amena de plus grandes horreurs que celles qu'on voulait faire cesser.

Il faut soigneusement distinguer l'abolition de l'esclavage, de celle du commerce des esclaves. Les antagonistes de celui-ci ne l'étaient pas nécessairement de l'autre. La transplantation de quelques nègres dans les Indes occidentales devait suffire aux besoins de la culture. — Mesures prises en Amérique et en Angleterre. Déjà, en 1754, abolition du commerce des noirs parmi les quakers, et bientôt affranchissement général, à l'avantage, assure-t-on, des propriétaires. Mais le grand coup fut porté par l'indépendance de l'Amérique, et par la défense d'y introduire des nègres, excepté dans la Caroline et en Georgie. En Angleterre, écrits du docteur Ramsay et de Clarkson à Cambridge (1785); formation à Manchester, par les soins de Granville-Sharp, fondateur de la compagnie de Sierra-Leone, (V. 2^e période, p. 315) de la *société pour l'abolition de la traite des noirs*, bientôt étendue à toute l'Angleterre. Premier recours au parlement par des pétitions (1 février 1788), qui ne furent cependant encore suivies que d'un acte du 10 juillet, pour mieux régler le commerce des nègres. L'honneur de la première abolition en Europe appartient au Danemark. Ordonnance du roi du 16 mai 1792, qui défend le commerce des noirs dans les possessions danoises, à dater de la fin de 1802. On continuait en Angleterre à en poursuivre la suppression; et depuis le 12 mai 1788, les intérêts des nègres trouvèrent en M. Wilberforce un protecteur si opiniâtre, que, pendant dix-huit ans, il renouvela le combat à chaque session, long-temps soutenu par Fox et par Pitt lui-même, et en dernier lieu, encore plus favorisé par les circonstances. Enfin il l'emporta: Bill pour l'abolition du commerce des esclaves (10 juin 1806).

An Essay on the treatment and conversion of the african slaves in the british sugar colonies; by the Rev. JAMES RAMSAY. London, 1784. — Essai sur

le traitement et la conversion des esclaves africains dans les colonies à sucre, anglaises; par RAMSAY. — L'auteur avait été long-temps ministre du culte à Saint-Christophe.

Essay on the slavery and the commerce of the human species; by TH. CLARKSON. London, 1786. — Essai sur l'esclavage et sur le commerce des hommes; traduction en anglais de l'ouvrage latin, couronné à Cambridge; sur cette question: num liceat invitos in servitutem dare?

Clarendon's accurate and copious account of the debates of the house of commons on M. Wilberforce's motion for an abolition of the slave trade (2 apr. 1792). — Précis des débats dans la chambre des communes sur la motion de M. Wilberforce pour l'abolition de la traite des nègres; par CLARENDON. — Cet écrit renferme la plupart des raisons pour et contre la question.

The history of the abolition of the slave trade; by TH. CLARKSON, 2 vol. in-8°. London, 1808. — Histoire de l'abolition de la traite des nègres; par CLARKSON. Londres 1808. — Ouvrage essentiel pour l'histoire.

Recueil de beaucoup d'autres écrits, dans un livre intitulé: *Versuch einer Geschichte dei Negerclavenhandels; von JOH. JAC. SELL. Halle, 1791. — Essai d'une histoire du commerce des esclaves noirs; par J. J. SELL. Hall, 1791.*

6. Cette affaire prit un tout autre cours en France et dans les îles françaises. Suivant son usage l'assemblée nationale statua d'après des principes généraux; et, en proclamant les droits de l'homme dans les îles, son décret du 15 mai y donna le signal des scènes d'horreur dont elle-même fut bientôt, mais trop tard, épouvantée. Le soulèvement commença non par les nègres, mais par les hommes de couleur (1) qui réclamaient des droits égaux à ceux des blancs, et qui séduisirent les noirs. Toutefois les mouvemens furent apaisés sans peine dans les petites îles; Saint-Domingue au contraire en devint la victime, et avec elle la métropole perdit la plus riche source de son commerce extérieur (voyez II^e Période, p. 326).

(1) Avant qu'aucune réclamation des hommes de couleur eût agité les colonies, les blancs s'étaient divisés en deux partis, et mis en état d'insurrection contre l'autorité de la métropole. Ce fait est avoué plus loin. (Voyez ci-après, p. 39). L'un de ces partis appela les hommes de couleur à son aide: est-il bien surprenant qu'alors ces hommes libres aient voulu sortir de l'état d'abjection où on les retenait? (Note du Traducteur.)

Formation de la société des Amis des noirs, à Paris (1788), non pour l'abolition du seul commerce des esclaves, mais pour celle de l'esclavage en général. Leur influence dans les colonies par les mulâtres qui se trouvaient à Paris. — Dès l'ouverture de l'assemblée nationale, mouvemens et dissensions entre les blancs eux-mêmes, principalement à Saint-Domingue (1). — Décret de l'assemblée nationale du 15 mai; égalité de droits entre les blancs et les hommes de couleur. Opposition et royalisme des blancs. Les gens de couleur prennent les armes, et soulèvent les nègres. Commencement de la sédition (août 1791). Ravage des plantations et incendie du Port-au-Prince (novembre). — Envoi par l'assemblée législative des commissaires Santonax et Polverel, jacobins farouches, avec un pouvoir dictatorial et six mille hommes (septembre 1792). Leur alliance avec les hommes de couleur. Terreur; querelle avec le commandant Galbaud (les blancs ne furent jamais d'accord entre eux). Les commissaires réclament contre lui le secours des nègres. Pillage, meurtres, incendie du Cap-Français (21 juin 1793). Proclamation de la liberté des nègres. — Dès le principe de la guerre avec l'Angleterre, entreprise de cette puissance contre Saint-Domingue, secondée par un parti de blancs. Prise de plusieurs places (1793 à 1797); mais le climat fut plus destructeur que l'épée. Évacuation de l'île (1798); expulsion des blancs et domination des noirs sous Toussaint-Louverture; et après son enlèvement, sous Dessalines, Christophe et autres.

Bryan Edward's history civil and commercial of the british colonies in the west Indies, 1793; 3 vol. — *Histoire civile et commerciale des colonies anglaises dans les Indes occidentales*; par BRYAN EDWARD. — Ouvrage capital. Il va jusqu'en 1795.

Histoire des désastres de Saint-Domingue. Paris 1795. — Narration exacte d'un planteur fugitif. Que sont les horreurs de la guerre civile elle-même, auprès de celles de la guerre des esclaves (2)?

7. La désastreuse tentative pour le recouvrement de l'île, après la paix d'Amiens (1802), affermit la domination des nègres. Ils s'érigèrent en état indépendant sous le nom d'Haïti (29 octobre 1803); mais les chefs ne tardèrent pas

(1) Voir la note précédente.

(2) Il faut ajouter à ces ouvrages celui que le général Pamphile La-Croix a récemment publié sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution de Saint-Domingue*, 1820, 2 vol. in-8°. (*Note du Trad.*)

à se brouiller et à se faire la guerre, et la France réussit du moins à se maintenir dans la partie espagnole.

M. Rainsford's account of the black empire of Hayti. London, 1805 — Relation de l'empire nègre d'Haïti; par RAINSFORD.

8. De toutes leurs conquêtes dans les Indes occidentales, les Anglais ne conservèrent à la paix d'Amiens que l'île de la Trinité; mais quoique le résultat de la guerre n'eût pas amené de grands changemens dans les possessions de ces contrées, elles n'étaient plus ce qu'elles avaient été. La première des colonies y était ravagée; on ne maintenait qu'avec peine la tranquillité dans les autres; des plaintes s'y élevaient à cet égard contre l'Europe; la Jamaïque ne pouvait plus se relever. Un concours de circonstances favorables avait été seul capable d'assurer la prospérité des cultivateurs: elles étaient changées, et le bon temps des colonies était sans doute pour jamais évanoui.

9. Les grandes colonies espagnoles se trouvaient dans une situation toute différente. L'esclavage y subsistait; mais les esclaves n'y avaient nulle part la supériorité du nombre: on ne parlait d'aucun trouble important, et le défaut de communication avec la métropole semblait le seul inconvénient qu'eût produit la guerre. Dès voyageurs instruits soulevèrent en partie le voile qui avait jusqu'alors caché ces contrées à tous les regards, et signalèrent des progrès intérieurs, effet silencieux de la liberté de commerce, quoiqu'elle ne fit que de naître (voy. II^e Période, p. 329). Le Mexique était appelé le premier au commerce du monde par ses trésors, ses produits et sa position. Buenos-Ayres s'était agrandie par son trafic: il paraît que la nouvelle Grenade et le Pérou ont moins profité. Quelles que puissent être, au surplus, les circonstances politiques de ces pays, leur commerce ne saurait rester ce qu'il était autrefois; et à quels résultats peut en conduire le changement?

Parmi les écrits qui répandent la lumière sur l'Amérique espagnole, brillent par-dessus tous, ceux de M. Humboldt, et, dans ce nombre il faut citer ici l'*Essai politique sur le royaume de la nouvelle Espagne*. Paris,

1808. Depuis que cet ouvrage est terminé, il n'y en a point de plus intéressant sur le Mexique.

Voyage à la partie orientale de la Terre ferme; par de PONS. Paris, 1806; 3 vol. Recommandable pour les Carraques, Venezuela, etc.

Skinner, on the present state of Peru. London, 1806. — *Sur l'Etat présent du Pérou*; par SKINNER. Londres, 1806. — Extrait instructif du *Mercure péruvien*.

D. Felix Azara, Voyage dans l'Amérique méridionale, depuis 1781 jusqu'à 1801. Paris, 1807; 4 vol. — Principalement utile pour Buenos-Ayres et le Paraguai. Les deux derniers tomes contiennent l'histoire naturelle.

Beitrag zur genauern kenntnis der spanischen besitzungen in America; von CHR. AUG. FISCHER. Dresden, 1802. — *Matériaux pour la connaissance exacte des possessions espagnoles en Amérique*; par FISCHER. Dresde, 1802. Tirés de sources espagnoles. Principalement utile pour le nouvel état du commerce de Buenos-Ayres.

10. Comme l'Amérique espagnole, le Brésil se trouvait aussi dans d'autres conjonctures. Le monopole de la compagnie du Maragnon, établi par Pombal, subsistait encore, et il n'était question d'aucune modification à la gêne du commerce. Mais la métropole étant restée attachée aux intérêts de l'Angleterre, la libre communication ne fut jamais interrompue, et la colonie dut plus gagner que perdre à la guerre maritime des Européens. Le temps approchait où chaque accident de la mère-patrie devait étendre l'indépendance des colonies, et donner à l'Amérique méridionale un royaume destiné à égaler et peut-être à surpasser l'état libre du nord du même continent.

Sur le commerce du Portugal en 1804. Voir : *Europäische Annalen*, 1806, n° 4. — *Annales européennes*, 1806, n° 4. — On y trouve les notions les plus véridiques sur les exportations de cette époque.

Skizze von Brasilien; von J. LOBO DE SILVEIRA. Stockholm, 1809. — *Esquisse du Brésil*; par LOBO DE SILVEIRA. — Ouvrage écrit en allemand par un portugais, et plein de détails intéressans, qui constatent les progrès intérieurs.

11. Le temps seul peut apprendre quelle influence auront sur les colonies des côtes de l'Afrique les changemens survenus au Brésil, l'abolition de la traite des nègres, en Angleterre et en Danemarck, et la possession du cap de Bonne-

Espérance par les Anglais. En général cependant, l'Afrique a été bien plus mêlée qu'auparavant à l'histoire de l'Europe. L'exploration de son intérieur sera l'un des grands bienfaits du temps. Bruce, les travaux de la Société Britannique Africaine et l'expédition d'Égypte, ont dissipé une portion des ténèbres qui couvraient cette partie du globe, et excité l'émulation pour de nouvelles recherches. Quel nouveau monde encore se laisse entrevoir ici aux yeux des Européens ?

Travels to discover the sources of the Nile in the years, 1768-1773; by JAMES BRUCE. London, 5 vol. in-4°; 2^e édit., 7 vol. in-8°, 1805. — *Voyage aux sources du Nil, de 1768 à 1773; par BRUCE,* traduit en français, 5 vol. in-4°.

Proceedings of the association for promoting the discovery of the interior parts of Africa. London, 1790, in-4°. — *Actes de l'association pour des découvertes dans l'intérieur de l'Afrique.* Londres 1790, in-4°. — La société instituée au mois de juin 1788, a doublé le prix de ses travaux, par la publication des excellentes cartes de l'Afrique septentrionale de Rennel.

12. L'influence des révolutions de l'Europe sur les Indes orientales ne fut presque que militaire. Les Anglais n'y avaient plus de concurrens européens à craindre sur le continent; la guerre avec la Hollande leur procura les îles : il n'y eut dès lors dans ces contrées d'autre domination étrangère que la leur. Mais la guerre avec les naturels du pays n'en fut pas moins active, et la chute de l'empire de Mysore (1799) est un événement qui fait époque.

13. Tant que régna Tippou-Saïb, il fut l'ennemi le plus redoutable des Anglais, ce qui les obligea de concentrer leurs forces militaires dans le midi. Empêcher la réunion des autres puissances de l'Inde, et principalement des Marattes, avec ce prince, et même tourner contre lui les armes de ces peuples par l'appât du partage du butin, fut le but constant de la politique anglaise. Ainsi fut détruite, dès la première guerre, la puissance du nouveau Jugurtha : il perdit la moitié de ses états, mais sa haine contre les Anglais n'en fut que plus envenimée.

Nouvelle guerre avec Tippou-Saïb (1790-1792). Son attaque contre le rajah de Travancore, l'allié des Anglais, leur fournit

l'occasion et un prétexte pour l'envahissement des côtes du Malabar méridional. De là, alliance avec les Marattes et le Nizam. Prise de Bangalore (1791); mais désastreuse entreprise contre la capitale par Cornwallis et Abercrombie. Renouvellement de l'expédition (1792), et paix sous les murs de Seringapatam (17 mars), dans laquelle sont compris les alliés des Anglais. Conditions: 1° Tippe cède la moitié de ses états au choix des alliés; 2° il paie trois Crores de roupies (1); 3° il donne, jusqu'au paiement, ses fils en otages. — Les Anglais prirent pour eux et pour leurs alliés les provinces contiguës à leurs possessions.

Politische Journal, 1792. — *Journal politique de 1792*, pag. 1045.

14. Dans de telles conjonctures, est-il étonnant que, lors de l'expédition d'Egypte, Typpo-Saïb ait repris les armes? mais l'annonce prématurée de son ambassade à l'île de France avait éveillé l'attention des Anglais: ils résolurent de le prévenir, et la prise de Seringapatam entraîna la perte de tout l'empire. Tippe s'ensevelit sous les débris de son trône.

Effets de la révolution française sur Typpo-Saïb par les intrigues de quelques aventuriers. — Erection d'un club de jacobins à la cour du *citoyen* sultan (1797). — Son ambassade à l'île de France et au schah de Perse (1798). — Alarmes des Anglais, activité de leurs préparatifs et marche de leur armée sous le général Harris (février 1799). — Siège et prise d'assaut de Seringapatam (4 mai). — Mort du sultan et partage de son empire. Un descendant de l'ancienne famille des rajahs est élevé sur le trône, comme vassal de l'Angleterre.

View of the origin and conduct of the war with Tippe sultan; by ALEX. BRATSON. London, 1800. — *Coup d'œil sur les causes et sur la conduite de la guerre avec Typpo, sultan*; par BRATSON. Londres, 1800.

Hyder Aly und Tippe-Sahib, oder historisch-geographische Übersicht des Mysorischen Reichs, und dessen Entstehung und Zertheilung; von M. C. SPRENGEL. Weimar. — *Hyder Aly et Typpo-Saïb, ou Coup d'œil historique et géographique sur l'empire de Mysore, son origine et son partage*; par SPRENGEL. Weimar, 1801 (2). — On y a fait usage des meilleurs renseignements anglais.

(1) Soixante-douze millions de francs.

(2) L'auteur dans sa première édition, avait renvoyé seulement à l'*Histoire des progrès et de la chute de l'empire de Mysore, sous le règne d'Hyder Aly et de Typpo-Saïb*; par T. MICHAUD, 2 vol. Paris, 1801.

15. Depuis la chute du Mysore, la politique anglaise dans l'Inde a sensiblement changé, comme change toujours celle des conquérans tout-puissans. Leur domination indirecte devint de plus en plus immédiate; la compagnie abandonna ses alliés, les dépouilla en totalité ou en partie de leurs états, et ils n'en conservèrent quelques portions qu'en se soumettant à recevoir garnison ou à payer tribut.

Prise de Tanjaour (1799), dont le rajah se contenta volontairement d'une pension. — Envahissement de la moitié du royaume d'Oude et d'Allahabad, après en avoir chassé le rebelle nabab Aly, en protégeant un compétiteur incapable (1799), qui fut bientôt lui-même mis à la pension. — Confiscation de tout le Carnatic, de la manière la plus hautaine, après la mort du nabab d'Arcot (juillet 1800).

Instruction des nabob von Carnatick an seine Agenten, in London. In Archenholz Minerva, 1802. — Instruction du nabab de Carnatic à ses agens à Londres, dans la Minerve d'Archenholz, 1802.

16. Les princes Marattes restèrent ainsi les seuls adversaires puissans des Anglais dans l'Inde; redoutables quelques-uns par eux-mêmes, comme Holcar, quelques autres par les officiers français qu'ils avaient pris à leur service. Heureusement pour les Anglais, il ne s'établit jamais d'accord entre ces divers souverains : d'ailleurs, comment conserver la paix avec des peuples dont la guerre est l'état habituel, tant qu'on ne les a pas mis dans l'impuissance de la faire?

Guerre avec les rajahs alliés de Berar (voy. II^e Période, p. 321), et de Scinde dont le dernier avait laissé discipliner ses troupes à l'européenne par Perron (septembre à décembre 1803). — Victoire des Anglais. — Prise de Dehli, résidence du grand mogul. — Paix (31 décembre 1803). — Conditions : 1^o cession du Douab (entre le Jouna et le Gange); de Beroach, dans le Guzarate et du district du Kuttac avec le port de Balasore entre le Bengale et le Circars. 2^o Promesse du rajah de ne prendre et de ne conserver

Mais il avertissait que cet ouvrage ne pouvait servir que pour l'intelligence de la dernière catastrophe. Il n'en a fait aucune mention dans la 3^e édition.

aucun Européen à son service ; 3^o le grand mogol reste dans la dépendance des Anglais. — La guerre contre Holcar, commencée au mois d'avril 1804, avec d'assez mauvais succès pour les Anglais, ne fut cependant qu'une guerre de frontière.

Beiträge zur neuesten Geschichte Indiens, in Europäische Annalen, 1805, tom. 3 et 4. — Matériaux pour l'histoire récente des Indiens, dans les annales européennes, 1805, tom. 3 et 4. — Ce sont des extraits des dépêches interceptées du gouverneur général Wellesley, et publiées par le Moniteur.

17. Ces guerres et ces conquêtes étendirent, sans intermédiaires, le territoire de la compagnie sur toute la côte orientale, sur la majeure partie de la côte occidentale, et sur le Gange et le Jumna jusqu'à Dehli ; mais elles changèrent aussi totalement la situation militaire des Anglais dans l'Inde. Au lieu du sud de cette contrée, c'étaient le nord et le pays sur le haut Gange qui étaient devenus le siège principal de leur puissance. Ils se trouvèrent ainsi voisins des Seïks, et d'autres peuples guerriers, ce qui, pour la sûreté de leur domination, est toujours à considérer.

18. L'immense agrandissement du territoire, particulièrement de la présidence de Madras et de Bombay, par la ruine de Tippto-Saïb, procura nécessairement une augmentation considérable de revenu, mais néanmoins à peine suffisante pour l'accroissement de la dépense ; et il paraît que l'état des affaires de la compagnie fut enveloppé, à dessein, dans une obscurité toujours plus épaisse. Leur situation devait, à beaucoup d'égards, dépendre du caractère de chaque gouverneur-général : quelle différence en effet, dans l'esprit de l'administration sous le modeste Cornwallis, et sous le fastueux Wellesley ? Avec l'extension du territoire, s'augmenta aussi, de lui-même, le pouvoir de ces vice-rois ; mais les circonstances firent quelque fois une nécessité de le rendre expressément plus ample.

* Les gouverneurs généraux anglais, dans l'Inde, furent, après Hastings (1774-1785), d'abord, lord Cornwallis, jusqu'en 1794 ; ensuite J. Shore, et de nouveau Cornwallis, quand son prédécesseur fut rappelé (1796), à cause de quelques troubles militaires ;

mais ces désordres ayant été apaisés avant le départ de Cornwallis d'Europe, il donna une seconde fois sa démission (1797). Le marquis de Wellesley (lord Mornington) le remplaça, et fut révoqué en 1804. Lord Cornwallis, nommé pour la troisième fois, se rendit à son poste, mais il mourut peu de temps après son arrivée (1805). Il eut pour successeur lord Minto, qui a été remplacé (1813) par le comte Moira (lord Hastings).

The East-India annual register and directory. — Calendrier annuel de la Compagnie des Indes Orientales. — Cet annuaire publié à Londres, donne les meilleures notions sur l'organisation du gouvernement des possessions anglaises dans l'Inde.

19. Les conquêtes sur les Hollandais dans cette contrée accrurent naturellement le commerce des Anglais, en réunissant dans leurs mains tout celui des épiceries. Le monopole de la compagnie, au renouvellement de sa charte (1793), fut modifié par une disposition en vertu de laquelle, au moyen d'un droit déterminé, le commerce des Indes, jusqu'alors réservé aux seuls vaisseaux de la Compagnie, pouvait aussi être fait par des navires particuliers. Le monopole cessait aussi d'être vexatoire, au moyen de la faculté de négocier publiquement les actions, et de la vente des marchandises aux enchères.

20. La compagnie des Indes hollandaise qui, dès longtemps, luttait contre sa propre destruction, expira immédiatement après la révolution de sa métropole (15 décembre 1795), moins à cause de la perte de ses possessions que parce qu'elle n'avait plus en elle-même aucun principe de vie. Les revenus territoriaux de ses meilleures propriétés ne couvraient plus, déjà depuis longtemps, les frais d'administration, et tous les avantages du commerce étaient pour ses seuls employés, qui se dédommageaient par la contrebande de la parcimonie mercantile de leurs salaires. Ses possessions, excepté Ceylan, devinrent, à la paix d'Amiens, la propriété de la nation qui se chargea du paiement de ses dettes (24 décembre). L'administration en fut confiée en Europe à une commission du gouvernement; il ne paraît pas que dans l'Inde elle ait éprouvé de changement. A l'é-

gard du commerce, le monopole aux Indes occidentales fut conservé (1^{er} mars 1803) et seulement limité dans les Indes orientales; il continua aux Moluques et pour les épiceries.

La lente décadence de la compagnie fut brusquement accélérée (1780) par la guerre avec les Anglais. Ses dettes de 12 millions de florins (1781) s'élevaient, onze ans plus tard (1792), à 107 millions; dans cet espace de temps, les revenus avaient diminué au moins de 70 millions, et les dépenses s'étaient accrues de 30 millions de plus que dans les douze années précédentes.

Staat der generale Nederlandschen Oost-Indischen Compagnie behelzende Rapporten van de Heeren Haasar ED. GRONQ. *mog. Gecommitteerden in Bylagen, in date 14 Juli 1791.* Amsterdam, 1792, 2 vol. in-8°. — *État de la compagnie générale hollandaise des Indes orientales, contenant les rapports des commissaires, avec les pièces justificatives, en date du 14 juillet 1791.*

Ce livre contient un triple rapport des commissaires aux états généraux sur l'état des finances de la compagnie, avec toutes les pièces justificatives.

Bericht rakende de Vernietiging van het tegenwoordig Bewind der Oost-Indische Compagnie: in nieuwe Nederlandsche Jaarboeken, Oct. 1795. — *Opinion sur la suppression de l'administration actuelle de la compagnie des Indes*, dans l'ouvrage intitulé : *Nouvelles Annales hollandaises*, octobre 1795. — *Documentens importants pour l'histoire de la compagnie dans la dernière période de son existence (1770-1793.)*

Bericht van den tegenwoordigen Toestand der Bataafsche Bezittingen in Oost-Indien, van den Handel op dezelve, door DIJK VAN HOOGENDORP. Delft, 1799. — *De la situation actuelle des possessions et du commerce hollandais aux Indes orientales*; par THIERY VAN HOOGENDORP. Delft 1799.

Tableau animé, sinon fidèle, du misérable état de la compagnie dans les Indes mêmes. L'auteur fut arrêté à Java, et renvoyé en Hollande. On ne lui a cependant rien reproché.

Beknopte Beschryving der Oost-Indischen Etablissementen, verzeld van eenige Bylagen, door ARY HUYERS, oud Koopman, etc. Utrecht, 1789. — *Description sommaire des établissemens de la Compagnie des Indes hollandaise, accompagnée de pièces justificatives*; par ADRIEN HUYERS, ex-agent de la compagnie. — Utile pour connaître l'organisation de la Compagnie dans l'Inde; particulièrement le troisième rapport qui contient le règlement du gouverneur général Jacob Mossel (1753), sur le nombre et le traitement des employés.

21. Les possessions françaises aux Indes orientales se réduisirent en quelque sorte d'elles-mêmes, dès le principe de

la révolution, aux îles de France et de Bourbon. Protégées par leur situation et fidèles à leur métropole, ces îles se défendirent, non-seulement contre les attaques extérieures, mais aussi, ce qui était plus difficile, des orages révolutionnaires. Elles offusquèrent toujours l'Angleterre par leurs armemens en course et par leurs relations avec quelques princes indiens.

22. Les établissemens des Anglais dans la nouvelle Hollande (V. II^e Période, p. 324) étaient déjà poussés si loin, qu'ils suffisaient eux-mêmes à leur entretien, et que particulièrement, par l'éducation des troupeaux, ils promettaient d'immenses avantages à la métropole. Deux colonies furent fondées dans l'île de Norfolk et dans la terre de Diemen. La navigation anglaise explorait aussi continuellement le grand Océan. On essaya des missions à Othaïti; les îles de Sandwich commencèrent à adopter la culture européenne; et la partie, jusqu'à présent inconnue des côtes du nord-ouest de l'Amérique, dans la baie de Nootka, acquit une telle importance par le commerce des pelleteries, qu'elle fut sur le point d'occasionner la guerre entre l'Espagne et l'Angleterre.

PREMIÈRE ÉPOQUE

DE 1786 A 1797.

DEUXIÈME PARTIE.

HISTOIRE DU SYSTÈME POLITIQUE DES ÉTATS DU NORD
DE L'EUROPE, PENDANT CETTE ÉPOQUE.

I. Les rapports entre les différens états du nord changèrent totalement, pendant cette époque, par l'alliance de l'Autriche avec la Russie, et par la rupture de cette dernière puissance avec la Prusse. Les suites de ces combinaisons fu-

rent la guerre de la Russie et de l'Autriche contre les Turcs ; celle qui éclata entre la Suède et la Russie, et l'entière dissolution du royaume de Pologne. L'union de la Prusse avec l'Angleterre, occasionée par les troubles de la Hollande, donna au cabinet britannique bien plus d'influence sur les affaires du nord qu'il n'en avait exercé jusqu'alors ; et dans la dernière moitié de cette époque, les nouvelles scènes dont la France était le théâtre agirent aussi sur les états septentrionaux en ce qu'elles changèrent généralement l'esprit et la politique de leurs gouvernemens.

2. Les liaisons de la Russie avec l'Angleterre et la Prusse contribuèrent à la guerre avec la Porte ; mais Potemkin en fut le principal promoteur et en devint l'âme, comme généralissime des armées. Elle conserva cependant l'apparence d'une guerre défensive jusqu'au moment où la Porte la première la déclara formellement (16 août 1787). On comptait sur la participation de Joseph II (9 février 1788), quoique les Turcs eussent évité avec le plus grand soin de se brouiller avec ce prince. La lutte dura quatre ans ; et en résultat, la Russie n'obtint que la moindre partie des avantages qu'elle s'était promis, et Joseph, déplorablement trompé dans ses espérances, et sans avoir vu la fin de cette guerre, se creusa lui-même son tombeau.

Le théâtre de la guerre fut partie en Crimée et en Bessarabie pour les Russes seuls, et partie dans la Bosnie, et le long du Danube jusqu'à la Moldavie, pour les Russes et les Autrichiens réunis. Inutiles efforts des Turcs sur mer, près de Kinburn (septembre et octobre 1787), pour reprendre la Crimée. Les Russes, jusqu'alors accoutumés, comme autrefois les Romains, à n'agir qu'avec des armées nombreuses, ne déployèrent pas cette fois de très-grandes forces. Ils n'eurent que deux corps, le principal sous Potemkin, l'autre sous Romanzow aux frontières de la Moldavie. Les Turcs, évitant les batailles, fortifièrent leurs places. En 1788 affaires navales aux bouches du Dnieper, funestes aux Turcs (28 juin et 12 juillet) ; et par suite siège d'Oczakow par Potemkin (juin-décembre). Commencement de la guerre avec les Autrichiens, sous le commandement de l'empereur lui-même et de Lascy (mars). Système particulier de guerre défensive par une chaîne

de postes sur la frontière, forcés par les Turcs dans le Bannat (août). La nuit du 22 septembre, à Lugosch, coûte à Joseph II sa réputation militaire et sa santé. Rongé de chagrins, il abandonne bientôt l'armée, et en confie le commandement à Laudon et à Had-dick.—Jonction du corps du prince de Cobourg aux Russes, dans la Moldavie, et prise de Choczim (19 septembre).— Dans la campagne suivante (1789), plus heureux progrès des Autrichiens, sous Lau-don : prise de Belgrade (8 octobre) et siège d'Orsova. Dans la Moldavie, victoire de Cobourg et de Souwarow, à Fockiani (31 juillet), et à Martinesti sur le Rinnick (22 septembre). Du côté des Russes, guerre continue de sièges. Prise de Gallacz (1^{er} mai); d'Ackiermann (13 octobre), de Bender (15 novembre). Retraite des Autrichiens (1790) après la mort de Joseph, et cependant prise de Kilianova (15 octobre), et effroyable assaut d'Ismail par Souwarow (22 décembre).

Geschichte des OEstreichisch-Russischen und Turkischen Krieges, in den Jahren, 1787-1792, nebst Actenstücken und Urkunden. Leipzig, 1792. — *Histoire de la guerre des Austro-Russes contre les Turcs de 1787 à 1792, avec les pièces justificatives.* — Compilation tirée du Journal politique.

Considérations sur la guerre actuelle des Turcs; par M. VOLNEY. Londres, 1788. — Elles ont principalement pour objet le partage projeté de l'empire ottoman, et l'intérêt de la France à cet événement, particulièrement par rapport à l'Égypte. — Ouvrage capital pour la critique, mais pénible à lire.

Examen du livre intitulé : Considérations, etc.; par M. DE FRYSSONEL. Amsterdam, 1788.

3. Cependant les revers de la Porte avaient donné de l'inquiétude à l'Angleterre et surtout à la Prusse. Ces puissances cherchaient à susciter des diversions en Pologne et en Suède, sans vouloir néanmoins y prendre une part directe. Gustave III croyait voir arrivé le moment de s'affranchir, par un coup hardi, de la prépondérance de son voisin. Il rompit avec la Russie, et il eut bientôt l'occasion de prouver ce que peut un homme extraordinaire, même abandonné à lui-même, contre ses ennemis du dehors et du dedans. La lutte ne fut pas sans gloire, et finit sans perte pour lui.

Entrée du roi en Finlande (23 juin 1788), et déclaration de guerre de la Russie (11 juillet). La guerre prit de l'extension par l'intervention du Danemarck en faveur de la Russie, en vertu des

traités antérieurs (septembre). — Invasion de la Norvège. — Göttembourg est menacé; mais par la médiation de l'Angleterre (9 octobre) trêve et retraite bientôt après. — Bataille navale indécise près de Hochland (17 juillet). — Sédition dans l'armée suédoise (août), parce qu'une guerre d'agression est contraire à la constitution; et armistice avec la Russie. — Convocation de la diète, et par l'acte d'union et de sûreté (3 avril 1789) accroissement de la puissance royale : le droit de faire la paix et la guerre est accordé au monarque, non toutefois, sans une vive opposition de la part de la noblesse. Ensuite renouvellement de la guerre: elle se borne à de vives affaires de postes en Finlande; mais sur mer il se livre un combat sanglant auquel prennent également part et l'escadre de ligne et l'escadre légère. — Victoire de la flotte des galères russes (24 août). Autre victoire semblable, l'année suivante (1790). Attaque contre la flotte russe repoussée près de Revel (14 mai); mais le roi remporte la victoire avec l'escadre légère (15 mai). Après le combat du 3 juin, l'armée navale suédoise se retire, est bloquée dans la rade de Wiborg, et éprouve une grande perte au combat du 3 juillet; mais le roi obtient un nouveau succès avec ses galères, dans la baie de Svenska (7 juillet). On entame des négociations, et la paix se conclut, sans médiation étrangère, à Werela (14 août). Conditions : 1^o rétablissement du *statu quo* avant la guerre; 2^o la Russie reconnaît la constitution suédoise actuelle.

Négociateurs : le baron d'Igelstrom pour la Russie, et le baron d'Armfeldt, pour la Suède.

Mémoire sur la campagne de 1788, en Suède, par le prince Charles de Hesse. Copenhague, 1789. — Pour l'histoire de la campagne des Danois.

4. La conclusion de la paix avec les Turcs éprouva de plus grandes difficultés, parce que les étrangers s'en mêlèrent. L'Angleterre et principalement la Prusse voulaient en dicter les conditions : il y avait un traité d'alliance de la Prusse avec la Porte, et une armée prussienne se rassemblait en Silésie. La mort de Joseph II et la situation de la monarchie, lorsque Léopold monta au trône, fortifièrent les espérances de paix : la Belgique était en insurrection; la Hongrie mécontente et agitée, tout l'état épuisé et sans solidité. Le congrès de Reichenbach avait été ouvert sans vues bien arrêtées.

Ouverture du congrès de Reichenbach (juin 1790). — Projets de Herzberg : restitution de la Gallicie à la Pologne contre des indemnités en Servie et en Valachie, dans les limites du traité de Passarowitz ; et pour la Prusse, Thorn et Dantzick. Ces propositions sont rejetées par l'Autriche, et abandonnées par la Prusse elle-même, après la chute de Herzberg. Mais on s'en tient rigoureusement au *statu quo*. — Convention à Reichenbach, comme fondement de la paix future entre l'Autriche et la Porte. L'Autriche consent au *statu quo*, et la Prusse et les puissances maritimes promettent leurs secours pour réduire les Pays-Bas.

Herzberg, Recueil, etc., tom. 3, pag. 77 et suiv.

Plénipotentiaires : pour l'Autriche, le prince de Reuss et le baron de Spielmann ; pour la Prusse, le comte de Herzberg, pour l'Angleterre, Jos. Ewart ; et pour la Hollande, van Reede.

5. Le premier effet de ces transactions fut une trêve entre l'Autriche et la Porte (19 septembre). Mais la conclusion de la paix définitive à Sistove traîna jusqu'au milieu de l'année suivante, à cause de la discussion de certaines modifications et de quelques cas imprévus.

Paix de Sistove entre l'Autriche et la Porte (4 août 1791). — Conditions : rétablissement du *statu quo ante bellum* : cependant on laisse à l'Autriche Orsowa, mais démantelé ; 2^o la forteresse de Choczim reste jusqu'à la paix avec la Russie, en la possession de l'Autriche ; 3^o délimitation plus précise des frontières, réglée ensuite par la convention du 28 novembre 1795.

Négociateurs : le baron de Herbert et le reis-effendi.

6. La négociation avec la Russie était plus difficile. Catherine, quoique disposée à se raccommoier avec la Suède, ne se laissa pas imposer par le haut ton avec lequel l'Angleterre et la Prusse prétendirent prescrire la condition du *statu quo*. En vain Pitt, au grand scandale des nations, fit appareiller une escadre : Catherine déclara qu'elle entendait faire seule sa paix, et elle la conclut en effet sans intermédiaires.

Signature des préliminaires entre la Russie et la Porte (11 août 1791), et de la paix définitive négociée à Jassy (9 janvier 1792).

Conditions : 1^o la Russie conserve Oczakow , avec le pays entre le Dnieper et le Niester; ce dernier fleuve devenant la frontière; 2^o toutes les autres limites rétablies comme avant la guerre par la restitution de toutes les conquêtes. Potemkin, le promoteur de la guerre, ne vit pas la conclusion de la paix : il était mort (15 octobre 1791) au pied d'un arbre, non loin de Jassy.

Plénipotentiaires à Jassy : le comte Besborodko, et le grand visir Jussuf pacha.

7. Ainsi quatre ans de guerre et des torrens de sang avaient à peine suffi pour s'emparer de quelques ouvrages avancés d'un empire qu'on avait voulu envahir tout entier, tant le courage et l'esprit national sont plus puissans que la tactique ! et encore fallut-il bientôt après restituer une partie de ces mêmes conquêtes. Mais cette querelle n'en fut pas moins féconde en conséquences.

8. La première et la plus importante fut l'affermissement de la domination russe sur la mer Noire. La Crimée et les contrées limitrophes lui restèrent. Ce n'étaient alors que des déserts où devaient s'élever bientôt Cherson et Odessa. Catherine a édifié là, non pour elle, mais pour ses successeurs. Pour juger ce qui peut en advenir, il suffit d'un coup-d'œil sur la mer Égée avec ses côtes et ses îles. L'histoire racontera ce qui en sera arrivé.

Ces avantages étaient achetés par le dérangement toujours plus grand des finances de la Russie. Dès le commencement de la guerre avec la Turquie, le papier monnaie de Catherine, créé en 1764, tomba au-dessous de la valeur nominale. Cette dépréciation continua par l'effet d'émissions réitérées, et elle est maintenant descendue jusqu'au quart de la valeur.

Ueber Russlands Papier-geld und die Mittel dasselbe bey einem unveränderlichen Werthe zu erhalten; von L. H. JACOB. Halle, 1817. — Du papier-monnaie de la Russie et des moyens d'en rendre le cours invariable; par L. H. JACOB. — Cet ouvrage est fondé sur des connaissances théoriques et pratiques.

9. Les circonstances produisirent un autre résultat encore plus important. Il se forma des généraux d'armée. Les Russes et les Allemands en trouvèrent d'également habiles. Souwarow

et Cobourg, rivaux sans jalousie, étaient plus précieux qu'Oczakow en ruines et que Choczim. Le temps approchait où l'un et l'autre devaient paraître sur une autre scène. Pourquoi leur carrière de gloire n'a-t-elle commencé qu'au déclin de leurs ans ?

Anthing, Versuch einer Kriegs-geschichte des Grafen Al. Souwarow, 3 vol., 1799. — *Essai d'une histoire militaire du comte Al. Souwarow*; par ANTHING.

10. Cette seconde guerre contre les Turcs eut aussi pour les deux états les plus voisins de la Russie, pour la Suède et la Pologne, des effets tout opposés. La Suède en obtint l'affermissement de son indépendance et l'amitié de la Russie. Faut-il mettre de même au rang des avantages qu'elle en retira, l'accroissement de la prérogative royale ? Les plus prochaines années prouvèrent déjà combien il pouvait être préjudiciable aux Suédois, et personne bientôt ne l'expia plus cruellement que l'infortuné Gustave III.

La paix de Werela fut promptement suivie d'une alliance défensive entre la Suède et la Russie (19 octobre 1791). L'accord de leurs sentimens à l'égard de la France amena et facilita ce traité. Gustave se plaça à la tête de la coalition qui se forma contre cet état. Mais grande fermentation parmi la noblesse, et assassinat du roi après la diète, à Geze (15 mars 1792). Le maintien de la neutralité sous la régence du duc Charles de Sudermanie, jusqu'en 1796, fut la suite de ce funeste événement.

Reisen über den Sand. Tübingen, 1803. — *Voyages dans le Sand. Tübingen*, 1803. — Riche en éclaircissemens pour cette époque.

11. La guerre influa d'une tout autre manière sur les destinées de la Pologne. Déjà sa décadence s'était accélérée pendant le cours des hostilités. Les différens de la Russie et de la Prusse ne pouvaient qu'aggraver le mal ; et telle fut bientôt en effet sa situation, que la neutralité lui devint impossible.

Proposition de la Russie à la diète de la confédération, favorisée par Stanislas, d'une alliance, en cas de guerre avec la Turquie. — Déclaration de la Prusse (12 octobre 1788), qu'elle prendrait

un semblable traité pour un acte hostile contre elle de la part des Polonais.

Vom Entstehen und Untergange der Polnischen Constitution vom 3 mai, 1791, 2 Th. Germanien, 1793. — *De l'origine et de la ruine de la constitution polonoise du 3 mai, 1791*, 2 vol. Allemagne, 1793. — Cet ouvrage va jusqu'au deuxième partage (octobre 1793). Il est écrit par des patriotes polonais. L'expression de la douleur la plus juste y conserve de la mesure.

Histoire de la prétendue révolution de Pologne, avec un examen de sa nouvelle constitution; par M. MÉNÉU. Paris, 1793. — C'est le revers de la médaille. La nouvelle constitution pouvait difficilement satisfaire un ardent jacobin.

12. Manifestation d'un parti anti-russe sous la protection de la cour de Berlin. Abolition de la constitution garantie par la Russie, et substitution d'une nouvelle, conforme à l'esprit du siècle. Continuellement excités par la Prusse, les Polonais s'allient à cette puissance (29 mars 1790), qui non-seulement leur garantit leurs possessions actuelles, mais leur promet en outre son assistance contre les étrangers qui voudraient s'immiscer dans leurs affaires intérieures. Les Polonais se pressèrent sans doute, parce qu'on avait déjà commencé à parler de l'acquisition de Thorn et de Dantzick.

Les premiers différens entre la Prusse et la Pologne s'élevèrent dans les négociations pour un traité de commerce dans lequel on comptait faire entrer la cession de Dantzick. L'alliance se conclut sans qu'on eût terminé la convention commerciale.

13. Affranchie de la tutelle de la Russie, la Pologne refusa le passage à ses troupes, et se comporta ainsi en état souverain et indépendant. Ignace Potocky et ses amis préparaient en même temps, de l'aveu de la Prusse et dans le plus profond silence, le projet d'une nouvelle constitution. Le roi était aussi gagné, autant du moins qu'il était susceptible de l'être. Mais, grâce à la tenacité des vieux préjugés, l'acceptation de cette constitution ne put avoir lieu que par une sorte de surprise (3 mai 1791).

Constitution du 3 mai. Dispositions principales : 1^o conversion du royaume électif en royaume héréditaire; 2^o succession éven-

tuelle et ensuite perpétuelle dévolue à la maison électorale de Saxe ; 3° pouvoir exécutif attribué au roi avec le concours du sénat ; 4° conservation de la diète divisée en deux chambres, et suppression du *liberum veto* ; 5° confirmation de tous les privilèges de la noblesse ; 6° toutefois quelques concessions en faveur des paysans et des bourgeois. Elles étaient fort restreintes ; mais chez quelle nation la noblesse en souffrit-elle davantage sans se courroucer ?

Jeckel, Polen Staatsveränderungen und letzte Verfassung. Wien, 1803, 3 Th. — Changemens politiques et nouvelle constitution de la Pologne ; par JECKEL. Vienne, 3 vol. 1803.

14. Peu de constitutions ont été reçues avec plus d'enthousiasme. La nation y vit l'aurore et le gage de sa liberté ; mais le maintien en était plus difficile que la rédaction, ou plutôt il devenait impossible, car celui qui devait naturellement la défendre, le roi, était trop faible, même pour le vouloir.

15. Catherine garda un silence redoutable tant qu'elle eut à soutenir la guerre contre les Turcs : elle ne le rompit même pas sans prétexte. Il lui fut fourni par le rassemblement à Targowitz, d'une poignée de mécontents, tels que Félix Potocky et ses compagnons, réunis dans le dessein de rétablir l'ancienne constitution. Soutenus par la czarine, ils s'y formèrent en confédération, qui bientôt, maudite par eux-mêmes, fit d'abord un appel à la nation (14 mai 1792). A quoi ne devait-on pas s'attendre, maintenant que la paix de Jassy laissait les mains libres à Catherine ?

Arrivée d'une armée russe en Pologne (mai 1792) ; courageuse mais inutile résistance sous Poniatousky, Kosciusko, etc. — Adhésion du roi à la confédération de Targowitz (23 juillet). — Armistice, et renversement de la nouvelle constitution.

16. Toutefois on ne cessait pas de compter sur le secours de la Prusse ; mais, dans ces entrefaites, les choses avaient bien changé de face à l'occident. Frédéric-Guillaume était revenu de la Champagne sans gloire et avec un trésor presque épuisé, et la guerre continuait sur le Rhin. Quelle perspective dans de telles circonstances que celle d'une rupture avec la Russie ! Les Polonais pouvaient prévoir que la Prusse les abandon-

nerait, mais non que leur protecteur était déjà lié avec la Russie pour l'aider à les détruire. C'est pourtant de quoi ils furent convaincus, avant même d'en avoir eu le moindre soupçon.

Entrée des Prussiens en Pologne, sous prétexte de la répression du jacobinisme, et déclaration (16 janvier 1793) suivie de la seconde occupation de Dantziek (24 février), depuis le premier partage, l'objet constant de la convoitise de la Prusse, heureusement sauvée alors par Catherine, et dont l'oppression par Frédéric II (1783), avait terni la réputation de ce prince. Mais bientôt un manifeste commun aux deux puissances (16 août) acheva de faire tomber le masque.

17. Deuxième partage entre la Russie et la Prusse, qui laisse encore à la Pologne le tiers de son ancien territoire. Le partage était dur, mais moins que les moyens par lesquels on arracha à la diète le consentement de la nation. On n'avait encore vu rien de semblable en Europe.

Cession violemment extorquée des usurpations de la Russie (17 août 1793), et de celles de la Prusse (3 septembre), en compensation de la renonciation à toute prétention ultérieure, et de la garantie de ce qui n'était pas enlevé.

18. Il va sans dire que la portion de la Pologne encore épargnée ne resta pas moins sous la puissance de la Russie. Une plus étroite alliance laissa à peine à ce reste l'ombre d'une existence propre; et quel autre pouvoir que la force militaire aurait pu y subsister désormais? la capitale même continua d'être occupée par les troupes Russes, et leur général était chargé en même temps des fonctions d'ambassadeur.

Traité d'alliance avec la Russie (16 octobre). Conditions : 1° la Russie se réserve pour l'avenir la direction de la guerre; 2° aucune relation avec les autres états ne pourra être établie sans son consentement; 3° libre passage de ses troupes sur un simple avertissement de sa part. Mais la disposition la plus funeste pour le moment, fut le choix du général Igelsström, pour ambassadeur.

19. Tout espoir semblait anéanti dans d'aussi cruelles circonstances. Cependant, sur la foi des dispositions de la

nation, les patriotes réfugiés en pays étranger, osèrent ne pas se croire entièrement sans ressources. Ils trouvèrent dans Kosciusko, un homme capable, comme militaire, d'être le chef d'une révolution fomentée par lui; elle éclata dans Cracovie (1794), et bientôt aussi dans la capitale même, et l'on résolut, comme unique moyen de succès, de placer le général à la tête de la nation.

Soulèvement à Cracovie, sous Madlinsky (24 mars), à l'occasion de la réduction des troupes polonaises. — Armement des paysans et mesures hardies. — Emeute à Varsovie (17 août), et sanglante expulsion des Russes. — Formation d'un gouvernement (on laisse au roi son titre), et rapides progrès de l'insurrection.

Versuch einer Geschichte der letzten Polnischen Insurrection vom Jahr, 1794, 2 Th., 1796. — Essai historique sur la dernière insurrection de la Pologne, en 1794. — Suite à quelques égards de l'ouvrage intitulé : De l'origine et de la ruine de la constitution de Pologne, etc. (voyez ci-dessus pag. 55), mais d'un ton plus modéré et d'un autre auteur.

Mémoires sur la révolution de Pologne trouvés à Berlin. Paris, 1806. — Ils contiennent, après un abrégé de l'histoire de Pologne, le rapport du général de Pistor à Catherine, sur la catastrophe de Varsovie.

20. Les espérances des Polonais, quoiqu'ils eussent à lutter à la fois contre deux puissans ennemis, s'enflèrent encore par le mauvais succès d'une entreprise de Frédéric Guillaume II contre Varsovie. Mais leur salut était dans la main d'un seul homme : son sort décida de la destinée commune. Bientôt il ne leur resta que la capitale, et la Pologne cessa d'être.

Attaque vaine de Frédéric-Guillaume contre Varsovie (septembre 1794). — Mais Kosciusko est défait et pris par les Russes, sous le commandement de Fersen (10 octobre). — Arrivée de Souwarow, et assaut et carnage de Praga (4 novembre.)

21. Troisième et total partage de la Pologne, avec la participation de l'Autriche, d'après un simple accord des trois cours, le consentement des Polonais n'étant pas jugé nécessaire. L'anéantissement de la Pologne entraîna la réunion de la Courlande, son ancien fief, à l'empire de Russie.

D'abord, déclaration des deux cours impériales pour la fixation provisoire des frontières, et ensuite, après une discussion plus approfondie, convention respectueuse entre les trois puissances, pour la délimitation ultérieure et définitive. — L'acte de réunion pure, simple et gratuite de la Courlande fut publié le 18 mars 1795.

22. Tel fut le dénouement de ce grand drame; il fut uniquement l'ouvrage de Catherine, qui seule le préparait depuis trente ans. Elle partagea avec les autres la victoire, mais non la suprématie, et ce qu'elle avait donné n'eût peut-être été qu'un prêt, si la mort ne l'eût prévenue, (17 novembre 1796). Aucun de ses prédécesseurs n'avait encore influé autant qu'elle sur les affaires du reste de l'Europe; mais sa propre histoire fait voir que son ascendant même eut encore des bornes. Celui de la Russie devait prendre un bien plus grand accroissement, quand avec des principes tous différens, et trop tard pour lui-même, le fils unique de cette princesse, Paul I, monta sur le trône.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

DE LA PAIX DE CAMPO-FORMIO A L'ÉRECTION DE
L'EMPIRE FRANÇAIS; 1797 A 1804.

Schütz, Handbuch der Geschichte Napoleons und seines Zeitalters. Leipzig, 1810. — Manuel de l'histoire de Napoléon et de son siècle; par SCHÜTZ, 1810. — Annotation chronologique complète des événemens depuis 1769 jusqu'en 1810.

1. QUOIQUE les principales puissances de l'Europe fussent encore toutes sur pied, au commencement de cette époque, leur situation était néanmoins déjà visiblement changée. La France, agrandie de la Belgique, de la Savoie, du comté de Nice et d'Avignon, et étroitement unie avec l'Espagne, s'empara à la fois de l'Italie et de la Hollande, et pouvait dès-lors se croire assurée d'étendre ses limites jusqu'à la

rive gauche du Rhin, et de mettre ainsi l'empire Germanique dans sa dépendance. Que fallait-il de plus pour dominer tout le continent? L'Autriche avait ses plaies à cicatriser; la Russie conservait encore de grandes forces à l'orient: le partage de la Pologne avait non-seulement étendu son territoire, mais l'avait aussi rapprochée du couchant, et depuis le règne du nouveau souverain, sa politique avait évidemment pris un autre cours, par l'intervention de ce prince dans la guerre de la révolution. Comment après y avoir pris part, aurait-il pu s'en retirer, quand bien même la partie serait changée? C'est ainsi que s'effaça d'elle-même la séparation des états du nord et du midi, et à dater de leur fusion, il n'y eut plus en Europe qu'un seul système politique.

2. La Prusse promptement épuisée par une administration prodigue, voisine immédiate de la Russie, et prochainement de la France, avec des frontières ouvertes des deux côtés, et sans marine, quoique avec une grande navigation commerciale, était également exposée aux attaques par terre et par mer. On y agita la question de savoir s'il fallait s'unir à la France, ou à la Russie. Peut-être aurait-on dû seulement examiner si, avec le nouveau système de l'Europe, la Prusse pouvait subsister, ou devait tomber; car quelle place y avait-il pour cet état intermédiaire, dans le nouvel ordre des choses? Mais cette pensée paraît avoir été ensevelie dans la tombe de Frédéric.

Frédéric-Guillaume mourut le 16 novembre 1797, avant l'ouverture du congrès de Rastadt. Prompte réforme à la cour et dans le ministère, sous son successeur. Toutefois il ne se fit aucun changement apparent dans l'organisation du gouvernement, ni dans les relations extérieures.

Historische Denkwürdigkeiten zur Geschichte des Verfalls des Preussischen Staats, seit dem Jahr, 1794, von dem Obristen von MASSENBACH, 1809, 1 Th. — Mémoires pour l'histoire de la décadence de la Prusse, depuis 1794; par le colonel de MASSENBACH, 1809, 2 vol. — Les meilleurs esprits ne voyaient aussi le salut de l'état que dans son agrandissement.

3. Même après la paix, on sentit bientôt combien la

condition de la monarchie était encore précaire. D'une part, la guerre maritime continuait, et qui pouvait douter, que Pitt ne mît tout en usage pour rallumer celle de terre? D'un autre côté, la conclusion de la paix à Rastadt, pouvait n'être pas sans difficultés, et, indépendamment de cette double circonstance, la persévérance du directoire dans la propagation des principes et des institutions républicaines ne permettait pas de compter sur un repos durable.

4. Le congrès de Rastadt s'ouvre sous les plus fâcheux auspices pour l'Empire. Il ne pouvait être soutenu que par la plus étroite intelligence entre l'Autriche et la Prusse; mais d'anciennes maximes, de nouveaux projets et des espérances déjà probables, opposèrent un trop puissant obstacle à cette intime union; et la reddition de Mayence (30 décembre 1797), et la prise d'Ehrenbreitstein, pendant la négociation (24 janvier 1799), montraient en perspective la future situation de l'Allemagne. Double prétention de la France: 1^o cession de toute la rive gauche du Rhin; 2^o sécularisation prise pour base de l'indemnité des princes déposés. La première de ces conditions assurait l'influence militaire; la seconde l'influence politique.

Durée du congrès de Rastadt (9 décembre 1797 au 8 avril 1799.) D'après le consentement de l'empire aux principales demandes de la France (11 mars 1798), on semblait pouvoir s'attendre à une prompt pacification, mais on s'aperçut bientôt que son retard dépendait bien moins du congrès que du changement continu qui s'opérait dans la situation de l'Europe pendant la négociation.

Négociateurs français: Bonnier, Jean de Bry, et Roberjot, en remplacement de Treillard; pour l'Empire, le comte de Metternich, le comte Louis de Cobenzel et M. Lehrbach; pour la Prusse: le comte de Görz, de Jacobi, de Dohm; pour l'électeur de Mayence: Albini, etc.

Geheime Geschichte der Rastadter Friedensverhandlungen in Verbindung mit den Staatshändeln dieser Zeit; von einem Schweizer; nebst den wichtigsten Urkunden. Germànien 1796, 6 Th. — Histoire secrète des négociations pour la paix de Rastadt, dans leur rapport avec les circonstances politiques actuelles; suivie des principales pièces justificatives, par un Suisse. Allemagne, 1799, 6 vol. in-8^o. — La partie historique est exclusivement

renfermée dans le premier volume de cet estimable ouvrage; elle y est même confondue avec une revue des événemens depuis le commencement de la guerre de la révolution, jusqu'à son renouvellement en 1799. Les cinq autres volumes ne contiennent que des documens.

5. Pendant ces négociations, l'esprit révolutionnaire se propageait dans plusieurs pays, et particulièrement en Italie. Depuis l'érection des républiques cisalpine et ligurienne, le parti démocratique avait fait de grands progrès, et il renversa dans Rome même l'ancien gouvernement, et y substitua une république; mais nulle part l'arbre de la liberté ne pouvait moins s'enraciner.

Occupation de Rome par les troupes françaises, à l'occasion d'une émeute populaire (10 février 1798). — Déclaration de la république romaine (15 février). — Mauvais traitement envers l'octogénaire Pie VI, et son enlèvement avec plusieurs cardinaux (20 février). — Le pape mourut dans l'exil, à Valence (29 août 1799).

A brief account of the subversion of the papal government, 1798; by R. DUFFA. London, 1799. — Relation abrégée de la destruction du gouvernement papal, en 1798; par DUFFA. Londres, 1799.

6. Si cette conduite ordonnée par le directoire, envers le chef de l'église, fut regardée comme un témoignage du mépris de l'opinion publique, on en vit dans la violente révolution de la Suisse une preuve encore plus choquante. Libre au milieu de l'Europe, cet état, depuis trois siècles, n'avait pris aucune part aux intérêts qui ont agité le monde. Le droit public général avait reconnu sa neutralité et l'avait respectée comme sacrée. Mais dans un temps où l'on ne ménageait rien, comment aurait-on épargné un sanctuaire qui renfermait, il est vrai, la liberté, mais non l'égalité? En même temps qu'on était attiré par l'espoir d'un butin favorable aux finances, l'importance militaire du pays, tant par sa nature que par sa situation, fut probablement un appât non moins puissant pour l'invasion. Peu de semaines suffirent, malgré une vive résistance, pour renverser l'édifice des siècles. La confédération fut transformée en une seule république helvétique.

Maintien de la neutralité de la Suisse, malgré la querelle sur les émigrés, jusqu'à l'événement du 18 fructidor, époque où, par l'expulsion des directeurs Barthélemy et Carnot, son sort fut décidé. — Mouvements et commencemens de la révolution dans le pays de Vaud (décembre 1797). — Effet des inconvéniens des gouvernemens fédératifs : défaut d'unité ; bientôt le fardeau tomba tout entier sur le seul canton de Berne. Là il ne manquait ni de conseils, ni de forces, mais la majorité n'adopta que des demi-mesures, et le brave d'Erlach montra le courage de Kosciusko, mais n'obtint pas les mêmes pouvoirs. — Entrée des Français par deux points à la fois, et combat sanglant. — Prise de Berne (2-5 mars 1798). — Soumission des autres cantons, les trois petits exceptés. — Résistance opiniâtre de ces derniers, et capitulation honorable (1-4 mai). — Proclamation de la république helvétique (12 avril). Depuis lors, cinq années malheureuses par la guerre et par les factions, jusqu'à ce que l'acte de médiation de la France (19 février 1808) rendit à la Suisse sa constitution fédérative, quoique changée, et le repos. Au moment de l'invasion de la Suisse, la république de Genève cessa d'exister : elle fut incorporée à la république française (16 avril 1798).

Essai historique sur la destruction de la ligne et de la liberté helvétique ; par MALLET-DUPAN, 1798.

Autentischer Bericht von dem Untergange der Genfer Republik ; in Polit. Journ., 1798. May. — *Relation authentique de la destruction de la république de Genève*, dans le Journal politique, mai 1798.

7. L'Angleterre restait séparée du continent avec un redoublement de puissance, de dettes et de ressources. On commença à s'y avouer secrètement à soi-même qu'on ne pouvait se maintenir dans cet état que par la guerre, et l'événement prouva bientôt que la paix n'est jamais guère qu'une trêve. La longue administration de Pitt, peu profitable à lui-même, concentra le pouvoir dans les mains d'un petit nombre de familles et établit dans le sein d'une constitution libre, une oligarchie qui, bien qu'on se disputât les places avec une sorte de fureur, ne produisit cependant pas une seule tête capable de gouverner. Mais Pitt affermit les principes d'une politique antirévolutionnaire, et quand on eut pour un moment renoncé à lui, on fut obligé d'y revenir.

8. Mais la continuation de la guerre avec l'Angleterre fit mûrir une entreprise qui, conduite par le héros du temps, pour lequel il n'y avait alors en Europe aucune place convenable, parut la plus extraordinaire qui eût jamais été conçue. La conquête et la colonisation de l'Égypte devaient dédommager de la perte des Indes occidentales, et donner une direction toute nouvelle au système colonial des Européens. Disposée sous l'apparence d'une descente en Angleterre, l'exécution en fut encore plus merveilleuse que la préparation. Mais la prise de Malte, qui se liait à ce projet, a eu presque de plus importantes conséquences pour l'Europe que l'invasion de l'Égypte.

Armement considérable et embarquement à Toulon. Cette armée était supposée l'aile gauche de celle d'Angleterre, dans la Manche. La flotte appareilla le 18 mai 1798. — Capitulation et occupation de Malte sans résistance (10-12 juin). L'escadre est suivie, mais non rencontrée par celle des Anglais. Elle mouille près du fort Marabou. — Débarquement des troupes (1^{er} juillet). — Prise d'Alexandrie (2 juillet). — Occupation du Caire (22 juillet). — Progrès dans la Haute-Égypte sous Desaix, et entière occupation, après la bataille de Sédiman (7 octobre). — Expédition de la Syrie manquée à Saint-Jean-d'Acre (décembre à juin 1799). On s'aperçut trop tard que l'Égypte ne pouvait être conservée sans la possession de la Syrie. — Débarquement des Turcs et combat d'Aboukir (25 juillet).

Relation des campagnes du général Bonaparte en Egypte et en Syrie; par BERTHIER. Paris, 1800.

9. Aucune entreprise n'avait causé de si vives alarmes en Angleterre. La victoire de Nelson à Aboukir où il détruisit la flotte française (1 août) ne suffit pas pour les calmer. Cependant la domination de la Méditerranée en était plus assurée, et c'était pour le ministère anglais un motif de plus de ne prendre aucun repos, jusqu'à ce que les Français eussent abandonné l'Égypte.

10. L'époque de la victoire d'Aboukir donna à ce combat naval une importance politique plus grande que n'en ont d'ordinaire ces sortes d'événemens. Son premier effet fut

une déclaration de guerre de la Porte contre la France (12 septembre), et des armemens de cette puissance pour reprendre l'Égypte, avec l'aide des Anglais. La plus ancienne alliance de l'Europe se trouva ainsi rompue.

11. Une suite non moins importante fut une seconde coalition entre l'Angleterre et la Russie (24 septembre). Le choix de Paul I^{er} pour grand-maître de l'ordre de Malte, après la conquête de l'île, conduisit encore plus loin : un spectacle nouveau fut donné au monde : il apprit comment des institutions, qui ont survécu à elles-mêmes, peuvent reprendre, pour un moment, de l'importance par l'effet des passions d'un souverain.

Alliance de la Russie avec Naples (29 novembre 1798), avec la Porte (23 décembre); avec l'Angleterre (29 décembre); et jusque avec le Portugal, malgré la distance (28 décembre 1799). — Alliance de l'Angleterre avec la Sicile (1^{er} décembre); avec la Porte (5 janvier 1799); et aussi de Naples avec le grand-seigneur (21 janvier).

12. Ces traités avaient, en général, pour conditions, la garantie réciproque des possessions (notamment de l'Égypte, pour la Porte). La guerre et la paix devaient être faites en commun. Interdiction de tous les ports, principalement de la Méditerranée, aux vaisseaux et au commerce français; subsides de l'Angleterre à la Russie, etc. La durée du traité était fixée à huit ans.

13. Toutefois l'accession des deux puissances germaniques pouvait seule imprimer le mouvement à cette vaste coalition. La marche des négociations à Rastadt et les difficultés toujours croissantes avec l'Autriche rendaient presque indubitable l'adhésion de cette puissance. La Prusse, au contraire, se flattant toujours, même au milieu des tempêtes, d'éviter également Charibde et Scylla, s'en tenait opiniâtrément à la neutralité. Essentiellement militaire, elle changea tout à coup de rôle, et se montra la plus pacifique. Quelle dangereuse expérience pour un état, que de dissiper lui-même le prestige de sa puissance!

Tandis qu'on négocie vainement à Selz (30 mai - 6 juillet 1798), l'Autriche prend avec l'Angleterre et la Russie, des arrangemens au moyen desquels le cabinet de S. Pétersbourg renonce à s'entremettre avec la Prusse pour le réglemeut des indemnités éventuelles. Le passage d'une armée russe à travers les états autrichiens (décembre), annonça clairement les projets qu'on méditait, et donna occasion à une note de l'ambassade française (2 janvier 1799).

14. Ainsi s'était formée contre la république française, une nouvelle coalition, sans contredit, beaucoup plus étendue que la première, mais, par cela même, bien moins solide. Quels obstacles n'opposaient pas déjà à la rapidité de la correspondance, la distance de Londres à Pétersbourg et à Vienne, et sur le chemin direct, l'interposition de la Prusse neutre, de la Hollande et de la Belgique! Quelles difficultés plus grandes, ne naissaient pas de la diversité d'intérêts de l'Angleterre et des puissances continentales, et du caractère capricieux de l'empereur de Russie! Bientôt la rupture anticipée de la cour de Naples, funeste à elle-même et au roi de Sardaigne, ne permit de compter sur la maturité d'aucune combinaison.

La guerre éclate à Naples (novembre 1798). — Le directoire la déclare au roi des Deux-Siciles et au roi de Sardaigne (6 décembre), et contraint Charles-Emmanuel IV à la cession de toutes ses possessions sur le continent. — Malheureuse issue de la guerre de Naples, sous le général Mack. Le roi s'enfuit à Palerme (2 janvier 1799). — Prise de Naples, après un combat sanglant, par Championnet (23 janvier), et érection de la république parthénoenne.

15. Ces accidens n'arrêtèrent cependant pas le premier élan des coalisés. Le désordre des finances et le pouvoir toujours plus précaire, même en France, du gouvernement directorial lui rendaient chaque pas difficile; mais il trouva des empêchemens plus décisifs dans le choix de ses propres généraux et de ceux de ses ennemis. Tandis qu'il multipliait les fautes à cet égard, l'archiduc Charles et le redoutable Souwarow étaient placés à la tête des armées alliées, et leur seule présence présageait la victoire. Le congrès de

Rastadt fut dissous, et l'on arrêta un plan de campagne (1779), pour recouvrer l'Italie, la Suisse et l'Allemagne.

Dissolution du congrès de Rastadt (8 avril 1799), et massacre des envoyés français, à leur départ (28 avril). La guerre avait déjà commencé sur le Haut-Rhin. — Victoires de l'archiduc à Ostrach (21 mars), et à Stockach (25 mars), sur le général Jourdan. Marche contre Masséna, en Suisse, jusqu'à Zurich, d'où, délivré par sa victoire sur les Russes commandés par Korsackow, le général français va prendre le commandement de l'armée du Haut-Rhin. — Commencement de la guerre en Italie, et victoires remportées par Kray sur Scherer, à Vérone (26 mars); à Magnano (5 avril). — Arrivée de Souwarow; il prend le commandement de l'armée austro-russe (16 avril). — Victoire de Cassano (27 avril), et prise de Milan et de Turin. — Reddition de toutes les places fortes, même de Mantoue (28 juillet): — Retraite de Naples, sous Macdonald, battu par Souwarow, à la Trebia (17-19 juin). — Reprise de Naples par les Calabrais, sous la conduite du cardinal Ruffo, accompagnée d'effroyables cruautés, et rétablissement du trône par les Russes, les Turcs et les Anglais (quel bizarre assemblage!) ainsi que de la puissance papale, sous Pie VII. — Rassemblement d'une nouvelle armée française, aux ordres de Joubert. Elle est battue par Souwarow, à Novi (15 août). Gênes et Ancône restent seules au pouvoir des Français.

Précis des événemens militaires, ou Essais historiques sur les campagnes de 1799 à 1814, avec cartes et plans; par le comte MATHIEU DUMAS, lieutenant général des armées du Roi. Paris, 1817. — Les huit volumes de cette importante production qui ont paru jusqu'à présent, embrassent les campagnes de 1799, 1800, 1801, 1803 et 1804.

Geschichte der Wirkungen und Folgen des Oestreichischen Feldzuges in der Schweiz; von C. L. von HALLER, 2 Theile, 1801. — *Histoire des opérations et des suites de la campagne des Autrichiens en Suisse; par HALLER, 2 vol. 1801.*

Mémoires pour servir à l'histoire des dernières révolutions de Naples; par B. N., témoin oculaire. Paris, 1803.

16. Ces jours de triomphes ne devaient-ils pas ramener ceux de la paix? ou le temps n'était-il pas venu où une puissance neutre, telle que la Prusse, pouvait se prononcer avec énergie et avec dignité pour le rétablissement de l'Europe? Mais quand l'usage modéré de la victoire ne fut-il pas plus

difficile que la victoire même ! Les momens favorables s'envolaient ; et l'année ne devait pas finir sans que, par la défection de la Russie, la coalition tombât d'elle-même en ruine.

La mésintelligence se met entre les Autrichiens et les Russes, à l'occasion d'Ancône et du Piémont, dont les Russes s'emparèrent ensuite. Ils marchent sur la Suisse, pour se joindre à Korsakow ; mais deux jours avant leur arrivée (25-27 septembre) il avait été battu par Masséna, et Souwarow fut contraint de se retirer dans la Haute-Sonabe, par des chemins impraticables, à travers les Alpes. Ce fut le dernier et le plus grand de ses exploits. Rappelé, ainsi que son armée (janvier 1800), il est froidement accueilli. D'un autre côté, l'Angleterre et la Russie se brouillent au sujet de l'inutile débarquement de leurs armées combinées, dans la Nord-Hollande, sous les ordres du duc d'York (août-octobre). L'Angleterre enleva cependant les restes de la flotte hollandaise dans le Texel (30 août).

17. Tandis que les alliés perdaient ainsi tous leurs avantages, une révolution beaucoup plus importante s'opérait en France. Le vaisseau qui portait le destin de l'Europe avait déjà abordé à Fréjus (9 octobre). L'abolition de la constitution directoriale, dès long-temps à moitié anéantie, l'abdication des directeurs, l'expulsion des représentans du peuple à coup de crosses de fusil, l'établissement d'un nouvel ordre de choses, les préparatifs d'une campagne pour ressaisir les avantages de la victoire perdus et pour conquérir enfin la paix ; tout cela fut l'ouvrage de quelques semaines.

Retour d'Égypte du général Bonaparte (9 octobre 1799) : — Révolution intérieure accomplie (18 brumaire, 9 novembre). — Constitution consulaire (15 décembre). — Bonaparte gouverne sous le titre de premier consul. Substitution du régime des mairies et des préfectures à l'administration populaire. L'initiative des lois réservée au gouvernement, fait cesser la séparation de la puissance législative, et du pouvoir exécutif. Avant même que la constitution fut achevée, se manifestait l'intention de la détruire.

18. Après d'inutiles propositions de paix à l'Angleterre

(leur forme seule devait en empêcher le succès), préparatifs pour l'ouverture de la campagne. Combien la situation était changée depuis que la Russie, loin d'agir avec la coalition, était déjà à moitié gagnée ! Il ne restait plus à combattre sur le continent que l'Autriche, faiblement soutenue par Naples et par une partie de l'empire, mais bientôt plus étroitement liée avec l'Angleterre par un traité de subsides (26 juin). Et comme si on avait voulu rendre la lutte plus facile à la France, avant même l'ouverture de la campagne, le commandement fut retiré à l'archiduc Charles.

Double campagne de 1800, en Italie, sous le premier consul; en Allemagne, sous le général Moreau. En Italie, héroïque défense de Gènes, par Masséna, jusques au 4 juin. L'armée de réserve passe le Saint-Bernard. Prise de Milan et rétablissement de la république cisalpine. Bataille de Marengo, perdue par Melas (4 juin). Le lendemain, capitulation pour l'évacuation de la Lombardie et de toutes les places fortes jusqu'à Mantoue. Ainsi, un seul jour enleva le fruit d'une année de victoires. — En Allemagne, Moreau passe le Rhin en Alsace (25 avril). Progrès continus et constants contre Kray, jusqu'à Ulm (2-10 mai). Entrée en Bavière et dans le pays des Grisons (juin et juillet). Après le refus de la part de la cour de Vienne, de ratifier les préliminaires de paix conclus le 28 juillet, dénonciation en Italie (29 septembre), et en Allemagne (9 novembre), de l'armistice précédemment accordé (15 juillet), à condition de l'évacuation d'Ulm et d'Ingolstadt. Grande victoire de Hohenlinden (3 décembre), et progrès en Autriche, jusqu'à Lintz; dans le même temps, victoire de Brune sur le Mincio (26 décembre), et passage de l'Adige (1^{er} janvier 1801). Armistice à Trévisé (16 janvier).

19. Si la fin du siècle était ensanglantée, l'aurore du nouveau offrit du moins une lueur d'espérance du retour de la paix. L'Autriche humiliée, était disposée à l'implorer; mais on exigeait la rupture de son alliance avec l'Angleterre comme condition préliminaire. A peine y eut-elle consenti, le dernier jour du siècle (31 décembre), les négociations s'ouvrirent à Lunéville, et amenèrent un traité de paix, tant avec l'empereur qu'avec l'empire. Il s'en conclut un en même temps avec Naples, à Florence.

Négociation à Lunéville (1^{er} janvier - 9 février 1801). Non-seulement on y prit pour base le traité de Campo-Formio, mais aussi les conditions proposées depuis à l'empire, dans les conférences de Rastadt, auxquelles on en ajouta néanmoins quelques autres. Les principales du nouveau traité furent : 1^o la confirmation de la cession à la France, de la Belgique et du Friekthal, abandonné plus tard (août 1802), à la Suisse ; 2^o confirmation des cessions faites à l'Autriche, dans les états vénitiens ; 3^o confirmation de la cession du Brisgaw au duc de Modène ; 4^o cession du grand duché de Toscane en faveur de la maison de Parme, sans promettre d'indemnité en Allemagne ; 5^o acquiescement de l'empereur et de l'empire, à la cession de la rive gauche du Rhin, le Thalweg formant la séparation ; 6^o les princes héréditaires dépossédés devaient être dédommagés par l'empire ; 7^o reconnaissance des républiques batave, helvétique, cisalpine, ligurienne, toutes comprises dans le traité. — En échange de la Toscane, érigée en royaume d'Etrurie, pour le duc de Parme, cession de ce duché à la France, et par l'Espagne, de la Louisiane (21 mars), qui depuis a été vendue aux États-unis de l'Amérique (voy. pag. 36). — Armistice avec Naples, signé à Foligno (18 février) ; et conclusion de la paix, à Florence (28 mars 1801). Conditions : 1^o exclusion des vaisseaux anglais et turcs des ports des Deux-Siècles ; 2^o cession des propriétés napolitaines en Toscane, l'île d'Elbe et Piombino (états des Presides) ; 3^o Otrante reste occupé par les troupes françaises.

Plénipotentiaires, à Lunéville : Joseph Bonaparte et le comte Louis de Cobenzel.

20. Tandis que par la conclusion de cette paix le continent de l'Europe commence enfin à goûter quelque repos, si un repos imposé par les armes peut mériter ce nom, la guerre continue sur mer. Le changement de politique de la Russie ouvrit bientôt une autre scène dans le nord ; et le règlement des indemnités en Allemagne y laissa un vaste champ à la diplomatie.

21. Depuis l'expédition d'Égypte, la Méditerranée était devenue le principal théâtre de la guerre maritime. Cette mer était couverte de flottes russes, turques et britanniques. Le but essentiel de la politique des Anglais était d'y affermir leur domination ; et la prise de Malte affamée (5 septem-

bre 1800) en devint un fondement difficile à ébranler. Qui put, depuis lors, espérer une paix maritime durable? La prise des îles greco-françaises, par les Russes et par les Turcs, donna à l'Europe le spectacle nouveau d'une république, grecque à la vérité, fondée par la Russie et par la Porte.

Prise de Corfou par la flotte turco-russe (1^{er} mars 1799). — Erection de la république des Sept-Iles, sous la protection des Turcs et sous la garantie des Russes, stipulée par la convention de Constantinople (21 mars 1800). Les troupes russes y restent, et cette occupation prolongée jusqu'en 1809, donna à la Russie, une grande influence dans la Méditerranée. Minorque était tombé au pouvoir des Anglais (15 octobre 1799), et ils s'emparèrent aussi de Surinam (11 août 1799) et de Curaçao (13 septembre 1800), les dernières des colonies hollandaises aux Indes occidentales.

22. Les procédés de Paul I^{er} n'étaient pas moins féconds en conséquences. En se retirant de la coalition avec l'Angleterre et l'Autriche, séduit par les flatteries et par l'adroite politique du nouveau maître de la France, il s'attacha d'abord plus étroitement les états du nord, et l'oppression toujours croissante de la part des Anglais de la navigation des neutres, le jeta bientôt dans de plus grands desseins. Il renouvela le projet de neutralité armée conçu par Catherine. Une nouvelle guerre dans le nord en devint la suite inévitable; et peut-être aurait-elle eu les effets les plus importants si la mort du czar n'était venue tout changer.

Alliance défensive entre la Russie et la Suède (29 octobre 1799). — Relations plus intimes avec la Prusse (1800), et continuation de celles qui subsistaient avec le Danemarck. — Renouveau du projet de neutralité armée, en prenant sous convoi, les vaisseaux suédois et danois (août 1800). — Alliance entre la Suède et le Danemarck (16 décembre), et accession de la Prusse (12 février 1801). — Réitération des résolutions de 1780 (voy. II^e Période, p. 313) avec cette addition, que le convoi met à l'abri de la visite. — Embargo sur les navires anglais en Russie. — Occupation des bords du Weser et de l'Elbe, par les Prussiens et les Danois, et bientôt après de l'électorat de Hanovre par les premiers. — Envoi d'une

escadre anglaise dans la mer Baltique. Attaque de Copenhague (2 avril). L'empereur Paul avait cessé de vivre (24 mars) — Changement de système sous Alexandre I^{er}. Convention avec l'Angleterre conforme au vœu de cette puissance (17 juin), et commune à tous les alliés. — Restitution des conquêtes faites sur eux en Europe et aux Indes occidentales.

23. Les grands changemens en Russie (et rarement un nouveau règne en amène de plus importans) et le caractère modéré du souverain qui, en rétablissant simplement les anciens rapports, fit la paix avec la France et avec l'Espagne (4 et 8 octobre 1801), influèrent sensiblement sur le cours de la politique. L'Angleterre elle-même, troublée par la disette et presque isolée, désirait la paix, et le retour en fut présagé par la renonciation volontaire de Pitt à un pouvoir si longtemps exercé (9 février 1801). Elle dépendait surtout de l'Égypte. La politique de l'Angleterre ne varia jamais sur ce point, et aucun effet ne lui sembla trop pénible pour atteindre ce but. Sa sollicitude était-elle fondée?

Sort de l'Égypte depuis le départ de Bonaparte, laissant le commandement à Kléber (22 août 1799). — Arrivée d'une armée anglo-turque venant de Syrie, et prise d'El-Arisch (29 décembre). Convention avec le grand-visir (24 janvier 1800) pour l'évacuation de l'Égypte : cet accord est rétracté. Surprise et défaite du grand-visir à Héliopolis (20 mars). Assassinat de Kléber, au Caire (14 juin). Menou lui succède. — Envoi d'une armée anglaise sous les ordres d'Abercrombie (décembre). Elle débarque à Aboukir (8 mars). Il en arrive une autre des Indes orientales par la mer Rouge, sous le général Baird (avril). Victoire des Français à Ramanié (21 mars). Mort d'Abercrombie. Convention du Caire, avec lord Hutschinson, son successeur, pour l'évacuation de l'Égypte (27 juin). Elle s'exécute : Alexandrie est remise (septembre), l'Égypte est rendue à la Porte.

Wilson's history of the british expedition to Egypt. London, 1800. — *Histoire de l'expédition des Anglais en Égypte*; par WILSON. Londres, 1800. — Traduite en français.

De l'Égypte après la bataille de Héliopolis, par le général Reynier, in-8°.

Sur l'importance de l'Égypte comme colonie : *Heeren kleine historische Schriften*, tom. 2. — *Opuscules historiques*; par HEEREN, tom. 2.

24. Cet événement faisait disparaître le plus grand obstacle à un rapprochement entre la France et l'Angleterre. La paix du Portugal avec la France et l'Espagne (6 juin), à condition de la restitution d'Olivenza et de l'exclusion des vaisseaux des Anglais, devint pour ceux-ci un motif de plus de la faire aussi. Les préliminaires, depuis long-temps négociés à Londres, s'y conclurent enfin (1^{er} octobre), et le traité définitif fut signé à Amiens le printemps suivant. Après la réconciliation de l'Angleterre avec la France, celle de la France avec la Porte ne pouvait rencontrer aucune difficulté.

Paix d'Amiens, entre l'Angleterre d'une part, et la France, l'Espagne et la république batave, de l'autre. Conditions : 1^o Restitution par l'Angleterre, de toutes ses conquêtes sur la France et sur ses alliés, excepté l'île de la Trinité cédée par l'Espagne, et Ceylan, par la république batave ; 2^o maintien de la Porte dans son intégrité. Elle est comprise dans le traité et doit être invitée à y adhérer ; 3^o la France reconnaît la république des Sept Îles. Les îles de Malte, de Gozzo et de Comino, doivent être rendues à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dans le délai de trois mois, occupées par des troupes napolitaines, et rester indépendantes, sous la garantie de la France, de l'Angleterre, de la Russie, de l'Autriche, de l'Espagne et de la Prusse. Il ne doit y avoir de langue ni française, ni anglaise ; mais il en sera créé une maltaise, et les chevaliers rétablis choisiront parmi eux le grand-maître.

Plénipotentiaires à Amiens : Joseph Bonaparte et lord Cornwallis, après néanmoins que les préliminaires eurent été négociés par lord Hawkesbury et par M. Otto.

Conclusion de la paix entre la France et la Porte (25 juin 1802) à la suite de préliminaires (18 octobre 1801), 1^o Restitution de l'Égypte et garantie réciproque des possessions ; 2^o renouvellement des anciens traités et libre navigation pour la France, dans la mer Noire ; 3^o reconnaissance de la république des Sept Îles ; 4^o traitement mutuel à l'égal des nations les plus favorisées.

25. Les conditions de la paix d'Amiens doivent causer la plus grande surprise. On avait combattu non pour la possession de la Trinité et de Ceylan, mais pour la liberté de l'Europe, et cette grande cause fût tacitement sacrifiée,

car l'Angleterre affecta d'éviter toute intervention dans les intérêts du continent, et elle ne stipula pas même l'évacuation de la Hollande. On termina ainsi la guerre, sans atteindre le but pour lequel on l'avait entreprise, et le peu de durée de l'état des choses, tel que l'établissait la paix, ne pouvait pas être long-temps problématique.

26. La renommée du premier consul fut, au contraire, portée au plus haut degré, par ce traité; la France sortit de la lutte, tranquille et bien ordonnée au dedans, plus puissante au dehors, réintégrée dans la possession de ses colonies, et n'ayant à regretter que quelques légers sacrifices imposés à ses alliés. Tout, même la restauration des autels, et l'affermissement de la liberté religieuse, parut l'œuvre de son chef, et sa puissance fut fondée à la fois sur la force des armes, et sur la force, encore plus grande, de l'opinion publique. Il ne dépendait désormais que de lui, de dominer, même sans combats, sur l'Europe entière et il en aurait été le maître, s'il avait su l'être de lui-même.

Nomination de Bonaparte au consulat à vie (4 août 1802). Il avait déjà été reconnu (26 janvier) pour président de la république italienne. — Médiation de la Suisse (19 février 1803). La nouvelle forme du gouvernement français fut imitée par les républiques affiliées : la république batave eut un président ; celle de la ligurie un doge, et il n'y eut pas jusqu'à celle de Lucques, pour laquelle on n'avait pu trouver un nouveau nom, qui ne subit aussi des changemens. — Concordat avec le pape (15 juillet 1801), sanctionné par le corps législatif (8 avril 1802). Le culte catholique ne fut pas seul réglé par la loi du 18 germinal an X : des articles spéciaux déterminèrent en même temps l'organisation des cultes protestans.

27. En s'assurant l'appui de l'opinion publique, si nécessaire au premier magistrat de la république prétendue, il se montra politique profond, par l'art avec lequel il sut tout à la fois y condescendre et s'en affranchir ; et il ne se hâta que trop de détromper ses peuples sur son respect pour elle.

28. La première transaction politique de quelque importance, fut celle des indemnités en Allemagne, réservée par le traité de Lunéville : elle fut dirigée à Ratisbonne, par la médiation de la France et de la Russie; mais la prépondérance de la première et sa politique se manifestèrent ici par les signes les moins équivoques. Tandis que plusieurs princes ecclésiastiques étaient expulsés de leur siège, le seul chancelier de l'Empire, dont on croyait ne pouvoir se passer, fut transféré de Mayence à Ratisbonne, et les puissances séculières se partagèrent la dépouille des autres, en proportion du plus ou du moins de faveur que leur accordait la France. L'ami de la patrie détourna ses regards d'une opération qui, bien qu'inévitable peut-être, indigne du moins par la manière violente dont elle fut exécutée.

Convention préalable, à Paris, entre la Russie et la France, sur le plan des indemnités (4 juin 1802). Il en est donné connaissance à la diète germanique (18 août). Ouverture de la session de la députation extraordinaire de l'Empire (24 août). Dernière séance. (25 février 1803). Les états les plus indemnisés, en proportion de leurs pertes, furent la Prusse, et près du Rhin, à cause de leur dépendance probable, Bade, Wurtemberg et Nassau. La Bavière obtint moins, et l'Autriche moins encore. Deux princes italiens furent aussi dédommagés en Allemagne : le grand duc de Toscane, par Salzbourg; le duc de Modène, par le Brisgaw et l'Ortenau. On créa quatre nouveaux électors : Wurtemberg, Bade, Hesse et Salzbourg. On ne se montra pas avare d'une dignité qui devait bientôt n'être qu'un vain titre.

29. Il resta encore un empire d'Allemagne, mais non plus l'ancien empire germanique. Il ne fut plus qu'une agrégation d'états, avec un chef qui n'eut d'empereur que le nom, sous une influence étrangère : quoique l'état central de l'Europe survécut à lui-même, on reconnut bientôt comme une vérité incontestable que ce point ne pouvait être déplacé, sans un bouleversement général.

30. Le court espace de temps pendant lequel la paix régna en Europe, fit connaître les immenses ressources de ses habitans. Partout on s'empressa à l'envi de guérir ses

plaies, par les travaux de l'industrie, du commerce, de la navigation; et quelques profondes qu'elles fussent, peut-être un petit nombre d'années de tranquillité aurait suffi pour les cicatriser. Mais la paix n'avait pas détruit la méfiance, et bientôt ce germe de nouvelles querelles ne fructifia que trop. L'Angleterre réparant sa faute, ne voulut pas rendre Malte qui lui assurait l'empire de la Méditerranée, qui formait un rempart à l'Égypte que la France n'avait jamais perdue de vue, et d'un autre côté, l'incorporation formelle et sans convention préalable du Piémont envahi (20 août 1801), prouva aux peuples du continent que les prétendues limites naturelles, si hautement préconisées, n'étaient plus des limites.

Refus de rendre Malte sous prétexte qu'à cause de la suppression des langues de Bavière et d'Espagne, cette île ne pouvait pas être restituée à l'ordre rétabli dans son ancien état (septembre 1802). — Mission et rapport injurieux du général Sébastiani sur la situation de l'Égypte et du Levant (30 janvier 1803). — De l'autre côté, indécente guerre de plume commencée par les journalistes de Londres, qui envenime les haines.

31. On ne tarda pas à se convaincre, que quoique le traité d'Amiens ne fût pas un armistice, il n'avait cependant guère produit qu'une trêve, et à peine le rameau de la paix eut-il été arboré depuis un an, que déjà avait éclaté une guerre plus longue et plus féconde en conséquences que ses promoteurs ne l'avaient prévu.

Message du roi d'Angleterre au parlement sur le danger qui menaçait la sûreté de l'empire britannique (8 mars 1803). — Négociations sans résultat du lord Withworth, à Paris. — Déclaration de guerre de l'Angleterre contre la France (18 mai).

32. Cette guerre à laquelle furent obligés de prendre part la république Batave et tous les États dépendans de la France, et où les deux principales puissances, l'une continentale, l'autre maritime, avaient peu de points de contact; cette guerre eut un caractère tout particulier: l'occupation du Hanovre, malgré la neutralité de cet électorat,

sans que la diète de Ratisbonne en fut prévenue, fut aussi peu décisive que les grandes et vaines démonstrations dans les ports de la Manche, d'une descente en Angleterre. Ces préparatifs ne servirent au contraire, qu'à faire prendre les armes à tout le peuple anglais. C'était plutôt un état de guerre, que la guerre même; mais qui pouvait en calculer le résultat?

Occupation de l'électorat de Hanovre par le général Mortier, après la convention de Sulingen (3 juin), et la capitulation d'Artenbourg (5 juillet).

33. Cette guerre eut pour principal effet le rétablissement d'un trône héréditaire en France, préparé par la constitution consulaire; mais au lieu d'un trône royal, un trône impérial fut élevé; au lieu du légitime souverain, il y monta un heureux guerrier, qui, au mépris de toutes les lois de la morale et de la politique, avait trempé ses mains dans le sang d'un des rejetons de la maison royale (20 mars). L'Europe, accoutumée dès long-temps, à ne voir régner que des princes légitimes et justes, devait apprendre, par un grand exemple, à connaître des usurpateurs et des tyrans.

Sénatus-consulte organique (18 mai 1804), par lequel, sur la proposition du tribunaat, le premier consul est proclamé empereur, et cette dignité déclarée héréditaire dans sa famille. Cet acte est soumis à l'approbation du peuple. Le silence est pris pour consentement. Déclaration du résultat (6 novembre). Couronnement et sacre de Napoléon I^{er} comme empereur des Français par Pie VII (2 décembre).

TROISIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS L'ÉRECTION DU TRÔNE IMPÉRIAL EN FRANCE
JUSQU'AU RÉTABLISSEMENT, PAR SA CHUTE, DU
SYSTÈME POLITIQUE DE L'EUROPE; ET A LA FON-
DATION DE LA LIBERTÉ DE L'AMÉRIQUE, 1804
A 1815.

PREMIÈRE SECTION.

HISTOIRE DU SYSTÈME POLITIQUE DE L'EUROPE DURANT
CETTE ÉPOQUE

Histoire abrégée des traités de paix entre les puissances de l'Europe, depuis la paix de Westphalie; par feu M. KOCH. Ouvrage entièrement refondu, augmenté et continué jusqu'au congrès de Vienne, et au traité de Paris de 1815; par F. SCHOELL, conseiller d'ambassade de S. M. le roi de Prusse, près la cour de France. Paris, 1817; 15 vol. — Nous indiquons ici seulement cet ouvrage très-instructif qui nous a été trop tard connu. Les tomes 6 à 11 se rapportent à l'époque présente. Les trois derniers embrassent l'histoire du système politique des états du nord.

Recueil de pièces officielles destinées à détromper les Français sur les événemens qui se sont passés depuis quelques années; par FR. SCHOELL. Paris, 1814; 9 vol. in-8°. — Cette collection commence à la campagne de Russie en 1812, et comprend aussi la guerre d'Espagne et les négociations avec le pape, depuis 1808.

Geschichte Napoléon Bonaparte's, von Fred. Saalfeld; Zweyte Ausgabe, 1816; th. 1, 2. — Histoire de Napoléon Bonaparte; par FR. SAALFELD, 2^e édit., 1816; 2 vol.

1. **L**E projet de la monarchie universelle, ce fréquent sujet de terreur des périodes précédentes, était presque tombé en oubli, lorsqu'il fut reproduit par l'ambition d'un homme qui avait déjà fait la moitié du chemin vers ce but. Si nous comprenons sous ce nom la domination, en partie immédiate et en partie indirecte sur l'Europe, la

chose n'est susceptible d'aucun doute. Le problème, pour l'histoire de cette époque, est de montrer à quelle distance et par quels moyens il s'avança dans cette route, jusqu'à ce que la fortune s'interposant, aida les peuples opprimés à reconquérir leur liberté.

2. Jamais souverain en Europe n'avait eu autant de moyens à sa disposition que l'empereur Napoléon. Son pouvoir dans l'intérieur était sans bornes, depuis que le despotisme y avait intimidé, détruit ou asservi tous les organes de la liberté. Le corps législatif était faible et muet; le tribunal supprimé (août 1807); et le prétendu sénat conservateur s'y montrait toujours le docile instrument de la tyrannie; car ce n'est pas dans de vaines formules que gît la liberté. Au dehors, la France étendue jusqu'au Rhin et au delà des Alpes; la république italienne bientôt transformée en royaume (17 mars 1805) sous le sceptre de Napoléon et sous sa domination immédiate; l'Espagne, la Hollande, la Suisse, le reste de l'Italie et les états germaniques du Rhin dans sa dépendance ou par des traités, ou par la crainte; une armée française établie par l'occupation du Hanovre, au cœur de la monarchie prussienne et aux portes du Danemarck; l'Autriche menacée aussitôt qu'on le voudrait: quelles ressources et quel supplément à la puissance intérieure! Mais la Russie et la Suède étaient encore intactes, et même, depuis l'assassinat du duc d'Enghien, dans des dispositions peu amicales, et l'Océan ne pouvait être franchi.

Rupture de toutes relations diplomatiques de la Russie. (28 août), et de la Suède (7 septembre 1804) avec la France. L'une et l'autre refusèrent de reconnaître Napoléon pour empereur.

3. Cependant de nouvelles assurances solennelles promirent que la France ne serait plus agrandie par de nouvelles réunions, et que ses limites resteraient invariablement fixées (27 décembre 1804); mais pouvait-on compter sur la sincérité d'un engagement, presque aussitôt violé par l'incorporation de la république ligurienne (4 juin 1805)? Le

langage insultant du nouveau souverain dans son journal officiel, contre les princes étrangers, était peu propre à lui faire des partisans. Ses discours solennels n'étaient-ils pas encore plus violens et hautains? Et quand on affectait de regarder le trône nouvellement élevé, comme le rétablissement de celui de Charlemagne (août 1804), n'était-ce pas dire assez qu'il n'y avait point pour lui de place dans l'ancien système politique de l'Europe?

4. Dans ces entrefaites le timon de l'état en Angleterre avait été de nouveau confié aux mains de Pitt (15 mai 1804). Pouvait-on douter de ses efforts pour former une nouvelle coalition contre la France, quand on connaissait son ancienne politique et les circonstances actuelles? Il alla à cet égard au-devant des vœux de Napoléon, qui se lassait de l'oisive parade de son armée sur les bords de la Manche.

La guerre avait auparavant pris plus d'extension, par la participation de l'Espagne (30 octobre 1803), dont la France n'avait pu jusqu'alors acheter, à force de subsides, que la chancelante neutralité, et par des démonstrations menaçantes contre le Portugal comme partisan de l'Angleterre.

Capture par les Anglais, devant Cadix, des galions avec leurs trésors (5 octobre 1804). — Déclaration de guerre de l'Espagne contre l'Angleterre, après beaucoup de négociations (12 décembre), et de l'Angleterre contre l'Espagne (11 janvier 1805).

Fr. Gents, autentische Darstellung des Verhältnisses zwischen England und Spanien, 1806. — Exposition authentique des rapports entre l'Angleterre et l'Espagne; par FR. GENTZ.

5. Une troisième coalition se forma contre la France. L'Angleterre en était le point central. Suivant le plan de Pitt, un soulèvement général de l'Europe devait repousser la France dans ses anciennes limites, et l'indépendance des états eût été consolidée par de sages dispositions et d'équitables partages. On ne faisait cependant aucune mention du rétablissement de l'ancienne maison royale; tant cet événement était alors hors de toute vraisemblance.

6. Mais quoique promptement mis en partie à exécution,

le projet de Pitt ne pût jamais être accompli qu'à demi ; et il règne encore sur la formation de cette coalition une obscurité que le temps seul peut dissiper. Tandis que la Suède, la Russie et l'Autriche s'y ralliaient, la Prusse s'obstinait au contraire dans une neutralité dont elle eut bientôt une cruelle occasion de se repentir. Et cependant, sans le concours de la Prusse, aucune entreprise efficace contre la France n'était presque possible. Sa neutralité mettait seule à couvert la moitié de l'empire français.

Alliance de l'Angleterre avec la Russie (11 avril), avec la Suède (déjà jointe à la Russie le 14 janvier) (31 août) ; étendue (3 octobre 1805). — Un corps d'armée russe et suédois devait débarquer en Poméranie. Si la puissance et le génie de Gustave IV avaient égalé sa haine et son opiniâtreté, Napoléon eût trouvé en lui son plus redoutable adversaire. — L'Autriche entre dans l'alliance de l'Angleterre et de la Russie (9 août). Au moyen des subsides de l'Angleterre et d'une force de cinq cent mille hommes, on comptait rétablir la liberté de l'Europe, sans rien prescrire à la France sur ses intérêts du dedans. Naples au contraire avait été obligé par son traité avec Napoléon (25 juin) de recevoir un corps de troupes françaises de vingt-cinq mille hommes ; mais le nombre en fut ensuite diminué.

Fr. Gertz, Fragmente aus des neusten Geschichten den politische Gleichgewichts in Europa, 1806. — Fragmens de l'histoire moderne de l'équilibre politique de l'Europe ; par GERTZ. — Malheureusement ce ne sont que des fragmens, mais précédés d'une préface écrite dans un temps de dé-solutions, avec la plume de Tacite.

7. La guerre éclate après d'infructueuses négociations ; le plan des coalisés est entièrement déconcerté par l'attaque de l'armée autrichienne sur l'Iller, où l'on avait opposé un Mack à Napoléon, avant même que les Russes pussent avoir fait leur jonction. Après la défaite totale des Autrichiens dans l'espace de quelques jours, le projet d'assaillir l'Italie tomba de lui-même (octobre 1805) ; et, fortifié dans sa marche par l'accession de Bade, de Wurtemberg et de la Bavière, Napoléon s'aplanit facilement la route de Vienne.

Capitulation d'Ulm (17 octobre), d'après laquelle presque tous

les corps de l'armée dispersés se rendirent prisonniers. — Retraite de l'armée d'Italie, commandée par l'archiduc Charles, jusqu'aux frontières de la Croatie, malgré le succès du combat de Caldiero (30 octobre). — Entrée des Français à Vienne (13 novembre).

8. Les Russes, survenus dans ce moment, ne trouvèrent plus que les débris de l'armée à laquelle ils devaient se réunir; et leur allié ne put, dans la sanglante journée d'Austerlitz, leur prêter qu'une faible assistance. Forcés aussi de se retirer, ils ne laissèrent de ressource à l'Autriche accablée et abandonnée, que dans l'acceptation des conditions auxquelles la paix lui était offerte. Elle fut conclue à Presbourg à la suite de courtes négociations.

Conditions de la paix de Presbourg (26 décembre) : 1° La France conserve en Italie tous les pays qui lui sont déjà incorporés ou que régissent les lois françaises (Piémont, Parme et Plaisance); 2° L'Autriche cède au royaume d'Italie tout ce qu'elle possède des états vénitiens (et ainsi la ci-devant Dalmatie vénitienne qui touche à l'empire turc), et reconnaît Napoléon pour roi; 3° L'électeur de Bavière et le duc de Wurtemberg obtiennent le titre de roi avec la souveraineté sur leurs nouvelles possessions, comme sur les anciennes; 4° L'Autriche abandonne à la Bavière tout le Tirol et le Vorarlberg, avec les évêchés de Brixen et de Trente; Burgau, Eichstadt, Passau, Lindau et autres seigneuries. Augsbourg entra aussi dans le partage de la Bavière; 5° Elle céda de plus à Wurtemberg et à Bade, l'Autriche antérieure, savoir : à Bade, la majeure partie du Brisgau, l'Ortenau et la ville de Constance, et le surplus au Wurtemberg; 6° L'Autriche acquit Salzbourg et Berchtolsgraden à titre de duché, et la grande maîtrise de l'ordre Teutonique pour un de ses princes. L'électeur de Salzbourg fut dédommagé par la Bavière, qui lui céda Wurzburg érigé en électorat; 7° Napoléon garantit le surplus de l'intégralité de la monarchie autrichienne.

Négociateurs à Presbourg : Talleyrand et le prince de Lichtenstein avec le comte Giulay.

9. La paix de Presbourg ne mérita ce nom qu'à demi, puisque la Russie resta en état de guerre; mais un nouveau pas vers la domination universelle était fait. La puissance autrichienne était anéantie par la perte de ses boulevards

du Tirol et de Venise; il ne lui restait plus de défense que dans la fidélité et dans le dévouement de ses peuples. Les états de l'Allemagne méridionale se trouvaient plus étroitement enchaînés à la France; et quoique la Bavière eût échangé avec joie Wurzburg contre le Tirol, ils étaient par de perfides concessions plus agrandis en apparence qu'en réalité. L'usage de la levée en masse rendait la possession mal assurée, et les changemens de domination relâchaient les liens sacrés qui jusqu'alors avaient lié les peuples aux princes, et les princes aux peuples.

10. On eut bientôt à Naples le spectacle du détronement d'une maison régnante par une simple proclamation (27 décembre), et alors commença l'établissement des souverainetés de famille par l'élevation de Joseph, frère aîné de l'empereur, et par la nomination d'Eugène de Beauharnais, fils de l'impératrice, préalablement adopté, à la vice-royauté d'Italie; mais ces nouveaux princes restaient subordonnés en esclaves au chef de leur maison.

Le prétexte de la rupture de la neutralité de Naples fut le débarquement d'un corps de troupes anglaises et russes venant de Corfou : il est resté incertain si ce fut du consentement ou contre le gré du roi. — Décret de Schönbrunn (27 décembre 1805), portant que la dynastie de Naples a cessé de régner. Occupation de Naples, et entrée du nouveau roi Joseph (25 février 1806), sous le titre de roi des deux Siciles, tandis que l'ancienne cour se retirait à Palerme. Le détroit de Messine suffit pour limiter la puissance de l'usurpateur. Ses sœurs furent pourvues des principautés de Lucques, de Piombino et de Guastalla; mais cette dernière, donnée le 30 mars, fut reprise, presque aussitôt (21 juillet 1805), pour être réunie à la France, avec Parme et Plaisance; car dans les petites comme dans les grandes affaires se manifestait toujours la volonté arbitraire du maître.

11. Pendant ces triomphes sur le continent, la liberté de l'Europe aurait été recouvrée sur l'Océan, si c'était là qu'elle eût pu l'être (février 1805). L'expédition de grandes et de petites escadres françaises, toujours traversée par les Anglais, demeurait sans résultats; et la victoire de Trafalgar

(21 octobre), où périt si glorieusement l'amiral Nelson, anéantit presque d'un seul coup toute la puissance maritime de la France et de l'Espagne et tous les projets fondés sur elle.

Prise de Surinam (29 avril 1804), de Gorée (8 mars), du Cap (18 janvier 1806); cependant vaine tentative sur Buenos-Ayres (2 juillet 1806), inutilement renouvelée (juillet 1807).

12. Les messages chargés d'annoncer les défaites qui détruisaient la troisième coalition trouvèrent son auteur au lit de mort. Pauvre, endetté (il avait bien moins pensé à ses propres intérêts qu'à ceux de sa patrie et de l'Europe); et le cœur déchiré, mourut cet homme resté jusqu'à son dernier soupir l'appui de la liberté. Il ne laissa point d'héritiers de son génie; mais il avait fondé une école imbue de ses principes, et qui devait un jour les faire triompher. Et quoique son antagoniste lui succédât immédiatement, la courte administration de celui-ci ne servit qu'à justifier la politique de son prédécesseur.

Mort de William Pitt (23 janvier 1806). Ministère de Grenville et de Fox, composé d'éléments divers. Négociation avec la France (février), qui prouvent que l'homme du peuple n'est pas toujours l'homme de l'état. — Refus de Napoléon de traiter conjointement avec l'Angleterre et avec la Russie (1^{er} avril); et après l'acquiescement à des négociations séparées, difficultés avec l'Angleterre relatives à *l'uti possiddtis*, comme principe fondamental de la paix; et rupture des conférences avec la Russie, à cause du défaut de ratification des propositions d'Oubril (20 juillet). — La mort de Fox (13 septembre) fait évanouir toute espérance de paix, laquelle, au surplus, aurait été à peine un armistice. — On dispute en Angleterre sur la question de savoir qui fut plus grand homme de Pitt ou de Fox. Que serait devenue l'Europe si Fox avait gouverné à la place de Pitt? Mais le constant défenseur des idées en apparence, ou réellement libérales, conserve toujours la faveur de son public, et le ministre véritablement grand, l'est trop pour le vulgaire.

Speeches of the right honorable Charles James Fox in the house of commons, 6 vol. London, 1815. — *Discours prononcés dans la chambre des*

communes par C. J. Fox, 6 vol. Londres, 1815, traduits en français. On y a joint ceux de Pitt. — Fox n'a pas manqué de biographes enthousiastes, tandis que le plus grand homme d'état de son temps (1) n'a pas trouvé encore d'historien digne de lui. Que de matériaux pour l'histoire ont été ensevelis avec Pitt !

13. Quoiqu'on ne sût pas ce qui se passait sur le continent, Fox mourant n'avait pas suspendu les négociations pour la paix. Les conséquences du traité de Presbourg avaient rapidement répandu l'effroi en Europe, et le bandeau était tombé des yeux de ceux qui avaient cru conserver la neutralité avec celui qui n'en voulait point, et qui, pour l'accomplissement de ses desseins, n'en pouvait point vouloir. La Prusse se trouvait maintenant directement sur son chemin. Déjà, pendant la guerre, un corps de troupes françaises, traversant un de ses territoires, s'était joué de sa neutralité; et après la paix, les négociations, par lesquelles l'échange du Hanovre contre plusieurs de ses provinces devint la robe de Nessus, l'enlacèrent si fortement, que, même avant le combat, sa ruine fut facile à prévoir.

Bernadotte, serendant du Hanovre sur le Danube, traversa la principauté d'Anspach (8 octobre 1805). Le passage commença la brouillerie avec la Prusse — Ses préparatifs lorsque l'événement de la guerre avait déjà été décidé à Ulm et à Austerlitz. — Message pacifique de Haugwitz à Vienne, qui, obtenant une audience immédiatement après la bataille d'Austerlitz, conclut une convention (15 décembre) par laquelle devait être acheté le repos de l'Allemagne septentrionale, et dont les conditions étaient : 1^o La cession à la France des provinces d'Anspach, de Clèves et de Neufchâtel; 2^o L'occupation, par les Prussiens, de l'électorat de Hanovre. Forcé de choisir entre ce traité et la guerre, le droit sens du roi fut d'autant plus affecté de cette alternative, qu'il se vit contraint, par un accord supplémentaire (9 mars), de transformer en une possession définitive l'occupation provisoire du pays de Hanovre (26 janvier 1806). Cette transaction provoqua une déclaration de guerre de la part de l'Angleterre (20 avril). Il fut couru sus aux navires prussiens, et, dans le même temps, le refus que fit

(1) Ce jugement est-il bien d'accord avec ce qu'a dit l'auteur, pag. 17 ?

Gustave IV^e d'évacuer Lauenbourg occasiona une rupture avec la Suède. On s'accommoda cependant bientôt avec elle (22 août).

14. Les concessions arrachées à la Prusse servirent à l'établissement de la domination de famille. Clèves et Berg furent donnés, à titre de grand duché, à Joachim Murat, beau-frère de l'empereur. La Bavière, attachée aux intérêts de famille, par le mariage du vice-roi d'Italie (14 janvier 1806), obtint Anspach à la place de Berg; et la principauté de Neuchâtel échut en partage au maréchal Berthier, l'ami de cœur de Napoléon et son compagnon fidèle. Quel prince pouvait ne pas trembler sur son trône, en voyant la liste toujours croissante de ceux qui restaient à pourvoir ?

Nomination de Murat au grand duché héréditaire de Berg (23 mars) « pour la garde des frontières de l'empire » ; de Berthier, comme prince de Neuchâtel (3 mars). L'électeur archichancelier lui-même ne rougit pas de choisir, sans y être provoqué, pour son successeur, et, en attendant, pour son coadjuteur, le cardinal Fesch, oncle de l'empereur.

15. Mais la famille acquit vers le même temps un surcroît de puissance bien plus important, par la transformation de la république batave en royaume. Il ne fallut qu'un simple décret, qu'on eut même l'air d'avoir sollicité, pour anéantir la république, et pour élever sur ses débris un nouveau trône en faveur de Louis, l'un des frères cadets du distributeur des couronnes. La crainte d'un semblable dessein avait autrefois armé la moitié de l'Europe contre Louis XIV. A présent il ne s'éleva pas une seule voix pour s'y opposer.

Cette révolution avait été préparée par la nomination d'un grand pensionnaire pour chef de l'état (29 avril 1805); changement regardé comme une sorte de dérision pour un pays si malheureux. — Rapport préalable (24 mai 1806), et proclamation de la constitution royale (10 juin) sur le modèle de celle de France, par laquelle Louis Bonaparte est déclaré roi héréditaire de Hollande, mais avec une perpétuelle subordination au statut de famille. Ainsi la dépendance était assurée plus que de nécessité.

16. Après de tels pas, il semble qu'il ne restait plus qu'à trouver un nom pour exprimer la domination universelle; et bientôt en effet on entendit parler du système fédératif; d'autres l'appelaient un système de gravitation, qu'il fallait substituer à celui d'équilibre. On parla moins de la *grande nation*, mais beaucoup plus du *grand empire*. Une résolution du sénat avait déjà donné au souverain le surnom de *Grand* (26 janvier 1806); et l'institution de la fête de saint Napoléon (15 août) prouva combien la flatterie peut abuser même de la religion. C'était ainsi qu'autrefois à Rome les tyrans étaient placés au rang des dieux (1).

Commencement de la différence entre la *France* et l'*Empire français*. Il n'est pas sans intérêt de suivre les idées qui se liaient à cette différence, qui se sont successivement développés, et qui rappellent l'histoire des alliés du peuple romain.

17. Et cependant combien il restait encore à usurper! Quoique l'empire germanique n'existât plus que pour la forme, cette forme même de l'ancien état central de l'Europe était encore incommode et gênante, en ce qu'elle empêchait les innovations. L'histoire devait faire voir comment les états se survivent à eux-mêmes. Une simple déclaration du dominateur, qu'il ne reconnaissait plus l'empire d'Allemagne (1^{er} août 1806) renversa un édifice de mille ans. François renonça volontairement à la couronne élective impériale (6 août), et prit le titre d'empereur héréditaire d'Autriche; mais celui d'empereur d'Allemagne ne cessa pas de lui être donné par tous les cœurs des Germains.

18. Ce n'était pas seulement l'empire qui devait disparaître: le despote voulait effacer jusqu'au nom des Allemands, qu'il détestait. Il se hâta d'élever un nouvel édifice sur les ruines de celui qu'il venait d'abattre. Ceux qui en donnèrent la première idée n'ont pas voulu faire connaître leurs noms à la postérité. Le même acte qui informa la diète

(1) Qu'a de commun la célébration de la fête d'un saint reconnu par l'église, avec l'apothéose des empereurs romains? Ici la haine a manqué de justesse comme de mesure. (Note du Traducteur.)

de l'anéantissement de l'ancienne union, lui apprit que les princes du midi de l'Allemagne en avaient formé une nouvelle sous le titre de confédération du Rhin, et que Napoléon en était le protecteur.

Signature du pacte de la confédération du Rhin (12 juillet) par la Bavière, Wurtemberg, Bade, Berg, l'archi-chancelier, Hesse-Darmstadt, Nassau-Usingen, Nassau-Weilbourg, Hohenzollern-Hechingen et Sigmaringen, Salun-Salm et Salm-Kybourg, Isembourg, Aremberg, Lichtenstein et le comte de la Leyen : assemblée assez bizarre, où les trois avant-derniers furent compris sans être consultés, et le dernier comme allié de l'archi-chancelier. Les ministres qui souscrivirent ce traité ne peuvent pas en être regardés tous comme les premiers instigateurs. Déclaration des parties intéressées à la diète (1^{er} août). Lorsque ensuite l'Autriche, les maisons de Brandebourg, de Brunswick et de Hesse-Cassel entrèrent dans l'alliance, on ne put regarder cette accession comme volontaire ; il ne restait point d'autre moyen de salut. — La Poméranie suédoise et le Holstein furent réunis, la première à la Suède, l'autre au Danemarck (9 septembre 1806).

19. Cette nouvelle confédération anéantit insolemment un grand nombre de petites principautés et de villes libres, dont les unes furent médiatisées et les autres absorbées. Il ne s'agissait encore que du droit des puissans ; mais pouvait-il n'être pas bientôt détruit par celui du plus fort ? L'abus était criant, mais le traitement des médiatisés par leur nouveau maître était plus criant encore.

Les agrandissemens provinrent en partie de concessions réciproques, d'après le système d'arrondissement, en partie de la suppression des ordres germaniques et de la disposition de leurs biens, et en partie de la médiatisation. L'archi-chancelier fut transformé en prince primat, et obtint Francfort et son territoire. Nuremberg passa sous la domination de la Bavière ; la dignité électoral fut abolie ; mais des princes on fit des ducs, des ducs de grands-ducs, et de quelques comtes des princes.

20. On ne tarda pas à s'apercevoir que cette prétendue confédération n'avait d'autre lien que la volonté de son protecteur, et d'autre but que son intérêt. Les devoirs envers

lui, la participation à ses guerres, et tous les contingens à fournir, furent rigoureusement déterminés ; mais il n'a jamais été question que dans l'acte d'union, de la diète qui devait se rassembler à Francfort, et être composée de deux collèges, l'un de rois, l'autre de princes. Le protecteur en dédommagea par le nom magique de souveraineté, nom dérisoire pour des subordonnés, mais illégalement employé par quelques-uns pour le renversement de la constitution de leurs états, et pour la violation des droits légitimes des peuples, dont le protecteur ne se souciait guère. La tyrannie des grands est ordinairement un exemple imité par les petits.

Le mot de souveraineté, à l'égard des étrangers, indique l'indépendance d'un état par rapport à l'autre, et n'est guère d'usage quand il s'agit d'un état isolément. Les relations des princes du Rhin avec leur chef étaient-elles de cette espèce ? A l'égard de l'intérieur, ce mot ne signifie que la possession de la suprême puissance exécutive, mais point du tout le pouvoir législatif absolu sans le concours de la nation ; et quand même il eût emporté ce droit, le protecteur avait-il celui de le conférer ?

21. Mais la confédération du Rhin était un grand pas vers le but de la domination universelle. Non-seulement toute coalition contre la France devenait impossible en Allemagne ; mais des liens de fer en attachaient tous les états à l'empire français. C'est ainsi que fut préparée la ruine de la Prusse isolée. Napoléon pouvait-il régner en Allemagne tant que cette puissance restait encore debout ?

La formation de la confédération du Rhin, à l'insu de la Prusse, qui y avait le plus d'intérêt, était déjà une offense. L'invitation à une confédération du nord semble une dérision. L'incorporation de Wesel (29 juillet) ; la prise de possession d'Essen et de Werden ; les mauvais procédés envers le prince d'Orange étaient autant de provocations ; et en même temps des armées françaises occupaient, en pleine paix, la moitié de l'Allemagne ; mais la guerre fut accélérée par la certitude que dans ses négociations avec l'Angleterre, la France avait offert la restitution du Hanovre, qu'elle avait contraint la Prusse d'accepter.

Rupture des négociations de Knobelsdorf à Paris, et déclaration de guerre (8 octobre 1806).

22. Dangereuse situation de la Prusse, tant au dehors qu'au dedans, au moment de la guerre. Par le licenciement total de la milice (*Bürgerstand*) et de la levée en masse (*Landwehr*), les forces de l'état ne consistaient qu'en une armée peu exercée sous un chef qui se survivait à lui-même. Au dehors, sans autres alliés que la Russie, dont les armées étaient très-éloignées, et que la Saxe, marchant presque par force, tandis que la Hesse prétendait rester neutre; bruyée non-seulement avec l'Angleterre, mais encore avec les princes de la confédération du Rhin, c'est ainsi que la Prusse se trouvait réduite à elle-même, au jour décisif, contre des forces presque doubles des siennes. Mais jamais jusqu'alors, dans les temps modernes, une seule bataille n'avait aussi complètement bouleversé un empire que le fut la Prusse par celle d'Auerstadt et d'Iéna. En peu de semaines toutes ses provinces, toutes ses places fortes, jusqu'à la Vistule, tombèrent au pouvoir de l'ennemi; et la famille royale elle-même n'échappa à la rapidité du torrent que par une prompte fuite vers la Russie.

Rassemblement de l'armée prussienne dans la Thuringe, sous le commandement du duc de Brunswick (septembre et octobre). Bataille et défaite totale à Jéna et à Auerstadt (14 octobre). Fuite et dispersion de l'armée dont la majeure partie fut faite prisonnière, et mort, à Ottensen (10 novembre), duc de Brunswick, grièvement blessé, et chassé de ses propres états. Incroyable reddition des forteresses (excepté Colberg et Graudentz), de Magdebourg (8 novembre), contre l'attente du vainqueur. Paix séparée et alliance avec la Saxe, à Posen (11 décembre). Elle acquiert le titre de royaume, et adhère à la confédération du Rhin. Chute et expulsion de l'électeur de Hesse (1^{er} novembre) pour prix de sa neutralité. Envahissement de ses états, et en même temps du Hanovre, de Brunswick et des villes anséatiques. « Les maisons de Hesse-Cassel et de Brunswick ont cessé de régner. »

23. Avec la Prusse tomba le rempart de la Russie. Le vainqueur annonça alors le dessein de rétablir la Pologne :

il espérait en faire une garde avancée contre cet empire. La formation d'une légion polonaise avait déjà prouvé que, dès le principe, la Pologne était entrée dans le cercle de ses combinaisons; mais la crainte, dans les circonstances présentes, de blesser à la fois trois puissances principales par l'exécution de son plan, le retint encore dans son ancienne circonspection, et il se contenta d'une restauration partielle.

Appel aux Polonais sous le nom emprunté de Kosciusko (1^{er} novembre). Insurrection dans la Prusse polonaise, et formation d'une armée auxiliaire.

24. Une bataille prodigieuse avait tout à coup transporté le théâtre de la guerre des bords de la Saale sur ceux de la Vistule; et la Russie, qui, à cette époque, s'était jetée dans une guerre contre la Porte, avait maintenant sa frontière à défendre. La haute Prusse devint l'arène des combats les plus acharnés; et quoique les Russes y signalassent leur valeur, on vit néanmoins combien il est difficile à cette puissance de rassembler de grands corps de troupes sur un même point, hors des limites de son empire. On ne put pas secourir l'importante place de Dantzick.

Après plusieurs affaires sanglantes à Pultusk et ailleurs, bataille générale à Eylau (8 février 1807). Quoique incertaine dans son résultat, elle n'amena pas moins la chute de Dantzick (24 mai), vaillamment défendue. A un assez grand nombre d'autres engagements partiels, succéda la bataille décisive de Friedland (14 juin). Prise de Königsberg, et retraite de l'armée russe et prussienne sur le Niémen. Il ne resta d'asile à la famille royale de Prusse que dans la dernière place du royaume, à Memel.

25. La bataille de Friedland fut suivie d'un armistice, et bientôt d'une paix dont les motifs ont besoin d'être mieux éclaircis. Elle fut conclue à Tilsitt, après une entrevue des deux empereurs, au milieu du Niémen. Il fallait se convaincre par sa propre expérience qu'aucune condescendance ne pouvait gagner l'amitié du conquérant.

Armistice entre la Russie et la France (21 juin). La Prusse,

abandonnée à elle-même, conclut aussi une trêve (25 juin). — Conférences des deux empereurs sur le Niémen (25 juin). Paix entre la France et la Russie, signée à Tilsitt (7 juillet) : 1° Désignation des provinces à rendre à la Prusse. 2° La Russie reconnaît le duché de Varsovie, consistant dans la ci-devant Prusse méridionale, et dans une partie de la Prusse occidentale, et donné au roi de Saxe. 3° Dantzick est de nouveau déclarée ville libre. 4° Une partie de la nouvelle Prusse orientale et le gouvernement de Byalostock sont cédés à la Russie ; 5° La Russie reconnaît Joseph Bonaparte pour roi de Naples, Louis pour roi de Hollande, auquel elle promet aussi d'abandonner la principauté d'Jever, et Jérôme pour roi du royaume de Westphalie, tout récemment érigé. 6° La Russie reconnaît pareillement la confédération du Rhin, non-seulement dans son état actuel, mais encore dans ses agrandissemens futurs, sur le simple avis qui en sera donné. 7° Garantie réciproque de leurs propres états, et de ceux de leurs alliés compris dans le traité. 8° La Russie signe en même temps un armistice avec la Porte, retire ses troupes de la Moldavie et de la Valachie, évacuées aussi par les Turcs, et accepte la médiation de Napoléon. 9° De son côté, Napoléon accepte celle de la Russie pour la paix avec l'Angleterre, à condition qu'elle sera agréée de même par l'Angleterre dans le délai d'un mois après l'échange des ratifications du traité actuel. 10° Par un article secret (*Moniteur du 8 juillet 1812*), la Russie s'oblige à faire cause commune avec la France, si l'Angleterre ne consent pas à reconnaître la liberté des mers ; à provoquer le concours des cours de Copenhague, de Stockholm et de Lisbonne, et à déclarer la guerre à l'Angleterre.

Négociateurs de la paix de Tilsitt : Talleyrand et le prince Kourakin.

26. La paix avec la Prusse, conclue deux jours plus tard, et par laquelle lui fut laissée, et comme par grâce, à peine la moitié de la monarchie, abaissa cette puissance au rang d'un état du second ordre ; et cette perte de territoire n'était pas le plus grand de ses malheurs. La dureté des conditions de la paix, le dédaigneux accueil de l'insolent vainqueur, tout autorise à penser, si l'on cherche un but à cette conduite, qu'on vouloit pousser à quelque acte de désespoir pour avoir un prétexte, comme à Venise, à Naples et ailleurs, d'achever l'œuvre, et de déclarer *que la maison de Brande-*

bourg avait cessé de régner. La dégradation morale ne fait-elle pas à un peuple des blessures plus profondes que celles de la politique? ou tout ceci devait-il arriver pour rendre évident à tous les yeux, que l'existence n'est pas le plus grand des biens?

Paix conclue à Tilsitt (9 juillet) entre la France et la Prusse.

- 1° Restitution à la Prusse de toutes les provinces dont la cession n'est pas stipulée.
- 2° Abandon de sa part, à la disposition de l'empereur français, de toutes ses possessions entre l'Elbe et le Rhin, sans exception; à la Saxe, du cercle de Cothutz et de toutes ses acquisitions en Pologne depuis 1772, (l'entière Prusse méridionale, et une partie de la Prusse occidentale et de la nouvelle Prusse orientale) pour en former le duché de Varsovie eu faveur du roi de Saxe; de la ville de Dantzick et de son territoire.
- 3° La Prusse reconnaît Joseph Bonaparte pour roi de Naples, Louis pour roi de Hollande et Jérôme pour roi de Westphalie, comme aussi la formation de ce royaume de provinces prussiennes et d'autres états.
- 4° Tous les ports et toutes les autres parties de la domination prussienne doivent être fermés jusqu'à la paix, aux vaisseaux et au commerce des Anglais;
- 5° toutes les sommes appartenantes à des particuliers ou à des établissemens dans les provinces cédées par la Prusse, resteront leur propriété.
- 6° Une convention ultérieure devra régler tout ce qui concerne la restitution des places fortes, et l'évacuation des provinces rendues. — Conclusion de cette convention, à Königsberg (12 juillet). On y promet l'entière évacuation du territoire prussien avant le 1^{er} octobre, mais à condition du paiement de toutes les contributions imposées depuis le 1^{er} novembre 1806, et non encore acquittées. Mais elles avaient été réglées à 19 millions de francs, suivant le calcul de la Prusse, et à 112 millions suivant la supputation de la France; et même, après une longue négociation et des vexations inouïes, elles furent portées réellement à 140 millions (8 septembre 1808); y compris 20 millions du domaine particulier de la Prusse en Pologne, donné à la France en vertu d'une convention de Bayonne (10 mai 1808), et abandonné au roi de Saxe; et quoique 120 millions eussent été déjà soldés, l'évacuation ne fut consentie qu'à condition de la conservation et de l'approvisionnement, aux frais de la Prusse, de trois places fortes, Stettin, Custrin et Glogau. La ville libre de Dantzick reçut une garnison française, et néanmoins, au milieu de

tant de calamités publiques; on créa une université à Berlin pour se récupérer de la perte de celle de Hall, tant on met de prix en Allemagne aux institutions d'instruction publique! — La paix de la Prusse avec l'Angleterre avait été conclue à Memel (28 janvier 1807), au moyen de la renonciation de toute prétention sur le pays de Hanovre.

27. La paix de Tilsitt modifia soudain en diverses façons les relations politiques avec la Porte et avec la Suède. Elle rendit à la première la paix et une de ses provinces perdues; elle apporta à l'autre une longue guerre, et lui causa bientôt après la perte de la moitié de son territoire.

La domination des Anglais dans la Méditerranée, l'occupation de Corfou par des troupes russes, le soulèvement de la Serbie sous Czerni-Georges, favorisé par le cabinet de Saint-Pétersbourg, et qui avait éclaté en 1801; le voisinage de la France depuis qu'elle possédait la Dalmatie: toutes ces circonstances avaient considérablement augmenté pour la Porte les embarras de sa situation. Tous les yeux en étaient frappés; elle seule ne s'en aperçoit pas. Ambassade du général Sébastiani (1806); il demande (16 septembre) la rupture de l'alliance récemment renouvelée avec l'Angleterre et la Russie (30 décembre 1805); et obtient un ascendant progressif dans le divan. Les Russes s'emparent de la Moldavie (novembre). Déclaration de guerre de la Porte à la Russie (7 janvier 1807). Malheureux combat naval à Lemnos (1^{er} juillet); mais les Russes n'en profitent pas. Vaine apparition d'une escadre anglaise devant Constantinople (20 février). Par suite de la paix de Tilsitt, armistice signé à Slaboja (24 août), et évacuation de la Moldavie. Les relations de la France avec la Suède, après la dénonciation de l'armistice précédemment convenu à Schlakow en Poméranie (3 juillet) (événement funeste!) devinrent peu amicales, et ne pouvaient que conduire bientôt à la guerre avec la Russie.

28. Après ces divers traités de paix, la domination universelle sur le continent semblait entièrement établie. La Russie, renonçant à son influence, parut l'avoir perdue pour jamais; elle avait à sa frontière, par l'érection de

duché de Varsovie, un rival jaloux de s'agrandir; la Prusse était détruite; l'Autriche découragée; l'Allemagne enchaînée à la France par l'extension de la confédération du Rhin, et par la formation du royaume de Westphalie aux dépens de la Prusse, du Hanovre, de la Hesse et du duché de Brunswick; des princes français régnaient en Hollande et en Italie; l'Espagne était liée; et des Pyrénées à la Vistule, on trouvait partout la domination française, les lois françaises, et même au sein de la paix, des armées françaises. Restait-il d'autre espoir qu'en l'Angleterre?

Décret pour l'érection du royaume de Westphalie, (18 août 1807); ensuite augmenté de ce qui restait du pays de Hanovre. Réserve de la moitié du domaine public et des biens ecclésiastiques pour la dotation des militaires français.

29. Mais il devait aussi éclater un violent orage sur l'Angleterre elle-même. La Russie ne devait pas en rester simplement spectatrice: un article secret du traité de Tilsitt l'obligeait (qui l'aurait pu croire?) à y prendre une part active. On comptait sur l'assistance volontaire ou forcée de la marine danoise; mais l'Angleterre la prévint, et la reddition de la flotte, suite du bombardement de Copenhague, procura à l'Angleterre un surcroît de sûreté, mais non pas de gloire.

La stipulation, dans le traité de Tilsitt, de la médiation de la Russie, dont les effets ne tardèrent pas à se manifester, avait-elle un autre but que de brouiller cette puissance avec l'Angleterre? Le refus de communiquer l'article secret, dont on eut cependant connaissance par une autre voie, ne pouvait laisser subsister aucune confiance entre les deux états, et dans de telles circonstances, des emprunts refusés, des concessions commerciales exigées, et d'autres petits motifs semblables, agissent infailliblement d'un et d'autre côté; mais c'est dans un de ces momens dont la politique éprouve bientôt du regret. — L'attaque de Copenhague, triomphe de l'adresse de la diplomatie française, fit éclater la guerre. Elle fut déclarée par la Russie à l'Angleterre (7 novembre 1808), et amena, pour première conséquence, une alliance (31 octobre 1809) du

Danemarck avec la France, qui comptait s'ouvrir par là le chemin de la Suède.

30. Et cependant il était évident que même la coalition avec la Russie ne pouvait pas forcer à la paix l'invulnérable Angleterre. On voulait en effet l'y contraindre par d'autres moyens, et l'on imagina le système continental, lequel consistait dans l'exclusion absolue de l'Angleterre et de son commerce. Si l'idée n'était pas nouvelle en elle-même, elle le parut du moins par l'étendue et par le mode d'exécution. La tyrannie-pratique déploya ici tout ce qu'ont de plus odieux les abus de la douane et l'espionnage. En se mettant ainsi en opposition avec la nature même, qui veut l'échange des produits de tous les climats, le despote commença une lutte dont l'issue ne pouvait paraître douteuse à l'observateur réfléchi.

L'idée du système continental est née en Amérique; mais l'application excessive qu'en voulut faire la France était tout à la fois une conséquence et une preuve du désir de la domination universelle. Le premier pas vers son exécution fut le décret de Berlin (21 novembre 1806), comme loi fondamentale de l'empire, jusqu'à la reconnaissance du droit maritime français par l'Angleterre. Ce décret déclarait, 1° en état de blocus les îles britanniques; 2° prisonniers de guerre tous les sujets de l'Angleterre trouvés sur le continent; 3° prohibé tout commerce de marchandises anglaises, et confisqués tous les produits des fabriques et des colonies de la Grande-Bretagne; 4° exclu tout vaisseau sortant de ses ports ou de ses colonies. Par représaille, en Angleterre, ordre du conseil (7 janvier 1807) portant défense à tout vaisseau, sous peine de confiscation, d'aborder dans aucun port français ou sous l'influence française. Là-dessus, décret de Varsovie (25 janvier 1807) qui ordonne la confiscation de toutes les marchandises anglaises dans les villes anseatiques, quels qu'en soient les propriétaires. Renouvellement (11 mars) de l'étroit blocus de l'Elbe et du Weser, et ordre du conseil (11 novembre) qui déclare bloqués tous les ports d'où le pavillon britannique est exclu, et ordonne de capturer tous les bâtimens qui tenteraient d'y entrer, s'ils n'avaient préalablement touché dans un port d'Angleterre et payé une taxe. De

l'autre côté, décret de Milan (17 décembre 1807) qui déclare dénationalisé et de bonne prise tout navire qui se serait soumis à cette loi. Ainsi aucune navigation neutre ne pouvait subsister. N'eût-il pas été d'une meilleure politique, particulièrement à l'égard de l'Amérique septentrionale, et plus digne de l'Angleterre, de ne répondre au premier décret que par le silence ? Enfin décret insensé de Fontainebleau (15 octobre 1810) qui prescrit de brûler toutes les marchandises anglaises de Naples en Hollande, et d'Espagne en Allemagne. Le bûcher de l'inquisition commerciale au lieu de celui de l'inquisition de la foi ! et il était le plus souvent le sujet des railleries de ceux mêmes qui l'allumaient. Cependant la cupidité l'emporta sur la rage. Décrets de Trianon (5 août et 12 septembre 1810) pour la libre introduction des denrées coloniales, moyennant une taxe de 50 p. cent de leur valeur. Enfin, la postérité pourra-t-elle le croire ? autorisation, au moyen des licences, d'un commerce proscrit par ses propres décrets ; commerce incroyable de contrebande que, malgré les lignes de douanes et les sermens, on ne pouvait ni ne voulait empêcher.

Veut-on connaître sous quel point de vue Napoléon envisageait la politique ? Le *manuscrit venu de Sainte-Hélène* (Londres 1817), de quelque main qu'il soit sorti, le met à découvert. De son propre aveu, il n'a jamais considéré le droit dans ses entreprises : il n'y a vu que la chose même (pag. 6), et il s'est « appliqué, « comme empereur, non-seulement à gouverner la France, mais « aussi à subjuguier le monde (pag. 28). » Ces deux traits donnent la clé de toute sa politique, qu'on ne saurait accuser de n'être pas féconde en conséquences. Après de telles notions, il ne peut plus être question de moralité et de droiture : il est évident que Napoléon n'a jamais eu d'autre mesure que celle de son intérêt. Nous ne le considérerons donc désormais que sous ce dernier aspect.

31. Les conséquences de ce système étaient également funestes aux intérêts commerciaux et aux intérêts politiques. Elles en mettaient l'auteur en contradiction avec toute notre civilisation. Elle était liée au commerce par les nœuds les plus étroits ; et le commerce ayant dès long-temps embrassé le monde entier, il ne pouvait sans s'anéantir totalement redevenir un misérable trafic local. Qu'était tout le commerce du pastel et de la betterave, auprès de celui des deux Indes ? Les manufactures nationales y gagnaient, dit-on ;

mais les profits des fabricans sont-ils toujours les plus avantageux aux peuples, si les produits livrés à la consommation ne sont pas de meilleure qualité, et à meilleur marché que ceux que fournit l'étranger ?

32. Sous le point de vue politique, le système continental n'était pas moins faux, parce qu'il reposait sur une double supposition gratuite, savoir : que le commerce extérieur des Anglais est la source principale de leurs bénéfices ; et qu'il serait anéanti, si le continent lui était fermé. L'expérience a prouvé le contraire. Quand on aurait tari la source de quelques profits, un peuple qui règne sur toutes les mers se serait facilement ouvert d'autres débouchés hors de l'Europe. Apprendre à l'Angleterre qu'elle pouvait se passer, du moins pour long-temps, de l'Europe, n'était-ce pas lui révéler le secret qui devait la rendre invincible à ses propres yeux ?

33. Il était non moins facile de prévoir les suites inévitables du système continental pour la puissance même du dominateur. La ruine totale du continent en aurait été l'effet. Mais, avec quelque rigueur qu'on voulût la maintenir, une telle violence ne pouvait avoir qu'une courte durée. Le sentiment d'une aussi insupportable oppression ne pouvait qu'amener d'abord des plaintes, et bientôt après une résistance d'autant plus vive qu'on aurait pris plus de soins pour s'y opposer. C'est encore ici un spectacle instructif que celui de la tyrannie devenant la mère de la liberté.

Adhésion de la Russie et de la Prusse au système continental par la paix de Tilsitt ; du Danemarck, par l'alliance ; des états de la confédération du Rhin, de la Hollande et de l'Italie, par l'effet de leur dépendance, et de l'Autriche et de l'Espagne (janvier 1808). La Suède elle-même y acquiesça enfin (1810). Il n'en restait affranchis, aux deux extrémités de l'Europe, que le Portugal et la Porte ; l'un pour qui tout le système devait être une énigme, l'autre qu'on ménageait par intérêt.

34. Les projets contre le Portugal commencèrent à éclater : ils avaient pour cause son dévouement à l'Angleterre, et pour objet aussi de faciliter l'accomplissement de plus grands desseins contre l'Espagne ; mais avant de laisser entrevoir

ceux-ci, il fallait que l'Espagne aidât à renverser le trône de Portugal. Le partage de ce royaume était convenu par un traité secret, et l'Espagne assurée de sa part du butin. On fit donc marcher une armée française et espagnole contre Lisbonne.

Traité secret de Fontainebleau (27 octobre 1807) conclu entre Duroc et Izquierdo. Partage du Portugal en trois portions : l'une au nord, sous le nom de Lusitanie, devait être occupée par des troupes françaises, mais elle était destinée au roi d'Étrurie en échange de cet état qu'il cédait à Napoléon (en conséquence de cette convention, la reine d'Étrurie avait abdicqué dès le 10 décembre.) ; la seconde, les Algarves, était réservée au prince de la Paix ; et la troisième, la capitale, serait séquestrée entre les mains des Français. Une armée française de vingt-huit mille hommes réunis à onze mille espagnols, marche à travers leurs pays contre le Portugal. Ainsi conspiration du père contre ses propres enfans, si toutefois Charles IV en savait sur tout cela plus que ce que son favori voulait qu'il en apprît.

35. Mais le destin en avait autrement ordonné ; malgré la chute du trône de la maison de Bragance, et quoiqu'il eût été aussi déclaré qu'elle avait cessé de régner, elle en éleva glorieusement un nouveau au delà de l'Océan. Par le conseil et avec le secours de l'Angleterre la famille royale se transporta au Brésil.

Prise de Lisbonne par Junot (1^{er} décembre), au moment où la cour venait de s'embarquer pour le Brésil (30 novembre) avec des troupes et avec ses trésors. Frauduleuse occupation des places fortes d'Espagne par l'armée française, dans sa marche à travers ce pays. L'élite des troupes espagnoles avait été envoyée en Italie sous prétexte de garder l'Étrurie, et quand l'Étrurie eut été cédée, ces mêmes troupes partirent pour le Danemarck (1807), d'où elles menaçaient la Suède ; mais bientôt des vaisseaux anglais les transportèrent, sous leur chef La Romana, dans leur patrie opprimée.

36. Jusqu'à présent on n'avait expulsé du trône que des rois ennemis. L'Espagne devait fournir la preuve que les souverains amis et alliés (car depuis long-temps Napoléon régnait à ce double titre sur ce pays) n'étaient pas plus assurés sur le leur. Charles IV avait contribué à en

chasser son frère, sa fille et son gendre : le tour de son expulsion était maintenant venu. Poursuivi par son propre fils révolté ; attiré dans le piège avec toute sa famille par le ravisseur des trônes, et privé de la liberté en même temps que de la couronne, ce prince et sa maison devaient réaliser, aux yeux de l'univers étonné, ces fictions par lesquelles la scène tragique retraçait depuis long-temps les forfaits et les malheurs des races royales de l'antiquité. — Maintenant tous les Bourbons étaient précipités du trône.

Projets contre l'Espagne, favorisés par les dissensions domestiques de la maison royale, que fomentaient et qu'entretenaient des agens français. La brouillerie avait pour cause la haine du prince des Asturies pour D. Manuel Godoi, prince de la Paix, ministre favori qui avait la direction suprême de l'état, et qui depuis son élévation, tout dévoué à Napoléon, s'était fait l'instrument de tous ses desseins. Arrestation de Ferdinand (30 octobre 1807) pour avoir attenté aux jours de son père. Il obtient son pardon (3 novembre) et celui de ses complices ; mais depuis lors, aigreur mutuelle, et manifestation du mécontentement de la nation contre le ministre. Cependant une seconde armée française, commandée par Murat, s'approchait de la capitale. Soulèvement à Aranjuez (16 mars 1808) ; il se communique promptement à Madrid. Le prince de la Paix est arrêté, et Charles IV abdique (19 mars). L'élévation de Ferdinand VII au trône et la chute du ministre auraient déjoué les plans de Napoléon, si Charles IV n'eût protesté contre son abdication forcée. Arrivée de Napoléon à Bayonne, (15 avril) où Ferdinand (20 avril) et ses parens (30 avril) furent attirés par Savary. Traité de Bayonne (5 mai) par lequel Charles IV abandonne à Napoléon la disposition de la monarchie espagnole, pour le château et le parc de Compiègne et pour une pension. Le faible père, maintenant accusateur de son fils, veut que la renonciation à ses droits déshérite toute sa postérité. Sur la menace de Napoléon, l'*abdication ou la mort*, convention du 10 mai, par laquelle Ferdinand abandonne aussi les siens. La famille royale est conduite à Compiègne, et Ferdinand et ses frères à Valençai, où ils sont traités en prisonniers, sous la garde de Talleyrand (1).

(1) Le prince de Talleyrand n'a jamais été chargé de la garde des princes espagnols, amenés chez lui, dit-on, contre son gré. On assure

Quelque épais que fût le voile dont on s'efforça de couvrir cette infamie il fut cependant soulevé par le secrétaire d'état Pédro Cevallos : *Exposé des moyens employés par l'empereur Napoléon pour usurper la couronne d'Espagne, publié à Madrid, 1^{er} septembre 1818.* Et plus tard : *Exposé des motifs qui ont engagé, en 1808, S. M. C. Ferdinand VII, à se rendre à Bayonne, présenté à l'Espagne et à l'Europe; par don JUAN ESCOÏQUIZ.* Paris, 1816. Ces deux hommes, témoins oculaires, étaient à portée d'être bien instruits, et méritent plus de confiance que l'écrivain de Pradt.

37. Le trône d'Espagne et des Indes, ainsi vacant, fut donné (6 juin) par un décret de l'arbitre suprême qu'on fit ratifier par une junta convoquée aux frontières, à son frère Joseph, jusqu'alors roi de Naples, où il eut pour successeur (20 juin) son beau-frère Joachim Murat, grand duc de Berg. Une constitution semblable à celle de la France, la liberté des cultes excepté, fut proposée à la junta, et acceptée par elle (7 juillet). La junta congédiée, le nouveau roi partit pour aller à Madrid prendre possession d'un trône usurpé.

Promotion du grand duc de Berg à la couronne des Deux-Siciles (15 juillet 1808). Le grand duché de Berg passa (3 mars 1809) au fils du roi de Hollande, âgé de quatorze ans, et une instruction officielle règle l'ordre de ses devoirs ainsi qu'il suit : « Le premier envers l'empereur, le second envers la France, le troisième envers ses sujets; jusqu'à la majorité du jeune prince, le grand duché partagé en quatre départemens, dût rester sous une administration française.

38. L'usurpation de l'Espagne, en même temps qu'elle étendait la puissance de famille, était un nouveau progrès vers la domination universelle. L'expérience a prouvé que, même dans cet intérêt, elle fut une faute politique. Cet envahissement était inutile, puisque Napoléon avait déjà tout pouvoir dans ce royaume. Il fut entrepris sans connaître le pays et la nation; il ouvrit le gouffre où s'engloutirent l'armée et les finances françaises; il procura un champ de bataille aux Anglais, et apprit à l'Europe que les peuples sont plus forts que les armées mercenaires.

que depuis que sa maison était devenue la prison des illustres captifs, il n'en parlait jamais à l'empereur sans dire : *votre château de Valençai.* (*Note du Traducteur.*)

Soulèvement, d'abord à Madrid (2 mai), et presque en même temps sur tous les points de l'Espagne. Formation de juntes dans quelques provinces, et d'abord à Séville. Ces mouvemens eurent pour premières conséquences importantes la capitulation du général Dupont, avec Castanos en Andalousie (20 juillet), et l'héroïque défense de Saragosse par Palafox (15 août). Déjà (1^{er} août) Joseph avait été contraint de quitter Madrid. — A la même époque, insurrection du Portugal et son union avec l'Espagne (14 juin). Déclaration de la part de l'Angleterre de la cessation de la guerre avec l'Espagne, et envoi d'une armée auxiliaire en Portugal. Après le combat de Vimeira (21 août), Junot forcé à une capitulation dans Lisbonne, l'obtint du moins très-honorable. L'Espagne est le théâtre d'une multitude de combats plus ou moins considérables ; mais la victoire ne valait jamais aux Français que l'espace du champ de bataille. Arrivée de nombreux renforts de troupes françaises et rhénanes, devenues inutiles en Allemagne depuis la paix avec la Prusse. — Convocation d'une junta centrale à Aranjuez (25 septembre) ; mais les juntes provinciales refusent de reconnaître son autorité, et l'anéantissent.

39. La résolution de Napoléon de passer lui-même en Espagne lui rendait d'autant plus nécessaires des précautions pour assurer ses derrières, et pour resserrer et affermir son union avec la Russie, que l'Autriche montrait déjà des dispositions douteuses. L'exemple de Tilsitt avait appris qu'une entrevue des deux souverains en personne offrait le meilleur moyen d'atteindre le but qu'on se proposait. Le congrès d'Erfurt n'en eut évidemment point d'autre. Le désir de la paix avec l'Angleterre n'était qu'un prétexte et une vaine démonstration. La convention par laquelle on prétend que la Suède et même la Porte furent abandonnées aux projets ambitieux de la Russie, à condition d'une entière liberté d'action en Espagne, n'a pas été authentiquement connue ; mais depuis l'expédition d'Égypte il est difficile de ne pas croire que, dans la bouche du dominateur, l'intégrité de la Turquie, si souvent proclamée, fut autre chose qu'un vain mot.

Congrès d'Erfurt (octobre 1808), dans lequel, outre les deux empereurs, se réunissent les quatre rois de la confédération du

Rhin, et un grand nombre de princes et d'ambassadeurs. Proposition de paix à l'Angleterre par une lettre des empereurs (8 octobre), à condition néanmoins que la nation espagnole sera exclue de la négociation. — Abandon, suivant les nouvelles françaises, de la Moldavie et de la Valachie à la Russie, pour prix de la reconnaissance de l'usurpation de l'Espagne. Probablement aussi disposition en faveur de l'Autriche, mais non acceptée, de quelques provinces turques. Campagne de l'empereur en Espagne (novembre et décembre). Défaite de plusieurs corps espagnols qui ne tiennent pas en bataille rangée; et retraite sur la Corogne de l'armée anglaise, commandée par John Moore. Mort de ce brave général, tué dans un combat sous les murs de cette ville (16 janvier 1809), et qui devait être bientôt remplacé par un chef plus illustre. Embarquement de l'armée britannique; mais déjà (14 janvier) une alliance formelle avec la nation espagnole avait été conclue sous la condition d'un mutuel secours, et de ne faire la paix qu'en commun. Ferdinand VII, s'il était reconnu par la nation pour son roi, devait seul l'être aussi par l'Angleterre.

40. Le congrès d'Erfurt et les négociations avec les envoyés d'Autriche parurent; il est vrai, renouveler les relations amicales de cette puissance avec la France; il fut même permis aux princes de la confédération de cesser leurs préparatifs en faveur de leur protecteur (12 octobre); mais les causes de la méfiance étaient trop profondes, et les circonstances trop encourageantes pour que la paix pût subsister. Après l'expérience du traité de Presbourg, l'Autriche devait-elle tranquillement attendre un sort semblable à celui que la Prusse avait éprouvé par le traité de Tilsitt? Et pouvait-elle en entrevoir un autre, quand l'Espagne se faisait subjuguée? En outre, un grand exemple donné ici commençait à produire son effet. Les princes s'apercevaient que leurs forces résident dans leurs peuples, et la levée de la *Landwehr* en Autriche, objet du mépris et de la moquerie du despote, donna la première impulsion à une mesure qui devait le précipiter du trône. Le ressentiment des pertes de l'Autriche par l'événement de la guerre n'était pas la seule cause de la quatrième lutte que l'Autriche allait engager avec l'usurpateur; elle était aussi provoquée par l'état actuel

de l'Europe. Quelle qu'en ait été l'issue, il reste à l'Autriche la gloire d'avoir persévéré dans ses efforts pour rendre la liberté au continent.

Dès le mois de juin 1808, préparatifs en Autriche et organisation générale de la *Landwehr*, qui rendait vraisemblable la prompte et favorable terminaison de la guerre. Réquisitions réitérées de Napoléon pour le désarmement, car il voulait que les états restassent sans défense; et propositions infructueuses de garanties réciproques avec la Russie (27 mars). La guerre éclate au même moment où elle est formellement déclarée par la France (15 avril).

41. Quoique l'agression fût du côté de l'Autriche, cette guerre, fort contrariante pour Napoléon, n'en était pas moins juste; car elle avait pour objet de briser d'odieuses chaînes, et de se préserver d'entraves plus pesantes; et quoique en Allemagne le fidèle Tyrol répondit seul par des actions à l'appel de l'Autriche, on voyait ailleurs se manifester les inquiétudes des oppresseurs, et les symptômes de la liberté. L'ombre de la ligue de la vertu (*Tugendbund*) produisait plus d'effet qu'on n'en aurait peut-être obtenu de cette ligue elle-même, si elle avait pu agir ouvertement. Et quoique l'embrasement tenté par les Schill et les Dörnberg (10 avril 1809) eût été étouffé, il fit connaître assez quel feu couvait sous la cendre.

Soulèvement des Tyroliens, sous Hoffer, Speckbacher, etc. — Affaires sanglantes contre les Bavares et les Français (avril et mai), avec des succès divers jusqu'à la retraite des Autrichiens. Alors, renouvellement de l'insurrection propagée dans le Vorarlberg et à Salzbourg, et combats furieux et indécis jusque vers la fin de novembre. Leur dernière issue dépendait nécessairement du sort d'une bataille générale entre les grandes armées. Mais on appréciait en attendant, en Allemagne, ce que pouvait être une guerre nationale; et l'exécution de Hoffer, malgré l'amnistie publiée à Mantoue (5 février 1810), donna aussi à la liberté ses martyrs.

Der Krieg gegen die Tyroler Landente im Jahr, 1809; von T. L. S. BARTHOLDY, 1814. — La guerre contre les paysans du Tyrol, en 1809; par BARTHOLDY, 1814. — Pourrait-on se croire dans des temps modernes!

42. Mais, quelque énergiques que fussent les mesures adoptées par l'Autriche, quelque ardent qu'y fût l'enthousiasme des peuples et de l'armée, cette puissance ne restait pas moins isolée et réduite à ses propres forces sans contact avec l'Angleterre reléguée hors du continent, et dont les entreprises particulières ne lui étaient d'aucun secours; la Prusse accablée; la Russie, son ancienne alliée, devenue son adversaire; ses provinces polonaises, non sans danger, voisins du duché de Varsovie; et au lieu de l'empire germanique, qu'autrefois elle gouvernait à son gré, la confédération du Rhin plaçait le plus redoutable de ses ennemis, à sa frontière. Napoléon comptait assez sur l'assistance de cette confédération, pour laisser la majeure partie de ses propres forces en Espagne. Ainsi allait se voir, probablement pour la dernière fois, le déplorable spectacle de l'Allemagne déchirée par les mains de ses propres enfans.

Entrée de l'armée autrichienne en Bavière, sous les ordres de l'archiduc Charles, tandis qu'une autre, commandée par l'archiduc Jean, se porte dans le Tyrol et en Italie, et une troisième, moins considérable, ayant l'archiduc Ferdinand pour général, marche sur Varsovie (10 avril 1809). Il n'y avait en opposition aux Autrichiens, qu'un seul corps français; tout le reste se composait de Bavaurois, de Wurtembergeois, de Saxons, de Polonais, mais conduits par des généraux français. Après deux grands combats, à Landshut et à Abensberg (19-20 avril), bataille d'Eckmühl, à la suite de laquelle l'archiduc Charles se porte, par Ratisbonne, du Danube en Bohême, afin de tenir tête une seconde fois à son adversaire devant Vienne. Napoléon marche à travers l'Autriche, sur Lintz, Ebersberg, et parvient, toujours en se battant, sous les murs de Vienne. Seconde prise de la capitale (12 mai), et inutiles efforts pour faire insurger les Hongrois. Ces événemens avaient forcé l'archiduc Jean à abandonner le Tyrol et l'Italie. Après la glorieuse affaire de Sacile (12 avril), il se retira en Hongrie, suivi par le vice-roi jusqu'à Raab. Celui-ci fait sa jonction avec la grande armée de Napoléon, à Bruck (27 mai). — L'archiduc Ferdinand quitte Varsovie. Poniatowsky, à la tête des Polonais, s'empara de la Gallicie, que les Russes voulurent, mais trop tard, leur fermer.

43. Le théâtre de la guerre était aux portes de la capitale, et les armées en présence ne se trouvaient séparées que par le Danube. La journée d'Aspern prouva, pour la première fois, que celui qui se croyait invincible ne l'était pas; mais on ne sut pas profiter de ce succès. On laissa le temps à l'ennemi de faire de nouveaux préparatifs; il passa une seconde fois le fleuve, et donna la bataille de Wagram, qui entraîna la retraite des Autrichiens, et bientôt après une armistice qui conduisit à la paix.

Premier passage du Danube, et batailles d'Aspern et d'Essling (21 et 22 mai). Napoléon fut repoussé et enfermé dans l'île de Lobau, après la destruction des ponts; mais on lui laissa le temps de s'échapper et de réparer ses pertes. — Deuxième passage du Danube et bataille meurtrière de Wagram (5 et 6 juillet). Retraite sur Znaim et armistice (12 juillet), après lequel le duc Guillaume de Brunswick, ayant refusé d'y prendre part, et fidèle à l'honneur de la maison des Guelfes, entreprend une expédition chevaleresque, à la tête de son corps franc, et passant de la Saxe à Oldenbourg, le conduit en Angleterre (25 juillet au 14 août). Dans le même temps, entreprise de l'Angleterre mal conçue et plus mal exécutée sur l'île de Walcheren (juillet à septembre), dans l'intention de détruire les nouveaux établissemens maritimes d'Anvers. Reddition de la Martinique (25 février), et vaines attaques contre l'île de Bourbon (21 septembre). Mais point de grande diversion dans le nord de l'Allemagne, où il n'y avait à prendre ni vaisseaux, ni colonies.

44. L'armistice de Znaim ne fut pas aussi promptement que de coutume suivi de la paix, soit que l'Autriche eût peine à céder aux prétentions du vainqueur, et qu'elle espérât l'intervention de la Russie, soit que le vainqueur voulût se donner le temps de lever les énormes contributions qu'il avait imposées aux provinces autrichiennes; car après la paix il n'y aurait pas eu de moyen d'en user ici à cet égard, comme naguère avec la Prusse. Ce ne fut qu'à peine, après trois mois de négociations, qu'après la translation des conférences de Hongrie à Schönbrunn et le changement des plénipotentiaires, que fut enfin conclue la

paix de Vienne, achetée à des conditions qui, d'après la longueur des débats, paraissaient devoir être moins humiliantes.

Conclusion de la paix de Vienne ou de Schönbrunn (10 octobre 1809). Conditions : 1° l'Autriche met à la disposition de Napoléon, pour les princes de la confédération du Rhin, Salzbourg et Berchtolsgrad, l'Innviertel et la moitié de l'Hausruckviertel, lequel fut donné à la Bavière ; 2° l'Autriche cède à Napoléon les provinces depuis appelées Illyriennes (le cercle de Villach en Carinthie, tout Krain, le comté de Görz, le territoire de Trieste, Montefalcone et la moitié de la Croatie, avec le littoral de la Hongrie et Fiume ; 3° elle cède au roi de Saxe, comme duc de Varsovie, toute la Gallicie occidentale, et à la Russie, pour prix de son assistance, un district de 400,000 âmes, dans la Gallicie orientale ; 4° armistice pour les Tyroliens et les habitans du Vorarlberg ; 5° l'Autriche renonce à la grande maîtrise de l'ordre teutonique, depuis déclaré rétabli par Napoléon ; 6° reconnaissance des changemens opérés et à opérer en Portugal, en Espagne et en Italie ; 7° les alliés de la France sont compris dans le traité, et Napoléon garantit à l'Autriche le reste de ses possessions. La guerre avec la Russie s'éteignit d'elle-même.

Négociateurs : le duc de Cadore (Champagny) et le prince Charles de Lichtenstein, en remplacement du prince de Metternich.

45. La paix de Vienne fit perdre à la monarchie autrichienne environ trois millions et demi de sujets ; mais l'invincible attachement que lui avaient témoigné ses peuples en était le premier dédommagement ; et ce qui se perdait comme le Tyrol, n'était pas perdu. Cependant tout semblait présager qu'après une pause, il s'éleverait un nouvel orage qui lui enlèverait encore d'autres états. L'appel aux Hongrois, l'érection des provinces illyriennes, l'agrandissement du duché de Varsovie, aux dépens de la moitié de la Gallicie, sujet d'inquiétude pour la Russie elle-même, tout ne justifiait-il pas cette manière de voir, autant du moins que la politique et les probabilités des futurs contingens, fondées sur les circonstances, permettaient aux regards de pénétrer dans l'avenir ? Maintenant totalement séparée de la mer, privée de son rempart des Alpes et avec des frontières ouvertes, politiquement et militairement investie au

sud, à l'ouest et au nord, et sans finances, quel espoir pouvait-il lui rester, sinon dans les erreurs de la politique, qui, attendu qu'on ne peut soumettre au calcul que le matériel, se trompe le plus souvent dans les siens, alors même qu'elle les croit le plus infallibles; et dans l'assurance qu'à la fin tout en ce bas monde a sa mesure et son terme? On ne douta pas aussi que la paix de Vienne ne cachât une arrière-pensée contre l'empire ottoman, et qu'il ne fût menacé d'une prochaine catastrophe; mais les esprits attentifs acquéraient chaque jour davantage la conviction que l'excès du mal pouvait seul amener le remède.

Par les provinces illyriennes, auxquelles furent jointes la Dalmatie, cédée par le traité de Presbourg et réunie au royaume d'Italie; Raguse, dont on s'empara à la même époque (27 mai 1806), et les bouches du Cattaro; et par les îles Ioniennes, laissées à la France par la Russie (9 août 1807), dont les petites seulement lui furent enlevées par l'Angleterre (octobre 1809), Corfou étant inexpugnable, les frontières de la France touchèrent à l'empire Turc, à la Servie insurgée et à la Grèce.

46. Le moment où la lutte contre l'Autriche attirait tous les regards, parut au despote le plus favorable pour frapper un coup qui, bien que médité depuis long-temps, semblait avoir été retenu jusqu'alors par une sorte de saint respect. Quelque accoutumé que l'on fut à spolier l'église, il était hardi d'en chasser le chef de son siège. Mais trop de hautes idées se rattachaient au nom de Rome, pour que, sans sa souveraineté, même acquise par le crime, la domination sur l'Europe pût être affermie. C'est pourquoi, après de nombreux outrages, un décret de Vienne ordonna la réunion des états de l'église à l'empire français.

Napoléon ayant pour système de ne pas souffrir l'action de la puissance spirituelle dans les affaires temporelles, la mésintelligence des deux puissances était inévitable, et le concordat à peine conclu, les additions qu'il y fit avaient déjà donné lieu à des plaintes. Depuis lors, des prétentions exagérées et des difficultés toujours renaissantes s'étaient jointes à d'autres artifices politiques. — Occupation militaire de Rome par le général Miollis, docile et

zélé instrument de la tyrannie (1) (2 février 1808). Proposition d'une alliance offensive et défensive constamment refusée par le pape, comme contraire aux devoirs du chef de l'Église. Sur son refus, Napoléon s'empare d'Ancône, d'Urbino, et les incorpore au royaume d'Italie (2 avril). Un an après, violences inouïes : enlèvement et incarcération des cardinaux et des ministres du pape; désarmement de ses troupes; l'intérieur même de son palais cessa d'être un asile. Enfin, décret de réunion à la France (17 mai 1809) de l'état de l'Église et de la ville de Rome, en vertu des droits à la succession de Charlemagne (9 juin).

47. Trop faible pour résister à cet abus de la force, mais plein du sentiment de sa dignité, et inébranlable dans son devoir, Pie VII protesta d'abord, et comme souverain et comme pape, contre cette violence; et quand il ne lui resta plus d'autres moyens de défense, il lança les foudres de l'Église; l'usurpateur excommunié ne ravit pas moins sa proie. Tout cela dépendait de la force; mais maintenir l'harmonie entre l'état et l'Église était au-dessus de son pouvoir; et où aurait pu conduire cette querelle, si en effet l'Église avait dû subsister avec l'état? Comme il avait mis son système continental aux prises avec la nature, Napoléon mettait son système ecclésiastique aux prises avec la conscience. Était-il plus facile de triompher de l'une que de l'autre?

Bulle du pape (11 juin), publiée malgré toutes les précautions (12 juin), et déclarant excommuniés Napoléon I, empereur des Français, tous les auteurs des violences exercées dans Rome et

(1) Le général Miollis méritait-il un reproche si grave, lui qui s'était montré opposé, par un vote négatif, à l'érection du trône impérial? Il obéit sans doute à Rome à des ordres rigoureux; mais de quel droit se serait-il constitué le juge des différends de son souverain avec ses ennemis, et des mesures qui lui étaient prescrites? Mit-il à leur exécution une passion personnelle, des procédés violents et inhumains, comme les généraux de Charles-Quint, à l'égard de Clément VII? On n'en a jamais accusé le général Miollis, et son caractère connu le met au-dessus d'une telle imputation. De quoi donc a-t-il été coupable? d'obéissance; mais où est dans le monde entier un seul exemple d'un refus dans une position semblable à celle où se trouvait cet officier? (*Note du Traducteur.*)

dans les états de l'Église, depuis le 2 février 1808, et tous ceux qui s'opposeraient à la publication de la bulle. Aussitôt une garde française veille sur le Quirinal; et enfin (5 juillet à minuit), irruption de gendarmes, commandés par Radet, dans la chambre même du pape. Il est saisi et amené, suivi du cardinal Pacca, d'abord par le Mont-Cenis, à Grenoble (21 juillet), et ensuite, par Nice, à Savone (9 août), où, après son refus d'entendre à aucune proposition, réduit pécuniairement au traitement ordinaire des prisonniers, il ne vécut guère, pendant trois ans, que d'aumônes (1), jusqu'à ce qu'enfin (juin 1813), on l'entraîne et on l'enferme au château de Fontainebleau. Celui sous qui tout fléchissait ne put cependant pas faire plier ce vieillard; et puisqu'il fallait que l'Église eût aussi ses martyrs, qui plus que son chef était digne de l'être?

Recueil, etc.; par SCHOELL (voyez pag. 78), tom. 1, pag. 123-255.

48. Mais la paix de Tilsitt avait apporté de grands changemens dans l'état du nord de l'Europe, et les bouleversemens politiques devaient s'étendre jusqu'aux frontières de la Laponie. Ils y furent occasionés par l'opiniâtre fermeté de Gustave IV. Il était resté en état de guerre avec la France; et son étroite liaison avec l'Angleterre amena la guerre contre le Danemarck et la Russie, et fit perdre le trône à sa maison, et la Finlande à son royaume; car la Russie crut ne devoir pas laisser échapper cette occasion de s'agrandir. Hélas! le seul qui aurait pu observer la neutralité avec dignité, et qui l'aurait dû, ne le voulut pas.

Traité de subsides de la Suède avec l'Angleterre (8 février 1808). La Russie réclame, au contraire, l'accomplissement des conditions de la neutralité armée, dès long-temps tombée en désuétude. — Déclaration de la Russie (22 février), immédiatement suivie d'hostilités, et impolitique arrestation de son envoyé à Stockholm. — Invasion de la Finlande, en déclarant qu'elle devait être réunie à l'empire de Russie (20 mars), et invitation aux bons voisins et aux

(1) Le pape repoussa, et sans doute il eut raison, toutes les offres de secours, et de traitement de la part de son ennemi; mais ces ressources ne lui furent jamais refusées. Et quant aux aumônes prétendues dont on dit qu'il vécut, il est certain qu'elles ne pouvaient guères arriver jusqu'à lui.

braves habitans de cette contrée de rester tranquilles (on ne prenait pas de vaines leçons en France), et d'abandonner les intérêts de leur roi. A la même époque, déclaration de guerre du Danemark contre la Suède, par suite de l'alliance du premier avec la France; et arrivée en Danemark, d'un corps d'armée composé de Français et d'Espagnols, sous les ordres de Bernadotte (mais dont les Espagnols retournèrent dans leur pays avec leur chef La Romana), et qui ne pénétra pas en Suède. Les troupes suédoises attaquent, mais en vain, la Norwège, et leur retraite excite du mécontentement parmi elles. Le corps auxiliaire britannique, conduit par John Moore, fut obligé de s'éloigner de Gothenbourg, sans avoir débarqué (juillet), parce qu'on ne fut pas d'accord sur son emploi. Gustave resta ainsi abandonné à lui-même. — Progrès des Russes dans la Finlande suédoise, pendant l'été de 1808, malgré de fréquens combats plus ou moins heureux tant sur terre que sur mer; et au printemps ils pénètrent dans la Finlande septentrionale. Armistice (19 novembre), et cession aux Russes de la province d'Uleaborg. Mais la trêve étant rompue, ils marchent sous les ordres de Barclay de Tolly (fait d'armes inouï), à travers le golfe de Bothnie gelé, de Vasa à Uméo, et s'emparent de Torno (mars 1809). Ils prennent aussi les îles d'Aland. La Suède se trouvait menacée de tous côtés, jusqu'aux portes de la capitale, et sur le bord de l'abîme. — Insurrection d'une partie de l'armée; révolution du 13 mars 1809, arrestation du roi par Klingenspor et Adlerkræuz; son abdication à Gripholm (29 mars), et expulsion hors du royaume du roi démis et de sa famille. La nécessité oblige bien d'éloigner du gouvernement le pilote mal habile qui jette le vaisseau sur les écueils, mais n'y avait-il en Suède aucun droit de succession? Le sceptre est remis aux mains de Charles XIII, Ponce du roi. Il adopte et déclare pour successeur éventuel, le prince Christian-Auguste de Holstein-Augustenburg. Négociation avec la Russie et conclusion de la paix de Fridericksliam (17 septembre 1809): 1^o la Suède cède à la Russie tout le grand duché de Finlande, jusqu'au fleuve Tornéo et les îles d'Aland; 2^o elle s'engage à accéder au système continental; 3^o la Suède obtient néanmoins quelques avantages pour son commerce avec la Finlande; particulièrement la faculté d'en extraire 50,000 mesures (*Tschetwert*) (1) de grains; 4^o La Russie promet son intervention pour le rétablissement de

(1) Cent mille hectolitres.

la paix avec la France et avec le Danemarck. — La Suède perdit plus du tiers de son territoire et de sa population; la Russie, au contraire, s'enrichit de ces pertes, et se rendit par là invulnérable du côté du nord. — Par l'effet de sa médiation, paix avec le Danemarck à Jonköping (10 décembre), sans conditions importantes, et avec la France, à Paris, (6 janvier 1810). 1^o Adhésion de la Suède au système continental; 2^o restitution de la Poméranie suédoise, et de l'île de Rugen; mais la Suède reconnaît les dotations qui y ont eu lieu.

Négociateurs de la paix à Fridericksham : le comte de Romanzow et d'Alopéus pour la Russie; de Stedingk et Sköldebrand pour la Suède; à Paris, de Champagny et d'Essen.

49. Ainsi fut rétablie la paix sur tout le continent, l'Espagne exceptée, à la fin de 1809. Mais quelle paix! Le système continental enveloppait l'Europe entière, des Pyrénées au Volga, et la transformait en une immense prison dans laquelle la *grande famille européenne*, environnée d'une armée de douaniers, se trouvait aussi enfermée qu'il était possible; et dans l'enceinte même de ce vaste cachot, le commerce était loin de jouir de la liberté; une triple garde veillait sur les frontières de chaque pays, et surtout des grands états. La police des passeports rappelait à chaque pas la tyrannie; tout étranger était suspect; on regardait comme un bonheur d'être infirme, dans l'espérance d'échapper peut-être à la conscription: et telle était la soif du gain, qu'on ne rougissait d'aucune entreprise, dès qu'elle promettait de faire entrer de l'argent en France, et par conséquent dans le trésor de l'état; car c'est uniquement à ce principe que, malgré la rigueur des maximes sur lesquelles avait été établi le nouveau système mercantile, se réduisait l'économie nationale. A la vérité on vit aussi le despotisme exécuter ici quelques entreprises gigantesques; faire franchir des montagnes par des canaux; ouvrir aux armées des chemins à travers les Alpes; mais qu'étaient ces moyens de circulation sans commerce? Et quoiqu'on consacraît, chaque année, des millions à l'embellissement de la capitale, tandis que le trésor public engloutissait les biens des

communes, la réunion de tous ces moyens n'a pu produire aucun monument qui, aux yeux de la postérité, doive faire assimiler la puissance et le génie du souverain au génie et à la puissance des Pharaon, des César et même de Louis XIV (1).

50. La guerre et la paix, le renversement et l'érection des trônes avaient fondé le système de la domination universelle; mais il fallait d'autres mesures pour l'affermir. Toutes les anciennes maisons régnantes n'avaient pas été, et ne devaient pas être abattues, et la nouvelle dynastie française n'avait pas de princes pour tous les trônes. Des liens de famille, formés par des mariages, semblaient devoir fournir les moyens de remplir les vides; et déjà un frère, un beau-fils et une fille adoptive étaient entrés par des alliances dans des familles de princes allemands. L'union du dominateur suprême lui-même avec la fille de l'empereur d'Allemagne, après la répudiation de sa première femme, et bientôt après, la naissance d'un fils, remplirent les vœux les plus ardens pour le présent et pour l'avenir. Bien des gens se persuadèrent que les sentimens les plus doux et même l'intérêt d'époux et de père mettraient un frein à son ambition; d'autres regardaient sa puissance comme inébranlablement cimentée par ces nœuds. Ni les uns ni les autres ne savaient qu'en Allemagne régnait un empereur qui, forcé de choisir, préférait la patrie à sa fille.

Divorce de Napoléon avec sa première épouse Joséphine, née Lapagerie et veuve Beauharnais (15 décembre 1809). Mariage avec Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche (2 avril 1810), et naissance d'un fils, nommé le roi de Rome (20 mars 1811).

51. L'expérience fit bientôt voir l'inanité de ces espérances. La cause de ces déceptions n'était cependant pas toute dans le caractère du souverain; elles tenaient aussi à la nature de la domination qu'il avait fondée. La tendance

(1) Il ne faut que des yeux pour se convaincre de l'injustice de ce jugement: il est démenti à chaque pas, d'un bout de l'Europe à l'autre. (Note du Traducteur.)

à transformer de plus en plus, à l'exemple de l'ancienne Rome, dans son système provincial, le pouvoir médiat en puissance directe, en était inséparable; car la demi-servitude est plus difficile à supporter qu'un entier esclavage. La maxime de l'incorporation à la métropole des pays sous sa dépendance devenait chaque jour plus générale. Elle s'appliquait à une partie de l'Italie, de la Suisse, de l'Allemagne, et même à tout le royaume de Hollande, où le frère même, las de souffrir la tyrannie, déposa volontairement la couronne. Un simple senatus-consulte, rendu par le sénat conservateur toujours complaisant, suffit pour changer le sort de tous ces pays; et où pouvait être la limite de ces entreprises, si les frères eux-mêmes n'étaient pas plus ménagés?

Réunion à la France de l'État de l'Église (17 février 1809); de la Toscane (5 mars), la sœur Élisabeth en eut le gouvernement; du Valais, distrait de la Suisse, à cause de la route militaire du Simplon (10 décembre); le Tyrol italien, repris à la Bavière, est joint au royaume d'Italie (28 mai 1810), qui, ainsi contigu aux provinces illyriennes, ne laisse plus d'intermédiaire dans les possessions du despote jusqu'aux frontières de la Hongrie et de la Turquie. Et que fallait-il de plus désormais, qu'un senatus-consulte, pour incorporer aussi ces pays à la France? La réunion de la Hollande fut une conséquence du système continental. Aucun état n'en était plus opprimé, et il n'était nulle part plus incompatible avec les convenances commerciales et géographiques. Commencement de la querelle et menace d'incorporation (janvier 1810), toutefois parée par la cession du Brabant hollandais et d'une partie de la Zélande (26 avril). Malgré ces sacrifices, occupation de la Hollande par des troupes françaises et par des douaniers, accompagnée de beaucoup de mauvais traitemens (juin). Abdication et fuite du roi Louis (1^{er} juillet): il emporte l'estime et les regrets de ses peuples. (A la même époque, un autre frère, Lucien, qui avait repoussé toutes les couronnes offertes, ne trouvant plus dans sa paisible retraite de Tusculum un asile sûr contre la tyrannie de son frère, s'était réfugié en Angleterre). Sénatus-consulte (13 décembre) qui réunit la Hollande et l'Ost-Frise, déjà précédemment attachée à l'empire comme une alluvion des fleuves français. Mais le coup atteignait aussi l'Allemagne septentrionale. Par un décret

du même jour, la moitié du royaume de Westphalie, une grande partie du duché d'Oldenbourg et les trois villes anséatiques, furent réunis à la France, qui s'étendit ainsi jusqu'à la mer Baltique. On enleva à l'un des frères, sans son aveu, la moitié de ses possessions, et à un prince de la confédération du Rhin, allié de l'empereur Alexandre, tous ses états. L'oppression pesa principalement sur les villes anséatiques : là où il y avait eu le plus de liberté, on en sentit plus amèrement la perte.

52. La possession des côtes, depuis les Pyrénées jusqu'à l'embouchure de l'Elbe, et leur surveillance par une immense armée d'employés, pouvaient rendre plus difficile la contrebande, mais ne pouvaient totalement l'empêcher. Le grand problème de la possibilité de la domination exclusive du continent, sans celle des mers, paraissait au despote même toujours plus invraisemblable. Mais bientôt cent vaisseaux de haut bord devaient, disait-il, lui assurer aussi la toute puissance maritime; et les immenses travaux d'Anvers semblaient devoir réaliser cette menace, si on avait pu former des matelots aussi facilement que l'on construit des navires, et que l'on dresse des soldats. Aussi aucun bâtiment français ne sortait impunément du port; le reste des colonies dans les deux Indes tomba dans les mains des Anglais; et tous les préparatifs du nouveau souverain de Naples (septembre 1810) ne le mirent pas même en état de franchir le petit détroit de Messine, et de réaliser son titre de roi des Deux-Siciles.

Prise de Cayenne (4 janvier 1809); de l'île importante de la Martinique (25 février); du Sénégal (10 juin); de la ville de Santo-Domingo, que possédaient les Français, (6 juillet); de la Guadeloupe (3 février 1810), et de Saint-Eustache et de Saint-Martin (21 février). Dans l'Inde, prise de l'île Bourbon (7 juillet), et de l'île de France (2 décembre). Celle d'Amboine, aux îles Moluques, ne fut que le prélude de la conquête de Batavia, qui n'avait encore jamais été prise, et de l'île de Java avec ses dépendances (18 septembre 1811); et jusque sous le pôle, prise de possession de l'Islande (juillet 1809).

53. Mais ce n'était pas seulement sur la mer que se signa-

lait l'assistance des Anglais : l'Espagne, où devait enfin apparaître le Marlborough du dix-neuvième siècle, devint aussi le théâtre de leurs efforts. Quoique la lutte n'y eût jamais été interrompue, elle ne fut en pleine activité que lorsque la paix de Vienne, ayant rendu au despote la disposition de toutes les forces de la France, lui permit d'en menacer toute la péninsule. La jonction des peuples de cette contrée avec l'armée anglaise rendait la balance égale ; bien que la jalousie des Espagnols, et le défaut d'harmonie semassent la route d'obstacles, dont il fut presque aussi glorieux au héros britannique d'avoir triomphé que de la puissance de l'ennemi.

Le duc de Wellington, auparavant sir Arthur Wellesley, troisième fils de Colley, comte de Mornington, vicomte Wellesley, prend, en Portugal (22 avril 1809), le commandement suprême de l'armée anglo-germanique, dont formait une partie considérable la légion allemande, composée de Hanovriens. Formation d'une armée portugaise, ayant pour chef le général Beresford, mais subordonné à Wellington, et de plusieurs corps d'armée espagnols sous les ordres de Cuesta, etc. Ils avaient pour adversaires les généraux français Soult, Ney, Victor, Mortier, Gouvion-Saint-Cyr, Angereau, etc. ; et ensuite Suchet, Marmont, Macdonald, Jourdan, etc. Parmi les innombrables combats, en 1809, les plus remarquables sont la bataille de Talavera (27 et 28 juillet), le siège et la défense héroïques de Saragosse (novembre 1808 à février 1809), qui rappellent les souvenirs de Numance et de Sagonte, et celui de Gironne (juin à décembre). En 1810 déploiement de toute la puissance de Napoléon : la péninsule est inondée de troupes françaises, italiennes, polonaises et de la confédération du Rhin. L'Andalousie est envahie par Victor, Mortier, etc. ; mais, malgré d'incroyables efforts pour prendre Cadix, où, chassée de l'intérieur, la junte centrale s'était réfugiée, cette place est assiégée sans succès. Dans le même temps, campagne remarquable de Wellington en Portugal. Masséna, vaincu sans combattre (mars 1811), y perd sa réputation militaire. Siège et résistance glorieuse de Tarragone (1811), et de Valence (1812) contre Suchet. — Nouveaux progrès de Wellington en Espagne (1812). Prise de Ciudad-Rodrigo (19 janvier), et de Badajoz (6 avril). Bataille de Salamanque (22 juillet), et reddition de cette ville. Par suite de ces événements, le siège de

Cadix est levé, l'Espagne méridionale évacuée, et le roi Joseph contraint de fuir de sa capitale. Wellington y entra le 12 août. Les Cortès se rassemblent, un gouvernement de cinq membres est institué, et nommé Wellington généralissime des armées espagnoles. Néanmoins, dans le cours de la même année, Madrid est de nouveau occupé par les Français, après la levée du siège de Burgos et la retraite sur le Douro (octobre); mais la reprise de la capitale ne fut pas plus importante que celle d'un village, car on n'y gagnait que l'espace qu'elle occupe.

54. Quoique la guerre d'Espagne absorbât la plus grande et la meilleure partie des forces de l'empire français, le noir génie de son souverain couvait de nouveaux desseins, plus grands et plus formidables. « Il ne peut y avoir deux soleils dans le ciel, » répondit autrefois un conquérant, lorsqu'on lui proposa de diviser la puissance et l'empire. Napoléon, s'il avait eue la même franchise, aurait-il fait une autre réponse? La puissance n'admet point de partage; et l'ambition de la monarchie universelle engendra le projet d'une nouvelle guerre contre la Russie, car il ne restait plus rien à craindre ni à conquérir en deçà de cet empire; et, en comptant pour rien les hommes, l'agresseur calculait que, dans la chance la moins favorable, il y avait pour lui peu de chose à risquer. On pourrait néanmoins s'étonner de l'aveuglement qui lui faisait choisir le moment où la lutte en Espagne était encore indécise, si en général le caractère distinctif du temps n'avait pas été la précipitation. Que son ambition vit en perspective derrière la Russie, la Porte, l'Asie, peut-être même l'Inde, c'est ce que rendent vraisemblable le caractère de l'homme et plusieurs de ses dispositions, quelles que soient les objections qu'une politique raisonnable puisse opposer à cette opinion. Quoi qu'il en soit, l'exécution de ses desseins était hâtée par le système continental. Ce système ne pouvait que mettre la Russie en opposition avec lui, puisque la cessation des exportations de cet empire portait le coup le plus funeste à ses finances. Le désir de s'y soustraire occasiona un refroidissement qui se manifesta par des plaintes et par des actes; et là où

l'autilié exige l'asservissement, la froideur est bientôt suivie de rupture.

L'ukase du 31 octobre 1810, pour un nouveau tarif des douanes qui prohibait ou chargeait de nouveaux droits l'introduction des marchandises françaises, et permettait l'entrée des denrées coloniales sous pavillon neutre, indiquait assez la renonciation tacite de la Russie au système continental. — D'un autre côté, l'occupation d'Oldenbourg survenue dans le même temps, prouvait qu'on se mettait peu en peine d'offenser la Russie; et l'agrandissement du duché de Varsovie, et la prolongation de l'occupation de Dantzick, annonçaient l'intention de la troubler. Il y eut, dans le cours de 1811, peu de négociations, du moins connues, jusqu'à celle où, sur les réponses évasives faites à ses notes, le prince Kourakin fut obligé de quitter Paris (avril 1812). Depuis cette époque, la guerre devint indubitable, quoiqu'on n'eût pas entièrement jeté le masque.

55. La lutte qui se préparait semblait devoir décider du destin de l'Europe: elle allait embraser cette partie du monde tout entière. Quelle en était la situation? Dans quelles circonstances se trouvait chaque état isolément, particulièrement l'Allemagne, les puissances du nord et la Porte? La ressource ordinaire des faibles, la neutralité ne pouvait plus être d'aucun secours; et ils avaient compris qu'elle est, dans le conflit des grands états, la cause la plus sûre de la ruine des petits.

56. Mais l'ascendant de la politique jusqu'alors dominante en avait préparé un grand nombre à une agression contre la Russie. Le chemin était ouvert jusqu'à sa frontière; la chaîne des alliances et des places fortes conduisait jusque-là; on y trouvait dans les Polonais d'utiles auxiliaires; et la guerre qu'on avait eu l'art d'allumer entre la Porte et la Russie privait cette dernière d'une partie considérable de ses forces; mais elle sut à temps, et même avec avantage pour elle, mettre fin à cette querelle, et elle enleva ainsi à la France une assistance, qui, dans la conjoncture, aurait pu devenir très-dangereuse.

La guerre avec la Porte éclata peu après l'entrevue d'Erfurt, et fut l'exécution des conventions verbales qu'on y avait arrêtées re-

lativement à la Moldavie et à la Valachie. Les hostilités commencent après la rupture des courtes négociations d'Iassy (avril 1809), et ces provinces sont envahies. Passage du Danube par les Russes (août); mais la chaîne de l'Hémus formait une ligne de défense plus sûre que celle du fleuve et de ses forteresses. Position inexpugnable du grand-visir à Schiumla dans la Bulgarie, et campagne meurtrière de 1810, pendant laquelle se renouvelle l'insurrection des Serviens comme alliés des Russes (juin). Prise de Silistrie (23 juin). Le grand-visir est attaqué sans succès (5 et 6 juillet). Il bat la moitié de l'armée (4 août), tandis que l'autre moitié assiège Rutschuk (16 août); mais, dans son mouvement pour secourir cette place, il est battu par les Russes (19 septembre). L'année suivante (1811), commandés par Kutusow, ils se retirent sur le Danube : les Turcs les y suivent, mais pour leur perte. Déjà la moitié de leur armée avait passé sur la rive gauche; les Russes tombent sur le reste, et le détruisent. Le grand-visir lui-même eut beaucoup de peine à se sauver. Négociations pour le rétablissement de la paix à Bucharest, et, grâce aux prétentions modérés de la Russie, elle est conclue (28 mai), sans que la France puisse l'empêcher. Conditions : 1° Le Pruth jusqu'à son confluent avec le Danube, et ensuite ce dernier fleuve jusqu'à son embouchure forment la limite des deux empires. La Russie conserva ainsi la possession de la Bessarabie et de la partie orientale de la Moldavie; l'autre, plus considérable, et la Valachie furent rendues à la Porte. 2° Amnistie pour les Serviens insurgés, et reconnaissance de la souveraineté de la Porte sur eux, à condition de les traiter avec bonté.

Plénipotentiaires à Bucharest : M. Italinsky et Gatib-Effendi, etc.

57. La position de l'Autriche était moins périlleuse, parce que cette puissance se trouvait placée hors du théâtre de la guerre qui allait éclater; et, sûre d'être ménagée en cette occasion, elle restait maîtresse de régler à son gré la force du corps auxiliaire qu'elle aurait à fournir. La situation de la Prusse en devenait d'autant plus désespérante : la grande route de l'armée était à travers ses provinces; sa ruine paraissait inévitable, et jamais (car il était dangereux de laisser derrière soi un ami douteux) l'existence de la monarchie ne fut plus compromise. La neutralité et la résistance la perdaient également. Quel autre moyen de salut

que de se laisser enchaîner ? Et cependant on n'y consentit pas sans peine. Le dernier degré d'abaissement devait donc précéder la plus glorieuse exaltation ! Les obligations de tous les princes de la confédération du Rhin envers leur protecteur n'étaient pas douteuses ; ils n'avaient pas le choix : la Suisse elle-même devait fournir des troupes à son médiateur ; et l'assistance des états d'Italie et des provinces illyriennes allait sans dire. Malheur à celui dont le contingent serait resté en arrière !

Conclusion de l'alliance avec l'Autriche , à Paris (14 mars 1812) ,
 1° elle est défensive , particulièrement à l'égard de la Russie ; 2° le corps d'armée auxiliaire , doit être de 30,000 hommes ; 3° garantie par la France à l'Autriche , dans tous les cas , de la possession de la Gallicie , et par l'Autriche à la France des provinces illyriennes. — Alliance avec la Prusse , à Paris (24 février) : 1° offensive et défensive contre la Russie (condition formellement énoncée dans les articles secrets) ; 2° la Prusse fournit un corps d'armée auxiliaire de 20,000 hommes. Une autre convention détermine d'énormes prestations à l'armée française. Que ne supportent pas les pays et les peuples avant d'être totalement anéantis !

58. Les deux puissances du nord étaient placées dans des circonstances dissemblables. Le Danemarck , après sa paix avec la Suède , quoique allié de la France , et toujours en état de guerre avec les Anglais , pouvait du moins , protégé par sa position géographique , conserver sa neutralité avec la Russie. La Suède , au contraire , où à la mort subite de l'héritier adoptif du trône (28 mai 1810) avait été choisi par les états , et adopté par le roi , pour succéder à la couronne , un prince français , signalé comme un héros , et comme un homme dès long-temps et maintenant doublement haï du despote , parce qu'il s'élevait sans son concours ; la Suède profita habilement de ce moment , non-seulement pour se délivrer de la dépendance de la France , mais aussi , sans prendre d'abord une part active à la guerre , pour s'ouvrir une voie à l'acquisition future de la Norwège , en dédommagement de la Finlande.

Choix du maréchal Bernadotte (Jean Charles) , prince de Ponte

Corvo, par les états (21 août 1810) pour héritier du trône de Suède. Son arrivée (20 octobre). A la même époque, après de nombreux reproches sur l'inexécution du système continental, les réquisitions formelles de Napoléon avaient déterminé une déclaration de guerre à l'Angleterre (17 novembre) de qui néanmoins elle resta ignorée. Mais, à la suite de maintes justifications et propositions renouvelées, la Poméranie suédoise et l'île de Rugen sont occupées (janvier 1812), et traitées en ennemies. Rapprochement de la Suède et de la Russie, et traité de Pétersbourg (8 avril) : 1° la Russie promet la réunion de la Norwége à la Suède, ou par accord avec le Danemarck, sauf à l'indemniser, ou par la force des armes, auquel cas elle fournirait 35,000 hommes de troupes auxiliaires, et garantirait à la paix la possession de cette conquête; 2° la Suède s'oblige à une diversion actuelle dans le nord de l'Allemagne, soutenue par des troupes auxiliaires russes. L'entrevue de l'empereur et du prince héritaire à Abo (août) resserre les nœuds de cette alliance. La paix de la Suède avec l'Angleterre avait été rétablie par le traité d'Orebro (12 juillet) sur le pied des anciennes relations, et les ports suédois s'étaient rouverts aux vaisseaux anglais.

Plénipotentiaires à Orebro : Ed. Thornton, Engström et de Wetterstedt.

59. La Russie n'en était pas moins seule contre ses ennemis. Malgré le rétablissement de la paix avec l'Angleterre, et quoique une alliance eût été formée même avec l'Espagne, les Russes ne pouvaient compter sur aucun secours de ce côté, que par une puissante diversion dans la péninsule. Mais avoir soutenu seule la lutte, et même sans subsides de l'Angleterre, quel triomphe pour la Russie!

Conclusion de la paix avec l'Angleterre, à Orebro (12 juillet 1812). Négociateurs : Suchtelen et Thornton. Traité avec l'Espagne (la junte de Cadix au nom de Ferdinand VII) à Welsky Luky (20 juillet), Plénipotentiaires : Bermudez et Romanzow. Dans ces deux transactions, on se promet amitié et assistance réciproques, sans conventions plus précises.

60. De l'autre côté se rassemblaient sous les enseignes de l'usurpateur une multitude de peuples, telle que n'en rappelle point l'histoire depuis les expéditions de Xercès et d'Attila. Quel pouvait être son but, demande la sage

politique ? Il ne devait pas se promettre, même dans la supposition la plus favorable, de détruire l'empire russe : l'exclusion de l'Europe et le repousser en Asie était déjà, du temps de Pierre I, une idée chimérique. Une promptte paix, qui, achevant l'œuvre de Tilsitt, aurait totalement rétabli la Pologne, pouvait-elle être autre chose qu'une trêve ? Mais à l'égard même de la Pologne, qui cependant était la principale base des projets futurs, on ne prit par ménagement pour l'Autriche, que des demi mesures. Les Polonais ne purent jamais obtenir une déclaration formelle de leur entière restauration.

D'après le calcul le plus probable, 500,000 soldats, la fleur des peuples de l'Europe, Français, Italiens, Napolitains, Suisses, Belges, Autrichiens, Hongrois, Bavaurois, Wurtembergeois, Badois, Saxons, Westphaliens, avec les contingens des plus petites provinces de la confédération Rhénane, Prussiens, Polonais, Illyriens, même quelques débris des troupes portugaises et du corps des mameluks, furent arrachés de leurs demeures pour être conduits à leur perte. Les Autrichiens et les Prussiens formaient des corps d'armées séparés, l'un à l'extrémité de l'aile droite dans la Volhynie, l'autre à l'aile gauche, en Courlande. Il ne manquait à l'armée qu'un nouveau Démarate ; mais le nouveau Xercès n'eût ni demandé, ni écouté ses conseils. — La Russie n'aurait pas réuni un moindre nombre de nations, si elle avait eu le temps de les appeler des montagnes et des déserts de l'Asie. Ses troupes rassemblées, divisées en trois armées, n'étaient pas à beaucoup près, aussi nombreuses que celles de l'ennemi.

61. La campagne s'ouvre par le passage du Niémen et par une mutuelle déclaration de guerre. Pénétrer dans le cœur de la Russie, jusqu'à l'ancienne capitale de l'empire, semblait le moyen infallible de la terminer promptement ; mais cette espérance dut s'affaiblir par le soin de la part des Russes, en reculant toujours, d'éviter une bataille décisive, et par la déclaration d'Alexandre, qu'il ne consentirait jamais à la paix, tant que l'ennemi aurait un pied dans ses états. L'incendie et le pillage signalaient la marche des amis et des ennemis, et rendaient le retour impossible. Il était

conforme aux règles de l'art de la guerre de s'avancer jusqu'à Smolensko, où les deux ailes et les magasins étaient encore couverts par les armées de France. Mais la résolution de se porter de là rapidement sur la capitale, mouvement par lequel les ailes cessaient d'être protégées, fut jugée par les tacticiens une grande témérité, et l'événement a justifié cette opinion.

Passage du Niémen à Kowno (23-25 juin). A la même date, manifeste des Russes. Occupation de Wilna (28 juin); combats fréquens dans la marche sur Witespk et Smolensko, où les deux armées russes font leur jonction (6 août). Le corps d'armée prussien assiégeait en même temps Riga, et celui des Autrichiens agissait dans la Volhynie. — Assaut et destruction de Smolensko (18 août) Kutusow prend le commandement. — Retraite des Russes de Borodino à la Moskowa. Bataille de Borodino et de Mosaïsk (7 septembre). Les Russes ne fuient pas, mais se retirent à travers Moskow, dont le chemin reste ouvert. Occupation de la ville déserte (15 et 16 septembre). Le conquérant établit son quartier général dans le Kremlin, antique résidence des Czars, dernière limite de son expédition, et tombeau de sa grandeur.

62. L'armée, fatiguée et affaiblie, espère trouver ici quelque soulagement et quelque repos: tout à coup des flammes s'élèvent de toutes parts, annoncent un embrasement général, et cette immense capitale n'offre bientôt plus qu'un océan de feu. Elle tomba, offerte en victime pour le salut de l'empire (une telle tragédie exigeait une semblable catastrophe); mais l'Europe enchaînée put du moins, à la clarté de ce vaste incendie, apercevoir dans un horizon lointain la liberté renaissante. Au lieu de Capoue, l'armée ne trouva qu'un désert. « Que la campagne finisse maintenant, était la proposition de Napoléon. Qu'elle commence en ce moment, répondait Kutusow ». Une promptre retraite avant l'hiver eût peut-être sauvé l'armée; mais l'orgueil du vainqueur dédaigna ce parti, jusqu'à ce qu'il fut trop tard pour le prendre.

Incendie de Moskow (les quatre cinquièmes de la ville) par le

gouverneur Rostopschin; d'après l'ordre de Kutusow (1), qui avait des pouvoirs illimités. Pillage général parmi les débris et les ruines. Napoléon demande une armistice, et offre de se retirer à Wiasma (5 octobre). Réponse retardée à dessein et refus des Russes. Depuis la paix de Tilsitt, on avait appris à le connaître.

63. Il ne restait d'autre parti que celui de la retraite; d'une retraite de cent cinquante lieues, avec une armée affaiblie, enveloppée, battue à chaque pas par un ennemi toujours croissant en nombre, à travers des contrées que soi-même on avait rendues désertes, et des débris fumans, sans abris et sans magasins, et bientôt aggravée par la fatalité vengeresse d'un froid, tel que ni les hommes ni les animaux ne pouvaient le supporter, et qui les faisait périr par milliers. L'histoire répugne à décrire des scènes que l'imagination a peine à se figurer. Il lui suffit de dire : des centaines de mille guerriers qui avaient passé le Niémen, il n'en revint guère que la centième partie; et combien peu, dans ce nombre, en état de reprendre les armes ! L'armée du despote, dont la moitié avait péri et l'autre moitié était prisonnière, n'existait plus; lui-même se sauva furtivement dans un misérable traîneau; et, échappant à la mort, mais non pas à la honte, il alla porter à sa capitale la première nouvelle de sa défaite. Il se consolait, en disant : il n'y a qu'un pas du sublime au ridicule.

Départ des ruines de Moskow (le Kremlin avait sauté en l'air) 19 octobre. La veille, Bennigsen était tombé sur la cavalerie à Tarutina. Retraite, après quelques détours, par le chemin de Smolensko, suivie par l'armée principale de Kutusow, et d'innombrables hordes de Cosaques; tandis qu'arrivent, en grande hâte, au nord, Wittgenstein, de la Duina; au midi, Tschitshakow, de la Moldavie, après la paix conclue à propos avec la Porte. Défaite d'un corps d'armée isolé à Jaroslawez (24 octobre); à Wiasma (8 novembre). Commencement du froid (6 novembre). Expulsion de Smolensko (14 novembre). Défaite à Krasnoï (17 et 18 novembre). Arrivée des corps d'armée, encore en bon état, de Victor et

(1) Ce fait est attesté par des relations verbales dignes de foi.

d'Oudinot ; mais ils partagent bientôt le malheureux sort des autres, après le combat de Borisow (25 novembre), et le passage de la Bérésina à Studzianka (26 et 28 novembre), des scènes d'horreur la plus horrible. De là jusqu'à Wilna fuite et débandade du reste de l'armée. Déjà (4 décembre) le souverain lui-même, précédé de son vingt-neuvième bulletin, avait fui vers Paris, dans un simple traîneau, en passant par Varsovie et Dresde, théâtres de de sa gloire, où cinq mois auparavant, il s'enivrait des hommages des princes et des rois.—Avant la fin de 1812 la Russie fut entièrement délivrée des ennemis. Le vice-roi ne put pas rassembler derrière la Vistule mille hommes en état de porter les armes ; il ne restait que quelques réserves, les garnisons des places fortes, et les armées séparées d'Autriche et de Prusse, qui bientôt cessèrent d'obéir à Napoléon. Deux cent quarante mille cadavres furent brûlés en Russie.

Relation circonstanciée de la campagne de la Russie ; par ЕУОДЪЕ LА-ВAUMЕ, capitaine, etc. Paris 1814. — Cette relation d'un Français, témoin oculaire, réfute l'accusation d'exagération des récits publiés par les Russes. Le 4^e corps de 48,000 hommes, auquel appartenait l'auteur, fut réduit au point qu'une seule chambre suffit pour le loger (1).

64. La nouvelle de ces événemens produisit d'abord en Europe, plutôt un morne étonnement qu'un grand éclat de joie. Ce dernier sentiment fut troublé par les plaintes des pères, des mères, des épouses et des orphelins : il n'y avait pas un seul village qui n'eût des pertes à déplorer. D'ailleurs le résultat inévitable de l'état actuel des choses n'était pas encore aperçu par les yeux peu exercés. La possession des forteresses et des territoires, la situation des souverains, et la certitude que l'opresseur était sauvé, tout s'opposait à une explosion soudaine. Il fallait encore l'impulsion d'une main toute puissante. La Russie la donna : Alexandre poursuivit l'ennemi jusqu'aux frontières de son empire, et ce fut le signal de la délivrance de l'Europe ; de ce moment l'orient de cette partie du monde, qui venait d'être

(1) On trouvera des détails plus exacts et plus authentiques dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire de la guerre entre la France et la Russie, en 1812 ;* par le général Guillaume de Vandoucourt. Paris, 1817 ; 2 vol. in-4°. (Note du Traducteur.)

ravagé par le torrent des peuples de l'occident, devait à son tour l'inonder des flots dévastateurs des siens.

Arrivée de l'empereur Alexandre à Wilna (17 décembre). Marche de l'armée russe en cinq colonnes, ayant Kutusow à sa tête : l'empereur l'accompagne lui-même jusqu'à Kalisch. Elle entre en Prusse, et fait un appel à la nation. Siège de Dantzick (janvier 1813). Passage de la Vistule et bientôt après de l'Oder (février). Les Cosaques se montrent à Berlin (4 mars). Occupation de cette ville par Wittgenstein (11 mars). Le vice-roi, ayant rallié un corps d'armée, se retire derrière l'Elbe et la Saal.

65. Ainsi s'ouvrit l'année sanglante et mémorable où devait tomber la puissance du dominateur universel et renaître la liberté des princes et des peuples. La guerre était devenue populaire en Russie : elle ne pouvait que prendre le même caractère en Allemagne. La Prusse en donna l'exemple : en brisant de honteuses chaînes, le roi appela son peuple aux armes, et le peuple se leva tout entier; Mecklembourg, Hambourg l'imitèrent. La Suède promit une assistance active ; et si en de-cà de l'Elbe, le soulèvement ne fut pas entier, c'est que l'autorité l'empêcha. Le Danemarck, au contraire, toujours en guerre avec les Anglais, et restant uni à la France, rassembla ses troupes dans le Holstein.

Le roi de Prusse, accompagné du chancelier d'état Hardenberg, etc., quitte Berlin, et se rend à Breslau (22 janvier). Édît (3 février) pour la formation d'un corps franc de chasseurs, et pour presser le rassemblement de la jeunesse. Ensuite, appel à toute la nation (17 mars), et levée et organisation de la *landwehr* et de la *landsturm*. L'armée est aussi excitée, et déjà (30 décembre) le corps aux ordres du général Yorck, cessant d'obéir au maréchal Macdonald, était entré en pourparlers avec les Russes. Grâce à l'activité silencieuse du zèle de Scharnhorst et de Gneisenau, une armée de cent mille hommes, bien équipés, se trouva soudainement prête et bientôt renforcée par une *landwehr* encore plus considérable. La croix de fer, récompense de la bravoure, fut offerte aux individus, et des drapeaux furent donnés aux masses. Soulèvement à Hambourg à l'arrivée de Tettenborn (24 mars) (nulle part l'enthousiasme ne fut porté plus loin), et réta-

blissement de l'ancien gouvernement; dans le Mecklembourg, à Lünebourg, les princes s'affranchissent les premiers des liens de la confédération, et le mouvement se propage jusque sur le Rhin.

66. De nouvelles alliances étaient la suite naturelle de ces changemens. Celle de la Prusse avec la Russie fut la première; vint après celle de la Suède avec l'Angleterre, qui, plus tard, fit aussi des traités avec la Prusse et avec la Russie.

Traité entre la Russie et la Prusse, à Kalisch (28 février)
 1° Alliance offensive, et défensive, avec la condition réciproque de s'assister d'une armée auxiliaire. 2° Rétablissement de la monarchie prussienne dans son ancien état. 3° Démarches en commun pour obtenir l'adhésion de l'Angleterre et de l'Autriche.—Négociateurs: Kutusow et Hardenberg.—Convention de l'Angleterre avec la Suède (3 mars): 1° La Suède s'oblige à fournir sur le continent une armée de trente mille hommes, commandée par le prince héréditaire. 2° L'Angleterre s'engage à un subside annuel d'un million sterling. 3° Elle ne s'opposera pas à la réunion de la Norvège, et promet au contraire d'aider, de tout son pouvoir, à l'opérer si le Danemark refuse d'entrer dans la coalition du nord. 4° Promesse (non exécutée) de la cession de la Guadeloupe. 5° Avantages commerciaux pour l'Angleterre, à Gothenbourg et à Stralsund. Ministres plénipotentiaires: Thornton et Wetterstedt.—Alliance de l'Angleterre avec la Prusse, à Reichenbach (15 janvier): 1° Rétablissement de la monarchie prussienne dans son ancien état, à l'exception de Hildesheim, qui reste au Hanovre. 2° Convention pour les subsides.—Le traité avec la Russie fut conclu à la même époque et dans le même lieu.

67. Mais il restait encore bien des obstacles à surmonter. Qu'importait la perte d'une armée à celui qui ne comptait pour rien les sacrifices d'hommes, tant qu'il lui restait les moyens de les remplacer? Les premières mesures du vaincu après sa retraite prouvèrent qu'il n'avait renoncé à aucun de ses projets; et ni dans le sénat, ni dans le corps législatif, il ne s'éleva une seule voix pour s'y opposer. On a voulu ériger en grandeur et en courage le dévouement de la nation, dans cette circonstance, et c'eût été avec raison s'il

se fût agi de défendre le territoire ; mais comment peut-on accorder un nom si honorable à tant de condescendance pour des desseins ambitieux ? La tyrannie a, dans tous les temps, faussé les notions de la morale : il n'est pas inutile de les rappeler à leur véritable sens.

Sénatus-consulte (10 janvier 1813) qui, allant au delà de la demande de l'empereur, met à sa disposition deux cent cinquante mille conscrits. — Enivré de ce nouveau miracle de son mauvais génie, il déclarait dans le *Moniteur* (30 mars 1813) que, quand même l'ennemi serait sur les hauteurs de Montmartre, il ne célerait pas un seul village de l'empire ; et le 30 mars 1814, Montmartre était emporté, et l'empire détruit.

68. Les premiers mois de l'année furent employés de part et d'autre aux préparatifs les plus formidables. L'Allemagne était encore destinée à se voir le théâtre de la guerre. L'Elbe, depuis son embouchure jusqu'aux frontières de la Bohême, formait la ligne de démarcation entre les puissances belligérantes : toutefois les trois places fortes prussiennes situées en de là et Dantzick étaient encore au pouvoir des Français. Tandis que les Prussiens et les Russes rassemblaient leurs armées, dont les souverains ne se séparèrent plus, la Suède, déterminée par les subsides de l'Angleterre et par la promesse de la Norvège, se disposait à prendre une part effective à la guerre. De son côté, Napoléon ne se bornait pas à hâter la réunion des contingens des princes de la confédération : il trouva aussi dans le Danemarck un allié qui rompit les négociations relatives à la Norvège. La situation des villes et des lieux placés entre les armées était pénible ; mais pour aucun, autant que pour Hambourg. Livrée à la rage de Napoléon, cette ville infortunée devait épuiser jusqu'à la dernière goutte la coupe du malheur. Mais la Saxe, dont le roi n'avait pas voulu séparer ses intérêts de ceux de l'empereur des Français, devint bientôt le grand champ de bataille.

Occupation de Dresde par les Russes et par les Prussiens, sous les ordres de Wittgenstein et de Blücher (27 mars) après la dé-

faite du maréchal Davoust, et marche sur Leipzig, tandis que l'armée française se rassemblait sur l'Elbe et dans la Thuringe. La guerre de délivrance s'ouvre par la bataille de Lutzen (2 mai). Les alliés ne furent pas mis en fuite; ils se retirèrent en bon ordre sur l'Elbe. Inférieurs en force (1), ils avaient tenu ferme devant l'ennemi, et lui présentaient de nouveau le front dans la Lusace. Bataille de Bautzen (21 mai), Barclay de Tolly, commandant les Russes après la mort de Kutusow (28 avril), et Blücher les Prussiens. Même résultat et retraite glorieuse sur la Silésie. Proposition mutuelle d'armistice (les deux partis étaient épuisés, et attendaient des renforts): il est conclu à Poischwitz, et sa durée est fixée du 4 juin au 26 juillet; il est ensuite prolongé jusqu'au 10 août. Dans ces entrefaites, reprise des négociations avec la Suède; et par suite des conventions de cette puissance avec l'Angleterre, débarquement du prince héréditaire en Poméranie, à la tête des troupes suédoises (18 mai).—Formation d'un corps auxiliaire d'Allemands à la solde de l'Angleterre, sous les ordres de Walmoden; mais à la même époque, les Russes s'étant retirés, Lubeck et Hambourg se rendent (8 mai) au maréchal Davoust. Violente transformation de Hambourg en place forte. Dévastation, régime de terreur, et pillage méthodique: quand il n'y eut plus rien à prendre ailleurs, on s'empara enfin de la banque (2).—Vaines négociations de la Suède et de l'Angleterre avec le Danemark (avril). Il se rapproche de la France, et conclut avec elle, à Dresde, un traité d'alliance (10 juillet), qui lui impose l'obligation de déclarer la guerre à la Russie, à la Prusse et à la Suède.

Darstellung des Feldzugs der Verbündeten gegen Napoleon, im Jahr, 1813, in zwey Theilen, 1817. — Exposition du plan de campagne des alliés contre Napoléon, en 1813 et 1814, 2 vol.

Der Krieg in Deutschland und Frankreich in den Jahren, 1813, und 1814; von v. PLOTNO, 3 Th. Berlin 1817. — La guerre en Allemagne et en France; par de PLOTNO, 3 vol.

69. Jamais une trêve de deux mois n'avait été d'une plus haute importance. Ce fut aussi une époque de négociations

(1) L'armée des alliés était forte d'environ 160,000 hommes et l'armée française d'environ 150,000. Voyez *Histoire de la guerre soutenue par les Français en Allemagne en 1813*; par le général Guillaume de Vaudoucourt, 2 vol. in-4^o pag. 92. (Note du Traducteur.)

(2) Voyez *Mémoire justificatif du prince d'Ekmuhl*. (Note du Traducteur.)

et de préparatifs. Ce n'était pas sans raison qu'on redoutait la paix : qu'aurait-elle pu produire que ce malheureux état intermédiaire qu'une funeste expérience avait fait abhorrer peut-être plus que la guerre même? Il ne fallait pas songer à proposer de réduire la France à ses anciennes limites; encore moins le rétablissement de l'ancienne dynastie. Que de coups il eût encore fallu porter avant de ramener l'Europe à son ancien système politique! Mais un grand motif d'espérance naquit pendant l'armistice, et ne fut point trompeur : c'était l'accession de l'empereur d'Autriche; et quand on voulut sérieusement en finir, c'est à lui qu'il était réservé de décider du dénoûment.

L'Autriche, ayant suspendu son traité d'alliance avec la France, intervint pendant l'armistice, en qualité de médiatrice. Elle en avait déjà pris le rôle sans succès auprès de Napoléon. — Convocation d'un congrès à Prague, où l'empereur François se rendit en personne (5 juillet). Les retards des plénipotentiaires français ne permirent de l'ouvrir que le 28. Celui des réponses de Napoléon jusqu'au 6 août, et plus encore leur ton offensant, dénotaient clairement ses vues. Il ne pouvait pas lui échapper que les alliés, sûrs de l'Autriche, ne pensaient plus à faire la paix. Après de vains échanges de notes, ils déclarent le congrès rompu (11 août), et dès le lendemain, l'Autriche déclare la guerre à la France.

Plénipotentiaires à Prague : le prince de Metternich, comme médiateur; MM. d'Amstett et de Humboldt, pour les alliés, et de Caulaincourt et de Narbonne, pour la France.

70. Ce dénoûment des négociations amena d'autres alliances. On chercha vainement à y faire entrer la Saxe; mais les liens les plus étroits unirent l'Autriche, l'Angleterre et la Suède. Une lutte s'engageait, où il allait d'être ou de n'être pas, et le terme de la décision ne pouvait être éloigné. Mais la politique ne devait pas seule former ces nœuds : ils furent principalement resserrés par l'amitié personnelle et réciproque des souverains. Ils allaient, désormais inséparables, ainsi que leurs armées, partager toutes les fatigues, tous les dangers, tous les soins, toutes les espérances, et ensuite la reconnaissance des peuples et les hon-

neurs de la victoire. Les armées se confondirent aussi : il n'y avait plus ni Russes, ni Autrichiens, ni Prussiens; ils s'étaient tous identifiés, et les chefs des uns et des autres commandaient également à tous : seulement l'honneur du commandement suprême fut déféré aux Autrichiens. Ainsi se turent devant les plus grands intérêts les petites passions; et quand l'histoire célèbre en même temps que les noms des monarques vainqueurs, ceux des Schwarzenberg, des Blücher, des Barclay de Tolly, etc., elle ne doit pas oublier de dire que leur union ne fut pas moins fatale à l'ennemi que leurs armes. Elle n'eut jamais à citer un semblable exemple.

Déjà pendant l'armistice, l'Autriche était convenue d'une alliance éventuelle avec la Russie et la Prusse, traité d'autant plus solide, qu'il avait été moins formel, qui s'accomplit de lui-même à la déclaration de guerre, et qui ensuite fut authentiquement réglé à Tœplitz (9 septembre 1813) : 1° étroite union et garantie réciproque de leurs états; 2° assistance mutuelle avec au moins 60,000 hommes, et un plus grand nombre, au besoin, pour le rétablissement et le maintien de la paix en Europe; 3° point de paix ni de trêves séparées. Les articles secrets, autant qu'on a pu les connaître, stipulaient la restauration des monarchies autrichiennes et prussiennes sur le même pied qu'en 1805. Négociateurs à Tœplitz : les comtes de Metternich, de Nesselrode et de Hardenberg. — L'Angleterre conclut à Reichenbach (14 et 15 juin), un traité de subsides avec la Russie et la Prusse. Elle garantit, en outre, jusqu'à concurrence de 5 millions sterling, un papier monnaie, créé sous le nom d'*argent fédératif*. Le 3 octobre, l'Angleterre signa aussi un traité d'alliance avec l'Autriche. Les parties contractantes s'y obligent à une mutuelle assistance avec toutes leurs forces. Négociateurs : le comte de Metternich et lord Aberdeen. Il a déjà été fait mention des négociations avec la Suède; pag. 127

71. Ainsi combattait l'une contre l'autre la majeure partie de l'Europe occidentale et de l'Europe orientale. D'un côté, l'Autriche, la Prusse, la Suède et la Grande-Bretagne; de l'autre, la France, l'Italie, la Confédération du Rhin, dont la moitié marchait par force, et le Danemarck; et la lutte de l'Espagne continuait toujours plus sanglante. La guerre devenait chaque jour davantage la guerre des peuples, et les

puissans efforts des deux partis créèrent des ressources militaires, telles que n'en avait pas vu l'Europe depuis l'établissement des armées permanentes.

Les armées de Bohême, sous le prince de Schwartzenberg; de Silésie, commandée par Blucher, et du nord, aux ordres du prince royal de Suède, qui avait appelé d'Amérique son ami Moreau; le corps autrichien de Hiller, en Italie et sur la frontière de la Bavière; l'armée de réserve de Russie et d'Autriche, en Autriche et en Pologne; celles de siège devant Dantzick et les trois places fortes de l'Oder, s'élevaient ensemble de 7 à 800,000 hommes; et, en y comprenant les armées Anglaise, Espagnole et Portugaise, soumises à Wellington, dans la Péninsule, les forces des alliés formaient en totalité, près d'un million d'hommes. Outre les 250,000 conscrits accordés à Napoléon, par le sénatus-consulte du 3 avril, il en fut levé, après la déclaration de guerre de la Prusse, encore 180,000 et 10,000 gardes d'honneur, l'élite des familles les plus opulentes. Ses forces étaient donc de moitié moindres que celles de ses adversaires; mais distribuées en quinze corps en Allemagne, et un en Italie, elles étaient plus concentrées, et il tenait de plus toutes les places fortes jusqu'à l'Oder et à Dantzick. Dresde était son quartier général.

72. La Saxe, ce pays qui avait eu si souvent la gloire d'être appelé la terre classique, le sol fondamental de l'Allemagne, était encore cette fois destiné à l'être. Bien que le roi restât attaché à Napoléon, son peuple était toujours allemand, et c'était dans les plaines de la Saxe que devait s'opérer le dénoûment; mais que d'événemens à subir avant que d'atteindre au dernier! Jamais le combat décisif n'avait été précédé d'une si longue série de combats, dans un si court espace de temps; et le sort voulait que l'échec éprouvé à l'attaque de Dresde devînt la cause du salut.

Attaque imprévue de Dresde (fut-ce d'après le plan de Moreau), par la grande armée, tandis que Napoléon était attiré en Silésie. Des retards et le rapide retour de ce prince (26 et 27 octobre 1813) firent manquer le coup. Cette entreprise coûta la vie à Moreau; mais, en voulant couper à l'ennemi la retraite sur la Bohême, Vandamme fut battu et pris par Kleist, à l'affaire de Culm et de Nollendorff (29 et 30 août). Le héros de l'Allemagne, vieillard

encore animé de tout le feu de la jeunesse, avait déjà commencé, en Silésie le cours de ses succès, qui, grâce à sa prudence et à son activité devaient le conduire des bords de la Katzbach à ceux de la Seine. Victoire de Blucher sur Macdonald, dont il détruit l'armée près de la Katzbach (29 août). Dans le nord, où le plus vif désir de vengeance faisait surtout ambitionner la prise de Berlin, la fortune ne se montrait pas plus favorable aux Français; le prince royal de Suède remporta à Gross-Beeren un avantage considérable sur Oudinot (23 août), et au moment où devait s'effectuer le plan favori, Ney fut entièrement défait, et son armée détruite par Bulow et le prince royal à la bataille de Dennewitz (6 septembre). Walmoden battit aussi le général Pecheux à Gólrde, sur l'Elbe-Inférieure (16 septembre). Les innombrables petits combats dans lesquels se choquaient des masses toujours croissantes, ne peuvent être spécifiés que dans une histoire particulièrement militaire.

73. Ainsi se resserrait de plus en plus le cercle des alliés autour de leur redoutable ennemi. En vain il tâcha de l'élargir du côté de Berlin et de la Bohême: toutes ses mesures furent déjouées par le soin d'éviter le combat de son côté fort, et de se montrer en force de son côté faible. Ses derrières même étaient perpétuellement inquiétés par des essais de troupes légères; et le chef du plus hardi et du plus rapide de ces corps, chassa avec ses cosaques le roi de Westphalie du trône, et déclara son règne fini. Il était impossible de rester plus long-temps à Dresde sans y périr par la famine, et la résolution fut prise de se retirer sur Leipzig: c'était aller au-devant de sa destinée.

Prise de Cassel par Czerniseeff (30 septembre), et proclamation de l'anéantissement du royaume de Westphalie (1^{er} octobre). Le retour même du roi ne raffermirait pas le trône ébranlé: la bataille de Leipzig le renversa bientôt pour jamais. Napoléon quitte Dresde, emmenant avec lui le roi de Saxe, et se porte sur Leipzig, où ne trouvant qu'un seul adversaire, qui, reculant devant lui, ne se laisse pas atteindre, il rassemble le reste de ses forces divisées, en neuf corps d'armée, outre la garde et la cavalerie, et formant environ 170,000 hommes. Sous lui, commandaient le roi de Naples, les maréchaux Berthier, Ney, Mortier, Victor, Marmont, Macdonald,

Augereau, Poniatousky, et les généraux Bertrand, Lauriston, Regnier, Souham; et pour la cavalerie, Latour-Maubourg, Sébastiani, Arighi, Kellermann et Milhaud. Dresde resta sous la garde du maréchal Gouvion-Saint-Cyr.

74. La bataille décisive de Leipzig dura trois jours; elle brisa les fers de l'Allemagne, et détruisit jusqu'en ses fondemens l'édifice déjà chancelant de la toute-puissance d'un seul; il n'en subsista de débris dans le sol de l'Allemagne que dans les forteresses de Hambourg, de Magdebourg, etc., seules encore au pouvoir de l'ennemi. Près de 500,000 hommes avaient été ici opposés les uns aux autres: si une telle masse figure pour la première fois dans l'histoire, il y a plus encore à s'étonner des suites de l'action à laquelle elle prit part. Après une retraite à peu près semblable à celle de Moskow, seulement quelques débris de l'armée battue atteignirent les bords du Rhin, et y arrivèrent infectés d'une maladie contagieuse qui enlevait les hommes par milliers.

Bataille de Leipzig (16, 18 et 19 octobre). Le 16, combat de Wachau, sans résultat, entre la grande armée et la cavalerie; mais Blucher obtient l'avantage à Mockern. Le 17, repos; mais le soir réunion des quatre armées des alliés, savoir: la grande armée avec celle du nord, à laquelle s'était déjà jointe celle de Silésie, après la marche à jamais mémorable de Blucher, et l'armée de réserve de Russie que Beningsen emmenait de Dresde en toute hâte; ensemble 300,000 hommes, disposés en un vaste demi-cercle. L'histoire militaire n'offre pas un second exemple d'une telle armée de coalisés. Le 18, attaque générale, et après neuf heures de combat, la journée devient enfin décisive. Le soir, retraite de l'armée française jusqu'aux portes de Leipzig, et défection du corps des Saxons. Le 19, Leipzig est emporté, et le roi de Saxe est fait prisonnier, tandis que Napoléon se retire avec les débris de son armée, par Erfurt et Fulde jusqu'au Rhin, où il est suivi par Blucher. Il avait été attaqué en chemin, près d'Hanau (30 octobre), par Wrède, à la tête d'une armée de Bavares et d'Autrichiens, qu'il battit. Il porta environ 70,000 hommes sur Mayence, afin d'évacuer les hôpitaux.

75. La victoire de Leipzig acheva d'imprimer en Allemagne un caractère populaire à la guerre. Les princes, et avec eux les peuples, suivant la coutume des Germains, bri-

sant le joug de la confédération du Rhin, se levèrent de toutes parts. Déjà, même avant la victoire, la Bavière en avait donné l'exemple. Wurtemberg, Bade et les autres s'empressèrent de l'imiter. Quiconque put porter les armes, les saisit; la charrue et les ateliers furent abandonnés; les auditoires et les écoles restèrent déserts; les jeunes filles mêmes, craignant en quelque sorte leur sexe, accouraient dans les rangs des combattans, tandis que les femmes, bravant la contagion et la mort, se réunissaient pour soigner les malades et les blessés. Le génie des anciens Germains semblait revivre, et les jours de souffrance de l'Allemagne furent ceux de sa gloire. Que leur souvenir vive à jamais dans l'histoire de notre peuple, pour l'exemple des générations futures!

Renonciation des Bavaois à la confédération du Rhin, et leur alliance avec l'Autriche (8 octobre). Déclaration de guerre à la France, et réunion de leur armée avec un corps autrichien, sous le commandement du général Wrède. Marche rapide sur le Mein contre l'armée française en retraite, et bataille d'Hanau (30 et 31 octobre). Wurtemberg et Hesse-Darmstadt (2 novembre); Bade (5 novembre); et les autres princes, dans le cours du même mois, accèdent à la grande alliance, en partie à des conditions relatives à la future réorganisation de l'Allemagne. Dans la Hesse électorale, à Hanovre, à Oldenbourg, à Brunswick, rétablissement des gouvernemens légitimes, après la fuite du roi de Westphalie. Délivrance de Brême (14 octobre); et de Francfort (1^{er} novembre); Dresde (11 novembre); Stettin (21 novembre); Zamosk (22 novembre); Modlin (25 novembre); Dantzic (30 novembre); Lubeck (8 décembre); Torgau (26 décembre); tombèrent aussi avant la fin de l'année. Wittenberg, à moitié détruit, se rendit le 23 janvier; Custrin, le 7 mars, et Glogau, le 10 avril 1814. Il ne resta dans les mains de l'ennemi que Hambourg, condamné aux plus grands malheurs depuis que Davoust s'y était retiré de Lauenbourg, et que Magdebourg, avec les citadelles de Würtzbourg et d'Erfurt.

76. L'insurrection se propageait aussi en Hollande. Elle éclata dans la ville d'Amsterdam aussitôt que les armées des alliés s'approchèrent des frontières, et la voix de la nation, fidèle à son ancienne renommée, rappela ses anciens princes.

Au lieu du précédent mode de gouvernement, si défectueux, il fut posé les fondemens d'une monarchie constitutionnelle. Le prince d'Orange fut reconnu pour souverain, sous le titre de roi des Pays-Bas. Ainsi tomba, parce qu'elle n'était pas fondée sur le consentement des peuples, une des portions de la domination universelle formée de pièces de rapport.

Soulèvement à Amsterdam (15 novembre), et, après la fuite des autorités françaises, création d'une commission de gouvernement, sur l'invitation de laquelle le prince d'Orange revient d'Angleterre (1^{er} décembre). Entrée d'une partie de l'armée du nord, sous les ordres de Bulow (décembre). Prise de Breda, de Herzogenbusch, etc.; avant la fin de l'année, la Hollande était entièrement délivrée, et rien ne fermait plus le chemin de la Belgique.

H. Bosscha, Geschiedenis der Staaten-Overvelling in Nederland, in 1813 Amsterd., 1814. — *Histoire de la révolution politique des Pays-Bas, en 1813*. Amsterdam, 1814.

77. La Suède ne recueillit pas moins promptement les fruits de la victoire. La déclaration de guerre du Danemarck facilita l'exécution du plan de conquête de la Norwége, dès long-temps préparé par des traités. Mais l'invasion ne se borna pas à la Norwége; elle s'étendit aussi sur le Holstein: le prince royal y entra avec la grande moitié de l'armée du nord; une courte campagne lui suffit pour forcer le Danemarck, mal préparé, et abandonné de son allié, à l'échange de la Norwége contre la Poméranie suédoise.

Invasion du Holstein par le prince royal de Suède, soutenu des Russes (décembre), tandis que Davoust était bloqué dans Hambourg. Combat de Sehestedt contre Walmoden (10 décembre), et retraite des Danois sur Rendsbourg. — Armistice (15 décembre), et après quelques négociations, traité de paix, à Kiel (14 janvier 1814); 1^o le Danemarck renonce à la possession de la Norwége jusqu'aux frontières de la Russie; 2^o la Suède assure à la Norwége la conservation de tous ses droits et de toutes ses libertés; 3^o la Suède cède en échange au Danemarck, la Poméranie et l'île de Rugen, et promet son intervention pour lui obtenir de plus amples indemnités. Mais, cette transaction se faisant sans l'aveu des

Norvégiens, il fallut employer des moyens de contrainte pour les faire passer sous la nouvelle domination. — En même temps paix du Danemarck avec l'Angleterre : 1^o restitution des conquêtes à l'exception de l'île d'Heligoland; 2^o l'Angleterre promet aussi d'intervenir pour les indemnités. — La paix avec la Russie et avec la Prusse fut conclue, la première, à Hanovre (8 février 1814); la seconde, à Paris (1^{er} juin). Rétablissement des anciennes relations, et promesse d'interposition pour des dédommagemens.

78. Les affaires suivaient un autre cours en Illyrie et en Italie. Après la retraite du vice-roi, les provinces illyriennes furent entièrement délivrées, et la moitié de la Lombardie, ainsi que le Tyrol italien repris. Mais tandis que le prince Eugène, comme l'exigeaient ses rapports, restait fidèle à son père adoptif, Murat, sans égard pour de semblables liens de parenté, traita, ou plutôt chercha à traiter avec les alliés, et éprouva bientôt que dans de telles vicissitudes une conduite équivoque mène toujours à une perte certaine.

Combats, avec des succès divers, dans les provinces illyriennes, entre le prince Eugène et Hiller, remplacé ensuite par Bellosgarde (août et septembre 1813). Mais après la défection de la Bavière, retraite du vice-roi sur l'Adige, et jusque sur le Mincio (novembre et décembre), et nouveaux combats heureux (février et mars 1814). Au milieu des circonstances les plus difficiles jusqu'à la conclusion de l'armistice avec l'Autriche (16 avril), et à la démission de son commandement (17 avril), la gloire militaire du prince Eugène ne souffrit aucune atteinte. Il emporta l'estime de l'Italie. — Négociations de Murat, et conclusion à Naples (11 janvier), d'un traité d'alliance avec l'Autriche et seulement d'un armistice avec l'Angleterre (3 février): conventions d'après lesquelles, sans se déclarer, il laissa occuper Rome et Florence. Lorsqu'on s'aperçut qu'il ne voulait que gagner du temps, il perdit la confiance de tout le monde.

79. Dans le courant de la même année, la domination française, chancelante aussitôt qu'établie en Espagne, y fut totalement anéantie. Wellington marchait sans s'arrêter dans le chemin de la victoire. Tandis que pendant l'armistice on se préparait pour la première fois en Allemagne à

un coup décisif, la journée de Vittoria avait pour jamais tranché la question au delà des Pyrénées. Avant la fin de l'année, l'armée victorieuse était déjà sur le territoire français; et Napoléon lui-même, abandonnant toute espérance, avait par un traité avec Ferdinand, reconnu ce prince pour roi d'Espagne.

La guerre d'Espagne devint de plus en plus nationale, et se fit non-seulement avec des troupes réglées, mais aussi avec des bandes de partisans (*guerillas*), d'autant plus redoutables qu'on en rencontrait sur tous les points. Affaiblissement des forces françaises par le départ de Soult, avec un grand nombre de troupes, pour l'Allemagne (février 1813). Jourdan lui succède, sous les ordres du roi Joseph, et Suchet se maintient à Valence. Wellington, à la tête d'une armée d'Anglais, d'Espagnols et de Portugais, se porte des frontières du Portugal sur l'Èbre, contre Joseph et Jourdan. Bataille de Vittoria (21 juin). Défaite totale de l'armée française, et perte de toute son artillerie. Fuite vers Pampelune; le roi Joseph repasse en France. Pampelune est assiégée par les Espagnols, et se rend (31 octobre). Sur ces entrefaites, retour de Soult avec des renforts (23 juillet); il est battu dans les Pyrénées (28 et 29 juillet), en voulant secourir Pampelune. Retraite en France derrière la Bidassoa, et reddition de Saragosse (30 juillet), et de Saint-Sébastien (30 août). Suchet se retire aussi de Valence (juillet) jusqu'à Barcelonne, après la levée du siège et la destruction de Tortose (19 août). La chute de Pampelune facilite les progrès de Wellington: il passe la Bidassoa, et remporte un nouvel avantage sur Soult, qui est obligé de se retirer sur Bayonne. A la fin de 1813, il ne restait plus au pouvoir des Français, dans la Péninsule, que Barcelonne et les forts de Figuière et de Rose. Alors (8 décembre), traité de Valençai avec Ferdinand, et fin de sa captivité et de celle de ses frères. Les cortès ne le confirmèrent pas, « parce que Ferdinand n'avait pas été libre, et qu'on ne pouvait traiter de la paix sans le concours de l'Angleterre. »

80. Tandis que l'édifice de la domination universelle en Europe croulait au levant et au couchant, la France restait encore intacte. Les armées, accompagnées de leurs souverains, avaient poursuivi leur marche victorieuse jusqu'au Rhin, et s'étendaient sur le bord de ce fleuve, des fron-

tières de la Suisse à son embouchure. Si elles avaient besoin de quelque repos, le temps de la réflexion n'était pas moins nécessaire aux cabinets. Il est rare qu'après de telles victoires on conserve autant de modération. Heureusement pour l'Europe, Napoléon en était incapable ; mais le fantôme de la toute-puissance avait déjà perdu assez de son prestige pour ne plus paraître en effet qu'un fantôme.

Déclaration des alliés à Francfort (1^{er} décembre). « Ils ne combattent pas contre la France ; ils n'attaquent que la prépondérance de Napoléon au delà de son territoire. Ils offrent la paix à l'empereur, à condition de l'indépendance de l'empire français, comme de celle de tous les autres états de l'Europe. Ils désirent voir la France, grande, forte et heureuse, parce que sa puissance est un des fondemens de l'édifice social. Ils laisseront à la France une plus grande étendue que sous aucun de ses rois ; mais ils veulent aussi être heureux et tranquilles. Ils veulent un état de paix qui, par un juste équilibre des forces des nations, les préserve des maux qui les accablent depuis vingt ans. Ils ne déposeront pas les armes avant d'avoir atteint ce but. » Pouvait-on parler plus noblement et avec plus de franchise ? Les frontières du Rhin, des Alpes et des Pyrénées, furent proposées dans les négociations entamées avec M. de Saint-Aignan, comme bases fondamentales de la paix. Par bonheur, les refus de Napoléon prouvèrent que ce n'était pas assez pour lui, et les conférences se rompirent.

81. Le sort en était jeté : la dernière catastrophe devait avoir lieu en France. C'était presque une entreprise téméraire que de pénétrer au milieu de l'hiver, et en laissant derrière soi plus de trente forteresses ennemies, dans un pays non encore entamé ; mais l'ennemi était encore moins préparé. On était assez nombreux pour bloquer les places fortes, et pendant que les armées alliées passaient le Rhin à la fois en Suisse, en Allemagne et dans les Pays-Bas, Wellington était déjà sur la Garonne. On chercha néanmoins vainement à persuader à la Suisse, dont le concours, à cause de sa position, était indispensable aux alliés, de s'unir activement à eux ; quand tout s'armait pour la liberté, les fils de Tell gardèrent seuls la neutralité, et se conten-

tèrent enfin de laisser faire ce qu'ils ne pouvaient pas empêcher. Ce n'est pas la plus belle époque de leur histoire. Mais la conduite des alliés à leur égard fournit la première preuve de l'indépendance de chaque état en Europe (1).

Passage du Rhin par les armées alliées, fortes de 400,000 hommes : la grande, sous les ordres de Schwartzberg, Wrède, etc., par la Suisse, dont le corps d'observation se retira (21-25 décembre); celle de Silésie, commandée par Blucher, sur le Rhin intermédiaire (1^{er} janvier 1814), et celle des Pays-Bas, sous Bulow, suivie, bientôt d'autres colonnes. Napoléon, quoique le sénat lui eût accordé 300,000 hommes (15 novembre), ne put d'abord opposer qu'un seul corps d'armée, et les paroles courageuses que firent enfin entendre dans le sein du corps législatif les voix héroïques des Lainé et des Raynouard ne permettaient plus de douter de sa disgrâce. Réunion des armées alliées en Champagne (25 janvier). Victoire de Blucher près de Brienne (Rothière) (1^{er} février), après laquelle s'avancèrent sur Paris l'armée de Silésie le long de la Marne, et la grande armée le long de la Seine, en même temps qu'elle s'étendait jusqu'à Lyon, où Augerau s'efforçait de rassembler une armée.

82. L'événement des combats n'était pas le plus hasardeux : celui des négociations présentait encore plus de dangers. Incertain d'atteindre le but par la voie des armes, on ouvrit le congrès de Chatillon (1814); quelle paix aurait-il pu produire, si la hauteur et la duplicité du despote n'en avaient amené la rupture? Il en résulta, au lieu de la dis-corde, une plus étroite union entre les alliés, resserrée à Chaumont par les nœuds d'une quadruple alliance. Déjà on concevait l'espoir de voir replacer par la nation même l'ancienne dynastie sur le trône. Des Bourbons s'empressèrent d'accourir à l'armée des alliés et à celle de Wellington; et depuis la dissolution du congrès, comme auparavant, il devint

(1) Une accession ouverte de la part des Suisses à la coalition eût été plus honorable pour eux, que leur secrète connivence à la violation de leur territoire. Mais c'est un étrange respect pour leur indépendance que cette prétendue violence faite à leur neutralité. (*Note du Traducteur.*)

de plus en plus évident que la vraie régénération de l'Europe n'était possible que par le rappel de cette auguste maison.

Congrès de Chatillon (3 février—15 mars), sans armistice. Il était encore au pouvoir de Napoléon de conserver le trône et l'empire, s'il eût voulu se contenter de l'ancienne France. Mais il prétendait que le Rhin et les Alpes, avec tous leurs points d'attaque, restassent ses frontières, que l'Italie appartint à son beau-fils, et que ses frères fussent indemnisés. Quel bonheur qu'il se montrât si exigeant ! Durant le congrès, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse, contractent à Chaumont (1^{er} mars 1814), une quadruple alliance pour vingt années : 1^o chaque puissance s'oblige à fournir 150,000 hommes, pour la continuation de la guerre ; 2^o l'Angleterre promet un subside de 5 millions sterlings ; 3^o interdiction de tout traité séparé. Ainsi on veillait non-seulement aux intérêts présents, mais encore à ceux de l'avenir.

Plénipotentiaires à Châtillon : le duc de Vicence ; et pour les alliés, lord Cathcart, le comte de Rasumowsky, le comte de Stadion et de Humboldt ;—à Chaumont : lord Castlereagh (c'était la première fois qu'on voyait en personne, sur le continent, un secrétaire-d'état des affaires étrangères d'Angleterre), le prince de Metternich, de Hardenberg et de Nesselrode.

83. La guerre cependant continuait avec des succès divers. Les forces de Napoléon s'augmentaient au lieu de diminuer, et il lui était facile de les concentrer sur un seul point, et d'y obtenir des avantages. Déjà même la retraite de la grande armée était commencée, quand l'épée de Blucher fit triompher à Laon la cause des alliés. La capitale de la France devint dès ce moment le but de tous les efforts, et Napoléon lui-même, égaré par son mauvais génie, en fraya le chemin. Une bataille à ses portes était cependant encore nécessaire, et pour la première fois on y entendit le bruit de l'artillerie ennemie. Ainsi tomba Paris, et il eut ensuite au milieu de ses remparts, avec les armées victorieuses, les monarques triomphants, et bientôt après son roi légitime.

Après la séparation des deux armées, à la suite de la bataille de Brienne, divers combats le long de la Marne, et célèbre retraite de Vauchamp et de Montmirail par Blucher, avec son armée en-

veloppée (14 février). La grande armée s'avance le long de la Seine jusqu'à Fontainebleau ; mais après la défaite du prince royal de Wurtemberg , à Montereau (18 février), malgré son héroïque résistance , retraite sur Troyes , et vaines négociations pour un armistice. Le sort de l'Europe était encore une fois en balance. Sur ces entrefaites , Blucher déjà replié jusqu'à Laon , y est rejoint par un corps de l'armée du nord , y donne bataille , et remporte une victoire signalée (9 et 10 mars). La grande armée se rallie et revient sur ses pas (18 mars). Bataille d'Arcis-sur-Aube (20 mars), après laquelle Napoléon prend la résolution de manœuvrer sur les derrières de l'ennemi , et lui ouvre par-là le chemin de sa capitale. Marmont et Mortier sont battus à Lafère-Champenoise (25 mars). Marche des alliés sur Paris. Bataille sous ses remparts. Prise des hauteurs de Montmartre , et capitulation (30 mars). Entrée des alliés le lendemain , tandis que des cris de victoire retentissaient dans toute l'Europe. La campagne avait duré un an , cinq mois et onze jours , depuis Moskow , et sept mois et cinq jours , de la Silésie à Paris. — Dans le même temps , Wellington , non moins favorisé par la fortune , poursuivait Soult jusqu'à la Garonne. Il occupe Bordeaux (12 mars) ; et c'est dans cette ville , la première , que flotte l'étendard royal ; il s'empare de Toulouse (10 avril), après , hélas ! que de nouveaux flots de sang eurent été répandus (on avait retenu les courriers de Paris). Les alliés s'étaient déjà rendus maîtres de Lyon (19 mars), et maintenant les armées de la Moskowa et du Tage pouvaient se donner la main.

84. Avec la capitale , la France entière était prise , car ici la capitale est tout. La sage modération des vainqueurs , flattant la vanité nationale , fit le reste. La déclaration qu'il ne serait plus traité avec Napoléon , ni avec personne de sa famille (il avait nommé son épouse régente), était décisive , et montrait à la nation , sans qu'il fût besoin de l'exprimer , ce qu'elle avait à faire. Le sénat , hier encore esclave de Bonaparte , prononça sa déchéance , et nomma un gouvernement provisoire. Le conseil général du département vota pour le rétablissement de Louis XVIII sur le trône.

Déclaration d'Alexandre et des alliés (31 mars). Proclamation de la déchéance de Napoléon par le sénat (1^{er} avril). Il était important de la faire prononcer par une autorité compétente. Gou-

vernement provisoire de cinq membres, dont Talleyrand est le chef. Le conseil-général du département de la Seine fut le premier à demander le rétablissement des Bourbons (2 avril).

85. On ne crut pas que la déchéance suffît : on désira d'obtenir une abdication. Convaincu de l'impossibilité de reprendre Paris, au secours duquel il était trop tard accouru, de plus en plus abandonné par l'armée et par les maréchaux, Napoléon consentit enfin à se démettre, après d'inutiles tentatives en faveur de son fils, et de vaines réserves pour lui-même et pour sa famille. C'est ainsi qu'il descendit de son trône brisé, à des conditions dans lesquelles la magnanimité des alliés l'emporta sur les conseils de la politique.

Rapide marche rétrograde de Napoléon, de Troyes sur Paris, jusqu'à Fontainebleau (30 mars). A la nouvelle de sa déchéance, défection de Marmont et de son corps d'armée (3 avril). Négociation par l'intermédiaire de Ney et de Macdonald, et abdication, sans condition, pour lui et pour ses héritiers (10 avril). Mais le lendemain (11 avril), traité par lequel 1° il confirme sa renonciation pour lui et pour les siens à toute souveraineté et domination sur la France; 2° il reçoit l'île d'Elbe, en toute souveraineté, avec deux millions et demi de rente, payables par la France; 3° il conserve une garde de 400 hommes; 4° son épouse obtient, en pleine souveraineté héréditaire, pour elle et pour ses descendants, les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla : ils gardent le titre, l'un, d'empereur; l'autre, d'impératrice; 5° il est en outre assigné un revenu à la famille Bonaparte, et un établissement au prince Eugène. — Départ de Bonaparte, et son arrivée à l'île d'Elbe (4 mai).

86. Sur le terrain ainsi aplani fut relevé le trône des Bourbons. Ce n'était pas la différence d'un trône royal avec un trône impérial qui promettait un autre avenir à l'Europe : il lui était garanti par la différence des souverains qui y siégeaient, par leur position, et surtout par leurs sentimens et leur caractère. Une paix avec Napoléon, quelque restreinte qu'eût pu être l'étendue de l'Empire, n'eût jamais été qu'une trêve, pendant laquelle on n'aurait pu, un seul moment, poser les armes.

Arrivée du comte d'Artois (12 avril), envoyé par le Roi, en qualité de lieutenant-général du royaume, et ensuite accord avec les alliés pour la cessation de toute hostilité, et pour l'évacuation des places fortes hors du territoire de l'ancienne France, exécuté pour Mayence, (4 mai); pour Wesel, (8 mai); pour Magdebourg, (14 mai); pour Hambourg, (25 mai) et pour d'autres, dans le courant du même mois. — Débarquement de Louis XVIII à Calais (25 avril), après être resté éloigné pendant 23 ans de son royaume. Il avait successivement résidé en Italie, en Allemagne, en Russie et, en dernier lieu, en Angleterre. Il entre à Paris, (3 mai) après avoir rejeté la constitution du sénat, mais en promettant une charte.

87. Rendre la paix à la France et à l'Europe, fut le soin bienfaisant dont s'occupa d'abord le monarque rétabli dans ses droits. La négociation n'était pas difficile avec un prince dans lequel les autres souverains voyaient leur égal, et leur présence la rendit plus prompte. D'un côté, on renonça à la chimère de la domination universelle, et de l'autre on se montra fidèle à la promesse de laisser la France grande et puissante. Le resserrement de la France dans ses anciennes limites fut la base fondamentale du traité. *

Conclusion de la première paix de Paris, (30 mai 1814.) 1°. La France conserve l'intégrité de ses limites, telles qu'au 1^{er} janvier 1792, avec quelques additions à ses frontières de l'Est et en Savoie, et elle est maintenue dans la possession d'Avignon. 2°. La France reconnoît l'indépendance de la Hollande, avec ses agrandissemens éventuels; de tous les états d'Allemagne qui pourront s'unir par un lien fédératif; de la Suisse et de l'Italie. 3°. L'Angleterre restitue à la France ses colonies, même la Guadeloupe, à laquelle renonce la Suède, excepté néanmoins, Tabago, Sainte-Lucie et l'Île de France avec ses dépendances. La France de son côté, se soumet à ne pas fortifier ses places dans les Indes orientales et à n'y tenir des troupes que pour la police. 4°. Malte reste à l'Angleterre. 5°. Le Portugal rend la Guyane française, dont il est fait une nouvelle démarcation. 6°. Les deux tiers des vaisseaux de guerre et des approvisionnement de marine dans les ports abandonnés par la France lui sont attribués. 7°. Les alliés renoncent à toute répétition des sommes qu'ils pouvaient avoir à prétendre de la France,

pour marchés, fournitures et avances (1). 8^o La France s'oblige à payer les créances de cette nature dues à des particuliers. 9^o La France s'engage envers l'Angleterre, à abolir le commerce des esclaves dans le délai de cinq ans.

Plénipotentiaires : Talleyrand, et du côté des alliés, lord Castlereagh, Rasumowsky, Metternich et Hardenberg.

88. Le même mois qui rendit son roi à la France, vit aussi trois rois expulsés de leur trône, y remonter. Pie VII rentra dans Rome; Ferdinand VII dans Madrid et Victor-Emmanuel dans Turin. En vain Napoléon, tandis qu'il tenait le pape prisonnier à Fontainebleau, avait-il essayé de l'effrayer par des menaces; en vain avait-il voulu abuser le monde par un faux concordat : le retour du pontife rendit la tranquillité à ses états. Il en fut autrement en Espagne : après le rejet de la constitution presque républicaine des Cortès, il s'éleva entre le pouvoir absolu et la liberté un terrible conflit qui n'a pas eu encore de résultat définitif (2).

Séjour du pape captif à Fontainebleau; (juin 1812 à juin 1813). Au retour de Moskow (23 janvier) publication d'un concordat, comme conclu, quoique Pie VII n'en eut adopté que provisoirement et qu'à de certaines conditions les dispositions fondamentales. Protestation du pape contre cet acte. Il est ramené à Savone (24 janvier), et ensuite remis aux Autrichiens (31 mars). Il fait son entrée solennelle à Rome (24 mai). — Celle de Ferdinand à Madrid avoit eu lieu le 14 mai, et le retour de Victor Emmanuel à Turin s'effectua vers la même époque.

89. Quoiqu'on préparât ainsi de toutes parts les matériaux destinés à reconstruire l'édifice détruit du système politique de l'Europe, personne ne pouvait se dissimuler combien il en manquait encore pour sa restauration. Les souverains, unis dans la paix comme dans la guerre, y pourvurent dans un congrès général à Vienne. Tandis qu'on s'occupait de cet important ouvrage, ils resserraient personnellement les nœuds de l'amitié qu'ils s'étaient réciproquement

(1) Ici l'auteur s'écrie : *quelle générosité!* (Note du Traducteur.)

(2) Le pouvoir absolu a depuis lors perdu sa cause : la liberté a-t-elle irrévocablement gagné la sienne? (Note du Traducteur.)

vouée, et qui embrassaient aussi la maison royale et le prince régent d'Angleterre. Du sein des orages de cette époque, apparut un des plus beaux phénomènes : la politique se confondant de plus en plus avec l'humanité.

Visite à Londres (7 — 22 juin 1814) de l'empereur Alexandre, et du roi Frédéric-Guillaume, accompagnés de leur généraux Blücher, Platow, etc. Ils sont reçus par la nation anglaise avec enthousiasme.

90. Congrès de Vienne. Aucun autre, sans même en excepter celui de Westphalie, n'avait eu à régler autant et de si grands intérêts : il s'agissait de ceux de toute l'Europe, et de l'Europe bouleversée plus qu'elle ne l'avait jamais été. Quelle issue des délibérations de cette assemblée, et, dans tous les cas, quelle durée de ses résolutions pouvait-on se promettre? Heureusement il existait deux circonstances favorables : en premier lieu, l'accord par avance sur la plupart des points principaux : personne ne doutait de la nécessité de maintenir la monarchie française dans l'intégrité de son état actuel, ni de celle de rétablir l'Autriche et la Prusse sur leur ancien pied, ainsi qu'il avait été déjà convenu par des traités ; secondement, la présence personnelle, le caractère et l'amitié réciproque des souverains : leur présence abrégait, leurs sentimens facilitaient tout. Toutefois, il ne pouvait manquer de pierres d'achoppement ; les plus considérables consistaient dans les difficultés relatives au sort de la Pologne et de la Saxe, et à l'organisation politique et territoriale de l'Allemagne. Ce n'était pas sans quelque fondement que l'on craignait la rupture des conférences. On parvint cependant à une conclusion : elle fut soudainement amenée par un événement extraordinaire et imprévu qui fit taire tous les intérêts particuliers : *l'homme du destin* devait encore se relever, mais pour affermir lui-même ce qu'il avait voulu renverser, et afin que les princes et les peuples apprirent ce que c'est que la nécessité.

Ouverture en forme du congrès de Vienne, après quelques négociations préliminaires (1^{er} novembre 1814). Il dura jusqu'au

25 mai 1815. Les résultats en sont indiqués dans la dernière section ci-après.

Il s'y trouvait en personne : les empereurs d'Autriche et de Russie, les rois de Prusse, de Danemarck, de Bavière et de Wurtemberg ; l'électeur de Hesse, le grand-duc de Bade ; les ducs de Saxe-Weimar, de Brunswick, de Nassau, de Cobourg et un grand nombre d'autres princes. — Les principaux ministres et envoyés étaient pour le pape, le cardinal Consalvi ; pour l'Autriche, le prince de Metternich ; pour la Russie, le prince Rasumousky et les comtes de Stackelberg et de Nessebrode ; pour la Prusse, le prince de Hardenberg et M. de Humboldt ; pour la France, le prince de Talleyrand et le duc de Dalberg ; pour l'Espagne, les comtes de Palmella et Lobo de Sylveira ; pour les Pays-Bas et Nassau, MM. de Spoëñ et de Gagern ; pour le Danemarck, le comte de Bernstorff ; pour la Sardaigne, le marquis de Saint Marsan ; pour la Bavière, le prince de Wrède et le comte de Rechberg ; pour Wurtemberg, le comte de Wintzingerode ; pour le Hanovre, le comte de Munster, et le comte de Hardenberg ; pour la Saxe, le comte de Schulembourg, etc., etc.

91. Retour de Napoléon de l'île d'Elbe en France, et renversement momentané du trône royal encore mal affermi. Comment aurait-il pu l'être, quand la nation connaissait à peine son roi ; quand l'armée n'était pas encore réorganisée, quand les yeux de l'une et de l'autre étaient encore fascinés par l'éclat d'une prétendue gloire ? On s'aperçut bientôt néanmoins que le trône impérial relevé avait peu de solidité, et pour fondement, non le vœu de la nation qui en souffrit le rétablissement, mais seulement celui de l'armée. Et quelle perspective que celle d'une armée donnant des lois à l'empire et à l'Europe !

Débarquement de Napoléon à Cannes (1^{er} mars 1815), avec environ 1500 hommes, et marche rapide sur Paris, sans gloire, puisqu'elle fut sans obstacles. La conspiration pour son retour paraît ne s'être pas étendue bien loin, parce qu'on pouvait et qu'on devait compter sur le concours des troupes et de leurs chefs, à son apparition. Il entre à Paris (20 mars). Le roi s'était retiré, d'abord à Lille, ensuite à Gand. Cependant, en reprenant son ancien titre, l'usurpateur n'avait pas recouvré son ancienne puissance ; les partis que jadis il dominait, exerçaient maintenant sur lui leur em-

pire, et la cérémonie du Champ de Mai (1^{er} juin) ne fut que la parodie de Charlemagne. Les préparatifs de la guerre n'en étaient que plus accélérés, car il comprit facilement que toutes ses propositions de paix ne la lui procureraient pas.

92. La nouvelle du retour de Bonaparte trouva heureusement le congrès encore assemblé. On y prit les mesures les plus promptes et les plus décisives. L'usurpateur fut déclaré, par un acte exprès, l'ennemi des peuples, et mis hors de la loi des nations, et une étroite alliance réunit également contre lui les petites et les grandes puissances. Les chances de la guerre pouvaient être incertaines ; mais une issue définitivement favorable pour lui semblait impossible, car les souverains étaient désormais sûrs de leurs peuples.

Déclaration contre Napoléon signée (13 mars) par l'Autriche, la Russie, l'Angleterre et la Prusse, comme par la France, l'Espagne, le Portugal et la Suède, et suivie d'une alliance entre les quatre grandes puissances (Vienne 25 mars). 1^o Confirmation de l'alliance de Chaumont pour le repos et l'indépendance de l'Europe, contre Napoléon et ses adhérens. 2^o Le contingent de chaque puissance est fixé à 180,000 hommes. 3^o Toutes les puissances de l'Europe sont invitées à entrer dans cette coalition. — Toutes excepté la Suède, occupée en Norvège, tous les états de l'Allemagne et la Suisse y accédèrent, l'Espagne aussi mais conditionnellement, et la plupart firent des traités de subsides avec l'Angleterre. La totalité des contingens ne s'éleva pas à moins de 1,057,400 hommes.

93. Ainsi l'Europe entière était mise encore une fois en mouvement par un seul homme ; car le danger eût été grand en effet si l'on n'y avait pris garde, et l'on put facilement se douter que l'usurpateur ne se laisserait pas prévenir par ses ennemis. On rassembla donc aussi promptement qu'il fut possible, dans les Pays-Bas, une armée anglo-allemande, commandée par Wellington, et une armée prussienne sous les ordres de Blucher. Leur adversaire ne se laissa pas longtemps attendre ; mais la grande journée de Waterloo le précipita une seconde fois dans la poussière, et sauva l'Europe.

Napoléon se porte sur les frontières à la tête de 170,000 hommes (15 juin). Bataille de Ligny, contre Blucher (16 juin). Malgré

leur courageuse résistance (le vaillant vieillard lui-même foulé aux pieds des chevaux) les Prussiens sont repoussés jusqu'à Wavres. Le même jour, combat de Ney, aux Quatre-Bras, contre le duc de Brunswick qui y périt victime d'une bravoure héréditaire. Réunion à Waterloo et à la Belle-Alliance de l'armée de Wellington, composée d'Anglais, de Hanovriens, de Hollandais et de sujets des ducs de Brunswick et de Nassau. Napoléon attaqué (18 juin) avec une grande supériorité de forces (1). Après un terrible combat, la victoire flottait, le soir, encore incertaine, lorsque Blucher arriva fort à propos, et décida l'affaire. Défaite, fuite de l'armée Française qui, poursuivie par Gneisenau, est mise dans une complète déroute. Sauvé avec beaucoup de peine, et laissant tout en péril, le chef fugitif alla porter lui-même à Paris la nouvelle de son désastre. Son étoile l'avait pour toujours abandonné.

94. La prise de Paris, pour la seconde fois, fut la suite de cette victoire. Il n'y eut point de sang répandu; mais le bouleversement de la France paraissait inévitable. Les restes de l'armée battue se retirèrent, en vertu d'une capitulation, au delà de la Loire. La plupart des commandans des places fortes refusèrent de les rendre. Point de sécurité sans le licenciement de l'armée. Le premier pas et le plus important vers ce but était de décider le chef à une nouvelle abdication. Il y consentit dans la crainte d'être destitué par les chambres que lui-même avait convoquées, et la dissolution de l'armée ne souffrit aucune difficulté (2). Il partit pour Rochefort avec l'intention et l'espérance de passer en

(1) L'armée française sur le champ de bataille à Waterloo, était de 68,650 hommes et l'armée anglo-hollandaise aux ordres de Wellington, était de 89,500 hommes. L'armée prusso-saxonne à Wavres, était de 75,000. hommes. — Voyez *Mémoires pour servir à l'Histoire de France*, en 1815, in-8°. Cet ouvrage forme le livre 9^e des *Mémoires de Napoléon*. (Note du Traducteur.)

(2) L'abdication précéda de long-temps la dissolution de l'armée, et n'eut point pour but de faciliter cette dernière opération, à laquelle ne songeaient nullement les chambres qui forcèrent le chef à se démettre. Le licenciement, accordé au vœu des étrangers par le gouvernement du roi, s'effectua de la part des troupes avec une résignation douloureuse, et avec un ordre qui ne les honorent pas moins que leurs exploits. (Note du Traducteur.)

Amérique; mais dans l'impossibilité d'accomplir ce dessein, il se rendit aux Anglais.

Abdication de Napoléon en faveur de son fils (22 juin), acceptée le lendemain par les chambres. L'avenir nous apprendra combien peuvent avoir influé sur cette résolution, les conseils de Fouché, alors président du gouvernement provisoire, et qui, long-temps ministre de la police, connaissait son maître mieux que personne, et n'était pas moins connu de lui. Il part pour Rochefort (28 juin) et après d'inutiles tentatives pour échapper à la croisière anglaise, il se rend à l'amiral Hotham, passe sur le vaisseau anglais le Bellerophon (15 juillet), est conduit en Angleterre, et de là, sans avoir débarqué, transféré sur le Northumberland, et déporté à Sainte-Hélène (8 août) d'après le vœu unanime des puissances alliées (31 juillet). Arrivée à sa destination (16 octobre); considéré comme prisonnier de guerre, en vertu d'une convention des alliés (2 août), il est étroitement gardé, et toute tentative pour sa délivrance est déclarée crime capital par le parlement d'Angleterre (11 avril 1816). *Quem cursum dederat fortuna peregit.*

- 95. Retour du roi dans sa capitale (8 juillet) après une absence de cent jours. Mais que d'efforts les alliés avaient faits, et que d'expérience ils avaient acquise dans ce court espace de temps ! Devaient-ils avoir rétabli à leurs dépens le trône royal en France, pour le voir peut-être encore une fois renversé ? Ils devaient pour leurs sujets, encore plus que pour eux-mêmes, exiger des dédommagemens pour le passé et des sûretés pour l'avenir. Leur générosité avait été payée trop cher par leurs peuples. On ouvrit donc de nouvelles négociations avec le gouvernement royal réintégré, et l'on convint pour les indemnités, d'une somme d'argent, et pour les garanties, d'une nouvelle ligne divisoire, de la cession de quatre places fortes, et d'une occupation temporaire des frontières, aux frais de la France.

Second traité de Paris, conclu après de longues conférences (20 novembre 1815). 1^o Cession sur les frontières d'Allemagne, de Philippeville, Mariembourg, Saarlouis et Landau, et de son district jusqu'à la Lauter, et restitution de la partie de la Savoie restée à la France. 2^o Huningue sera démantelé. 3^o Les frontières

du nord et de l'est, avec dix-huit places fortes, seront occupées pendant cinq ans par 150,000 hommes des armées alliées, entretenues par la France. Après trois ans on délibérera sur la convention de l'évacuation de ces troupes. 4° La France paye à titre d'indemnité, à des époques déterminées, 700 millions, sans préjudice des répétitions des particuliers pour fournitures. Ce dernier objet, ainsi que les détails des conditions ci-dessus, doivent être réglés par des conventions spéciales. — Les monuments des arts conquis par les Français, et dont ils avaient décoré Paris, cette propriété sacrée des peuples, furent très-justement repris sans convention expresse (1). On ne les avait pas vu sans murmure, laisser à Paris lors de la première reddition.

Plénipotentiaires : pour la France ; le duc de Richelieu ; pour l'Autriche, le Prince de Metternich et M. de Wessenberg ; pour l'Angleterre, lord Castlereagh et le duc de Wellington ; pour la Russie, le prince Rasumovsky et le comte Capo d'Istria ; pour la Prusse, le prince de Hardenberg et M. de Humboldt.

96. A la chute de Napoléon, Murat reçut aussi le prix de la duplicité de sa conduite. Abusé par le succès apparent de l'entreprise de son beau-frère, il s'était de nouveau déclaré en sa faveur ; mais l'Autriche ne lui laissa pas le temps de marcher à son secours. Après une campagne de moins de deux mois, il perdit son royaume, et fut bientôt réduit à errer en fugitif et en criminel sans asile.

Depuis la restauration, les conrs de la maison de Bourbon s'étaient déclarées contre Murat (décembre 1814). L'Angleterre avait aussi repoussé toute alliance avec lui. Avant même le débarquement de Napoléon il avait fait des préparatifs, et aussitôt qu'il connut cet événement, il jeta le masque. Tandis qu'il appelait les peuples d'Italie à la liberté (30 mars), l'Autriche lui déclarait la guerre (10 avril), et s'alliait avec Ferdinand de Sicile (29 avril). Combat sur le Pô contre Bianchi et Nugent, bientôt suivi d'une retraite. — Combat de Tolentino (2 et 3 mai), et du Garigliano, (16 mai). — Capitulation du général Cambrasca. (20 mai). — Prise de Naples et rétablissement de Ferdinand. — Murat se sauva d'Is-

(1) Beaucoup le furent contre la foi de traités positifs qui en avaient stipulé la cession ; tous contre l'esprit de la capitulation qui les avait évidemment réservés. (*Note du Traducteur.*),

chia en France. Après la défaite de Napoléon, il se réfugie en Corse, passe en Calabre, y débarque à Pizzo, est fait prisonnier, déclaré criminel et passé par les armes (13 octobre).

97. La destinée du Danemarck s'était aussi fixée. Lorsque après la traité de Kiel, la Norwège refusa de reconnaître la cession de ce royaume à la Suède, et proclama le gouverneur pour son roi, il fallut encore une campagne courte et peu meurtrière du prince royal de Suède, pour ramener la paix. La promesse de la liberté et d'une existence politique indépendante, faite à la Norwège, produisit plus d'effet que la force des armes; et ce royaume et la Suède forment deux états séparés, soumis au sceptre d'un même roi.

La publication du traité conclu à Kiel (14 janvier) cause beaucoup d'agitation en Norwège. Son indépendance est proclamée par son gouverneur, le prince Christian Frédéric de Danemarck. (9 février). Convocation de la diète (*Storting*) à Eidswold, (10 avril), dans laquelle il est déclaré roi constitutionnel (17 mai). Vaine tentative d'accommodement (juillet) par une commission des alliés, qui insiste pour la soumission. — Blocus par une escadre anglaise. — Commencement des hostilités (4 août); mais après quelques petits combats, et la reddition des places fortes qui ouvraient le chemin de Christiania, armistice à Moss (14 août). Le prince Christian Frédéric résigne ses pouvoirs. La diète déclare la réunion de la Norwège à la couronne de Suède, mais comme royaume indépendant, et Charles XIII est proclamé roi de Norwège (4 novembre 1814.)

DEUXIÈME SECTION.

HISTOIRE DES COLONIES DE 1804 A 1815.

1. **MOINS** il était praticable de soumettre les colonies au joug de la domination universelle, plus les grands bouleversemens de l'Europe qui signalèrent cette période durent exercer sur elles une influence immédiate. Ils devaient inévitablement les conduire à l'indépendance, autant du moins

que le permettaient leur nature et la puissance maritime de l'Angleterre. Un nouvel ordre de choses s'établit en Amérique : le feu de la révolution se communiqua de l'ancien Monde au nouveau, et n'y alluma pas un moindre incendie. Les Indes orientales en étaient garanties par leur situation et par leurs circonstances politiques, et cependant là aussi s'opérèrent de grands changemens d'une autre espèce : il en fut de même en Afrique. La cinquième partie du monde elle-même, son continent comme ses îles, devint, pour ainsi dire, de plus en plus européenne.

2. Les états unis d'Amérique n'éprouvèrent aucune modification dans la forme de leur gouvernement ; mais l'étendue de leur territoire, leur population et leurs revenus furent doublés par l'acquisition de la Louisiane et de la Floride orientale. Le succès de la colonisation de ces pays, surpassant toute espérance, éleva de dix-sept à vingt-deux les états de la confédération, et plusieurs autres arrondissemens étaient sur le point d'y être admis.

Les vingt-deux états formant actuellement l'Union sont, indépendamment du territoire de Washington, la capitale : 1° Pennsylvanie ; 2° New-York ; 3° Maryland ; 4° Delaware ; 5° Rhode-Island ; 6° Connecticut ; 7° Massachusset ; 8° New-Jersey ; 9° Vermont ; 10° New-Hampshire ; 11° Virginie ; 12° Caroline septentrionale ; 13° Caroline méridionale ; 14° Géorgie ; 15° Tenessée ; 16° Kentucky ; 17° Ohio ; 18° Indiana ; 19° Illinois ; 20° Nouvelle-Orléans ou Louisiane ; 21° Mississipi ; 22° Allabama (Géorgie occidentale). Les territoires de Maine, Mitchigan et Missouri ne doivent pas tarder à entrer comme états dans l'Union. La Floride occidentale, du Mississipi au Perdido et à la Mobile, fut réclamée et occupée comme dépendant de la Louisiane (28 octobre 1810). La population s'est accrue de six à onze millions, et les revenus ont été portés de 12 à 24 millions de dollars, sans augmentation d'impôts.

3. Quoique la constitution soit restée intacte, l'esprit de parti n'en a pas été moins actif, et, à plus d'une époque, il a menacé de conséquences fâcheuses. Les démocrates et les fédéralistes, ceux-là dominant principalement dans les états

du midi et de l'intérieur, et originairement partisans du système agricole; ceux-ci, dans les états du nord, et tenant pour le système commercial, trouvèrent de l'aliment dans les querelles de l'Angleterre et de la France. Les premiers formèrent en quelque sorte le parti français, et les seconds, le parti anglais; mais l'amour de la patrie et l'attaque des Anglais contre la capitale les rallièrent, et depuis le retour de la paix en Europe, l'un et l'autre semble chaque jour davantage n'exister que de nom.

4. Un pays commerçant comme l'Amérique, ne pouvait éviter d'être impliqué dans les débats qui faisaient de la guerre entre la France et l'Angleterre une guerre de commerce. Mais les collisions devaient naturellement s'établir avec l'état qui régnait sur la mer, et la France sut adroitement profiter de cette circonstance pour accroître son influence sur le gouvernement, et le pousser enfin à la guerre.

Les causes premières de la mésintelligence se développèrent graduellement, et s'accrurent par l'oppression progressive de la navigation et du commerce. D'abord (23 avril 1806) *non importation's act*, contre l'introduction d'un grand nombre d'objets de manufactures anglaises. Longues négociations, et discussions toujours plus vives provoquées, en partie, par de nouvelles vexations sur la mer, et principalement par les ordres du cabinet britannique, et en partie par les décrets français de 1806 et 1807, qui anéantissaient le commerce des neutres. Ensuite *embargo act* (22 décembre 1807), qui défend la sortie de leurs propres vaisseaux. Plus tard (1^{er} mars 1809), *non intercourse act*, interdiction de toute relation avec l'Angleterre et avec la France et leurs colonies, et de toute importation des produits de l'une et de l'autre jusqu'à nouvel ordre. Cette résolution est renouvelée et fortifiée (1^{er} mai 1810). Alors Napoléon rapporte une partie de ses décrets à l'égard de l'Amérique (28 avril 1811); et par suite, rapprochement toujours plus sensible de l'Amérique avec la France, et éloignement non moins évident de l'Angleterre, jusqu'à la déclaration de guerre contre cette puissance (18 juin 1812), après qu'un embargo général eut été mis sur tous les vaisseaux, étrangers et nationaux, qui se trouvaient dans les ports américains (4 avril). La déclaration de l'Angleterre (24 juin) annonçant la rétractation des ordres du cabinet, arriva trop tard.

5. Cette guerre ne pouvait ressembler à celles de l'Europe : elle se fit avec de petits corps de troupes sur les frontières, particulièrement sur celles du Canada, et avec des bâtimens isolés. La marine américaine naissante s'y couvrit de gloire ; il n'en fut pas ainsi des forces de terre ; la capitale même tomba au pouvoir des Anglais, et la Nouvelle-Orléans seule fut défendue avec courage et avec succès. Les négociations de Gand rétablirent fort à propos la paix ; elle laissa à l'Angleterre une entière liberté d'intervenir dans la guerre prête à se rallumer en Europe.

La petite guerre sur les frontières et sur les lacs du Canada, à laquelle participèrent aussi les sauvages, réussit, il est vrai, assez mal aux Américains, sur terre ; mais les Anglais eux-mêmes n'en tirèrent que peu d'avantages. Prise de Washington, et incendie de tous les édifices publics, par le général Ross (24 août 1814). Cette violence est blâmée en Angleterre même ; mais le général Packenham attaque sans succès la Nouvelle-Orléans, -vaillamment défendue par le général Jackson (8 janvier 1815). La paix avait été conclue à Gand peu de jours auparavant (24 décembre 1814). Conditions : 1° Fixation de la ligne de démarcation du côté du Canada, jusqu'au lac des Bois (*Lake of Woods*), et aux fles dans la baie de Passamaquoddy. L'exécution en est renvoyée à des commissaires. 2° Restitution de toutes les conquêtes. 3° Les deux parties s'engagent à faire tout leur possible pour l'abolition du commerce des esclaves.

Plénipotentiaires à Gand : pour l'Angleterre, l'amiral Gambier, etc. ; pour l'Amérique, Albert Gallatin, John Adams, etc.

6. Cette guerre, qui révéla le fort et le faible des Etats-Unis, augmenta leur dette publique ; mais ils n'en recueillirent pas moins de grands avantages : d'abord, l'affermissement de l'Union, principalement depuis l'incendie de Washington, qui confondit dans un même sentiment les opinions divergentes du nord et du midi ; ensuite, par l'effet de l'interruption de tout commerce extérieur, l'établissement de manufactures et de fabriques ; enfin la création d'une marine dont le besoin se fit sentir, et qui devint l'objet principal des soins du gouvernement. L'Angleterre s'était donnée

elle-même une rivale : lui était-elle donc nécessaire pour le maintien de sa propre grandeur ?

7. La paix étendit sur toutes les mers la navigation et le commerce des États-Unis : leur pavillon flotta sur celles des deux Indes et de la Chine, comme sur celles de l'Europe, et ils firent trembler les pirates de la Méditerranée. Leur territoire s'agrandit jusqu'à l'embouchure de la Colombia dans le grand Océan ; le cours du Mississipi et de tous ses affluens leur appartient ; l'acquisition de la Louisiane, où la Nouvelle-Orléans offre déjà une importante place de commerce, est mise au rang des plus grands événemens, et si les frontières sont encore trop resserrées par les possessions espagnoles, il ne paraît plus douteux, malgré quelques difficultés du côté du Nouveau-Mexique, que les deux Florides seront incorporées au territoire de la république (1). Le temps viendra où l'on voyagera en poste d'un océan à l'autre.

Jusqu'à présent le droit maritime pratique des Américains, dans leurs traités de commerce et dans leurs ordonnances, a consisté dans une rigoureuse réciprocité. Ainsi la disposition de leur *act of navigation* (1^{er} mars 1817), qui « défend l'introduction en « Amérique de toute marchandise étrangère autrement que par « les navires des États-Unis, ou que par des bâtimens appartenant « à des sujets ou à des citoyens des pays qui ont produit les mar- « chandises ou dans lequel elles ont été fabriquées, » ne s'applique pas aux vaisseaux des nations qui n'ont pas un semblable règlement. C'est sur le même principe qu'est fondé l'acte de la même date, par lequel « l'entrée des ports américains est interdite à tout « navire anglais venant des ports des Indes occidentales où les vais- « seaux américains ne sont pas admis. » Le traité de commerce avec l'Angleterre (3 juillet 1815), stipule : 1^o Réciprocité à l'égard de la liberté de commerce et des droits. 2^o Liberté de commerce pour les Américains dans les ports anglais des Indes-Orientales, à l'exception du cabotage ; mais sous l'obligation de transporter leurs cargaisons dans un port américain.

A Statistical view of the commerce of the United states of America ; its connection with agriculture and manufactures, and an account of the public debt, revenues and expenditures of the United States ; accompanied with

(1) Cette réunion s'est en effet opérée. (Note du Traducteur.)

tables illustrative of the principales and objects of the work; by TIMOTHY PITKIN, a member of the house of representatives. Hartford, 1816. — *Coup d'œil statistique sur le commerce des états unis d'Amérique, et sur ses rapports avec l'agriculture et les manufactures, et état de la dette, des revenus et des dépenses publiques, accompagnés de tables explicatives des principaux objets de l'ouvrage*; par THIMOTÉE PITKIN, membre de la chambre des représentans. Hartford, 1816. — La meilleure et la plus récente statistique des Etats-Unis.

8. La fidélité des colonies anglaises du Canada et de la Nouvelle-Ecosse a été éprouvée dans la dernière-guerre avec la Grande-Bretagne. Quels motifs auraient eu de s'agiter, pour se procurer l'indépendance, des colonies qui jouissaient déjà d'une constitution libre, n'éprouvaient aucune contrainte religieuse, ne payaient point d'impôts, et voyaient chaque année s'augmenter leur population et leur richesse? Si dans le temps où tous les autres lieux d'approvisionnement étaient fermés, leur importance s'est accrue aux yeux de l'Angleterre par les ressources qu'elles lui ont offertes pour elle-même et pour ses autres possessions des Indes occidentales, en bois de construction, en grains, etc., elle les a récompensées par une administration plus douce que celle d'aucune autre colonie. Ici, une fois du moins, les leçons de l'histoire n'ont pas été tout-à-fait inutiles.

Acte du parlement (1791) qui organise le régime des deux Canada. Il est établi un gouverneur général dans l'inférieur; dans le supérieur, un gouverneur particulier qui ne dépend de l'autre que sous les rapports militaires; dans tous les deux, un conseil (chambre haute) de quinze membres pour le bas Canada, de sept pour le haut, nommés à vie par le gouverneur; et une assemblée (chambre basse) de cinquante, et de seize membres élus tous les quatre ans par les propriétaires. Les bills des conseils et des assemblées n'ont besoin que de la sanction du gouverneur, et ont force de loi, lorsque le roi reste deux ans sans les désapprouver. Le parlement d'Angleterre avait déjà (1788) déterminé le droit fiscal, sous la réserve des réglemens commerciaux, et l'acte de Québec (1774) avait précédemment dérogé à celui du Test.

Letters from Canada written during a residence there in the years, 1806, 1807 and 1808, shewing the present state of Canada, etc.; by HUGH GRAY. London 1809. — *Lettres sur l'état présent du Canada, écrites pen-*

dant un séjour dans cette contrée, en 1806, 1807 et 1808; par HUGUE GRAY. Londres, 1809. — Ouvrage très-instructif, mais non exempt de préjugés britanniques

9. Un état indépendant s'éleva dans le sein de l'Amérique méridionale, par une toute autre voie que celle qu'on avait suivie dans le nord du même continent. A peu près égal en étendue à la Russie européenne, mais plus libéralement traité par la nature, le Brésil, expressément déclaré royaume par son souverain (décembre 1815), dut son existence, sous cette nouvelle forme, aux bouleversemens de la métropole (1807). Il devenait impossible dès-lors de le réduire de nouveau à n'être qu'une simple colonie, quand même la cour serait revenue en Europe (1). Un autre effet nécessaire de la même cause fut l'ouverture (mars 1808) de tous ses ports aux états neutres et amis; résolution qui ne tarda pas à influencer sur l'amélioration de l'état social. Cependant, il n'a pas encore été question ici du perfectionnement de la constitution et de la limitation des pouvoirs des gouverneurs, ni de l'abolition du monopole de la couronne. Mais il peut arriver dans ces pays lointains des choses dont on ne soit pas promptement informé en Europe. L'attention du gouvernement a paru se porter, moins sur la colonisation que sur le profit des mines et sur des agrandissemens aux dépens de l'Espagne. L'envahissement de Montevideo (19 janvier 1817) ne permet plus de douter du projet de s'étendre jusqu'aux bords de la Plata. Quoi qu'il en soit, les progrès de la population et de la richesse seront une suite naturelle de la liberté de commerce, mais bien moins prompte que dans le nord de l'Amérique: on ne fait de grands pas dans cette carrière qu'avec la liberté religieuse et politique, et l'une et l'autre sont encore très-retardées au Brésil. Il a bien plus

(1) Elle y a été rappelée par la révolution qui s'est opérée en Portugal (1821), mais le prince royal est resté au Brésil en qualité de viceroy, et jusqu'à présent rien n'indique le projet de subordonner ce nouvel empire à la métropole. Il cherche au contraire à affermir son indépendance en se donnant à l'imitation de la mère-patrie, un gouvernement représentatif. (*Note du Traducteur.*)

le caractère d'une colonie de planteurs que d'une société agricole, tant par la nature de ses produits, que par le mode de travail de la terre, qui n'est guère cultivée que par des nègres esclaves. Leur nombre est, il est vrai, bien moindre ici que celui des habitans libres; de plus, ils sont chrétiens, probablement traités avec douceur, disposent pour eux des jours de fête et peuvent se racheter; mais ils ne sont pas moins dans l'esclavage. L'abolition du commerce des esclaves et le perfectionnement graduel du travail libre deviendront le fondement de la prospérité de cet état, d'autant plus facilement qu'on n'y trouve pas autant que dans les colonies espagnoles, de distinction de rang entre les blancs et les hommes de couleur. Le Brésil tient toujours à l'Europe par le Portugal, et ces liens ont été fortifiés par des mariages, par des alliances et par des traités de commerce. Ne serait-il pas plus avantageux pour le Brésil de devenir un état purement américain?

Traité d'alliance avec l'Angleterre (19 février 1810) : 1° L'Angleterre ne reconnaît que la maison de Bragance pour légitime possesseur du trône de Portugal. 2° Elle est autorisée à faire construire des vaisseaux de guerre au Brésil. 3° L'inquisition ne doit pas y être introduite; et le Brésil s'engage à l'abolition de la traite des noirs.—Dans le même temps, traité de commerce : 1° Réciprocité et traitement mutuel sur le pied des nations les plus favorisées. 2° Conventions particulières relatives aux marchandises des deux Indes. 3° Goa et Sainte-Catherine sont déclarés ports francs. Ce traité fut confirmé par celui du 22 janvier 1815.—Mariage du prince royal avec une archiduchesse d'Autriche (1817). La fille d'un empereur passa les mers pour monter un jour sur le trône du Brésil.

Dans la disette de sources portugaises, il faut citer les voyages de Coster et de Mawe, l'un pour les provinces du nord; l'autre pour celles du midi.

10. Les agitations politiques de la mère-patrie amenaient aussi une ère nouvelle pour l'Amérique espagnole; celle de son indépendance et de sa liberté. La lutte fut engagée, non d'abord dans le dessein de se séparer de la couronne d'Espagne, mais seulement par opposition à l'usurpation de

Bonaparte et de son frère. Les insurgens américains n'étaient pas plus des rebelles que les Espagnols ; mais ils ne voulaient se soumettre ni à la domination des juntes , ni à celle de leur vice-roi et de leurs capitaines généraux dont ils se méfiaient également , et , pour la plupart , non sans raison. A l'imitation des Espagnols , ils créèrent des juntes pendant la captivité de leur roi légitime. Après l'établissement de la régence dans la métropole et le rejet de leurs justes réclamations , ils refusent de la reconnaître , ainsi que l'autorité des Cortès qu'elle avait assemblées , et ils sont déclarés rebelles (31 août 1810) ; c'est ainsi qu'on les contraignit à devenir ce qu'ils ne voulaient pas être , et à la restauration du trône de Ferdinand VII , on était engagé trop avant pour revenir sur ses pas , quand bien même de leur côté , la couronne et ses ministres , auraient agi avec plus de modération et de droiture. Mais en même temps qu'on ordonnait de poser les armes , Morillo était envoyé avec des desseins hostiles ; (4 juin 1814). La lutte subsiste encore , mais avec des succès divers , à Caracas , à la Nouvelle-Grenade , au Mexique , à La Plata , au Chili et au Pérou.

Jusqu'au détronement de la famille royale , il ne s'était manifesté aucun symptôme de soulèvement dans les colonies espagnoles. (La tentative de Miranda , à Caracas (1806) , où il trouva peu d'assistance , avait été sur-le-champ comprimée). La nouvelle des événemens de la métropole , arrivée au mois de juillet 1808 , imprima le premier mouvement. Le gouvernement , qui se forma , demandait : 1° Égalité de droits avec les habitans de la métropole. 2° Liberté entière de culture et de manufactures. 3° Liberté d'importation et d'exportation dans tous les ports d'Espagne et des nations amies. 4° Liberté de commerce entre l'Amérique espagnole et les possessions d'Asie. 5° Même liberté de commerce avec les Philippines. 6° Abolition de tout monopole du gouvernement indemnisé par des taxes. 7° Liberté d'exploitation des mines d'argent. 8° Droit d'admission aux emplois et aux dignités. 9° Réserve de la moitié des fonctions publiques pour les Espagnols de l'Amérique. 10° Établissement d'une junte dans chaque capitale pour veiller à l'observation de cette dernière disposition. 11° Rétablissement des Jésuites pour l'instruction et la conversion des Indiens.

1^o Caracas ou Venezuela, six provinces. Pétition des habitans pour la création d'une junte ; mais le gouverneur Las Casas en fit arrêter les signataires. Érection d'une junte suprême pour le maintien des droits de Ferdinand VII, et arrestation des magistrats espagnols (19 avril 1810). Mais après la déclaration de rébellion par le gouvernement espagnol, convocation d'un congrès des états-unis de Venezuela, et proclamation (5 juillet 1811) de l'indépendance de de la république, composée des provinces de Caracas, Cumana, Maracaibo, Guyana, Barinos et l'île Marguerite. Tout semblait prospérer, quand un effroyable tremblement de terre (26 mars 1812) vint tout ruiner. Toutefois la lutte continua, d'abord sous Miranda, ensuite (depuis 1813) sous Bolívar. Depuis l'arrivée de Morillo (juin 1815) et la prise de Carthagène (5 décembre), les insurgés semblent découragés. Ils se tiennent dans l'intérieur, particulièrement à la Guyane, tandis que les Espagnols occupent les places maritimes. Nulle part la guerre ne s'est faite avec plus de cruauté ; il ne peut guère subsister que des ruines.

2^o Nouvelle Grenade formée de vingt-deux provinces, y compris Carthagène et Quito. Création d'une junte à Santa-Fé de Bogota, la capitale (20 juillet 1810) ; elle fait arrêter le vice-roi ; mais quelques provinces seulement se réunirent à cette junte. Nulle part plus de scènes d'horreur et de carnage n'exaspérèrent davantage les esprits qu'à Quito : les chefs des patriotes pris (2 août 1810) par les troupes royales du Pérou, furent massacrés dans les prisons, tandis que la ville était livrée au pillage. Cependant les provinces de la Nouvelle-Grenade ne parvinrent jamais à s'accorder ; la guerre civile s'y alluma même, et la prise de Carthagène ouvrit à Morillo le chemin de la capitale (juin 1816). Depuis lors leur état est incertain.

3^o Mexique ou Nouvelle-Espagne : la contrée la plus importante. Les troupes espagnoles, qui se trouvaient ici en force et la fermeté du vice-roi Vénégas, empêchèrent long-temps l'explosion. Le soulèvement commença à Guanaxata (septembre 1810), provoqué par un ecclésiastique. Bientôt, à la tête d'une armée nombreuse, il est excommunié, battu, fait prisonnier et supplicié (21 mars 1811). Moralès lui succède ; il étend l'insurrection jusqu'au nouveau Mexique et à Acapulco ; mais là (15 novembre), il trouve le même sort que son prédécesseur, et remplacé par Mina, celui-ci subit une semblable destinée. Les insurgés ne purent jamais s'emparer de la capitale, et tout dépendait de là. La junte

n'avait point de résidence fixe, et l'occupation des côtes rendait impossibles l'abord d'aucun secours étranger et les approvisionnements d'armes. La puissance royale paraît encore prévaloir ici, sans que pourtant la révolte soit entièrement étouffée.

4° Rio de la Plata ou Buenos-Ayres, divisé en vingt provinces. La capitale avait déjà éprouvé sa propre force lors de l'attaque des Anglais en 1806 et 1807. Érection d'une junte, après l'exécution du vice-roi Liniers (21 mai 1810); mais son autorité n'est pas universellement reconnue. Enfin convocation d'une assemblée constituante composée de députés des villes de toutes les provinces de la vice-royauté (31 janvier 1813). Formation d'un gouvernement de trois membres, et bientôt après d'un directeur et d'un conseil de sept membres (31 décembre). Proclamation de l'indépendance (7 juillet 1816). Le nouvel état est à combattre les troupes espagnoles du Pérou dans les provinces supérieures, le partisan Artigas, qui s'était fait chef des indépendans du Paraguay, et les Portugais : il soutint cette triple lutte avec des succès variés, et paraît s'affermir par les événemens du Chili et du Pérou.

5° Chili ; l'insurrection s'y manifesta dès 1810. Congrès à Saint-Jago. Le capitaine général est contraint à se démettre de ses fonctions ; mais des troubles intérieurs éclatent : les frères Carrera se montrent opposés au congrès, et on crée une junte qui le dissout (décembre 1811). Le despotisme des Carrera excite la discorde et la guerre civile. Elle facilite le rétablissement de l'autorité espagnole (octobre 1814) ; mais le général insurgé Saint-Martin (janvier 1817) se porte, à la tête d'un corps de troupes de la Plata, sur les Andes, remporte une victoire (12 février) à Chacabuco ; et un nouveau congrès est assemblé. Les Espagnols, commandés par Osorio, ayant formé une nouvelle attaque, leur défaite à Maïpo (5 avril 1818) anéantit totalement leur puissance. L'indépendance du Chili avait déjà été proclamée (1^{er} janvier 1818) ; il s'est réuni à la république de la Plata.

6° Pérou. La domination espagnole s'est conservée à Lima et dans la majeure partie du Pérou, à l'exception de quelques districts méridionaux, quoique elle y fût menacée par le Chili, et qu'il se fût formé, dans le pays même, un grand parti contre elle (1).

(1) Quoique plusieurs des colonies espagnoles en Amérique se soient définitivement constituées en états indépendans, et que toutes combattent avec avantage pour leur affranchissement, cette grande révolution ne semble pas toucher encore à sa fin. Des troubles intestins dans quel-

Outline of the revolution in spanish America, or an account of the origin, progress, and actual state of the war, carried on between Spain and spanish America, by a south American. London, 1817. — Aperçu de la révolution de l'Amérique espagnole, ou Précis de l'origine, des progrès, et de l'état actuel de la guerre entre l'Espagne et l'Amérique espagnole, dans l'Amérique méridionale. Londres, 1817. — Cette narration d'événemens si altérés par l'esprit de parti, est jusqu'à présent la plus digne de foi.

11. L'issue d'une lutte qui n'est pas terminée n'est point encore du ressort de l'histoire. Le déplorable état des finances et de la marine de l'Espagne, et l'anéantissement de son commerce paralysé par les armemens en course des insurgés, doivent lui rendre les entreprises contre eux de plus en plus difficiles. Si elle perd ses possessions, qu'elle en accuse sa fausse politique, qui a prétendu maintenir un injuste asservissement, et la cruauté et la mauvaise foi de ses généraux. Elle a déjà pu se convaincre, par ses négociations avec les puissances alliées, de l'impossibilité de remettre les choses dans leur ancien état; et particulièrement l'Angleterre et les États-Unis, jusqu'à présent spectateurs neutres, mais non indifférens, souffriraient-ils le retour de l'ancien mode de commerce et leur exclusion? De quelque manière que doivent, au surplus, se former à l'avenir les rapports politiques de l'Amérique espagnole, on peut déjà regarder sa liberté comme fondée, au moins dans deux grands états indépendans, au nord et au midi de cette partie du monde. Mais les insurgés n'ont point de plus dangereux ennemis qu'eux-mêmes; l'immense étendue de leur territoire rend impossible l'adoption et l'exécution d'un plan général, et les obstacles qui naissent de leur ancienne organisation, si

ques-uns des pays insurgés, en ont retardé les progrès, et peut-être rendu l'issue douteuse. Le changement survenu dans la métropole peut contribuer à y rattacher ces vastes et riches contrées, et déjà les cortès se sont occupés des moyens de cette réunion; mais il est facile de prévoir qu'elle sera éternellement impossible si l'on prétend soumettre ces colonies, à n'être que des provinces sujettes. La plus avancée dans sa nouvelle organisation, et la plus affermie dans sa liberté, est celle de Caracas, etc., aujourd'hui *Colombia*, qui a placé *Bolívar* à la tête du gouvernement. (Note du Traducteur.)

diverse au midi et au nord, la prétention de chaque province, de chaque capitale à la souveraineté, car ici a retenti aussi cette parole magique, tout concourant à fomenteur des dissensions intestines, plus utiles aux Espagnols que des victoires. D'ailleurs des gouvernemens républicains peuvent-ils s'établir parmi des peuples où la diversité de couleur forme des castes séparées? L'indépendance sous des formes monarchiques serait peut-être aussi désirable pour l'Amérique que pour l'Europe.

12. Les autres colonies des Européens dans les Indes occidentales n'éprouvèrent pas de grands changemens. Tombées pour la plupart au pouvoir des Anglais, elles furent rendues à la paix, moins les exceptions indiquées (p. 144). L'insurrection américaine ne s'est pas étendue à Cuba et à Porto-Ricco. La Havane, ville si importante, est restée intacte sous les lois de l'Espagne, et les Anglais étaient assez forts pour maintenir la tranquillité dans leurs possessions et dans celles qu'ils avaient conquises; succès auquel a puissamment contribué, on n'en saurait douter, le traitement plus doux des esclaves, depuis l'abolition de la traite des nègres.

En vertu du traité avec les Pays-Bas (13 août 1814), l'Angleterre a gardé Berbice, Essequibo et Démérari, qui avaient singulièrement prospéré, et elle a acquis par-là une propriété sur le continent de l'Amérique méridionale. La restitution de la Guyanne française, occupée par les Portugais, fut stipulée par l'article 107 de l'acte du congrès de Vienne, mais réduite à son ancienne limite de l'Oyapock. A la paix de 1801, Napoléon l'avait reculée jusqu'à l'Arvari.

13. Saint-Domingue ou Haïti offrait un spectacle bien remarquable. Après d'infructueux efforts pour reprendre cette colonie, la France avait renoncé à les renouveler: dès lors l'indépendance de l'île était assurée; mais elle se divisa bientôt en deux états: le plus petit ayant le Port-au-Prince pour chef-lieu, érigé en république sous un président; le plus grand monarchique, sous un roi qui résidait au cap Henri (cap Français). L'adoption dans un état de

nègres, du mode de culture et des institutions européennes, tant pour le civil que pour le militaire, est un des événemens les plus surprenans. Malgré leur haine contre la France, ils durent naturellement y prendre de préférence leurs modèles, et les progrès de la population et de la richesse, grâce à la liberté des ouvriers qu'attache à la propriété une portion du revenu brut qui leur est dévolue, et par suite la prospérité du commerce extérieur, semblent devoir avancer à grands pas. On ne s'est point plaint de la piraterie qu'on avait d'abord redoutée.

Après la retraite et la capitulation des Français, sous l'inhumain Rochambeau, successeur de Leclerc (décembre 1803), et la déclaration de l'indépendance (1^{er} janvier 1804^o), le général nègre, Dessalines, choisi pour gouverneur (mai 1804), se proclame bientôt empereur d'Haïti, sous le nom de Jacques I^{er} (5 octobre). La constitution fut purement militaire, sous le plus sanguinaire des tyrans; mais renversé et massacré (17 octobre 1806), il eut pour successeur le général Henri-Christophe, nommé par l'armée chef provisoire du gouvernement d'Haïti. Bientôt la guerre éclate entre ce général nègre et le général mulâtre Péthion. Le premier est proclamé roi d'Haïti par le conseil d'état, qui publie en même temps la constitution (4 avril 1811). 1^o Le président Henri est reconnu roi héréditaire d'Haïti; 2^o dispositions relatives au grand conseil, au conseil privé, aux grands dignitaires et aux quatre ministres; 3^o formule du serment, de la promulgation des lois, etc. Il n'est fait aucune mention de chambres ni de représentation nationale. — Le président Péthion se maintient dans sa portion de l'île; il a auprès de lui un sénat et une chambre des représentans, calqués sur ceux de l'Amérique septentrionale. A sa mort, il fut remplacé par Boyer (27 mars 1818). Le roi Henri travailla vainement à la réunion; mais la paix ne fut point troublée. Les limites des deux états ne sont pas bien connues. Le territoire de Henri embrasse le nord, celui de Péthion, le midi de l'île (1). Les

(1) Le roi Henri a été massacré par ses propres sujets, et la partie de l'île qui était sous sa domination est maintenant réunie à celle qui avait conservé le gouvernement républicain. Boyer est le chef des deux états confondus en un seul, sous le titre de république d'Haïti. (*Note du Traducteur.*)

propositions de Louis XVIII, pour la faire restituer à la France, sont restées sans effet. Les lieux, le climat et la liberté étant ligués pour rendre impossible tout retour à la France, que peut-il y avoir de plus avantageux à cette puissance qu'un traité de commerce qui reconnaîtrait l'indépendance du nouvel état?

L'Almanach royal d'Haïti, tout-à-fait sur le modèle de l'Almanach impérial, donne l'idée la plus claire de l'organisation de ce singulier royaume.

Haïtian papers; a collection of the very interesting proclamations and other official documents of the Kingdom of Haïti, with a preface, by PRINCE SANDERS, Esq. agent for the haytian government. London, 1816. — Journal d'Haïti, ou Collection des proclamations les plus importantes et d'autres documens officiels du royaume d'Haïti, avec préface; par PRINCE SANDER, écuyer, agent du gouvernement Haïtien. Londres, 1816. — Outre un grand nombre de proclamations et la constitution en 35 articles, on trouve ici, extraite du code Henri, la loi relative à la culture; par laquelle sont réglés les rapports des propriétaires avec les planteurs et les ouvriers. Tout y est à l'avantage de ces derniers: ils ont leur juridiction, leur part dans le revenu; mais ils appartiennent à la plantation sur laquelle ils résident, et leur maître est tenu de prendre soin d'eux dans leur vieillesse. Les circonstances locales et celles du temps assurent l'exacte observation de ces dispositions.

14. En Afrique, le cap de Bonne-Espérance resta dans les mains des Anglais qui, à quelques intervalles près, le possédaient depuis vingt ans. La colonisation y a fait d'immenses progrès; il ne reste à cultiver que quelques contrées éloignées, et le zèle des missionnaires anglais et allemands a introduit le christianisme jusque chez les Hottentots, et, ce qui peut devenir d'une plus grande importance, parmi les Caffres. Mais le défaut de rivières navigables et de grands chemins oppose d'invincibles obstacles à une plus grande extension, et la ville du Cap elle-même, visitée presque exclusivement par des vaisseaux anglais, peut être comparée à une hôtellerie qui perd sa vogue. Qui navigue maintenant dans les Indes orientales que les Anglais, et les Américains? et tous ne touchent pas au Cap.

15. Le sort des autres colonies, soit françaises, soit portugaises, sur les côtes de cette partie du monde, était lié, en grande partie, à la traite des nègres. Il s'agit de

savoir maintenant, si cultivées par des mains libres, ainsi qu'il est déjà ordonné à l'égard du Sénégal, depuis sa restitution à la France (janvier 1819), elles pourront prospérer. Celle de Sierra-Leone établie dans ce but, s'élève lentement; mais les efforts des Européens pour pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique ne discontinuent pas et les Anglais ont un résident à la cour du roi nègre de l'Assianti, sur la Côte-d'Or (1817).

16. L'abolition de la traite des nègres est sans contredit l'événement le plus remarquable dans l'histoire des colonies. Non-seulement un acte du parlement d'Angleterre (1806) a déclaré crime capital toute participation au commerce des esclaves; mais la suppression de ce trafic est devenue une des clauses, en quelque sorte obligées, de tous les traités. Le zèle avec lequel le gouvernement britannique la poursuit pourrait étonner, si l'on ne savait combien il importe aux ministres de ne donner à l'opposition aucune prise contre eux, dans une affaire que l'opinion a mise au premier rang de celles qui intéressent l'honneur national. Mais il est difficile de soutenir une lutte dans laquelle on a pour adversaires la cupidité et les préjugés.

Le Portugal, l'Espagne et la France sont les puissances les plus intéressées à la destruction de la traite des nègres. Son anéantissement dans le plus court délai possible fut généralement reconnu en principe au congrès de Vienne, sous la réserve, par l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, la Prusse, la France, l'Espagne, le Portugal et la Suède, d'en régler, chacune pour soi, l'époque par des conventions particulières. Les conditions suivantes ont été jusqu'à présent arrêtées dans les transactions séparées avec la Grande-Bretagne.— I. Traité avec la France (30 mai 1814): 1° aucun étranger ne pourra introduire des esclaves dans les colonies françaises; 2° Pour les Français eux-mêmes, défense absolue de la traite, à dater du 1^{er} juin 1819.— Ce commerce avait été limité par une ordonnance du roi (8 octobre 1814), sur les côtes d'Afrique, à la partie méridionale du cap Formose. Dès lors il ne put être continué dans la colonie française du Sénégal.— II. Traité avec le Portugal (21 et 22 janvier 1815): 1° le commerce des nègres est interdit à tou

sujet du Portugal au nord de l'équateur; 2° il continue d'être permis au delà de cette ligne, jusqu'à nouvelle détermination. — Par une déclaration (6 février), l'époque de la défense absolue est fixée à la fin de la huitième année (21 janvier 1823); 3° l'Angleterre paye au Portugal, à titre d'indemnité, 300,000 piastres. — III. Traité avec l'Espagne (23 septembre 1817): 1° cessation totale du commerce des noirs, dans les possessions espagnoles, à dater du 30 mai 1820; 2° dès ce moment, aucun vaisseau espagnol ne peut continuer la traite, en de-çà de l'équateur, et au delà, au terme convenu; 3° l'Angleterre paie à l'Espagne 400,000 piastres pour indemniser les sujets de celle-ci des pertes qu'ils pourront éprouver. Rare générosité! — V. Traité avec les Pays-Bas (13 août 1815): interdiction absolue aux sujets de cette puissance, de toute participation au commerce des esclaves. — VI. Traité avec la Suède (3 mars 1813): même convention. — VII. Le Danemarck avait prévenu l'Angleterre dans ses mesmes pour l'abolition. Il les confirma par le traité de Kiel (14 janvier 1814). En Angleterre, après la suppression (1806), un acte du parlement (4 mai 1811), déclara crime capital toute participation à ce trafic. L'esclavage subsiste, il est vrai, dans quelques états méridionaux de l'Amérique septentrionale, à partir de la Virginie; mais il y a défense d'introduire de nouveaux esclaves. L'Angleterre et les États-Unis s'obligent réciproquement, par le traité de Gand, à procurer de tout leur pouvoir, l'entière destruction de la traite des nègres. Elle fut prohibée, dès le principe, dans le nouvel état indépendant de la Plata, et elle est inconnue dans les autres pays insurgés du même continent. Le commerce des esclaves ne subsiste donc plus maintenant qu'au sud de l'équateur, au royaume d'Angola, au Congo, sur la côte de Mozambique, etc., et l'avenir apprendra s'il est possible de l'anéantir totalement. On a prétendu que le secret de la ferveur du zèle de l'Angleterre tenait à l'intérêt de sa politique: les colonies des Indes occidentales déclinant faute de bras, elle a voulu, dit-on, agrandir la culture du coton et du sucre aux Indes orientales, où elle prospère sous des mains libres. Mais 1° l'Angleterre possède les plus importantes de ces colonies, et c'était se frapper soi-même; 2° l'assertion que les bras y manquent n'est rien moins que prouvée. Puisse l'Angleterre signaler le même dévouement pour la délivrance des esclaves blancs dans les régences africaines! — L'attaque d'Alger (25 août 1816) n'a eu que des effets momentanés.

17. Le désir d'extirper l'esclavage avait étroitement uni

les sociétés des missionnaires et les sociétés bibliques qui de l'Angleterre se sont répandues sur toute la surface du globe. La propagation du christianisme n'est-elle pas la condition sans laquelle la civilisation européenne (1) des autres parties du monde resterait à jamais incomplète? Ici, les premiers pas sont aussi les plus difficiles; mais ils peuvent devenir grands et rapides lorsque les peuples de chaque contrée auront leurs propres docteurs. Si ce triomphe du christianisme, qui en ferait la religion de l'univers, entrerait dans les desseins de la Providence, qui pourrait en calculer les suites?

18. L'histoire des Indes orientales n'est guère, pendant cette époque, que celle de la domination britannique dans cette vaste contrée. Toutes les possessions des autres puissances européennes, des Français, des Hollandais, des Danois, y tombèrent presque sans résistance, dans les mains des Anglais, et Goa même fut en même temps que Madère, placée sous leur garde par une convention amicale (décembre 1807). Les guerres contre les princes indigènes étaient plus importantes. Elles finirent par étendre la puissance anglaise, d'un côté jusqu'à l'Indus, et de l'autre jusqu'aux montagnes inaccessibles du Thibet. Celle des Marattes est maintenant détruite, et les Anglais sont par-là devenus, à Panjab, les voisins des Afghans ou de la Perse orientale, comme de la Chine par le Thibet. La paix sera-t-elle durable, ou les présages ci-devant indiqués (Voy. II^e Période, p. 321), se confirmeront-ils? On sait bien en Angleterre qu'un trop vaste agrandissement est un malheur; mais le conquérant n'est pas toujours le maître, même quand il en a la volonté, de se prescrire des limites.

La paix était à peine conclue (30 décembre 1803) que dès le mois d'avril suivant, la guerre recommença avec le prince Maratte Holcar. — Prise de Nampour par le général Wellesley (16 mai) et d'Indore (26 août); mais il éprouva une grande perte devant

(1) *Europaisirung*, *Europaisation* eut été le mot propre, s'il était permis en français comme en allemand, de créer des expressions au gré du besoin. (*Note du Traducteur.*)

Burtpônr (11 janvier 1805). Traité de paix (24 décembre) par lequel Holcar renonce à toutes ses prétentions, et se soumet à ne prendre aucun Européen à son service. Le Scindiah avait aussi pris part à la querelle : il lui en coûta toutes ses possessions au nord du Tschumboul, devenu désormais sa frontière; il fut obligé (22 novembre) de les céder à la Compagnie. Depuis lors, la tranquillité a régné de ce côté. — Mais, à l'occasion de quelques difficultés de démarcation de territoire, la guerre éclata (novembre 1814) avec le rajah de Napaul (contrée entre la Nababie d'Oude et le Thibet.) Cette guerre, dans les montagnes, n'est pas aussi heureuse pour les Anglais, dans le cours de 1815; mais grâce aux succès du général Ochterlony, paix (4 mai 1816) avec cession du district, objet de la contestation, et des défilés des montagnes. Postérieurement, les capitaines Webb et Moorcroft, sont parvenus au sommet de celle d'Himmalah, et s'il n'y a pas d'exagération dans leurs récits, ils ont fait perdre au Chimborazo sa réputation d'être la plus haute montagne du monde. — Mais une nouvelle guerre plus générale contre les Marattes devait décider du destin de ces peuples (1817). L'irruption des Pindaris (hordes à cheval du nord de la Péninsule) prouva bientôt leur secrète intelligence avec les principaux chefs des Marattes, le Peischwa Bajee-Row, à Poura, le Scindiah, le rajah de Nagpour (le Bunsle), comme avec Holcar et Amer, khan de Malva. Le gouverneur Hastings (lord Moira)⁶, combina ses opérations de manière à les accabler isolément avant qu'ils pussent être réunis, et il extermina d'abord les Pindaris. Les contrées entre le Scinde et le Tschumboul, rivières affluentes du Junna, furent le principal théâtre de la guerre. Elle eut les résultats suivans : 1^o le Peischwa est battu (5 et 17 novembre 1817), pris et déposé, son pays est immédiatement réuni aux possessions anglaises; 2^o le rajah de Nagpour est réduit à se mettre à la discrétion du vainqueur (26 novembre), et ayant depuis ourdi d'autres complots, il eut le même sort que le Peischwa; 3^o Holcar défait (21 décembre), cède les deux tiers de son territoire qui est partagé entre quelques petits rajahs alliés de la Compagnie; 4^o le Scindiah se trouve destitué de tout appui, et trop faible par lui-même; 5^o Amer-Khan, forcé de dissoudre son armée et de livrer toute son artillerie, reste sans défense (5 novembre). « L'Indus est maintenant notre limite. Que reste-t-il entre ce fleuve et Calcutta? « Rien que quelques petits états qui sont nos alliés, ou trop faibles pour s'armer contre nous. Tout la puissance des Marattes « est pour jamais détruite. » Réponse du général-gouverneur mar-

quis de Hastings, à l'adresse des habitans de Calcutta, lors de son retour.

Politick Journal, 1819 febr.—*Journal Politique*, février 1819. — Recueil précieux de documens publics.

Über den Krieg in Nepaul, 1816. — *Sur la guerre de Nepaul*, en 1816. — *Minerve*, octobre 1816.

An account of the Kingdom of Nepaul; by colonel KIRKPATRICK with a map. London, 1811.—*Relation du royaume de Nepaul*, avec une carte; par le colonel KIRKPATRICK. Londres, 1811. — La meilleure description du pays. L'auteur y avait déjà été envoyé en 1793.

19. La guerre d'Europe agrandit aussi les possessions des Anglais dans l'Inde. Ils se firent céder l'Île-de-France, importante acquisition pour protéger leur navigation sur ces mers, pendant la guerre. Ils échangeèrent avec la Hollande, Cochin sur la côte du Malabar, contre l'île de Banca, riche en mines d'étain, qu'ils avaient acquise, pendant qu'ils étaient maîtres de Batavia. L'occupation antérieure des possessions hollandaises à Ceylan, leur facilita celle de toute l'île et le renversement du trône du rajah de Candy: mais cette conquête fut plus facile à faire qu'à conserver.

Après la cession à la couronne, en vertu de la paix d'Amiens (1802), des possessions hollandaises à Ceylan, une tentative pour s'emparer de Candy était restée vaine; mais elle réussit (1815) par l'intelligence avec un gouverneur indigène. En même temps que la capitale est enlevée, le rajah est fait prisonnier, détrôné, transporté à Madras (24 janvier 1816). Y a-t-il dans l'Inde, à l'égard des souverains légitimes, un autre droit public qu'en Europe? Le soulèvement qui éclata bientôt et qui dure encore est le digne fruit de cette violence.

20. L'agrandissement du territoire de la compagnie n'apporta aucun changement à sa constitution politique: les réglemens établis par Pitt continuèrent à subsister; mais au renouvellement de sa charte (1814), son privilège pour le commerce exclusif éprouva d'importantes modifications. Les plaintes qu'avait dès long-temps excité son monopole, se reproduisirent et parvinrent à le faire restreindre. La

Compagnie le conserva pour le commerce de la Chine, mais non pour l'Inde. Il y fut permis à tous les Anglais, avec leurs propres vaisseaux, non-seulement par le port de Londres, mais encore par d'autres, à la désignation du gouvernement. Jusqu'à présent le commerce de la Compagnie ne paraît pas avoir souffert de cette disposition.

Renouvellement de la charte pour vingt ans (10 avril 1814).
 1° Le monopole de la Compagnie est restreint à la Chine; 2° partout ailleurs la liberté de commerce est accordée à tout vaisseau anglais de 350 tonneaux et au-dessus; ils sont néanmoins soumis à quelques formalités; 3° en cas de contestations, le *board of controul* (bureau du contrôle) prononce; 4° emploi du revenu territorial de la Compagnie : aux dépenses militaires et d'administration, et à celles des établissemens civils et commerciaux; et pour le surplus, aux objets auxquels la cour des directeurs jugera convenable de l'appliquer, avec l'approbation du *board of controul*; 5° emploi des bénéfices du commerce : au paiement des traites acceptées, des intérêts et des frais, et d'un dividende annuel de 10 pour 100; au remboursement du capital de la dette dans l'Inde, et en Angleterre, jusqu'à ce qu'elle soit réduite, là, à dix millions, ici, à trois millions de livres sterling. Le parlement disposera alors du surplus; 6° les places de gouverneur-général, de gouverneurs, de commandans des troupes sont données par la cour des directeurs, mais sous l'approbation du roi; 7° le gouvernement ecclésiastique, dans l'Inde, est confié à un évêque et à trois doyens.

The History of the european commerce with India, to which is subjoined a review of the arguments for and against the trade with India, and the management of it by a chartered company; by DAVID MACPHERSON. London, 1812. — Histoire du commerce des Européens dans l'Inde, à laquelle on a joint un précis des argumens pour et contre ce commerce, et la gestion par une compagnie privilégiée; par DAVID MACPHERSON. Londres, 1812. — Cette histoire, très-instructive, a pour objet de prouver la nécessité de la continuation du monopole de la Compagnie. On y trouve la plus ample déduction des raisons pour et contre cette proposition.

21. Après la paix de Paris, les Français, les Danois et les Hollandais rentrèrent, sauf les exceptions précédemment indiquées, dans leurs possessions des Indes orientales dont ce traité leur assurait la restitution; mais celles des Hollandais méritent seules d'être mentionnées ici. Depuis la sup-

pression de la Compagnie, elles appartenait à l'état. Lorsqu'il fut érigé en monarchie, le roi envoya à Batavia, un gouverneur général des établissemens hollandais dans les Indes orientales, investi d'un pouvoir dictatorial, et qui introduisit une domination presque militaire et une nouvelle organisation. Mais Batavia n'en tomba pas moins bientôt au pouvoir des Anglais, partis du Bengale pour l'attaquer. Pendant vingt ans qu'ils la possédèrent, ils établirent une administration si sage et si douce, que depuis la restitution, les indigènes et les Européens ont eu également peine à s'accoutumer de nouveau au joug hollandais.

Le gouvernement du maréchal Daendels dura 3 ans et 4 mois (14 janvier 1808 — 16 mai 1811). Son but principal était d'élever au plus haut degré la culture du café : plus de quarante sept millions de pieds furent plantés par ses ordres ; mais avec quelle oppression pour les habitans ! l'occupation des Anglais s'est prolongée du 11 septembre 1811, au 19 août 1816.

Daendel's Staat der Nederlandschen Oostindischen Bezittingen in den Jaaren 1808-1811. s'Grawenhaage, 1814. — *Etat des possessions hollandaises dans les Indes orientales, pendant les années 1808 à 1811 ;* par DAENDELS, 4 vol. — L'ouvrage est accompagnée de pièces justificatives. Le récit du soulèvement dans le principe de l'administration de l'auteur, prouve que Hoogendorp, n'avait pas exagéré.

The history of Java, by Thomas Stamford Raffles Esq., late lieut. governor of that Island and its dependencies, in two Volumes. London, 1817; in-4°. — *Histoire de Java ;* par TH. STAMFORD RAFFLES, lieutenant du gouverneur de cette île et de ses dépendances. Londres, 1817; in-4°. — Sous tous les rapports, le meilleur des ouvrages sur Java, et le plus riche en vues nouvelles sur l'antiquité de l'Inde.

22. Il s'ouvrit aussi une nouvelle perspective pour le continent austral. Les établissemens anglais dans la nouvelle Galles méridionale et dans la terre de Diémen, prospérèrent rapidement par le seul effet de l'augmentation du nombre des cultivateurs libres : en peu d'années la population avait doublé et de nombreuses cargaisons, principalement en coton, dédommagèrent bientôt la métropole de ses dépenses. Le commerce avec les Indes et les contrées les

plus lointaines de l'univers y prit de l'activité. On franchit les montagnes situées derrière la colonie, et que l'on croyait inaccessibles, et l'on y construisit un chemin. Des plaines vastes et fertiles traversées par des rivières, mais inhabitées, s'offrirent aux cultivateurs, et la ville de Bathurst, nouvellement édifiée, devint le point de départ pour les découvertes dans ce pays merveilleux. Le christianisme s'était établi dans les îles de la société; celles de Sandwich ressemblaient presque à une colonie anglaise, et les habitans de la nouvelle Zélande, de plus en plus en relation avec la nouvelle Galles méridionale, commençaient à manger des patates au lieu de chair humaine. Ce ne sont encore là que les élémens d'un nouvel ordre de choses, mais qui peuvent devenir ceux d'un nouveau système politique du monde, fondé sur la limitation du système colonial européen.

Politick Journal, 1819, febv. — *Journal Politique*, février, 1819.

Le nombre des habitans de la nouvelle Galles méridionale et de la terre de Diémen, s'est élevé dans l'espace de six ans, de 12,000 à 25,000. Plus de la moitié se compose de cultivateurs libres.

TROISIÈME SECTION.

RÉTABLISSEMENT DU SYSTÈME POLITIQUE DE L'EUROPÉ.

J. L. Klüber Acten des Wiener Congresses, 7 Bände, 8°, 1815. — *Actes du congrès de Vienne*; par KLÜBER, 7 vol. in-8°, 1815. — Excellent recueil.

J. L. Klüber Übersicht der diplomatischen Verhandlungen des Wiener Congresses überhaupt, und insonderheit über wichtige Angelegenheiten des Deutschen Bundes; in zwey Abtheilungen, 1816. — *Coup d'œil sur les transactions diplomatiques du congrès de Vienne en général, et particulièrement sur les intérêts de la confédération germanique*; par KLÜBER, 2 Parties, 1816.

Schœll, Histoire abrégée, etc. (voyez pag. 78), tom. 10 à 12. — Le 11^e volume contient l'histoire du congrès de Vienne, presque toute d'après Klüber.

Cette section renferme naturellement, non-seulement les résultats du congrès de Vienne, en ce qu'ils intéressent le système politique de l'Europe, mais aussi les négociations antérieures et postérieures de Paris; toutefois moins dans l'ordre des dates que dans celui des choses.

I. LA politique ne pouvait tenter une entreprise, ni plus grande par son objet, ni plus glorieuse par sa réussite, que celle du rétablissement du système politique de l'Europe, depuis si long-temps bouleversé. Mais la solution de ce problème ne dépendait pas de la seule diplomatie: comment aurait-elle suffi pour concilier tant d'intérêts divers qui se croisaient? Le succès ne pouvait être assuré que par la propre volonté des souverains, et où l'auraient-ils puisée que dans leurs sentimens personnels et que dans les grandes épreuves par lesquelles ils avaient passé? C'est à eux que doit être attribuée la gloire de leur ouvrage, et on ne saurait s'en faire une juste idée si on ne le considère pas de ce point de vue. Il faut reconnaître aussi qu'ils furent puissamment secondés par les soins des ministres à qui l'exécution en fut confiée. Quelle que pût être la diversité de leurs principes et de leurs vues, ils étaient tous des hommes d'état expérimentés, et des lors il n'y avait du moins pas à craindre de leur voir élever un édifice purement idéal et uniquement foudé sur des théories.

2. Jamais il ne fut mieux prouvé que les puissances, et même les plus grandes de la terre, sont soumises à l'influence de l'esprit de leur siècle. Ici ces puissances ont ou tacitement ou formellement reconnu comme principes fondamentaux, qu'une indispensable nécessité peut seule justifier les princes et les peuples de faire la guerre, que les états doivent réciproquement respecter leur indépendance; que les formes des gouvernemens ont besoin d'être réglées par des lois précises; que les souverains doivent concéder à leurs peuples le droit de participer à la législation, particulièrement en matière d'impôts; que l'esclavage et la servitude sont des maux qu'il faut détruire; que la manifestation de la pensée par des écrits et par la voie de la presse doit être libre; enfin et avant tout, qu'il doit y avoir un lien commun entre la religion, la politique et la morale. L'influence que peuvent exercer sur les transactions politiques les formes de la vie sociale se manifesta aussi dans cette occasion par les plus heureux effets. On n'entendit point parler de ces disputes de préséance qui, cent ans auparavant, avaient si long-temps retardé le traité d'Utrecht, et l'on vit chaque jour les plus grands monarques se mêler dans la foule, vêtus en simples citoyens.

3. Quelque favorables que fussent les conjonctures, les hommes sensés pouvaient prévoir les obstacles qui s'opposeraient à ce que l'édifice à élever reposât sur des bases entièrement libérales, ainsi que bien des gens s'en flattaient. Le bien ne s'opère pas d'une manière absolue et uniquement pour lui-même : ce qui est possible dans des circonstances données, voilà sa mesure; et si elle laisse encore subsister des imperfections et des lacunes, ceux qui en connaissent les causes peuvent-ils s'en étonner?

4. La restauration du système politique de l'Europe fut entièrement fondée sur le principe de la légitimité, et remit plus ou moins en possession de leurs états, les maisons régnantes qui en avaient été expulsées; elle embrassa les parties aussi bien que l'ensemble; et en même temps qu'on s'occupa de la composition des territoires, on ne négligea

pas le soin des constitutions ; mais on abandonna à chaque état celui de ses intérêts à ce dernier égard. L'opinion, non en théorie, mais essentiellement fondée sur l'exemple de l'Angleterre, s'était si hautement prononcée pour la monarchie constitutionnelle, que cette forme de gouvernement devint, sinon générale, du moins prédominante en Europe. Après la disparition de toutes les grandes républiques, la Suisse exceptée, le système politique de l'Europe prit bien plus qu'autrefois, et cependant sans préjudice pour la liberté, un caractère monarchique, et par l'heureuse abolition du régime électif dans les états qui y étaient soumis, il dut à la légitimité une solidité plus grande. La lutte des partis, ce symptôme de la liberté, n'atteint pas les souverains : elle ne s'étend que jusqu'aux ministres responsables. Ceux-ci en ont des jours plus difficiles, mais d'autant glorieux. La conservation de leurs places est ici le triomphe des talens.

Si l'on accorde la préférence aux monarchies constitutionnelles avec une assemblée de députés dont les délibérations sont publiques, sur les gouvernemens aristocratiques privés de l'une et de l'autre de ces institutions, ce n'est pas que dans les monarchies de cette espèce l'administration soit toujours meilleure (il n'est pas rare de voir des aristocraties parfaitement régies) ; cette prédilection est déterminée par le plus ou le moins de prix qu'on attache au perfectionnement politique des peuples et à ses suites. Il ne peut avoir lieu que par leur participation effective à leurs propres affaires, et il est permis d'après cela d'espérer que la multiplication des états constitutionnels en Europe y produira une salutaire réaction : le temps, l'expérience feront voir à quel point chaque nation est mûre pour cette sorte de liberté. Le caractère peut encore plus que le génie : il faut du temps pour apprendre à se faire à la liberté. Que celui qui croit voir naître tout à coup, dans une chambre nouvelle, un Pitt ou un Fox, prenne la peine de remonter, en feuilletant les annales britanniques, jusqu'aux temps du long parlement !

5. Il y avait à peine en Europe, un seul état dont le territoire n'eût pas été subverti. Le resserrément de la France dans ses anciennes limites, qui, suivant le traité de Paris, laissait à la disposition des alliés les pays désignés en deçà du Rhin et des Alpes, rendait possible les égalisa-

tions et les restitutions. Mais si tout ne devait pas être remis dans son premier état, il aurait fallu du moins que l'injustice nouvelle ne fût pas plus grande que l'ancienne. Le nombre des habitans et des lieues carrées et la somme des revenus furent la principale et peu équitable règle des compensations; mais n'a-t-elle pas été le plus souvent la seule suivie? Il était aussi impossible de déterminer une année normale. On remonta, à l'égard de la France, à son état statistique avant 1792; pour l'Autriche à 1805, avec quelques modifications; et pour la Prusse, à 1806. Tout le reste ne put s'arranger que par des renonciations.

6. L'état central, l'Allemagne, doit être considéré plus en détail. L'histoire de ces derniers temps a trop démontré que de son sort dépend le destin de l'Europe, pour que cette assertion ait besoin d'une nouvelle preuve. Mais quel aspect présentait l'Allemagne au moment de sa délivrance! Elle avait, depuis dix ans, presque cessé d'être un état : ses frontières avaient été de plus en plus resserrées; la rive gauche du Rhin, le Holstein, les provinces Illyriennes en étaient détachées; dans l'intérieur, ses possessions, partout changées ou incertaines; la monarchie prussienne à moitié détruite; l'Autriche dépouillée d'une grande partie de ses pays héréditaires; la Saxe et plusieurs petits états en tutelle; l'éphémère royaume de Westphalie anéanti : comment rétablir quelque ordre dans ce chaos?

7. La nécessité de lier, autant qu'il était possible, les états de l'Allemagne, dans une unité politique, devait d'abord se faire sentir, s'ils voulaient subsister. La voix publique réclamait hautement cette réunion : jamais l'esprit national n'avait été aussi animé. Mais comment ce projet était-il praticable? Il ne l'était pas par la fusion de tous les états en un seul (elle serait le tombeau de la civilisation germanique et de la liberté de l'Europe) : il ne pouvait être question que de l'association des états conservant leur existence propre. Cette idée avait déjà été émise lors de la première paix de Paris, et l'on délibéra au congrès

de Vienne, sur les moyens de la réaliser. On en avait presque abandonné l'espérance, quand par l'effet imprévu d'un coup du sort qui menaçait imminemment les princes, la force des circonstances fit souscrire l'acte de la confédération germanique. Les princes souverains et les villes libres d'Allemagne se constituèrent sous ce nom, dans un état permanent d'union avec une diète à Francfort sur le Mein. Un nœud indissoluble devait ainsi embrasser tous les états de l'Allemagne. S'il était moins serré que la nation ne s'y attendait et que l'auraient désiré la plupart de ceux qui concoururent à sa formation, ce n'était pas moins un lien, et du moins il restait l'espoir que le temps pourrait le consolider, quand le besoin en serait devenu plus sensible.

Première déclaration préliminaire d'une confédération germanique dans le traité de Paris (1814) art. 6. Les états d'Allemagne seront indépendans et liés par un pacte fédératif (ainsi point d'empire d'Allemagne ayant pour chef un empereur). En conséquence au congrès de Vienne, création d'une commission composée de plénipotentiaires d'Autriche, de Prusse, de Bavière, d'Hanovre et de Wurtemberg; mais treize séances (14 octobre — 16 novembre) annonçaient déjà pour résultat que l'opposition de la Bavière et du Wurtemberg empêcherait tout accord à ce sujet. En outre coalition des autres états et des villes libres non représentées dans la commission, pour protester contre toute résolution qu'elle pourrait prendre sans leur concours. Cependant (mai et juin) délibération générale à laquelle néanmoins Wurtemberg et Bade n'accédèrent que plus tard, et signature du pacte fédératif, (8 juin 1815). Parties : 1° Autriche; 2° Prusse; toutes les deux pour les pays qui appartenaient autrefois à l'empire d'Allemagne, avec addition de la Silésie; 3° Bavière; 4° Saxe; 5° Hanovre; 6° Wurtemberg; 7° Bade; 8. Hesse électorale; 9° grand-duché de Hesse; 10° Danemarck pour le Holstein; 11. Pays-Bas à cause de Luxembourg; 12° Brunswick; 13. Mecklenbourg-Schwerin; 14° Nassau; 15° Saxe-Weimar; 16° Saxe-Gotha; 17° Saxe-Cobourg; 18. Saxe-Meiningen; 19° Saxe-Hildbourghausen; 20° Mecklenbourg-Strelitz; 21° Holstein-Oldenbourg; 22° Anhalt-Dessau; 23° Anhalt-Bernbourg; 24° Anhalt-Köthen; 25° Schwartzbourg-Sonderhausen; 26° Schwartzbourg-Rudolstadt; 27° Hohenzolern-

Hechingen ; 28° Lichtenstein ; 29° Hohenzollern - Sigmaringin ; 30° Waldeck ; 31° Reuss , branche aînée ; 32° Reuss , branche cadette ; 33° Schaumbourg-Lippe ; 34° Lippe-Detmold ; 35° les villes libres de Lubeck ; 36° Francfort ; 37° Brème ; 38° Hambourg. —

I. Conventions générales : 1° toutes les parties contractantes , vaincues des avantages de leur réunion pour le maintien du repos et de l'équilibre de l'Europe , se lient ensemble par un pacte qui portera le nom de confédération germanique. 2° Son but est la conservation de la sûreté intérieure et extérieure de l'Allemagne , et de l'indépendance et de l'intégralité de chacun de ses états. 3° Tous les membres de la confédération ont à ce titre les mêmes droits , et s'obligent à rester inviolablement fidèles au traité fédératif , et à concourir en proportion de leurs forces à le faire respecter. 4° Les affaires de la confédération seront régies par une diète composée de dix-sept membres à voix délibérative. L'Autriche préside à la diète. 5° Tout membre est autorisé à faire des propositions : le président est tenu de les soumettre à la délibération. 6° Lorsqu'il s'agit d'additions ou de modifications aux lois fondamentales de la confédération et de réglemens organiques , la diète plénière se compose de soixante-neuf suffrages , suivant une répartition déterminée. 7° La décision est portée dans l'assemblée ordinaire à la majorité des voix , et à la majorité des deux tiers , dans l'assemblée plénière ; mais elle ne peut produire aucune résolution obligatoire , en ce qui concerne l'adoption et le changement des lois constitutives de l'association , des réglemens d'organisation et les intérêts religieux. 8° Convention sur les dissidences. 9° La diète a son siège à Francfort sur le Mein ; 10° dispositions fondamentales : 11° tous les membres promettent de prendre la défense non-seulement de l'Allemagne entière , mais encore de tout état de la confédération qui serait attaqué , et se garantissent mutuellement toutes leurs possessions soumises au pacte fédératif. En cas de guerre fédérale , il ne peut y avoir ni négociations , ni trêve , ni paix séparées ; 12° toujours les confédérés se réservent le droit de contracter d'autres alliances , en s'obligeant néanmoins de n'entrer dans aucune qui pourrait avoir pour objet d'attenter à la sûreté de la confédération ou de l'un des états qui en font partie. Ils prennent aussi l'engagement de ne pas se faire la guerre les uns aux autres , sous aucun prétexte , de ne pas terminer leurs démêlés par la force , de les porter devant la diète et de se soumettre à ses décisions prononcées sur une procédure régulière. II. Conditions particulières : 13° Institution d'une haute cour de justice ; 14° il sera établi dans cha-

que état de la confédération un gouvernement représentatif. 15^e Conventions relatives aux intérêts des médiatisés. 16^e Convention relative aux dettes et aux pensions. 17^e Egalité de droits politiques et civils pour toutes les communions chrétiennes. 18^e Conventions relatives à l'office des postes, au profit de la maison de la Tour et Taxis. 19^e Droits généraux des sujets des états de la confédération germanique : faculté de posséder des biens dans les autres états sans payer de taxe particulière ; liberté de se retirer, de prendre ailleurs du service, et exemption de tout impôt supplémentaire ; prochaine rédaction de dispositions uniformes sur la liberté de la presse et les contrefaçons.

8. Chacun s'aperçoit facilement de tout ce qui manque ici : peu de personnes se sont rendu compte de ce qui s'y trouve. La conservation de la tranquillité intérieure et de la paix de l'Allemagne ; l'assurance de constitutions libres ; l'égalité des plus faibles membres de la confédération et des plus forts : (où l'histoire montre-t-elle quelque chose de pareil ?) : tout cela est clairement exprimé, et a été surtout scrupuleusement respecté par les grandes puissances (1). Les lacunes peuvent être facilement remplies, si toutefois, au lieu de s'en tenir à de vaines formes, on est mu réellement par l'amour de la commune patrie. Mais ceux qui ne s'occupent que de ce qui manque au pacte fédératif doivent savoir qu'ils sont précisément ses plus dangereux ennemis. Le suffrage de la nation doit le soutenir et l'achever ; les cabinets ne le pourraient pas seuls, même quand ils le voudraient ; ils ont besoin d'être appuyés par l'opinion publique et par le concours du peuple (2). Faire de l'Allemagne l'arbitre de la paix de l'Europe, est sa haute destination : peut-il y en avoir une plus glorieuse, si elle s'accomplit ? La diète s'ouvrit à Francfort le 5 novembre 1816.

(1) Quoi ! même la promesse de constitutions libérales ! (*Note du Traducteur.*)

(2) Mais comment l'opinion publique peut-elle applaudir à un ouvrage qu'elle trouve imparfait, et le peuple concourir autrement que par une obéissance passive, au maintien d'une constitution qui ne satisfait pas ses vœux, et qui offre si peu de garanties à sa liberté et à son repos ? (*Note du Traducteur.*)

Der Deutsche Bund in seinen Verhältnissen zu dem Europäischen Staaten System; bey Eröffnung des Bundes-tags dargestellt; von A. H. L. HEEREN, 1816. — De la confédération germanique dans ses rapports avec le système politique de l'Europe; par HEEREN, 1816.

9. Les démarcations territoriales en Allemagne étaient étroitement liées avec le rétablissement des deux grandes monarchies de cette contrée; mais ce rétablissement n'intéressait pas seulement l'Allemagne, il importait à l'Europe entière, et fut traité sous ce point de vue. Les cinq grandes puissances qui avaient conclu la paix de Paris, l'Autriche, la Prusse, l'Angleterre, la Russie et la France, formèrent au congrès un comité spécial pour les affaires européennes, sous la présidence du prince de Metternich; et dans quelques cas particuliers, on y appela l'Espagne, le Portugal et la Suède. Ces huit puissances furent aussi celles qui signèrent les actes du congrès.

Les noms des envoyés ont été déjà cités (p. 146-147): le comte de Löwenhielm stipula pour la Suède.

10. Recomposition de la monarchie autrichienne: aux possessions qu'elle avait conservées on ajouta le royaume d'Italie dissous, les provinces Illyriennes reprises, et les cessions restituées par la Bavière. Ainsi cette monarchie, dans laquelle ne rentrèrent ni la Belgique, ni l'Autriche antérieure, forme un tout contigu, avec vingt-huit millions d'habitans, dont neuf millions et demi appartiennent à la confédération germanique; le surplus se compose de Hongrois, d'Italiens, d'Illyriens et de Polonais. Elle conserve son ancien caractère de réunion de peuples et d'états divers, sous un même souverain, mais sans constitution commune. Ici la sagesse du gouvernement consiste à respecter les droits de chacune de ces nations.

L'Autriche obtint au congrès de Vienne, 1.° en Italie, toutes les contrées entre le Tesin, le Pô et la mer Adriatique, avec la Valteline et Chiavenna; la portion des duchés de Mantoue, au midi du Pô, et le droit de garnison à Ferrare. Ces divers états furent érigés en royaume Lombardo-Vénitien. On donna en outre, à des

princes de la même maison la Toscane, Modène, et Parme et Plaisance; 2° les provinces Illyriennes qui avaient été cédées par la paix de Vienne (v. p. 107) et auxquelles a été imposé le nom de royaume d'Illyrie; 3° la ci-devant Dalmatie Vénitienne avec la république de Raguse et ses îles, jusqu'aux bouches du Cattaro. 4° Par échange avec la Bavière (14 juin 1814 et 14 avril 1816), le Tyrol et le Vorarlberg, excepté le district de Weiler; Salzbourg jusqu'à la Salze, une partie de l'Innviertel et de l'Hausruck, cédés par l'Autriche en 1809; 5° les portions de la Gallicie qui avaient été abandonnées par la paix de Vienne à la Russie et qu'elle restituait (v. p. 107).

11. Les autres puissances, et principalement l'Autriche, reconnaissaient l'indispensable nécessité de rendre à la monarchie prussienne sa force statistique de 1805, et qui, après ses sacrifices, aurait pu mettre en doute ses droits à cet égard et les lui disputer? Mais l'exécution était ici d'autant plus difficile, que le bouleversement avait été plus grand, et qu'il était impossible que tout fût remis sur l'ancien pied. Anspach et Bareuth, à cause de leur situation, ne pouvaient pas être rétrocédés sans morceler la Bavière: on avait du moins ici Berg et Clèves pour compensation. Mais les plus grands obstacles tenaient aux prétentions de la Russie sur le duché de Varsovie. La malédiction des partages de la Pologne pesait encore sur l'Europe. La Prusse à laquelle se joignait la Russie, demandait la Saxe entière pour dédommagement de ses sacrifices en Pologne, sauf à indemniser le roi de Saxe en Westphalie. L'Autriche, l'Angleterre, et surtout la France, se prononçaient en faveur de la maison de Saxe (à peine fut-il fait mention de la nation). Il y eut des momens où l'on aurait pu craindre de voir se porter aux dernières extrémités des princes moins amis de la paix. Enfin la diplomatie trouva un terme moyen. Le pays qui avait souffert pour la cause de l'Allemagne fut partagé, et une portion du duché de Varsovie revint à la Prusse. Par-là fut délié, ou plutôt tranché le nœud principal: le surplus ne pouvait éprouver aucune importante difficulté. Ainsi la Prusse remonta, avec dix millions d'habitans et un territoire divisé en deux grandes parties, au rang des premières puissances, dont cependant

les territoires, moins accessibles, sont en étendue, au moins le triple du sien. Si la Prusse veut se maintenir, il faut que l'habileté supplée à ce qui manque à la masse. Elle a prouvé qu'elle le pouvait : tombée avec dix millions d'âmes, elle s'est relevée avec cinq millions. (Avis aux faiseurs de tableaux de statistique.) Heureuse l'Europe d'avoir un tel état au milieu d'elle !

La Prusse avait perdu par la paix de Tilsitt à peu près la moitié de son territoire et de sa population; elle recouvra ce qu'elle avait été forcée de céder, à l'exception néanmoins d'une grande partie de la Prusse méridionale et de la Prusse orientale qui échurent à la Russie; d'Anspach et de Bareuth qui restèrent à la Bavière; de Silesheim, de l'Oost-Frise, de Lingen et d'Eichfeld dévolus à l'électorat de Hanovre. Elle en fut indemnisée par une partie de la Prusse méridionale (le duché de Posen) par la moitié du royaume de Saxe cédée par le traité du 18 mai 1815; par la Poméranie Suédoise; par Clèves, Berg, Aremberg, et quelques autres parties de la Westphalie et par la majeure partie de la rive gauche du Rhin jusqu'à la Sarre, ce qui procure de ce côté à l'Allemagne un rempart inexpugnable. Des dix provinces de la monarchie prussienne, sept, Brandebourg, Poméranie, Saxe, Silésie, Westphalie, Clèves et Berg et le bas-Rhin, peuplés de huit millions d'habitans, font partie de la confédération germanique. Les trois autres, la Prusse orientale, la Prusse occidentale et Posen n'en sont pas. Un gouvernement constitutionnel doit remplacer le gouvernement absolu; mais on organise d'abord l'administration; l'établissement d'une constitution dans un état aussi morcelé présentant de très graves difficultés.

Pour l'histoire des négociations relatives à la Saxe, voir les ouvrages ci-dessus indiqués (p. 174) et particulièrement le projet, avec les pièces justificatives, dans la Minerve de 1817, t. 1.

12. Pour l'égalisation des territoires des autres grands états d'Allemagne, 1^o la Bavière obtint en indemnité de ses rétrocessions à l'Autriche, une petite partie de la rive gauche du Rhin, Wurtzbourg, Aschaffembourg et quelques parcelles de Fulde. (Ses prétentions sur le cercle du Mein et du Tauber, et contre la dévolution de celui du Neckar, à Bade, sont restées sans effet.) 2^o Wurtemberg; 3^o Bade n'éprou-

vèrent aucun changement ; 4^o Hanovre fut élevé à la dignité de royaume, et acquit de la Prusse Hildesheim, l'Oost-Frise, le comté inférieur de Lingen, une portion d'Eichfeld, et quelques enclaves dans la Hesse électorale. Mais il céda à la Prusse, au delà de l'Elbe, Lauenbourg, depuis échangée par cette dernière puissance contre la Poméranie suédoise et l'île de Rugen que le Danemarck tenait de la Suède. Hanovre eut encore quelques autres enclaves. Les actes du congrès de Vienne contiennent les délimitations relatives aux territoires des petits états. La promesse de l'établissement de constitutions représentatives, exprimées par l'article 14, a été promptement effectuée en Bavière, dans le Hanovre, à Bade, à Nassau, à Mecklenbourg, dans le duché de Saxe-Weimar, etc. Son accomplissement éprouve des obstacles à Wurtemberg : elle est encore vaine partout ailleurs.

Actenstück zur Beleuchtung der Badischen territorial-frage. Deutschland, 1818. — Pièces justificatives pour l'éclaircissement des demandes relatives à la délimitation du territoire de Bade. Allemagne, 1818. — L'introduction historique à la tête de ce recueil donne les notions les plus claires sur ces différens.

13. La réunion des Pays-Bas en un seul état était un point capital dans le système politique de l'Europe. L'histoire approuvé par quels nœuds étroits était lié à ce système le sort des provinces de la Belgique et des provinces bataves, et que les premières, dans les mains des Français, leur ouvraient le chemin à la domination universelle (1). On sent le besoin de fonder un état puissant qui, du moins en se joignant à la Prusse, fut assez fort pour se défendre ; et la réunion de tous les Pays-Bas en un royaume fut arrêtée à Vienne. Le souverain prit le titre de roi, et la maison d'Orange gouvernant ces provinces, comme autrefois la maison de Habsbourg, leur donna une constitution libre, au lieu de la tyrannie de Philippe II. On reconnut aussi la né-

(1) Qui croirait que la possession de la Belgique fût un moyen assuré de régner en Espagne, en Italie, en Illyrie et en Grèce ! (*Note du Traducteur.*)

essité de fortifier la frontière, et il y fut pourvu. Quoiqu'il fût impossible de fondre en une seule nation deux peuples divers (comme il y a deux mille ans) d'origine et de langage (1), et d'ouvrir à leur commerce et à leurs manufactures des débouchés à leur gré, il était néanmoins indispensable de les lier par un nœud durable : le temps et la sagesse de la maison de Nassau feront le reste.

État du royaume des Pays-Bas, après le traité de Vienne (31 mai 1815) : division en dix-sept provinces de toutes celles de la Hollande et de la Belgique, et de Liège ; et en outre le grand-duché de Luxembourg lié à la confédération germanique. Constitution : Hérité du trône dans la maison d'Orange. La puissance exécutive appartient exclusivement au roi, l'initiative des lois lui est aussi attribuée ; néanmoins les chambres ont le droit de faire des propositions. Il y a un conseil d'état dont les membres sont choisis par le roi. Le corps législatif, autrement les états généraux, est divisé en deux chambres : la première de quarante à soixante membres, nommés à vie par le roi ; la seconde, de cent dix membres élus par les états provinciaux. Ceux-ci se composent, dans chaque province, de la noblesse, des députés des villes et de ceux des campagnes. Liberté et égalité politique des cultes. — Défense des frontières par une ligne de forteresses établies aux frais des Anglais, pour prix de la cession d'Essequibo, de Demerary et de Berbice (convention du 13 août 1814). Les colonies restituées ne sont soumises qu'au roi, savoir : Surinam, Curaçao, Saint-Eustache et Saint-Martin, Batavia et Banca, et les Moluques avec leurs dépendances.

14. La Grande-Bretagne, sortie intacte de la tourmente, n'avait besoin de restauration ni dans son territoire, ni dans son gouvernement. Les principes de Pitt avaient triomphé, et l'établissement de la régence (10 janvier 1811) n'y avait rien changé. Mais l'éclat de ses victoires et son as-

(1) Ces peuples ne sont-ils pas beaucoup plus séparés aujourd'hui par la diversité de leurs opinions religieuses, du régime auquel ils ont été si long-temps soumis, et de leurs intérêts commerciaux, que par celle de leur source primitive et de leurs langues qui ont tant d'analogie ? et les différences modernes ne sont-elles pas, plus que les anciennes, le plus grand obstacle à leur intime réunion ? (Note du Traducteur.)

endant politique ne faisaient pas seuls la gloire de l'Angleterre : elle en tirait encore plus de son influence sur la civilisation du monde. L'esprit des constitutions libres émanait d'elle. La sienne était un modèle, non à imiter aveuglément, mais propre à servir de guide. Son exemple et la constance de sa volonté ont aboli le commerce des esclaves, et ses institutions ont étendu à toutes les parties du monde, la lumière du christianisme, ce véhicule de la civilisation européenne. Une nouvelle méthode d'enseignement populaire, utile tant qu'elle restera dans ces limites, et déjà universellement répandue, est partie de là, presque en même temps que la découverte de la vaccine, qui paraît devoir plus que réparer les pertes occasionées par la guerre. Les grands progrès dans l'art de la fabrication qui peuvent opprimer pour un moment l'industrie manufacturière des autres pays, ne finiront-ils pas comme tous les progrès de l'esprit humain, par tourner à l'avantage universel? Lorsqu'on inventa l'art de la typographie, cette découverte porta préjudice à la profession de copiste et de calligraphe : aurait-il fallu pour cet intérêt défendre d'imprimer?

Les possessions de la Grande-Bretagne s'accrurent, en Europe, des îles de Malte et d'Heligoland; dans les Indes occidentales, de Tabago, de Sainte-Lucie et de Surinam, et, dans les Indes orientales, de l'île de France, de Cochin et des conquêtes sur les Maldives (voyez pag. 144).

Depuis le renversement du ministère de Grenville et de Fox (26 mars 1807), le pouvoir, malgré quelques changements dans les hommes qui occupaient les emplois, se perpétua dans les mains des amis ou des élèves de Pitt. Lord Liverpool, Hawksbury, Canning, Parceval, Castlereagh, Vansittart, etc., appartiennent tous à cette école. Après l'assassinat (1^{er} mai 1812) du premier lord de la trésorerie, Spencer Parceval, le lord Liverpool lui succéda, et il est resté depuis lors à la tête du ministère, avec lord Castlereagh, secrétaire d'état des affaires étrangères, et Vansittart, chancelier de l'échiquier.

15. Le rétablissement de la France dans son ancien état, était une condition nécessaire du rétablissement de l'Eu-

rope. C'est dans le cours même de leurs victoires que les alliés ont proclamé que, comme partie du système politique général, la France devait être grande et puissante. Aussi, même rentrée dans la limite de ses anciennes frontières, elle reste encore par sa situation, son étendue, sa population et le génie de ses habitans, l'état le plus considérable de l'Europe. Ses frontières furent déterminées par les traités; le choix de sa constitution fut abandonné à elle-même : affaire difficile ! mais la providence accorda en ce moment à la France le plus grand de ses bienfaits, un sage pour roi, et pour conseil un Richelieu (1). Le monarque apporta d'Angleterre, à ses peuples, le plus inestimable des présens, une constitution libre. C'est maintenant à la nation à prouver qu'elle est capable de supporter la liberté. Son histoire permet d'en douter : mais si elle sait en être digne, quel avenir se prépare pour elle ! Elle n'aura désormais plus d'ennemis en Europe, quand elle ne voudra plus en avoir. La culture de son fertile territoire est la première source de sa prospérité : sans cela, celle de son industrie manufacturière se desséchait. Ses faibles colonies n'excitent plus la jalousie, et lui assurent cependant une part dans le commerce du monde ; mais avec une constitution libre, elle a encore un gouvernement autocratique. Ces deux institutions pourront-elles subsister ensemble, et la réforme de la dernière, ne serait-elle pas la plus difficile ?

La constitution établie par la charte octroyée est, à beaucoup d'égards, conforme à celle d'Angleterre, mais elle en diffère dans quelques points. Un roi constitutionnel avec la plénitude de la puissance exécutive, et qui est la source primitive de la législation, des ministres responsables, une chambre de pairs héréditaires à la nomination du roi, une autre chambre élective, voilà ce que les deux constitutions ont de commun ; mais dans celle de France

(1) M. le duc de Richelieu était encore dans les rangs de l'armée russe, lorsque la charte fut donnée à la France. Il n'a donc eu aucune influence sur la rédaction de cet acte. Son ministère a commencé par la signature du traité du 20 novembre 1815. (*Note du Traducteur.*)

l'initiative appartient exclusivement au monarque ; l'hérédité de la pairie est liée à l'institution des majorats, et les ministres siègent et opinent en cette qualité dans les chambres. La loi des élections et la loi sur l'âge (30 ans pour les pairs, 40 ans pour les députés), sont les appuis de cette constitution. — La France a recouvré de ses colonies : dans les Indes occidentales, la Martinique, la Guadeloupe, Mariegalande, la Desirade, les Saintes avec une portion de Saint-Martin et Cayenne : en Afrique, le Sénégal et Gorée, et dans l'Inde, l'île de Bourbon, Pondichéry, Mahé et Chandernagor.

16. Le rétablissement de la confédération helvétique fut discuté avec chaleur, au congrès de Vienne, dans un comité particulier des cinq grandes puissances. Il résulta de la délibération l'addition de trois nouveaux cantons et la reconnaissance de la neutralité de la Suisse (quel avantage pour la France dont le côté faible est ainsi mis à couvert (1)!) On lui laissa, après la révocation de l'acte de médiation, le soin de régler elle-même sa constitution.

Par la déclaration des puissances (20 mars 1815) à laquelle adhéra la confédération (29 mars), le Valais, Neuchâtel et le territoire de Genève agrandi de quelques cessions de la France et de la Savoie, érigés en nouveaux cantons, furent ajoutés aux dix neuf qui subsistaient déjà. On réunit une portion de l'évêché de Bâle, au canton de ce nom, et l'autre, plus considérable, au canton de Berne. Les ligues suisses se composent maintenant de vingt deux cantons, savoir : 1° Zurich ; 2° Berne ; 3° Lucerne ; 4° Uri ; 5° Schwitz ; 6° Underwald ; 7° Glaris ; 8° Zug ; 9° Fribourg ; 10° Soleure ; 11° Bâle ; 12° Schaffouse ; 13° Appenzell ; 14° Saint-Gall ; 15° Grisons ; 16° Argovie ; 17° Turgovie ; 18° Tésin ; 19° Vaud ; 20° Valais ; 21° Neuchâtel ; 22° Genève. Le nouveau pacte fédératif, souscrit et juré par les vingt-deux cantons, renferme les conventions suivantes : 1° garantie réciproque par tous les cantons, de leur territoire et de leur constitution. Il n'y a plus de sujets, et la jouissance des droits politiques ne peut plus être le privilège d'une classe de citoyens ; 2° les intérêts communs de la

(1) L'auteur oublie qu'en 1814, la Suisse a livré passage sur son territoire aux armées alliées, et qu'en 1815, elle a joint ses troupes aux leurs. (*Note du Traducteur.*)

confédération sont réglés dans une diète qui se rassemblera tous les deux ans, alternativement, à Zurich, à Berne et à Lucerne. Dans l'intervalle d'une diète à l'autre, la direction générale appartient au gouvernement du canton où s'est faite la dernière réunion. Elle consiste en députés de vingt deux cantons qui opinent suivant les instructions qu'ils ont reçues de leurs gouvernemens particuliers. Chaque canton a une voix ; la majorité décide ; les deux tiers des suffrages sont nécessaires pour les alliances étrangères. Le bourguemestre régnant du canton directorial préside l'assemblée ; 3^o la diète prononce sur les intérêts de la confédération, déclare la guerre et fait la paix, et traite seule au dehors ; 4^o fixation des contingens de troupes et des contributions, etc.

17. La restauration du royaume de Sardaigne se liait à celle du reste de l'Italie : son territoire fut augmenté, probablement par des considérations politiques et militaires, de la réunion précédemment convenue de la république de Gènes. On lui rendit la portion de la Savoie qui, par le premier traité de Paris, était restée à la France, mais on mit pour condition à cette restitution qu'elle céderait une frontière à la Suisse, et qu'elle reconnaît sa neutralité.

Un acte du congrès de Vienne assura la succession au trône de Sardaigne dans la maison de Carignan, et incorpora dans ce royaume Gènes à titre de duché, sur la réserve de quelques libertés et d'un port franc pour la capitale. Il n'a pas été question d'une réforme de la constitution.

18. La puissance de la maison d'Autriche en Italie fut augmentée par la réhabilitation de deux branches cadettes, l'une dans le grand duché de Toscane, agrandi de l'île d'Elbe et des Présides ; l'autre, dans le duché de Modène, avec tout son ancien territoire et par le rétablissement du duché de Parme et Plaisance, en faveur de l'épouse de Napoléon, l'archiduchesse Marie-Louise, malgré l'opposition de l'Espagne, qui, revendiquant cet état pour l'infante Marie-Louise, ci-devant reine d'Etrurie, refusa de signer l'acte qui en disposait autrement ; d'autant que cette princesse n'avait obtenu aucun dédommagement pour la perte

des états qui lui avaient été donnés en échange de la Toscane (voyez pag. 99). La justice de cette réclamation fut méconnue : mais l'affaire s'est terminée plus tard par un accommodement.

Traité de Paris (10 juin 1817) entre l'Autriche et l'Espagne : 1° l'archiduchesse Marie-Louise jouira sa vie durant, des duchés de Parme et Plaisance ; 2° à sa mort, cet état sera dévolu à l'infante Marie-Louise, et à son fils Don Carlos ; et en cas d'extinction de la ligne masculine, Parme passera à l'Autriche, et Plaisance au roi de Sardaigne ; 3° le duché de Lucques est donné à l'infante pour être réuni à Parme, dans l'hypothèse de la succession, et à la Toscane, dans celle de l'extinction.

19. L'état de l'église recouvra le même territoire dont il se composait avant la révolution, y compris les légations de Bologne et de Ferrare. Seulement l'Autriche se réserva le droit de garnison à Ferrare, avec un petit district au delà du Pô, et la France garda Avignon. Le saint-siège protesta contre ces résolutions (14 juin 1814), mais sans succès.

20. L'affaire des Deux-Siciles aurait présenté les plus grandes difficultés, si Murat ne les avait aplanies. Après sa mort (voyez pag. 151), il n'y eut plus d'obstacle à la restitution des deux royaumes à Ferdinand : ils furent réunis en un seul ; on ne retrancha de leur ancien territoire que les parcelles qui restèrent à la Toscane (voyez p. 189). Depuis lors quelques changemens ont été opérés dans l'administration ; mais le gouvernement n'a pas pris plus qu'en Piémont, une forme constitutionnelle (1). On a même renoncé aux tentatives faites par les Anglais, pendant leur séjour en Sicile, pour donner à cette île une constitution sur le modèle de celle de la Grande-Bretagne.

21. La république des Sept-Iles érigée au milieu des orages de la guerre, et qui, pendant quinze ans qu'elle a duré,

(1) Le désir d'obtenir ce bienfait a donné lieu, en 1820, à des mouvemens qui ont armé contre Naples, la Russie et l'Autriche, dont les troupes occupent encore ce malheureux pays. (*Note du Traducteur.*)

avait plusieurs fois changé de maîtres, fut placée, par une convention des quatre grandes puissances, sous la protection de l'Angleterre avec droit de garnison. Une constitution libre lui fut assurée et son pavillon reconnu. On pourvut aussi à sa sûreté. L'esprit de l'ancienne Grèce renaîtra-t-il ici, sous la tutelle de l'Angleterre? Le temps nous l'apprendra.

Traité relatif aux îles Ioniennes entre l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse, signé à Paris (15 novembre 1815). La république se compose des îles de Corfou, Céphalonie, Xante, Saint-Maure, Ithaque, Paxos et Cerigo, avec leurs dépendances. Constitution (29 décembre 1817) : un lord commissaire représente le roi d'Angleterre, comme protecteur. Il nomme le président du sénat, composé de cinq membres pris dans le corps législatif, lequel est formé par le choix d'électeurs nobles. Le sénat a la puissance exécutive et l'initiative des lois; mais toute proposition de loi et toute ordonnance est soumise à l'approbation du lord commissaire. Chaque île a de plus son gouvernement et son conseil particulier. Il n'y a pour toutes qu'un tribunal d'appel. L'église et la langue grecque dominant ici.

22. Le rétablissement de la monarchie espagnole en Europe était sans doute aussi une conséquence nécessaire de la chute de Napoléon; mais il prit une tout autre marche que celle des autres états. Les cortès assemblés pendant la guerre avaient décrété une constitution qui réduisait le roi à n'être que leur sujet. Non-seulement il refusa de l'accepter, mais il en poursuivit les auteurs avec une rigueur extrême. La puissance royale absolue soutenue par l'inquisition, la contrainte de la presse, et les jésuites furent rétablis, et l'on se jeta ainsi dans l'autre extrémité : depuis lors se sont manifestés de nombreux symptômes d'une sourde fermentation, au milieu de l'embarras des finances et de l'absence totale de crédit; inévitable effet d'un système d'exclusion de toute idée libérale! le temps apprendra si un tel état peut avoir de la durée (1).

(1) L'orage qui ne grondait encore que sourdement quand ceci a été écrit, a depuis éclaté, et il en est sorti un gouvernement représentatif.

Voir dans le *journal politique* (mai 1814) l'étrange constitution proposée au roi par les cortès. La promulgation de leurs lois était presque le seul pouvoir qu'on laissait au monarque. L'Espagne aurait été une république avec un président appelé roi et serviteur des cortès.

23. On a déjà parlé des grands changemens opérés dans la monarchie portugaise, par lesquels une colonie est devenue la capitale et le siège du gouvernement. Cependant dans les titres du souverain, celui de roi de Portugal précède toujours celui de roi du Brésil. L'élignement de la cour a occasionné de grandes pertes à la capitale; mais elle paraît devoir en être dédommagée par l'accroissement du commerce avec le Brésil (1). Il n'appartient aussi qu'à l'avenir de nous révéler l'effet de l'esprit militaire que la guerre a si puissamment ranimé dans la nation. La discussion avec l'Espagne, au sujet de la restitution d'Olivenza (voyez pag. 73) décidée par le congrès de Vienne, n'a pu encore être aplanie: l'Espagne insiste sur l'évacuation préalable de Montevideo.

24. Le nord même de l'Europe, ainsi qu'on l'a fait voir, n'avait pas été préservé des bouleversemens de cette époque, et tous les états de cette contrée ont éprouvé des changemens. Le Danemarck, forcé de renoncer à la Norwége, n'a reçu en échange que la Poméranie suédoise, qu'il a troquée avec la Prusse contre le duché de Lauenbourg jusqu'à l'Elbe (voyez pag. 184): considérée sous le rapport de la superficie du territoire, cette indemnité est bien faible; mais elle n'est pas à beaucoup près sans importance par la situation de la contrée et par sa valeur intrinsèque. On peut douter que la perte de la Norwége en soit une réelle pour le Danemarck. La Norwége avait besoin du Danemarck;

Militaire dans son principe, cette révolution a prouvé par ses résultats que les soldats qui l'ont faite étaient animés par des sentimens de vrais citoyens. Les lois règnent et non les armes. Peut-être cependant est-il à regretter que le vœu national n'ait pas eu d'abord d'autres organes. (*Note du Traducteur.*)

(1) Le roi est revenu à Lisbonne (voyez la note, pag. 158); et le prince royal vient tout récemment d'y être rappelé. (*Note du Traducteur.*)

excepté pour le service de sa marine, le Danemarck n'avait aucun besoin de la Norwége, et, d'après les règles de la probabilité, il est difficile à croire que le Danemarck veuille de long-temps tenter de rétablir une marine. La constitution du Danemarck est restée intacte. Le moment n'est pas encore venu de donner une forme constitutionnelle de gouvernement au Holstein, séparé de nouveau du Danemarck, et lié à la confédération germanique.

25. La Péninsule scandinave est maintenant, par la réunion de la Norwége à la Suède, tout entière sous la domination d'un seul souverain (voyez pag. 152); la Suède y a cherché un dédommagement pour la perte de la Finlande, et elle l'y a trouvé sous le rapport politique, plus que sous le rapport statistique. Sous un roi qui n'attend pas sa gloire seulement de ses exploits guerriers, les deux royaumes jouiront probablement long-temps des douceurs de la paix. Elle cicatrisera les plaies occasionées par une participation inconsidérée aux guerres de ces derniers temps, si la Norwége sait trouver dans le calme de sa nouvelle destinée, un dédommagement de ce que la nature, marâtre pour elle, lui a refusé. Les deux royaumes n'ont rien à s'envier, ni à désirer pour la jouissance d'une constitution libre.

Ce qui distingue les deux constitutions, c'est qu'en Suède une puissante noblesse héréditaire est le premier état du royaume, et qu'en Norwége elle n'a point de préférence, et qu'il ne peut lui en être accordé. La loi fondamentale de la Norwége en 112 articles (17 mai et 4 novembre 1814) constitue le royaume en monarchie héréditaire, subsistant par elle-même, indépendante, indivisible, réunie avec la Suède sous un même roi. Le roi exerce le pouvoir exécutif dans toute sa plénitude; il sanctionne les lois, nomme son conseil-d'état, déclare la guerre, en observant quelques formalités, contracte les alliances et fait les traités de commerce et de paix. La diète (*Storting*) se compose de membres élus et se divise elle-même, par le choix, en deux sections, dont l'une (*Lagthing*), contient le quart, et l'autre (*Odelsting*) les trois quarts des membres. Le *Storting* a la puissance législative; le roi partage l'initiative avec l'*Odelsting*, et les propositions de loi sont adressées au *Lagthing*. Les membres en sont élus pour trois années, et

la diète est assemblée tous les trois ans dans la capitale, et ouverte par le roi : il peut néanmoins la convoquer extraordinairement.

Politick Journal, 1815, 1-5 Stück. — *Journal Politique de 1815*, nos 1-5.

26. Aucun état n'est sorti de ces tempêtes plus puissant et plus agrandi que la Russie. Sa force s'est accrue par la lutte même. Elle a acquis au nord toute la Finlande ; au sud, la Bessarabie et une partie de la Moldavie (1814). La paix avec la Perse lui a valu plusieurs provinces à l'est, et le traité de Vienne lui a procuré une portion de la Pologne. Cette glorieuse issue du combat a donné une nouvelle énergie à l'orgueil national ; mais ce qui a surtout contribué à exalter ce sentiment, c'est un souverain dont le génie et le courage connaissent et embrassent sa sphère d'action et d'influence dans toute son étendue. Ainsi la Russie, qui appartient à deux parties du monde, est parvenue au point où l'agrandissement ne peut plus être un bonheur. Sa constitution n'est pas entièrement changée ; mais des réformes partielles paraissent préparer de plus grandes modifications, que le temps seul peut révéler.

27. Le rétablissement du royaume de Pologne fut le dernier résultat des nombreuses vicissitudes et des longues souffrances de cet état. Son étendue embrasse une grande partie du ci-devant duché de Varsovie : il n'y en a d'excepté que le duché de Posen adjugé à la Prusse, et Cracovie déclarée ville libre. Quoique pour jamais réunie à l'empire russe, la Pologne a cependant un gouvernement représentatif particulier, et forme ainsi un état séparé de la Russie, mais soumis au pouvoir du même souverain.

Le sort de la Pologne fut décidé à Vienne par délibération du 3 mai. La constitution qui lui fut donnée le 25 ne changea rien aux institutions principales qui subsistaient dans le duché de Varsovie : 1° le pouvoir exécutif appartient tout entier au roi : il le fait exercer par un gouverneur ou vice-roi de son choix, par un conseil d'état et par un ministre ; 2° la diète se compose d'un sénat, et d'une chambre de députés de la noblesse. Le sénat consiste en trente membres, dont dix évêques, nommés à vie par le roi. La chambre des députés est de soixante membres, âgés au moins de

quarante ans, et élus par les diétines. Ils restent pendant neuf ans en fonction, et sont renouvelés par tiers, de trois en trois ans. Les conseillers d'état ont droit de séance et de suffrage dans cette assemblée ; 3^o la diète est convoquée tous les deux ans, à l'époque déterminée par le roi ; elle délibère sur les lois qui lui sont proposées, et sa session n'a que quinze jours de durée.

Politick Journal, 1816, Stück II. — *Journal Politique*, n^o 11.

La ville libre de Cracovie, dont l'indépendance, la constitution libre et l'absolue neutralité à cause de l'importance de sa position militaire, sont si soigneusement garanties par un acte du congrès de Vienne, doit être comptée parmi les phénomènes politiques de l'Europe, comme la république de Saint-Marin, qui subsiste et n'a pas cessé de subsister immuable, autant du moins qu'on la connaît, au milieu de l'état de l'église.

28. La Porte s'était garantie de toutes les convulsions, jusqu'à la guerre avec la Russie, qui lui coûta la Bessarabie et une partie de la Moldavie (voyez pag. 119). Ses limites vers l'Asie antérieure ne paraissent pas exactement déterminées. Grâce au secours du puissant pacha d'Égypte, elle fut plus forte en Arabie contre les Wéchabites que dans l'Europe, dont elle troublera difficilement le repos, si on la laisse tranquille.

29. Ainsi fut rétabli le système politique de l'Europe dans ses diverses parties. Il ne reste de questions territoriales qu'à l'égard d'Olivenza, non encore restitué aux Portugais, des réclamations de la Bavière contre l'insuffisance de ses indemnités et de quelques places frontières sur lesquelles la Russie et la Turquie ne sont pas d'accord ; mais ces difficultés paraissent devoir être prochainement aplanies. Sans doute il n'en est pas de même dans les autres parties du monde ; mais, l'Angleterre n'ayant plus de rivaux maritimes, les guerres coloniales ne sont plus à craindre comme autrefois, et toutes les puissances s'étant également abstenues de prendre part à l'insurrection de l'Amérique espagnole, il est probable que cette querelle ne troublera pas le repos de l'Europe.

30. Les restaurateurs du système politique de l'Europe

ont eux-mêmes, hautement, et à plusieurs reprises, déclaré qu'ils n'avaient en vue que sa liberté et que le rétablissement de l'équilibre. On a demandé s'il pouvait exister avec l'inégalité des états, même entre les plus considérables. On a craint que la réunion de la Pologne à la Russie ne donnât à cette puissance trop de prépondérance sur le continent, et qu'il n'y eût plus de contrepoids à la puissance maritime de l'Angleterre. La Grande-Bretagne elle-même semble se croire d'une autre partie du monde, et quant à la Russie, on sait à présent que ce n'est pas la masse seule qui décide; et que tout dépend de l'esprit qui l'anime. L'esprit de liberté qui domine chez tous les peuples, dans l'occident de l'Europe, est un plus sûr boulevard que ne pourrait l'être une ligne de forteresses, quelque désirable que fût aussi un tel rempart.

31. Toutefois il s'est formé dans cette restauration du système politique de l'Europe une aristocratie avouée et diplomatique des grandes puissances, qui n'existait pas, du moins ostensiblement, sous l'ancien régime. La manière dont la restauration s'est opérée n'a pu que lui donner ces caractères. Comment, en effet, aurait-il pu en être autrement, quand la conduite des intérêts généraux est tombée dans les mains de souverains aux puissans efforts desquels les faibles aussi devaient avoir l'obligation de leur rétablissement? Cette aristocratie née des circonstances fut diplomatiquement fondée à Chaumont, par un traité de quadruple alliance pour vingt ans, entre l'Autriche, la Russie, l'Angleterre et la Prusse (voyez pag. 141), consolidée par la forme même des négociations du congrès de Vienne (voyez pag. 148), et enfin complétée par l'accession de la France au congrès d'Aix-la-Chapelle. Cependant à Vienne même, il s'établit déjà divers degrés dans cette aristocratie; car bien que les cinq grandes puissances y eussent seules prononcé sur les intérêts généraux de l'Europe, les actes du congrès furent cependant souscrits en outre, par le Portugal et par la Suède, et plus tard, par l'Espagne (5 juin 1817).

32. Qui pourrait blâmer cette aristocratie, tant que, se res-

treignant aux intérêts généraux, elle-même se prescrira des limites? Elle est utile et nécessaire, parce qu'elle est produite par la nature même des choses, inoffensive, parce qu'elle est avouée; elle représente en quelque sorte un sénat européen auquel il ne manque qu'une forme régulière et immuable. Les réunions personnelles des monarques ne pouvaient pas toujours suppléer à ce défaut, et cependant plusieurs incidens ont rendu sensible le besoin d'y pourvoir. Ici il faut aussi laisser mûrir par le temps ce que lui seul peut amener à une parfaite maturité. Combien une telle institution pourrait être efficace pour l'aplanissement des difficultés qui s'élevaient, même entre les grandes puissances, ou pour une intervention médiatrice dans les querelles des autres! Jamais temps ne fut plus propice pour l'érection d'un tel tribunal, que le moment présent, où les principales puissances de l'Europe n'ont rien à prétendre l'une sur l'autre.

33. Mais une plus haute sanction que celle de la diplomatie devait être donnée à la politique : c'est celle de la religion. La sainte alliance est sortie du génie et du cœur de l'empereur Alexandre. Conclue directement avec les souverains de l'Autriche et de la Prusse, elle a été acceptée successivement par tous les états chrétiens de l'Europe, excepté l'Angleterre, qui en a du moins avoué les principes. Les trois monarques s'y sont engagés, « conformément
 « aux préceptes de l'Évangile, qui commandent à tous les
 « hommes de s'aimer en frères, à rester liés par l'indisso-
 « luble nœud d'une amitié fraternelle; à se prêter mutuel-
 « lement assistance; à gouverner leurs sujets en pères; à
 « maintenir sincèrement la religion, la paix et la justice (1).
 « Ils se considèrent comme des membres d'une seule et même
 « nation chrétienne, et chargés chacun, par la Providence,
 « de diriger une branche de la même famille. Ils invitent
 « toutes les puissances à reconnaître ces principes et à entrer
 « dans la sainte alliance. »

(1) Il n'est nullement fait mention de la liberté. (*Note du Traducteur.*)

Conclusion de la sainte alliance entre les empereurs d'Autriche et de Russie, et le roi de Prusse, à Paris (26 septembre 1815). — Les politiques, accoutumés seulement au langage et aux formes de la diplomatie moderne, furent saisis d'étonnement à l'apparition de ce traité. Avaient-ils donc oublié qu'au XVI^e et même au XVII^e siècle, la diplomatie parlait aussi le langage du christianisme et stipulait pour son avantage?

34. Tandis que les princes les plus puissans de la chrétienté serraient ainsi, pour eux et pour leurs peuples, les nœuds de l'amour fraternel ; tandis que les deux églises évangéliques, long-temps séparées, se réunissaient volontairement en divers lieux, la cour de Rome suivait une politique tout opposée. Non-seulement l'état de l'église, mais l'église romaine elle-même avait besoin de restauration. Il était sans doute du devoir de Pie VII, son chef, d'en défendre les droits ; mais on s'aperçut bientôt que ses réclamations avaient bien moins pour objet le rétablissement de l'église romaine que celui de la cour de Rome. Une de ses premières mesures fut le rappel des jésuites, comme l'un des plus fermes appuis du Saint-Siège. Le temps prouvera jusqu'à quel point ils pouvaient l'être encore ; s'ils trouveront accès en France (1) et en Allemagne comme en Espagne et dans une partie de la Suisse ; et si à Rome, ils ne soufflent pas, comme autrefois, le feu de la haine et de la discorde ; c'est ce qui sera toujours en leur pouvoir, quand même leur influence politique ne revivrait pas. Un seul état, le Portugal, s'est jusqu'à présent formellement opposé à leur retour ; cet exemple ne sera-t-il imité dans aucune autre contrée (2) ? ne le sera-t-il pas dans les états d'Allemagne ? Un bref a été publié contre la *peste des sociétés bibliques* : on se croit revenu au temps de Grégoire VII. L'objet le plus important que devait se proposer le pape était incontestablement la conclusion de traités sur les rapports ecclésiastiques avec les

(1) Ils n'y ont pas repris ouvertement leur nom ; mais à cela près, ils y sont pleinement réintégrés. (Note du Traducteur.)

(2) L'Espagne régénérée les a de nouveau congédiés. (Note du Traducteur.)

princes temporels. Mais il n'a encore été fait que deux concordats : l'un avec Naples, et l'autre avec la Bavière, le dernier, non sans beaucoup de contestations. Celui qui se négociait avec la France (1), paraît suspendu par le gouvernement et les ouvertures empressées des princes protestans, à l'égard de leurs sujets catholiques, n'ont obtenu encore aucun résultat (2). La moitié de l'édifice catholique est encore à terre; un grand nombre de sièges épiscopaux restent vides; et si cet édifice ne se relève pas, à qui la faute peut-elle en être imputée?

Rétablissement des jésuites par la bulle : *Sollicitudo omnium* (7 août 1814). Les missions (3) (voyez I^{re} Période, pag. 52), autrefois leur principale affaire, paraissent aujourd'hui le dernier de leurs soins. — Voir dans le *journal politique* (juin 1817), le bref remarquable du pape (l'authenticité n'en est pas contestée) adressé à l'archevêque de Gnesne, primat de Pologne, contre les sociétés bibliques, *vaserrimum inventum, pestem, quoad fieri potest defendendam*. Les maximes et le latin des jésuites sont également incorrigibles.

35. Il ne manquait plus à l'accomplissement de l'œuvre des souverains, que leur entière réconciliation avec la France, par la retraite de l'armée d'occupation (V. p. 150). Après que la France eût satisfait à tous ses engagements pécuniaires, cette retraite fut accordée au congrès d'Aix-la-Chapelle, principalement par l'effet de la médiation de Wellington, ici homme d'état. L'admission de la France dans l'alliance des puissances dirigeantes en fut la conséquence. Elles consacrèrent solennellement, dans un protocole et par une déclaration, et les principes et les formes de la politique pour l'avenir; principes et formes tous dans l'esprit

(1) Il a depuis reçu un commencement d'exécution : quelques-uns des sièges épiscopaux qu'il a créés, viennent d'être remplis. (*Note du Traducteur.*)

(2) Les arrangemens relatifs à la Prusse sont terminés. (*Note du Traducteur.*)

(3) Il n'est évidemment question ici que des missions étrangères. (*Note du Traducteur.*)

de la sainte alliance, et dont les documens qui les renferment ne doivent pas être omis à la fin de l'histoire du système politique de l'Europe.

PROTOCOLE SIGNÉ LE 15 NOVEMBRE 1818, PAR LES
PLÉNIPOTENTIAIRES DES COURS D'AUTRICHE, DE
FRANCE, DE LA GRANDE-BRETAGNE, DE PRUSSE ET
DE RUSSIE,

Les ministres de ces cours, etc., après avoir mûrement approfondi les principes conservateurs des grands intérêts qui constituent l'ordre de choses rétabli en Europe, etc., ont unanimement reconnu, et déclarent en conséquence : 1^o que leurs cours sont fermement décidées à ne point s'écarter, ni dans leurs relations mutuelles, ni dans celles qui les lient aux autres états, du principe d'union intime qui a présidé jusqu'ici à leurs rapports et intérêts communs, union devenue plus forte et indissoluble par les liens de fraternité chrétienne que les souverains ont formés entre eux ; 2^o que cette union d'autant plus réelle et durable, qu'elle ne tient à aucun intérêt isolé, à aucune combinaison momentanée, ne peut avoir pour objet que le maintien de la paix générale, fondé sur le respect religieux pour les engagemens consignés dans les traités, pour la totalité des droits qui en dérivent ; 3^o que la France, associée aux autres puissances, par la restauration du pouvoir monarchique légitime et constitutionnel, s'engage à concourir désormais au maintien et à l'affermissement d'un système qui a donné la paix à l'Europe, et qui peut seul en assurer la durée ; 4^o que si pour mieux atteindre le but ci-dessus énoncé, les puissances qui ont concouru au présent acte, jugeaient nécessaire d'établir des réunions particulières, soit entre les augustes souverains eux-mêmes, soit entre leurs ministres et plénipotentiaires respectifs, pour y traiter en commun de leurs propres intérêts, en tant qu'ils se rapportent à l'objet de leurs délibérations actuelles, l'époque et l'endroit de ces réunions seront chaque fois préalablement arrêtés au moyen de communications diplomatiques ; et que, dans le cas où ces réunions auraient pour objet des affaires spécialement liées aux intérêts des autres états de l'Europe, elles n'auront lieu qu'à la suite d'une invitation formelle de la part de ces états que lesdites affaires concerneraient, et sous la réserve expresse de leur droit d'y participer directement ou par leurs plénipotentiaires ; 5^o que

les résolutions consignées au présent acte, seront portées à la connaissance de toutes les cours européennes par la déclaration ci-jointe, etc. A Aix-la-Chapelle, le 15 novembre 1818. *Signés :* METTERNICH, RICHELIEU, CASTLEREAGH, WELLINGTON, HARDENBERG, BERNSTORFF, NESSELRODE, CAPO-D'ISTRIA.

DÉCLARATION.

A l'époque où la pacification de l'Europe est achevée par la résolution de retirer les troupes étrangères du territoire français, et où cessent les mesures de précaution que des événemens déplorablement avaient rendus nécessaires, les ministres et plénipotentiaires de LL. MM. l'empereur d'Autriche, le roi de France, le roi de la Grande-Bretagne, le roi de Prusse et l'empereur de toutes les Russies, ont reçu de leurs souverains l'ordre de porter à la connaissance de toutes les cours de l'Europe les résultats de leur réunion à Aix-la-Chapelle, et de faire à cet effet la déclaration suivante :

La convention du 9 octobre qui a définitivement réglé l'exécution des engagements consignés dans le traité de paix du 20 novembre 1815, est considérée comme l'accomplissement de l'œuvre de la paix et comme le complément du système politique destiné à en assurer la solidité.

L'union intime établie entre les monarques associés à ce système par leurs principes, non moins que par l'intérêt de leurs peuples, offre à l'Europe le gage le plus sacré de la tranquillité future.

L'objet de cette union est aussi simple que grand et salutaire ; elle ne tend à aucune nouvelle combinaison politique, à aucun changement dans les rapports sanctionnés par les traités existans : calme et constante dans son action, elle n'a pour but que le maintien de la paix et la garantie des transactions qui l'ont fondée et consolidée.

Les souverains, en formant cette union auguste, ont regardé comme sa base fondamentale leur invariable résolution de ne jamais s'écarter ni entre eux, ni dans leurs relations avec d'autres états, de l'observation la plus stricte des principes du droit des gens, principes qui, dans leur application à un état de paix permanent, peuvent seuls garantir efficacement l'indépendance de chaque gouvernement, et la stabilité de l'association générale.

Fidèles à ces principes, les souverains les maintiendront également dans les réunions auxquelles ils assisteront en personne, ou

qui auraient lieu entre leurs ministres, soit qu'elles aient pour objet de discuter en commun leurs propres intérêts, soit qu'elles se rapportent à des questions dans lesquelles d'autres gouvernemens auraient formellement réclamé leur intervention. Le même esprit qui dirigera leurs conseils et qui régnera dans leurs communications diplomatiques, présidera aussi à ces réunions, et le repos du monde en sera constamment le motif et le but.

C'est dans ces sentimens que les souverains ont consommé l'ouvrage auquel ils étaient appelés. Ils ne cesseront de travailler à l'affermir et à le perfectionner. Ils reconnaissent formellement que leurs devoirs envers Dieu et envers les peuples qu'ils gouvernent, leur prescrivent de donner au monde, autant qu'il est en eux, l'exemple de la justice, de la concorde, de la modération, heureux de pouvoir consacrer désormais tous leurs efforts à protéger les arts de la paix, à accroître la prospérité intérieure de leurs états, et à réveiller ces sentimens de la religion et de la morale, dont le malheur des temps n'a que trop affaibli l'empire. — Aix-la-Chapelle, le 15 novembre 1818. Signés les mêmes que ci-dessus. Par ordre, GENZ.

36. Ainsi se termina par la régénération du système politique de l'Europe, le drame de son histoire, après trente ans de durée. Puisse l'avenir répondre aux nobles intentions des souverains ! Mais l'histoire du monde n'a point de fin, et il n'est pas donné à l'édifice politique d'être jamais achevé et incbranlable,

Car l'œuvre des humains est toujours imparfaite.

FIN.

644809



LISTE

Des États mentionnés dans la troisième Période, avec les noms, et la date de la mort, de l'abdication, de la dépossesion, du rétablissement, etc. de leurs souverains ou de leurs chefs temporaires, et l'indication sommaire des changemens politiques subis par ces divers pays (1).

I. PORTUGAL ET BRÉSIL.

MARIE I..... m. 20 mars 1816.
Jean IV (régent 1799) (transporte sa résidence au Brésil qu'il érige en royaume, 30 novembre 1807) (2).

II. ESPAGNE.

Charles III..... m. 13 déc. 1788.
Charles IV..... abd. 19 mars 1808 (3).
Ferdinand VII..... déposs. 10 mai 1808.
Joseph Bonaparte, 6 juin 1808..... déposs. 8 déc. 1813.
Ferdinand VII, rétabli, 8 déc. 1813.

III. FRANCE.

Louis XVI..... m. 21 janvier 1793.
Louis XVII, détenu..... m. 8 juin 1795.
(République depuis le 22 septembre 1792, sous la convention, jusqu'au 20 octobre 1795; sous le directoire³, jusqu'au 9 nov. 1799; sous le consulat, jusqu'au 6 nov. 1804).
Napoléon Bonaparte, empereur (4)..... abd. 10 avril 1814.
(V. Italie et Elbe,) (revenu 20 mars 1815, il abdique une seconde fois, 22 juin.)

(1) On a cru devoir donner plus d'extension à la liste dressée par M. Heeren, afin d'offrir sous un seul point de vue, le tableau de toutes les variations que les gouvernemens ont éprouvées.

(2) Revenu à Lisbonne en 1821.

(3) Mort à Rome le 20 janvier 1819.

(4) Mort à Sainte-Hélène, 5 mai 1821.

Louis XVIII (absent jusqu'au 4 avril 1814,
et du 20 mars au 8 juillet 1815.)

IV. GENÈVE.

Quatre syndics électifs..... déposs. 17 mai 1798.

(Réunion à la France.)

Canton de la confédération helvétique, 20
mars 1815.

V. SUISSE.

L'Avoyer ou le Bourguemestre régnant du
canton où s'est tenue la diète, est le *président*
du directoire fédéral : il a porté le titre de
Landamman, depuis le 19 février 1803,
époque de la nouvelle confédération helvé-
tique, jusqu'en 1815.

VI. NEUCHÂTEL.

Le roi de Prusse..... dép. 15 déc. 1805.

Louis Alexandre Berthier, *prince*, 30 mars 1806. m. 1814.

(Réunion à titre de 21^e canton, à la Suisse,
20 mars 1815.)

VII. SARDAIGNE.

Victor Amédée III (dépossédé de la Savoie et
du comté de Nice, 22 septembre 1792, réu-
nis à la France, 27 novembre et 31 janvier
1793)..... m. 16 octob. 1792.

Charles-Emmanuel (dépossédé du Piémont,
9 décembre 1798, réuni à la France, 11
septembre 1802)..... abd. 4 juin 1802(1).

Victor-Emmanuel, rétabli en Piémont et dans
le comté de Nice, 30 mai 1814, et en Savoie,
20 novembre 1815 (2).....

VIII. RÉPUBLIQUE CISALPINE ET ROYAUME D'ITALIE.

Napoléon, *président* de la république, 26 jan-
vier 1802, proclamé *roi*, 29 juin 1804.
(V. France et Elbe.)..... dép. 11 avril 1814.

(1) Mort à Rome, 6 octobre 1819.

(2) Il a depuis abdicqué en faveur de Charles-Félix, son frère.

IX. VENISE.

- Paul Ranieri, *Doge*..... m. 9 mars 1789.
 Louis Marini..... dép. 12 mai 1797.
 (Réunion, d'abord à l'Autriche, et ensuite à
 la république cisalpine et au royaume d'Ita-
 lie; maintenant, partie du royaume Lom-
 bardo-Vénitien sous la domination de l'Au-
 triche.)

X. MODÈNE.

- Hercule Renaud d'Est, *duc* (V. Brisgau).... dép. 29 juin 1797.
 (Réunion à la république cisalpine et au
 royaume d'Italie.)
 François-Joseph-Jean d'Autriche, *duc*, 9 juin
 1815.

* XI. PARME ET PLAISANCE.

- Ferdinand, infant d'Espagne, *duc*,..... m. 4 août 1801.
 Louis (V. Toscane)..... abd. 4 août 1801.
 (Domination française, réunion à la France
 24 avril 1808.)
 Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche, *du-
 chesse*, 14 septembre 1815.

XII. GUASTALLA.

- Marie-Pauline Bonaparte, épouse du prince
 Borghèse, *duchesse*, 30 mars 1806..... dép. 21 juill. 1806.
 (Réunion à la France jusqu'au 11 avril 1814,
 maintenant à Parme.)

XIII. GÈNES.

- Raphaël de Ferrari, *Doge*,..... sorti 1789.
 Alérame Pallavicino..... *idem* 1791.
 Michel-Angé Cambiaso..... *idem* 1793.
 Joseph Doria... .. *idem* 1795.
 Jacques Marie Brignole..... abd. 22 mai 1797.
 (République ligurienne jusqu'en 1802.)
 Jérôme-Durazzo, *Doge*..... suppr. 9 juin 1805.
 (Réunion à la France, 9 juin 1805, et
 maintenant au royaume de Sardaigne, à
 titre de duché, mai 1815.)

XIV. LUCQUES.

- Marie-Anne-Élisa Bonaparte, épouse de Félix Bacciocchi, *princesse*, 23 juin 1805 (V. Toscane.)..... dép. 30 mai 1814.
- { Marie-Louise, Infante d'Espagne, *princesse*, 10 juin 1817.
- { Charles-Louis, infant d'Espagne, *prince*, 10 juin 1817. (V. Toscane.)

XV. ELBE.

- Napoléon, *empereur*, 27 avril 1814. (V. France et royaume d'Italie.)..... dép. 13 mars 1815.
(Réunion à la Toscane, 20 novembre 1815.)

XVI. TOSCANE.

- Léopold, *grand duc*, empereur d'Allemagne. 20 février 1790.
- Ferdinand III. (V. Salzbourg et Würzburg.) dép..... 1798.
- Louis (V. Parme), *roi d'Étrurie*, 4 août 1801. m. 27 mai 1803.
- Charles-Louis (V. Parme et Lucques.)..... abd. 10 déc. 1807.
(Réunion à la France, 24 avril 1808 (1)..)
- Ferdinand III rétabli, 11 avril 1814.

XVII. ÉTATS ROMAINS.

- Pie VI (*Braschi*.).....* dép. 15 fév. 1798(2).
(République romaine jusqu'au mois de juillet 1799.)
- Pie VII (*Chiaromonte*), élu 13 février 1800.. dép. 17 mai 1809.
(Réunion à la France.)
- Pie VII rétabli, 24 mai 1814.

XVIII. NAPLES ET SICILE.

- Ferdinand IV, dépossédé de Naples..... 23 janv. 1799.
(République parthénopéenne.)
- Ferdinand IV rétabli, juin 1799..... dép. 25 fév. 1806.
- Joseph Bonaparte, 30 mars 1806. (V. Espagne.)..... abd. 15 juin 1808.

(1) Élisa Bonaparte, princesse de Lucques, fut alors créée grande duchesse de Toscane; mais sous ce titre, elle n'en était que la *gouvernante*, dignité à peu près sans fonctions.

(2) Mort à Valence, département de la Drôme, 29 août 1799.

Joachim Murat, 15 juillet 1808..... dép. 20 mai 1815 (1).
Ferdinand IV réintégré

XIX. MALTE.

Emmanuel de Rohan, *grand-maître*..... m. 12 juillet 1797.
Hompesch..... m. 12 mai 1805.

(Le 13 octobre 1799, du vivant même de
Hompesch, l'empereur de Russie, Paul I
se déclara de lui-même grand-maître.)

Rospogli, nommé pour succéder à Hompesch, refuse.

Tommasi..... m. 14 mai 1815.

(Après lui, deux compétiteurs, élus par
deux partis différens, ont porté à la fois
le titre de grand-maître, et en ont exercé
la puissance; mais, quoique le nombre
des chevaliers se soit considérablement
accru, il ne subsiste de l'ordre que des
débris, et l'île, prise par les Anglais (5
septembre 1810), leur a été définitive-
ment adjudgée par un acte du congrès de
Vienne (30 mai 1814).)

XX. RÉPUBLIQUE DES ÎLES IONIENNES.

Le roi d'Angleterre, *protecteur*.

XXI TURQUIE.

Abdul-Hamet..... m. 7 avril 1789.

Selim III..... dép. 29 mai 1807.

Mustapha IV..... dép. 28 juill. 1808.

Mahmoud III.

XXII POLOGNE.

Stanislas Poniatowsky..... abd. 25 nov. 1795.

(Troisième partage entre la Russie, l'Au-
triche et la Prusse.)

Frédéric-Auguste (V. Saxe), *grand-duc* de
Varsovie, 9 juillet 1806..... dép. 3 mai 1815.

Alexandre I (V. Russie), *roi de Pologne*, 3
mai 1815.

(1) Fusillé à Pizzo, 13 octobre 1814.

XXIII. RUSSIE.

Catherine II.....	m. 17 nov. 1796.
Paul I (V. Malte.).....	m. 25 mars 1801.
Alexandre I (V. Pologne.)	*

XXIV. SUÈDE.

Gustave III.....	m. 29 mars 1792.
Gustave-Adolphe.....	abd. 29 mars 1809.
Charles XIII (V. Norwége.).....	m. 5 février 1818.
Charles-Jean (Bernadotte.)	

XXV. NORWÈGE.

Le roi de Danemarck jusqu'au 14 janvier
1814.
Le roi de Suède.

XXVI. DANEMARCK.

Christian VII.....	m. 13 mars 1808.
Frédéric VI	

* XXVII. MECKLENBOURG-SCHWERIN.

Frédéric-François, *duc, grand duc*, 9 juin 1815. *

XXVIII. MECKLENBOURG-STRELITZ.

Adolphe-Frédéric, <i>duc</i>	m.....
Charles-Louis Frédéric, <i>grand duc</i>	m. 6 nov. 1816.
Georges-Frédéric-Charles-Joseph.	

XXIX. PRUSSE.

Frédéric-Guillaume II.....	m. 17 nov. 1797.
Frédéric-Guillaume III.	

XXX. ANHALT-DESSAU.

Léopold-Frédéric-François, <i>prince</i>	m. 10 août 1817.
Léopold-Frédéric.	

XXXI. ANHALT-BERNBOURG.

Frédéric-Albert, <i>prince</i>	m.....
Alexis-Frédéric-Chrétien.	

XXXII. ANHALT-COETHEN.

Charles-George, *duc*..... m. 17 oct. 1789.
 Auguste-Christian Frédéric..... m. 31 mai 1812.
 Louis-Auguste-Charles Frédéric-Émile..... m. 16 déc. 1818.
 Ferdinand.

XXXIII. SAXE.

Frédéric-Auguste III, *électeur; roi*, 11 déc.
 1806. (V. Pologne.)

XXXIV. SAXE-WEIMAR.

Charles-Auguste, *duc, grand duc*; 9 juin 1818.

XXXV. SAXE-GOTHA.

Ernest II, *duc*..... m. 20 avril 1804.
 Émile-Léopold-Auguste.

XXXVI. SAXE-COBOURG.

Ernest-Frédéric, *duc*..... m. 8 sept. 1806
 François-Frédéric..... m. 9 déc. 1806.
 Ernest-Antoine-Charles-Louis.

XXXVII. SAXE-MEININGEN.

George-Frédéric-Charles, *duc*..... m. 24 déc. 1803.
 Bernard-Eric-Freund.

XXXVIII. SAXE-HALDBOURGMAUBEN.

Frédéric, *duc*.

XXXIX. LICHTENSTEIN.

Jean-Joseph, *prince*.

XL. REUSS-GREITZ.

Henri XIII, *prince*..... m. 29 janv. 1817.
 Henri XIX.

XLI. REUSS-SCHLEISS.

Henri LXII, *prince*..... m. 17 avril 1818.
 Henri XLII.

XLII. REUSS-LOBENSTEIN.

Henri LIV, *prince*.

XLIII. REUSS-EBERSDORF.

Henri LI, *prince*.

XLIV. AUTRICHE.

Joseph II, *empereur d'Allemagne*..... m. 20 fév. 1790.

Léopold II (V. Toscane)..... m. 1^{er} mars 1792.

François II, *empereur d'Autriche*, 11 août
1804

XLV. SALZBOURG.

Ferdinand, *électeur*, 25 février 1803. (V. Tos-
cane et Würzburg)

(Réunion à la Bavière, 26 déc. 1805, et
rétrocession à l'Autriche, 14 août 1816.)

XLVI. BAVIÈRE.

Charles-Théodore, *électeur* (V. Palatinat).. m. 16 fév. 1799.

Maximilien-Joseph, *roi*, 1^{er} janvier 1806.

XLVII. BRISGAU.

Hercule-Renaud d'Est, *duc*, 17 octobre 1797. dép. 26 déc. 1805.
(V. Modène.)

(Partage entre Bade et Wurtemberg.)

XLVIII. HOHENZOLLERN-HECHINGEN.

Hermann-Frédéric-Otton, *prince*..... m. 2 nov. 1810.

Frédéric-Hermann-Otton.

XLIX. HOHENZOLLERN-SIGMARINGEN.

Antoine-Aloys-Meinrad-François, *prince*.

L. WURTEMBERG.

Charles-Eugène, *duc*..... m. 1794

Louis-Eugène..... m. 20 mars 1795

Frédéric-Eugène..... m. 22 déc. 1797.

Frédéric-Guillaume-Charles, *électeur*, 25 fév.

1803; *roi*, 26 décembre 1805..... m. 30 oct. 1816.

Frédéric II.

LI. BADE.

- Charles-Frédéric, *Margrave*; électeur, 25 fév.
1803, *grand duc*, 1809..... m. 10 juin 1811.
Charles-Louis-Frédéric..... m. 8 déc. 1818.
Louis-Auguste-Guillaume.

LII. WURTZBOURG.

- Ferdinand-Joseph-Jean, archiduc d'Autriche, *grand duc*, 26 déc. 1805..... abd. 11 avril 1814.
(V. Toscane et Salzbourg.)
(Réunion à la Bavière, 14 avril 1816)

LIII. FRANCFORT.

- Charles, *prince-primat*, *grand duc* (voyez Mayence.)..... m.....
(La capitale a été déclarée ville libre, et le duché partagé entre divers états, 1814.)

LIV. PALATINAT ÉLECTORAL.

- Charles-Théodore, *électeur*. (V. Bavière.)... m. 16 février 1799.
(Réunion à la Bavière.)

LV. DEUX-PONTS.

- Charles-Auguste, *duc*..... m. 1^{er} avril 1795.
Maximilien-Joseph. (V. Bavière.)..... dép. 1^{er} oct. 1795.
(Réunion à la France, et maintenant à la Bavière, 1814.)

LVI. MAYENCE.

- Frédéric-Charles-Joseph d'Erthal, *électeur*... m.....
Charles-Théodore-Antoine-Marie, baron de Dalberg. (V. Francfort.)..... dép. 30 mars 1795.
(Réunion à la France, à présent à la Prusse, 1815.)

LVII. TRÈVES.

- Clément-Venceslas, prince de Saxe, *électeur*.. dép. 1^{er} oct. 1795.
(Réunion à la France, et maintenant à la Prusse.)

LVIII. COLOGNE.

Maximilien-François-Joseph, archiduc d'Autriche, *électeur*..... dép. 1^{er} oct. 1795.
(Réunion à la France, à présent à la Prusse.)

LIX. LIÈGE.

..... *Prince-Évêque*..... dép. 8 mai 1793.
(Réunion à la France, à présent au royaume des Pays-Bas.)

LX. BERG.

Joachim-Murât, *grand duc*, 15 mars 1806.
(V. Naples.)..... abd. 15 juill. 1808.
Napoléon-Louis Bonaparte, 3 mars 1809... dép. 11 nov. 1813.
(Réunion à la Prusse, 31 mai 1815.)

LXI. NASSAU.

Charles-Chrétien, *prince*..... m.....
Frédéric-Guillaume..... m. 9 janvier 1816.
George-Guillaume-Auguste, *duc*, 13 mars 1816.

LXII. HESSE-DARMSTADT.

Louis X, *Landgrave*; *grand duc*, 6 avril 1806.

LXIII. HESSE-CASSEL.

George-Guillaume, *Landgrave*; *électeur*, 25
février 1803..... dép. 1^{er} nov. 1806.
(Réunion au royaume de Westphalie.)
George-Guillaume, rétabli, 1^{er} nov. 1813 (1).

LIV. WALDECK.

George, *prince*..... m. 9 sept. 1813.
George-Frédéric-Henri.

LXV BRUNSWICK.

Charles-Guillaume, *duc*..... dép. 1^{er} nov 1806 (2).

(1) Mort en 1820.

(2) Mort 9 juin 1806.

(Réunion au royaume de Westphalie.)
 Charles-George-Auguste, rétabli, novembre
 1813..... m. 16 juin 1815.
 Charles-Auguste-Frédéric-Guillaume.

LVI. HANOVRE.

George III., roi d'Angleterre, *électeur*..... dép. 3 juin 1803.
 (Réunion à la Prusse, 26 janvier 1806, au
 royaume de Westphalie, 9 juin 1807.)
 George III, rétabli, novembre 1813, *roi*, 9 juin
 1815. (V. Grande-Bretagne.)

LXVII. LIPPE-SCHAUMBOURG.

George-Guillaume, *prince*.

LXVIII. LIPPE-DETMOLD.

Frédéric-Guillaume-Léopold, *prince*..... m. 4 avril 1802.
 Paul-Alexandre-Léopold.

LXIX. WESTPHALIE.

Jérôme Bonaparte, *roi*, 1^{er} décembre 1807.. dép. octobre 1813.
 (Retour des diverses parties du royaume à
 leurs anciens souverains.)

LXX. OLDENBOURG.

Pierre-Frédéric-Guillaume, *duc*..... dép. 18 janv. 1813.
 (Réunion à la France.)
 Pierre-Frédéric-Guillaume, rétabli, 9 nov.
 1813, *grand duc*.

LXXI. HOLLANDE ET PAYS-BAS.

Guillaume IV, *Stadhouder*..... dém. 16 janv. 1795.
 (République démocratique, 6 février 1795;
 — batave, 1^{er} mai 1798, avec un grand
 pensionnaire, *Schimelpennink*, 29 avril
 1805.)
 Louis Bonaparte, *roi*, 5 juin 1806..... abd. 9 juill. 1810.
 (Réunion à la France.)
 Guillaume IV, rétabli, 20 décembre 1813; *roi*
 des Pays-Bas, 17 janvier 1815.

LXXII. GRANDE-BRETAGNE.

George III (V. Hanovre) (1).

LXXIII. ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE.

Géorge Washington, président des congrès..	1787 à 1797.
John Adam.....	1797 à 1801.
Th. Jefferson.....	1801 à 1805.
Th. Jefferson, réélu.....	1805 à 1809.
James Madisson.....	1809 à 1813.
James Madisson, réélu.....	1813 à 1817.
James Monroë.....	1817.

LXXIV. HAÏTI.

Toussaint (Louverture), <i>gouverneur à vie</i> , 1 ^{er} juillet 1801.....	dép. 11 juil. 1802 (2).
Jacques I (Dessalines), <i>gouverneur</i> , 1 ^{er} janvier 1804, <i>empereur</i> , 8 octobre.....	m. 10 oct. 1806.
Henri I (Christophe), <i>roi</i> , 2 juin 1811 (3). (Une portion de l'île s'était constituée en république, 27 janvier 1807.)	
Pétion, <i>président</i>	m. 29 mars 1810.
Jean-Pierre Boyer.	

(1) Mort 29 janvier 1820.

(2) Mort en France, 27 avril 1803.

(3) Christophe a été tué par ses propres sujets, et son royaume anéanti. Toute l'île est maintenant soumise au régime républicain, sous un même chef.

FIN DE LA LISTE.

TABLE.

PRÉFACE DU TRADUCTEUR. Pag. III.

TROISIÈME PÉRIODE.

Depuis la mort de Frédéric-le-Grand, et le commencement de l'âge révolutionnaire, jusqu'à la chute du trône impérial de France, et à la restauration de la liberté du système politique de l'Europe (1786 à 1819). I

§	1. Considérations générales.	Ib.
	2. Solidité apparente et cependant faiblesse interne du système politique de l'Europe.	2
	3, 4, 5. Causes : mauvaises constitutions des états principaux.	Ib.
	6. — Armées permanentes excessives.	3
	7. — Forces pécuniaires disproportionnées.	Ib.
	8, 9. — Défaut de morale dans la politique.	Ib.
	10. — Dans les idées dominantes.	4
	11, 12. — Dans les mœurs.	5
	13. Division de la période en époques.	Ib.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

DE 1786 A LA PAIX DE CAMPO-FORMIO EN 1797. 6

PREMIÈRE PARTIE.

	Histoire du système politique des états du midi de l'Europe.	Ib.
I.	Affaires politiques jusqu'en 1797.	Ib.
§	14, 15. Suites de la mort de Frédéric II.	Ib.
	16. Révolution de Hollande.	7
	17. Ses conséquences pour l'Europe.	8
	18. Troubles des Pays-Bas.	9
	19. Révolution de Liège, d'Aix-la-Chapelle et de Genève.	Ib.
	20. — Française.	10
	21, 22. — Son caractère général.	Ib.
	23. — Son effet sur l'Europe,	11
	24. — — sur l'empire d'Allemagne.	12
	25. Émigrans. Conférences de Pilnitz.	Ib.
	26. Danger évité en apparence, par la nouvelle consti-	

TABLE.

217

	<i>Pag.</i>	
tution.	13	
§ 28. Conduite des cabinets.	<i>Ib.</i>	
29. Alliance de l'Autriche et de la Prusse. Invasion en Champagne.	14	
30. Invasion des Pays-Bas autrichiens.	15	
31. Mort de Louis XVI, et ses conséquences	<i>Ib.</i>	
32, 33, 34, 35, 36. Première coalition.	16	
37. W. Pitt.	17	
38, 39. Déclaration et cours de la guerre.	18	
40. Abolition en France du système des armées de ligne, et ses effets.	19	
41. Conquête de la Hollande.	20	
42. Suites.	<i>Ib.</i>	
43. — en particulier, pour l'Angleterre.	21	
44, 45. Destruction de la coalition.	<i>Ib.</i>	
46. Retraite des Prussiens, et paix de Bâle.	<i>Ib.</i>	
47. Suites. Transactions secrètes.	22	
48. Retraite des Espagnols et paix.	23	
49, 50. Politique de l'Angleterre, et conséquences de la guerre pour cette puissance.	<i>Ib.</i>	
51. Guerre maritime.	25	
52, 53. Triple alliance entre l'Angleterre, l'Autriche et la Russie.	<i>Ib.</i>	
54. Constitution directoriale.	26	
55. Attaque de l'Autriche par trois côtés. Mauvais succès en Allemagne.	27	
56, 57. L'Italie principal théâtre de la guerre sous Bonaparte.	<i>Ib.</i>	
58. Siège de Mantoue.	28	
59. Marche sur l'Autriche.	29	
60. Chute de Venise.	<i>Ib.</i>	
61. Préliminaires de Léoben.	30	
62. Partage de Venise.	<i>Ib.</i>	
63. Situation de l'Italie.	31	
64. Union de l'Espagne avec la France. Prince de la Paix.	<i>Ib.</i>	
65. Vaines négociations avec l'Angleterre.	32	
66. Paix de Campo-Formio.	<i>Ib.</i>	
67. Ses suites.	33	
II. Histoire des colonies, de 1786 à 1804.	<i>Ib.</i>	
§ 1. Coup d'œil général.	<i>Ib.</i>	

§ 2. États-Unis de l'Amérique septentrionale: leur com- merce; leurs traités commerciaux.	* Page 34
3. Discussions avec l'Angleterre, et leur cause.	35
4. Acquisition de la Louisiane.	36
5. Indes occidentales: abolition du commerce des es- claves, par le Danemarck et l'Angleterre.	<i>Ib.</i>
6. —* françaises • guerre des nègres; perte de Saint- Domingue.	38
7. État d'Haiti.	39
8. Décadence des Indes occidentales.	40
9. Colonies espagnoles: leur premier développement.	<i>Ib.</i>
10. Brésil.	41
11. Afrique et colonies africaines.	<i>Ib.</i>
12. Indes orientales. Domination anglaise.	42
13. — Nouvelle guerre contre Typpo-Saïb.	<i>Ib.</i>
14. — Destruction de son empire.	43
15. — Ses suites pour la politique britannique.	44
16. — Nouvelle guerre et paix de 1803.*	<i>Ib.</i>
17. — Ses suites, par rapport au territoire,	45
18. — — au revenu,	<i>Ib.</i>
19. — — au commerce.	46
20. — Compagnie hollandaise. Sa destruction.	<i>Ib.</i>
21. — Françaises: îles de France et de Bourbon.	47
22. Établissmens dans la nouvelle Hollande et sur le grand Océan.	48

SECONDE PARTIE.

Histoire du système politique des états du nord de l'Europe, de 1786 à 1797.	48
§ 1. Vue générale.	<i>Ib.</i>
2. Guerre entre la Russie et la Porte.	49
3. — la Suède.	50
4. Congrès de Reichenbach.	51
5. Paix de Systova.	52
6. Négociation avec la Russie, et paix de Jassy.	<i>Ib.</i>
7. Ses suites.	53
8. — Consolidation de la puissance russe en Crimée et sur la mer Noire.	<i>Ib.</i>
9. — Habiles généraux formés dans cette guerre: Co- bourg et Souwarow.	<i>Ib.</i>

§ 10. — Suites de la guerre pour la Suède : son indépendance. Alliance avec la Russie. Assassinat de Gustave III.	Pag. 54
11. — Pour la Pologne.	Ib. 55
12. — Parti anti-russe.	55
13. — Constitution du 3 mai.	Ib. 56-57
14, 15, 16, 17. — Second partage.	56-57
18. — Oppression de la Russie.	Ib. 58
19, 20. — Insurrection sous Kosciusko.	Ib. 58
21, 22. — Troisième et dernier partage.	Ib. 59

SECONDE ÉPOQUE.

De la paix de Campo-Formio à l'érection de l'empire français.

(1797 à 1804.)

L. Événemens politiques jusqu'en 1804.	Ib. 59
§ 1. Situation des principales puissances.	Ib. 60
2. — de la Prusse.	60
3. — Durée douteuse de la paix.	Ib. 61
4. Congrès de Rastadt.	61
5. Révolution en Italie.	Ib. 62
6. — en Suisse.	62
7. Rapports de l'Angleterre.	Ib. 63
8, 9. Expédition d'Égypte.	Ib. 64
10. Rupture de la Porte avec la France.	Ib. 65
11, 12, 13. Seconde coalition.	Ib. 66
14. Rupture de la France avec Naples.	Ib. 67
15, 16. Campagne de 1799.	Ib. 68
17. Retour de Bonaparte, et révolution du 18 brumaire.	Ib. 69
18. Campagne de 1800.	Ib. 70
19. Paix de Lunéville avec l'Autriche, et de Florence avec Naples.	Ib. 71
20. Guerre maritime.	Ib. 72
21. Prise de Malte par les Anglais : république des Sept-Iles.	Ib. 73
22. Renouveau de la neutralité armée par Paul I, et ses conséquences pour le nord.	Ib. 74
23. Evacuation de l'Égypte.	Ib. 75
24, 25. Paix d'Amiens.	Ib. 76
26, 27. Premier consul.	Ib. 77
28, 29, 30. Affaire des indemnités en Allemagne.	Ib. 78
31, 32. Nouvelle guerre.	Ib. 79

33. Érection du trône impérial en France. *Pag.* 77
 II. Histoire des colonies (voyez ci-dessus 1^{re} Époque, Partie 1^{re}, Section 2^e, pag. 33 à 48.)

TROISIÈME ÉPOQUE.

- De l'érection du trône impérial en France, jusqu'au rétablissement, par sa chute, du système politique de l'Europe, et à la fondation de la liberté en Amérique. (1804 à 1819.) 78
- I. Histoire du système politique de l'Europe pendant cette époque *Ib.*
- § 1., 2., 3. Projet de monarchie universelle, par Napoléon. 79
4. Second ministère de Pitt. 80
5., 6. Troisième coalition. *Ib.*
7. Guerre de la France contre l'Autriche et la Russie. 81
8., 9. Paix de Presbourg. 82
10. Expulsion du roi de Naples. 83
11. Guerre maritime. *Ib.*
12. Mort et caractères de Pitt et de Fox. 84
13. Négociation de la France avec la Prusse. 85
14., 15., 16. Fondation des souverainetés de famille, par Napoléon. 86-87
17. Destruction de l'empire germanique. *Ib.*
18., 19., 20., 21. Confédération du Rhin. *Ib.*-88-89
22., 23., 24. Guerre de la France contre la Prusse et la Russie. 90-91
25. Paix de Tilsitt avec la Russie. *Ib.*
26. — avec la Prusse. 92
27. Guerre de la Russie avec la Porte, et paix de Sloboja. 94
28. Royaume de Westphalie. *Ib.*
29. Guerre de l'Angleterre contre le Danemarck et la Russie. 95
30. Système continental. 96
31., 32., 33. — Ses suites. 97-98
34. Projet de partage du Portugal. *Ib.*
35. Départ de la cour pour le Brésil. 99
36. Détronement de la maison royale d'Espagne. *Ib.*
37. Joseph Bonaparte, roi d'Espagne; Murat, roi de Naples. 101
38. Soulèvement en Espagne. *Ib.*

§ <u>39.</u> Congrès d'Erfurt.	Pag. <u>102</u>
<u>40.</u> Préparatifs de l'Autriche.	<u>103</u>
<u>41.</u> Soulèvement du Tyrol. <i>Tugend Bund</i> (ligue de la Vertu).	<u>104</u>
<u>42.</u> Guerre avec l'Autriche.	<i>Ib.</i>
<u>43.</u> Bataille d'Aspern (Essling).	<u>105</u>
<u>44.</u> <u>45.</u> Paix de Vienne.	<u>106-107</u>
<u>46.</u> Réunion des états du Pape à la France.	<u>108</u>
<u>47.</u> Enlèvement du Pape.	<u>109</u>
<u>48.</u> Révolution en Suède. Perte de la Finlande.	<u>110</u>
<u>49.</u> Paix générale sur le continent, l'Espagne exceptée.	<u>112</u>
<u>50.</u> Second mariage de Napoléon.	<u>113</u>
<u>51.</u> Réunion de la Hollande et de l'Allemagne septentrionale à la France.	<i>Ib.</i>
<u>52.</u> Guerre maritime.	<u>115</u>
<u>53.</u> — d'Espagne.	<i>Ib.</i>
<u>54.</u> <u>55.</u> Projet de guerre contre la Russie.	<u>117-118</u>
<u>56.</u> Renouveau de la guerre entre la Porte et la Russie, et paix de Bucharest.	<i>Ib.</i>
<u>57.</u> Alliance de la France avec l'Autriche et la Prusse.	<u>119</u>
<u>58.</u> Rapports avec le Danemarck et la Suède. Bernadotte.	<u>120</u>
<u>59.</u> <u>60.</u> <u>61.</u> Guerre avec la Russie.	<u>121-122</u>
<u>62.</u> Prise et incendie de Moskou.	<u>123</u>
<u>63.</u> Retraite et destruction de l'armée française.	<u>124</u>
<u>64.</u> Passage de la Vistule par les Russes.	<u>125</u>
<u>65.</u> Commencement de la guerre de la liberté en Allemagne.	<u>126</u>
<u>66.</u> Alliances.	<u>127</u>
<u>67.</u> Préparatifs en France.	<i>Ib.</i>
<u>68.</u> Commencement de la campagne. Batailles de Lützen et de Bautzen. Armistice.	<u>128</u>
<u>69.</u> Accession de l'Autriche à la coalition.	<u>129</u>
<u>70.</u> <u>71.</u> Son alliance avec la Russie, la Prusse et l'Angleterre.	<u>130-131</u>
<u>72.</u> Guerre en Saxe et sur l'Elbe. Batailles de Dresde, de Culm, de la Katzbach, de Grosbeeren, et de Dennewitz.	<u>132</u>
<u>73.</u> Prise de Cassel.	<u>133</u>
<u>74.</u> Bataille de Leipzig.	<u>134</u>
<u>75.</u> Guerre populaire en Allemagne.	<i>Ib.</i>

§ 76.	Révolution de Hollande, et rétablissement de la maison d'Orange.	Pag.	135
77.	Guerre entre le Danemark et la Suède.		136
	Perte de la Norwége par la paix de Kiel		<i>Ib.</i>
78.	Guerre en Italie.		137
79.	— en Espagne. Bataille de Vittoria.		<i>Ib.</i>
80.	Déclaration des alliés à Francfort.		138
81.	Leur entrée en France. Victoire de Brienne.		139
82.	Congrès de Chatillon, et alliances de Chaumont.		140
83.	Progrès des armées alliées en France. Victoire de Laon. Première prise de Paris.		141
84.	Déchéance de Napoléon.		142
85.	Son abdication et son départ pour l'île d'Elbe.		143
86.	Rétablissement des Bourbons.		<i>Ib.</i>
87.	Première paix de Paris.		144
88.	Retour de Pie VII, et de Ferdinand VII, dans leurs états.		<i>Ib.</i>
89.	Visite des souverains en Angleterre.		145
90.	Congrès de Vienne.		<i>Ib.</i>
91.	Retour de Napoléon en France.		147
92.	Déclaration des Alliés.		<i>Ib.</i>
93.	Batailles de Ligny et de Waterloo.		148
94.	Seconde prise de Paris. Seconde abdication de Napoléon. Il se rend aux Anglais et est conduit à Sainte-Hélène.		149
95.	Retour du roi et second traité de Paris.		150
96.	Chute et mort de Murat.		151
97.	Guerre en Norwége, et réunion de ce pays à la Suède.		<i>Ib.</i>
H.	Histoire des colonies de 1804 à 1819.		152
§ 1.	Considérations générales.		<i>Ib.</i>
2, 3, 4, 5.	Progrès des États-Unis de l'Amérique septentrionale, et guerre avec l'Angleterre.		153-154
6.	Conséquences.		<i>Ib.</i>
7.	Acquisition des Florides. Droit maritime américain.		155
8.	Canada.		156
9.	Royaume du Brésil.		157
10, 11.	Amérique espagnole : origine et cours de l'insurrection, et formation de républiques à Venezuela, à la Nouvelle-Grenade, au Mexique, à la Plata. Tentative au Pérou,		159-162

§ 12. Colonies des Indes occidentales.	Pag.	163
13. Royaume et république d'Haïti.		165
14, 15. Colonies en Afrique. Cap de Bonne-Espérance.		166
16. Abolition générale de la traite des nègres.		<i>Ib.</i>
17. Missions et sociétés bibliques.		168
18, 19. Indes orientales : accroissement de la puissance britannique.	<i>Ib.</i>	170
20. — Nouvelle charte de la compagnie.		171
21 — Hollandaises.		172
22. Colonies australes.		173
III. Rétablissement du système politique de l'Europe.		174
§ 1, 2, 3. Considérations générales.	<i>Ib.</i>	175
4. Principes de la légitimité et des monarchies consti- tutionnelles.		<i>Ib.</i>
5. Mesures générales.		177
6, 7, 8, 9. Réorganisation de l'Allemagne. Confédéra- tion germanique.	<i>Ib.</i>	182
10. Restauration de la monarchie autrichienne.		<i>Ib.</i>
11. — de la Prusse.		183
12. — des autres états de l'Allemagne.		184
13. Érection des Pays-Bas en royaume.		185
14. Angleterre.		186
15. Réduction de la France dans ses anciennes limites.		187
16. Confédération helvétique.		189
17. Rétablissement du royaume de Sardaigne avec Gènes.		190
18. Toscane, Modène, Parme et Plaisance.		<i>Ib.</i>
19. État de l'Église.		191
20. Royaume des deux Siciles.		<i>Ib.</i>
21. République des Sept Iles.		<i>Ib.</i>
22. Monarchie espagnole.		192
23. Portugal.		193
24. Nord de l'Europe : Danemarck.		<i>Ib.</i>
25. — Suède et Norvège.		194
26. — Russie.		195
27. — Pologne. Nouveau royaume; Cracovie, ville libre.		<i>Ib.</i>
28. Turquie.		196
29, 30. Caractère général du système politique actuel.		<i>Ib.</i>
31, 32. Aristocratie des cinq grandes puissances.		197

§ 33. Sainte Alliance.	Pag.	198
34. Politique de la cour de Rome.		199
35. Congrès d'Aix-la-Chapelle. Réconciliation de la France. Retraite de l'armée d'occupation. Accession de la France à l'alliance des puissances dirigeantes.		200
36. Conclusion.		203
Liste des États, etc.		204
Table.		216

FIN.



